NOTRE CŒUR

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Jusqu'au commencement de l'hiver, elle fut à peu près fidèle aux rendez-vous. Fidèle, non pas exacte.

Pendant les trois premiers mois, elle y vint avec des retards variant entre trois quarts d'heure et deux heures. Comme les averses d'automne forçaient Mariolle à attendre sous un parapluie, derrière la porte du jardin, les pieds dans la boue, en grelottant, il fit édifier une sorte de petit kiosque de bois, de vestibule couvert et fermé, derrière cette porte, afin de ne point s'enrhumer à chacune de leurs rencontres. Les arbres ne portaient plus de verdure. A la place des roses et de toutes les autres plantes s'étalaient maintenant de hautes et larges plates-bandes de chrysanthèmes blancs, roses, violets, pourpres, jaunes, qui répandaient dans l'air humide, chargé de l'odeur mélancolique de la pluie sur les feuilles mortes, leur senteur un peu âcre et balsamique, un peu triste aussi, de grandes fleurs nobles d'arrière-saison. Devant la porte du petit logis, les espèces rares, aux nuances combinées, hypertrophiées par l'art, formaient une grande croix de Malte aux tons délicats et changeans, invention du jardinier, et Mariolle ne pouvait plus passer devant cette plate-bande, où s'épanouissaient de nou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

velles et surprenantes variétés, sans avoir le cœur étreint par la pensée que cette croix fleurie semblait indiquer une tombe.

Il les connaissait, à présent, les longs séjours dans le petit kiosque, derrière la porte. La pluie tombait sur le chaume dont il l'avait fait couvrir, puis s'égouttait le long de la cloison de planches, et, à chaque station dans cette chapelle de l'attente, il refaisait les mêmes réflexions, recommençait les mêmes raisonnemens, repassait par les mêmes espérances, les mêmes inquiétudes et les mêmes découragemens.

C'était pour lui une lutte imprévue, incessante; une lutte morale acharnée, épuisante, avec une chose insaisissable, avec une chose qui peut-être n'existait pas : la tendresse de cœur de cette femme.

Comme ils étaient bizarres, leurs rendez-vous!

Tantôt elle arrivait rieuse, animée d'envie de causer, et s'asseyait sans ôter son chapeau, sans ôter ses gants, sans lever son voile, sans même l'embrasser. Elle n'y pensait pas souvent, ces jours-là, à l'embrasser. Elle avait en tête un tas de préoccupations captivantes, plus captivantes que le désir de tendre ses lèvres au baiser d'un amoureux que rongeait une ardeur désespérée. Il s'asseyait à côté d'elle, le cœur et la bouche pleins de paroles brûlantes qui ne sortaient point; il l'écoutait, il répondait, et, tout en paraissant s'intéresser beaucoup à ce qu'elle lui racontait, il essayait parfois de lui prendre une main, qu'elle abandonnait sans y songer, amicale et le sang calme.

Tantôt elle paraissait plus tendre, plus à lui; mais lui, qui la regardait avec des yeux inquiets, avec des yeux perspicaces, avec des yeux d'amant impuissant à la conquérir tout entière, comprenait, devinait que cette affectuosité relative tenait à ce que sa pensée n'avait été agitée et détournée par personne et par rien, ces jours-là.

Ses constans retards, d'ailleurs, prouvaient à Mariolle combien peu d'empressement la poussait à ces rencontres. On se hâte vers ce qu'on aime, vers ce qui plaît, vers ce qui attire; mais on arrive toujours trop tôt à ce qui ne séduit guère, et tout sert de prétexte alors pour ralentir et interrompre la marche, retarder l'heure vaguement pénible. Une singulière comparaison avec lui-même lui revenait sans cesse. Pendant l'été, le désir de l'eau froide lui faisait accélérer sa toilette quotidienne et sa sortie matinale vers la douche, tandis que, pendant les grandes gelées, il trouvait tant de petites choses à faire chez lui avant de partir, qu'il arrivait toujours à l'établissement une heure plus tard que d'habitude. Les rendez-vous d'Auteuil ressemblaient pour elle à des douches d'hiver.

Depuis quelque temps, d'ailleurs, elle espaçait souvent ces rendez-vous, les remettait au lendemain, envoyait des dépêches de la dernière heure, semblait à la recherche de prétextes d'impossibilité, qu'elle découvrait toujours acceptables, mais qui le jetaient en des agitations morales et dans un énervement physique intolérables.

Si elle avait laissé apparaître quelque refroidissement, quelque ennui de cette passion qu'elle voyait, qu'elle sentait toujours s'accroître, il se serait peut-être irrité, puis froissé, puis découragé, puis apaisé. Mais elle se montrait, au contraire, plus attachée à lui que jamais, plus flattée de son amour, plus désireuse de le conserver, sans y répondre autrement que par des préférences amicales qui commençaient à rendre jaloux tous ses autres admirateurs.

Chez elle, elle ne le voyait jamais assez, et le même télégramme qui annonçait à André un empêchement pour Auteuil le priait toujours avec instance de venir dîner ou passer une heure dans la soirée. Il avait pris d'abord ces invitations-là pour des dédommagemens, puis il avait dû comprendre qu'elle aimait beaucoup le voir, plus que tous les autres, qu'elle avait vraiment besoin de lui, de sa parole adoratrice, de son regard amoureux, de son affection enveloppante et proche, de la caresse discrète de sa présence. Elle en avait besoin comme une idole, pour devenir vrai dieu, a besoin de prière et de foi. Dans la chapelle vide, elle n'est qu'un bois sculpté. Mais si seulement un croyant entre dans le sanctuaire, adore, implore, prosterné, et gémit de ferveur, ivre de sa religion, elle devient l'égale de Brahma, d'Allah ou de Jésus, car tout être aimé est une espèce de dieu.

Plus qu'aucune Mme de Burne se sentait née pour ce rôle de fétiche, pour cette mission donnée aux femmes par la nature d'être adorées et poursuivies, de triompher des hommes par la beauté, la grâce, le charme et la coquetterie.

Elle était bien cette sorte de déesse humaine, délicate, dédaigneuse, exigeante et hautaine, que le culte amoureux des mâles enorgueillit et divinise comme un encens.

Cependant son affection pour Mariolle et sa vive prédilection, elle les lui témoignait presque ouvertement, sans souci du qu'en dira-t-on, et peut-être avec le secret désir d'exaspérer et d'enflammer les autres. On ne pouvait plus guère venir chez elle sans l'y trouver, installé presque toujours dans un grand fauteuil que Lamarthe appelait « la stalle du desservant, » et elle ressentait un sincère plaisir à demeurer seule avec lui pendant des soirées entières, causant et l'écoutant parler.

Elle prenait goût à cette vie intime qu'il lui révélait, à ce contact incessant avec un esprit agréable, éclairé, instruit, et qui lui ap-

partenait, dont elle était aussi bien la maîtresse que des petits bibelots qui traînaient sur sa table. Elle lui abandonnait également peu à peu beaucoup d'elle-même, de sa pensée, de sa secrète personne, en ces confidences affectueuses qui sont aussi douces à faire qu'à recevoir. Elle se sentait avec lui plus libre, plus sincère, plus découverte, plus familière qu'avec les autres, et l'en aimait davantage. Elle éprouvait aussi cette impression chère aux femmes de donner vraiment quelque chose, de confier à quelqu'un tout le disponible d'elle, ce qu'elle n'avait jamais fait.

Pour elle c'était beaucoup, mais pour lui c'était peu. Il attendait, il espérait toujours la grande débâcle définitive de l'être qui livre son âme dans ses caresses.

Les caresses, elle semblait les considérer comme inutiles, gênantes, plutôt pénibles. Elle s'y soumettait, non pas insensible, mais vite lassée; et cette lassitude sans doute éveillait en elle de l'ennui.

Les plus légères, les plus insignifiantes, semblaient même la fatiguer et l'énerver. Quand, tout en causant, il s'emparait d'une de ses mains pour baiser ses doigts, qu'il gardait un peu, l'un après l'autre, entre ses lèvres, les attirant, par une petite aspiration, comme des bonbons, elle semblait toujours désireuse de les ôter de là, et dans tout son bras il sentait un effort secret de retraite.

Quand, à la fin de ses visites, il déposait sur son cou, entre le col de la robe et les cheveux d'or de la nuque un long baiser qui cherchait l'arome de son corps sous les plis des étoffes adhérentes à la chair, elle avait toujours un léger mouvement en arrière, puis une imperceptible fuite de sa peau sous cette bouche étrangère.

Il percevait cela comme des coups de couteau, et il s'en allait avec des plaies qui saignaient sans cesse dans la solitude de sa tendresse. Comment n'avait-elle pas eu au moins cette période d'entraînement qui succède chez presque toutes les femmes à l'abandon volontaire et désintéressé de leur corps? Elle est courte; souvent suivie par la fatigue et puis par le dégoût. Mais il est si rare qu'elle n'existe pas du tout, pas une heure, pas un jour! Cette maîtresse avait fait de lui non pas un amant, mais une sorte d'associé intelligent de sa vie.

De quoi se plaignait-il? Celles qui se donnent tout entières ne donnent pas tant peut-être!

Il ne se plaignait pas : il avait peur. Il avait peur de l'autre, de celui qui viendrait tout à coup, rencontré demain ou après-demain, quelconque, artiste, mondain, officier, cabotin, n'importe qui, né pour plaire à ses yeux de femme, et qui plairait sans autre raison,

parce qu'il était *celui-là*, celui qui ferait pénétrer pour la première fois en elle l'impérieuse envie d'ouvrir les bras.

Il était déjà jaloux de l'avenir, comme il avait été par momens jaloux du passé inconnu, et tous les intimes de la jeune femme commençaient à devenir jaloux de lui. Ils en jasaient entre eux, et faisaient même devant elle de très discrètes et obscures allusions. Pour les uns, il était son amant. Les autres, suivant l'opinion de Lamarthe, prétendaient qu'elle s'amusait, comme toujours, à l'affoler, lui, pour les énerver et les exaspérer, eux, et rien de plus. Son père s'émut, et lui fit des observations qu'elle reçut avec hauteur; et plus elle voyait la rumeur croître autour d'elle, plus elle s'obstina à témoigner ouvertement ses préférences à Mariolle, par une bizarre contradiction avec toute la prudence de sa vie.

Mais lui s'inquiétait un peu de ces murmures de suspicion. Il lui en parla.

— Que m'importe! dit-elle.

— Au moins si vous m'aimiez d'amour!

— Est-ce que je ne vous aime pas, mon ami?

— Oui et non; vous m'aimez bien chez vous et mal ailleurs. Je préférerais le contraire pour moi, et même aussi pour vous.

Elle se mit à rire en murmurant :

— On fait ce qu'on peut.

Il reprit :

— Si vous saviez dans quelle agitation me jettent les efforts que je tente pour vous animer. J'ai l'impression tantôt de vouloir enlacer de l'insaisissable, tantôt d'étreindre de la glace, qui me gèle en fondant dans mes bras.

Elle ne répondit point, n'aimant guère ce sujet, et elle prit cet air distrait qu'elle avait souvent à Auteuil.

Il n'osa pas insister. Il la regardait comme on regarde les objets précieux des musées qui tentent si fort les amateurs et qu'on ne peut pas emporter chez soi.

Ses jours, ses nuits, n'avaient plus pour lui que des heures de souffrance, car il vivait avec cette idée fixe, encore plus avec le sentiment qu'avec l'idée qu'elle était à lui sans être à lui, conquise et libre, prise et imprenable. Il vivait autour d'elle, tout près d'elle, sans arriver jusqu'à elle, et il l'aimait avec toutes les convoitises non rassasiées de son âme et de son corps. Comme il avait fait au début de leur liaison, il se remit à lui écrire. Une fois il avait vaincu avec de l'encre la première défense de sa vertu; avec de l'encre il pourrait peut-être emporter encore cette dernière intime et secrète résistance. Espaçant un peu ses visites, il lui répéta en des lettres presque quotidiennes l'inanité de son effort d'amour. De

temps en temps, quand il avait été fort éloquent, passionné, douloureux, elle lui répondait. Ses lettres à elle, datées, par chic, de minuit, une heure, deux heures ou trois heures du matin, étaient claires, nettes, bien pensées, dévouées, encourageantes et désolantes. Elle y raisonnait fort bien, y mettait de l'esprit, même de la fantaisie. Mais il avait beau les relire, il avait beau les trouver justes, intelligentes, bien tournées, gracieuses, satisfaisantes pour sa vanité d'homme, elles ne contentaient pas son cœur. Elles ne le contentaient pas plus que les baisers donnés dans la maison d'Auteuil.

Il cherchait pourquoi? Et, à force de les apprendre par cœur, il finit par les si bien connaître qu'il en trouva la raison, car c'est par l'écriture toujours qu'on pénètre le mieux les gens. La parole éblouit et trompe, parce qu'on la voit sortir des lèvres, et que les lèvres plaisent et que les yeux séduisent. Mais les mots noirs sur le papier blanc, c'est l'âme toute nue.

L'homme, par des artifices de rhétorique, par des habiletés professionnelles, par l'habitude d'employer la plume pour traiter toutes les affaires de la vie, parvient souvent à déguiser sa nature propre dans sa prose impersonnelle, utilitaire ou littéraire. Mais la femme n'écrit guère que pour parler d'elle, et elle met un peu d'elle en chaque mot. Elle ne sait point les ruses du style, et elle se livre tout entière dans l'innocence des expressions. Il se rappela les correspondances et les mémoires de femmes célèbres qu'il avait lus. Comme elles apparaissaient nettement, les précieuses, les spirituelles et les sensibles! Ce qui le frappait le plus dans les lettres de M[me] de Burne, c'est qu'aucune sensibilité ne s'y révélait jamais. Cette femme pensait et ne sentait pas. Il se rappela d'autres lettres. Il en avait reçu beaucoup. Une petite bourgeoise rencontrée en voyage, et qui l'aima trois mois, lui avait écrit des billets délicieux et vibrans pleins de trouvailles et d'imprévu. Il s'était même étonné de la souplesse, de l'élégance colorée et de la variété de sa phrase. D'où lui venait ce don! De ce qu'elle était très sensible, pas d'autre chose. La femme ne travaille point ses termes : c'est l'émotion directe qui les jette à son esprit; elle ne fouille pas les dictionnaires. Quand elle sent très fort, elle exprime très juste, sans peine et sans recherche, dans la sincérité mobile de sa nature.

C'est la sincérité de la nature de sa maîtresse qu'il s'efforçait de pénétrer à travers les lignes qu'elle lui écrivait. C'était aimable et fin. Mais comment ne trouvait-elle pas autre chose pour lui? Ah! il en avait trouvé pour elle, des mots vrais et brûlans comme des charbons, lui!

Quand son valet de chambre apportait son courrier, il cherchait d'un coup d'œil l'écriture désirée sur une enveloppe, et, lorsqu'il

l'avait reconnue, une involontaire émotion surgissait en lui, suivie par un battement de cœur. Il avançait la main et prenait le papier. De nouveau, il regardait l'adresse, puis déchirait. Qu'allait-elle lui dire ? Le mot « aimer » y serait-il ? Jamais elle ne l'avait écrit, jamais elle ne l'avait prononcé sans le faire suivre du mot « bien. » — « Je vous aime bien. » — « Je vous aime beaucoup. » — « Est-ce que je ne vous aime pas ? » Il les connaissait, ces formules qui ne disent rien par ce qu'elles ajoutent. Peut-il exister des proportions quand on subit l'amour ? Peut-on juger si on aime bien ou mal ? Aimer beaucoup, comme c'est aimer peu ! On aime, rien de plus, rien de moins. On ne peut rien exprimer, on ne peut rien imaginer, on ne peut rien dire de plus que ce mot. Il est court, il est tout. Il devient le corps, l'âme, la vie, l'être entier. On le sent comme la chaleur du sang, on le respire comme l'air, on le porte en soi comme la Pensée, car il se fait l'unique Pensée. Rien n'existe plus que lui. Ce n'est pas un mot, c'est un inexprimable état, figuré par quelques lettres. Quoi qu'on fasse, on ne fait rien, on ne voit rien, on n'éprouve rien, on ne goûte rien, on ne souffre de rien comme avant. Mariolle était devenu la proie du petit verbe ; et son œil courait sur les lignes, y cherchant la révélation d'une tendresse pareille à la sienne. Il y trouvait en effet de quoi se dire : « Elle m'aime bien, » jamais de quoi s'écrier : « Elle m'aime ! » Elle continuait dans sa correspondance le joli et poétique roman commencé au Mont-Saint-Michel. C'était de la littérature d'amour, pas de l'amour.

Quand il avait fini de lire et de relire, il enfermait dans un tiroir ces papiers chéris et désespérans, et il s'asseyait dans son fauteuil. Il y avait déjà passé des heures bien dures.

Au bout de quelque temps, elle répondit moins, un peu fatiguée sans doute de faire des phrases et de répéter les mêmes choses. Elle traversait d'ailleurs une période d'agitation mondaine, qu'André avait senti venir avec ce surcroît de souffrance qu'apportent aux cœurs en peine les plus petits incidens désagréables.

C'était un hiver à fêtes. Une griserie de plaisir avait envahi Paris, secouait la ville, où les fiacres et les coupés roulaient tout le long des nuits, voiturant à travers les rues, derrière leurs glaces relevées, des apparitions blanches de femmes en toilette. On s'amusait ; on ne parlait que de comédies et de bals, de matinées et de soirées. La contagion, comme une épidémie de divertissemens, avait gagné subitement toutes les classes de la société et Mme de Burne aussi en fut atteinte.

Cela commença par un succès de beauté qu'elle obtint au ballet dansé à l'ambassade d'Autriche. Le comte de Bernhaus avait établi des relations entre elle et l'ambassadrice, la princesse de Malten,

que Mme de Burne séduisit tout à coup et tout à fait. Elle devint donc en peu de temps une amie intime de la princesse, et par là elle étendit ses relations avec une grande rapidité dans le monde diplomatique et dans l'aristocratie la plus choisie. Sa grâce, sa séduction, son élégance, son intelligence, son esprit rare la firent triompher bien vite, la mirent à la mode, au premier rang, et les femmes les plus titrées de France se firent présenter chez elle.

Tous les lundis une file de coupés armoriés stationna le long des trottoirs de la rue du Général-Foy, et les domestiques perdaient la tête, confondaient les duchesses avec les marquises, les comtesses avec les baronnes, en jetant les grands noms sonores à la porte des salons.

Elle en fut enivrée. Les complimens, les invitations, les hommages, le sentiment d'être devenue une de ces préférées, une de ces élues que Paris acclame, adule, adore tant que dure son entraînement, la joie d'être ainsi choyée, admirée, d'être appelée, attirée, recherchée partout, firent éclater dans son âme une crise aiguë de snobisme.

Son clan artiste essaya de lutter, et cette révolution amena une alliance intime entre ses anciens amis. Fresnel lui-même fut accepté par eux, enrégimenté, devint une force dans cette ligue, et Mariolle en fut la tête, car on n'ignorait point son ascendant sur elle et l'amitié qu'elle avait pour lui.

Mais lui la regardait s'envoler dans cette popularité flatteuse et mondaine, comme un enfant regarde disparaître son ballon rouge dont il a lâché le fil.

Il lui semblait qu'elle fuyait au milieu d'une foule élégante, bariolée, dansante, loin, bien loin de ce puissant bonheur secret qu'il avait tant espéré, et il fut jaloux de tout le monde et de tout, des hommes, des femmes et des choses. Il détesta toute la vie qu'elle menait, tous les gens qu'elle voyait, toutes les fêtes où elle allait, les bals, la musique, les théâtres, car tout cela la prenait par parcelles, absorbait ses jours et ses soirs; et leur intimité n'avait plus que de rares heures de liberté. A force de souffrir de cette féroce rancune, il faillit tomber malade, et il apportait chez elle une figure si ravagée qu'elle lui demanda :

— Qu'avez-vous donc? Vous changez et vous maigrissez beaucoup en ce moment.

— J'ai que je vous aime trop, dit-il.

Elle lui jeta un regard reconnaissant :

— On n'aime jamais trop, mon ami.

— C'est vous qui dites cela?

— Mais oui.

— Et vous ne comprenez pas que je meurs de vous aimer vainement.

— D'abord vous ne m'aimez pas vainement. Et puis on ne meurt pas de ça. Enfin tous nos amis sont jaloux de vous, ce qui prouve que je ne vous traite pas trop mal en somme.

Il prit sa main :

— Vous ne me comprenez pas !

— Si, je vous comprends très bien.

— Vous entendez l'appel désespéré que je jette incessamment à votre cœur ?

— Oui, je l'entends.

— Et ?..

— Et... cela me fait beaucoup de peine, parce que je vous aime énormément.

— Alors ?

— Alors vous me criez : « Soyez pareille à moi ; pensez, sentez et exprimez comme moi. » Mais je ne peux pas, mon pauvre ami. Je suis ce que je suis. Il faut m'accepter telle que Dieu m'a faite, puisque je me suis donnée ainsi à vous, que je ne le regrette pas, que je n'ai pas envie de me reprendre, que vous m'êtes le plus cher de tous les êtres que je connais.

— Vous ne m'aimez pas !

— Je vous aime avec toute la force d'aimer qui se trouve en moi. Si elle n'est pas différente ou plus grande, est-ce ma faute ?

— Si j'étais sûr de cela, je m'en contenterais peut-être.

— Qu'entendez-vous par ces mots ?

— J'entends que je vous crois capable d'aimer autrement, mais que je ne me crois plus capable, moi, de vous inspirer un véritable amour.

— Non, mon ami, vous vous trompez. Vous êtes pour moi plus que personne n'a jamais été et plus que personne ne sera jamais, je le pense du moins absolument. J'ai avec vous ce grand mérite de ne pas mentir, de ne pas simuler ce que vous désirez, alors que bien des femmes agiraient d'autre façon. Sachez-m'en gré, ne vous agitez pas, ne vous énervez point, ayez confiance en mon affection, qui vous est acquise entière et sincère.

Il murmura, comprenant combien ils étaient loin l'un de l'autre :

— Ah ! quelle bizarre manière de comprendre l'amour et d'en parler ! Je suis pour vous quelqu'un que vous désirez, en effet, avoir souvent sur une chaise à votre côté. Mais, pour moi, vous emplissez le monde : je n'y connais que vous, je n'y sens que vous, je n'y ai besoin que de vous.

Elle eut un sourire bienveillant, et répondit :

— Je le sais, je le devine, je le comprends. J'en suis ravie, et je vous dis : Aimez-moi toujours autant, si c'est possible, car cela m'est un vrai bonheur ; mais ne me forcez pas à vous jouer une

comédie qui me ferait de la peine, qui ne serait pas digne de nous. Depuis quelque temps je sentais venir cette crise : elle m'est très cruelle parce que je vous suis profondément attachée, mais je ne puis plier ma nature jusqu'à la rendre semblable à la vôtre. Prenez-moi comme je suis.

Il demanda tout à coup :

— Avez-vous pensé, avez-vous cru, rien qu'un jour, rien qu'une heure, soit avant, soit après, que vous pourriez m'aimer autrement?

Elle fut embarrassée pour répondre, et réfléchit quelques instans.

Il attendait avec angoisse, et reprit :

— Vous voyez bien, vous voyez bien que vous avez aussi rêvé autre chose.

Elle murmura lentement :

— J'ai pu me tromper un instant sur moi-même.

Il s'écria :

— Oh! que de finesse et de psychologie! On ne raisonne pas ainsi les élans du cœur.

Elle songeait encore, intéressée par sa propre pensée, par cette recherche, par ce retour sur elle, et elle ajouta :

— Avant de vous aimer comme je vous aime, j'ai pu croire un moment, en effet, que j'aurais pour vous plus de.., plus de.., plus d'emballement,.. mais, alors, j'aurais été certainement moins simple, moins franche,.. peut-être moins sincère plus tard.

— Pourquoi moins sincère plus tard?

— Parce que vous enfermez l'amour dans cette formule : « Tout ou rien, » et ce « tout ou rien » signifie, à mon sens : « tout d'abord, puis rien ensuite. » C'est quand le rien commence que la femme se met à mentir.

Il répliqua, très énervé :

— Mais vous ne comprenez pas ma misère et la torture de penser que « vous auriez pu m'aimer autrement? » Vous l'avez senti : donc c'est un autre que vous aimerez ainsi.

Elle répondit sans hésiter :

— Je ne crois pas.

— Et pourquoi? Oui, pourquoi? Du moment que vous avez eu le pressentiment de l'amour, que vous avez été effleurée par le soupçon de cet irréalisable et torturant espoir de mêler sa vie, son âme et sa chair avec celles d'un autre être, de disparaître en lui et de le prendre en soi, que vous avez senti la possibilité de cette inexprimable émotion, vous subirez cela un jour ou l'autre.

— Non. C'est mon imagination qui m'a trompée et qui s'est trompée sur moi. Je vous donne tout ce que je peux donner. J'y ai beaucoup réfléchi depuis que je suis votre maîtresse. Remarquez que je

n'ai peur de rien, pas même des mots. Vraiment je suis tout à fait convaincue que je ne peux pas aimer davantage ni mieux que je ne le fais en ce moment. Vous voyez que je vous parle comme je me parle à moi-même. Je fais cela parce que vous êtes très intelligent, que vous comprenez tout, que vous pénétrez tout, et que ne vous rien cacher est le meilleur, le seul moyen de nous lier étroitement et pour longtemps. Voilà ce que j'espère, mon ami.

Il l'écoutait comme on boit quand on meurt de soif, et il tomba à genoux, le front sur sa robe. Il tenait les deux petites mains sous sa bouche, en répétant : — « Merci! merci! » — Quand il eut relevé la tête pour la contempler, elle avait deux larmes dans les yeux; puis, croisant à son tour ses bras sur le cou d'André, elle l'attira doucement, se pencha et le baisa sur les paupières.

— Asseyez-vous, dit-elle : ça n'est pas très prudent de vous agenouiller ici devant moi.

Il s'assit, et, après un silence de quelques instans pendant lequel ils se regardèrent, elle lui demanda s'il voulait la conduire un jour ou l'autre à l'exposition du sculpteur Prédolé, dont on parlait avec enthousiasme. Elle avait de lui, dans son cabinet de toilette, un Amour de bronze, figurine charmante qui versait l'eau dans la baignoire et elle désirait voir, assemblée dans la galerie Varin, l'œuvre complète de ce délicieux artiste, qui, depuis huit jours, passionnait Paris.

Ils prirent date, puis Mariolle se leva pour se retirer.

— Voulez-vous venir demain à Auteuil? dit-elle tout bas.

— Oh! je crois bien!

Et il s'en alla étourdi de joie, enivré de ce — « peut-être? » — qui ne meurt jamais dans les cœurs épris.

II.

Le coupé de Mme de Burne roulait au grand trot des deux chevaux sur le pavé de la rue de Grenelle. La grêle d'une dernière giboulée, car on était aux premiers jours d'avril, battait avec bruit la vitre de la voiture et rebondissait sur la chaussée, déjà sablée de grains blancs. Les passans, sous leurs parapluies, se hâtaient, la nuque cachée dans le col relevé des pardessus. Après deux semaines de beau temps, un odieux froid de fin d'hiver glaçait de nouveau et gerçait la peau.

Les pieds sur une boule d'eau brûlante, le corps enveloppé en une fourrure dont la caresse velue et fine, immobile et douce, la réchauffait à travers sa robe et plaisait délicieusement à sa peau craintive des contacts, la jeune femme songeait péniblement que,

dans une heure au plus, il lui faudrait prendre un fiacre pour rejoindre Mariolle à Auteuil.

Un vif désir d'envoyer un télégramme l'obsédait, mais elle s'était promis, depuis plus de deux mois déjà, d'agir ainsi avec lui le plus rarement possible, car elle venait de faire un grand effort pour l'aimer de la même façon qu'elle était aimée.

En le voyant souffrir tant, elle s'était apitoyée, et, après la conversation où elle lui baisa les yeux dans un élan vrai d'attendrissement, sa sincère affection pour lui devint en effet, pendant quelque temps, plus chaude et plus expansive.

Elle s'était demandé, surprise de sa froideur involontaire, pourquoi elle ne l'aimerait pas, à la fin, comme tant de femmes aiment leurs amans, puisqu'elle se sentait profondément attachée à lui, puisqu'il lui plaisait plus que tous les autres hommes.

Cette nonchalance de sa tendresse ne pouvait provenir que d'une paresse de cœur, qu'on pouvait peut-être dompter, comme toutes les paresses.

Elle essaya. Elle tenta de s'exalter en pensant à lui, de s'émouvoir aux jours de rendez-vous. Elle y réussit en vérité quelquefois, comme on se fait peur, la nuit, en songeant aux voleurs et aux apparitions.

Elle s'efforça même, s'animant un peu à ce jeu de la passion, d'être plus caressante, plus enlaçante. Elle y parvint d'abord assez bien, et l'affola d'ivresse.

Alors elle crut à l'éclosion en elle d'une fièvre un peu semblable à celle dont elle le sentait brûlé. Son ancien espoir intermittent d'amour, entrevu réalisable le soir où elle s'était décidée à se donner, en rêvant sous les brumes laiteuses de la nuit devant la baie du Saint-Michel, renaquit, moins séduisant, moins enveloppé de nuées poétiques et d'idéal, mais plus précis, plus humain, dégagé d'illusions après l'épreuve de la liaison.

Elle avait appelé alors et épié en vain ces grands élans de l'être entier vers un autre être, nés, dit-on, lorsque les corps, entraînés par l'émotion des âmes, se sont unis. Ces élans n'étaient point venus.

Elle s'obstina cependant à simuler de l'entraînement, à multiplier les rendez-vous, à lui dire : « Je sens que je vous aime de plus en plus. » Mais une fatigue l'envahissait, et une impuissance de se tromper et de le tromper plus longtemps. Elle constatait avec étonnement que les baisers reçus de lui l'importunaient à la longue, bien qu'elle n'y fût point tout à fait insensible. Elle constatait cela par la vague lassitude répandue en elle dès le matin des jours où elle devait le rejoindre. Pourquoi donc, ces matins-là, ne sentait-elle pas au contraire, comme tant d'autres femmes, sa

chair émue par l'attente troublante et désirée des étreintes? Elle les subissait, les acceptait, tendrement résignée, puis vaincue, brutalement conquise et vibrante malgré elle, mais jamais entraînée. Est-ce que sa chair si fine, si délicate, si exceptionnellement aristocrate et raffinée, gardait des pudeurs inconnues, des pudeurs d'animal supérieur et sacré, ignorées encore de son âme si moderne?

Mariolle comprit peu à peu. Il vit décroître cette ardeur factice. Il devina cette tentative dévouée, et un mortel, un inconsolable chagrin se glissa dans son âme.

Elle savait maintenant, comme lui, que l'épreuve était faite, et tout espoir perdu. Voilà même qu'aujourd'hui, chaudement serrée en sa fourrure, les pieds sur la bouillotte, frissonnante de bien-être en regardant la grêle fouetter les vitres du coupé, elle ne trouvait plus en elle le courage de sortir de cette tiédeur et de monter dans un fiacre glacé pour aller rejoindre le pauvre garçon.

Certes, l'idée de se reprendre, de rompre, de se dérober aux caresses, ne l'effleura pas un moment. Elle savait bien que, pour captiver entièrement un homme épris et le garder pour soi seule, au milieu des rivalités féminines, il faut se donner à lui, il faut le tenir par cette chaîne que le corps attache au corps. Elle savait cela, car cela est fatal, logique, indiscutable. Il est même loyal d'agir ainsi; et elle voulait rester loyale avec lui en toute sa probité de maîtresse. Donc elle se donnerait encore, elle se donnerait toujours; mais pourquoi si souvent? Leurs rendez-vous mêmes ne prendraient-ils pas pour lui un charme plus grand, un attrait de renouveau à être espacés comme d'inappréciables et rares bonheurs offerts par elle et qu'il ne fallait point prodiguer?

En chacune de ses courses à Auteuil, elle avait l'impression de lui porter la plus précieuse des offrandes, un inestimable cadeau. Quand on donne ainsi, la joie de donner est inséparable d'une certaine sensation de sacrifice: ce n'est point l'ivresse d'être prise, c'est l'orgueil d'être généreuse et le contentement de rendre heureux.

Elle calcula même que l'amour d'André avait plus de chances d'être durable si elle se refusait un peu plus à lui, car toute faim augmente par le jeûne, et le désir sensuel n'est qu'un appétit. Dès que cette résolution fut prise, elle décida qu'elle irait à Auteuil le jour même, mais simulerait un malaise. Ce voyage, qui lui semblait une minute plus tôt si pénible par ce temps de giboulées, lui parut aisé tout à coup; et elle comprit, souriant d'elle-même et de cette évolution subite, pourquoi elle avait tant de peine à supporter une chose pourtant si normale. Tout à l'heure elle ne voulait point, maintenant elle voulait bien. Elle ne voulait point tout à

l'heure, car elle passait à l'avance par les mille petits détails énervans du rendez-vous! Elle se piquait les doigts aux épingles d'acier, qu'elle maniait mal; elle ne retrouvait plus rien de ce qu'elle avait jeté à travers la chambre en se dévêtant hâtivement, préoccupée déjà par cette corvée odieuse de se rhabiller toute seule.

Elle s'arrêta sur cette pensée, la fouillant, la pénétrant bien pour la première fois. N'était-ce pas un peu vulgaire, un peu répugnant tout de même, cet amour à heure fixe, prévu la veille ou l'avant-veille, comme un rendez-vous d'affaires ou une consultation de médecin. Après un long tête-à-tête, inattendu, libre et grisant, rien de plus naturel que le baiser jailli des lèvres, unissant deux bouches qui se sont charmées, qui se sont appelées, qui se sont séduites par de tendres et chaudes paroles. Mais comme cela était différent du baiser sans surprise, annoncé d'avance, qu'elle allait recevoir une fois par semaine, sa montre à la main. C'était si vrai que par momens elle avait senti s'éveiller en elle, aux jours où elle ne devait pas voir André, de vagues envies de le rejoindre, tandis que ce désir n'apparaissait qu'à peine quand elle allait à lui avec des ruses de voleur traqué, des contre-marches suspectes, des fiacres malpropres, le cœur distrait de lui par toutes ces choses.

Ah! l'heure d'Auteuil! elle l'avait calculée sur toutes les pendules de toutes ses amies; elle l'avait vue approcher, minute par minute, chez Mme de Fremines, chez la marquise de Bratiane, chez la belle Mme Le Prieur, quand elle usait ses après-midi d'attente à travers Paris, pour ne pas rester chez elle, où une visite imprévue, un obstacle inattendu aurait pu l'immobiliser.

Elle se dit tout à coup : « Aujourd'hui, jour de chômage, j'irai très tard pour ne pas trop l'énerver. » Alors elle ouvrit, sur le devant du coupé, une sorte de petit placard invisible, caché sous la soie noire, dont la voiture, vrai boudoir de jeune femme, était capitonnée. Dès que les deux portes mignonnes de cette cachette se furent rabattues sur les côtés, apparut une glace à charnières qu'elle fit glisser, en l'elevant à la hauteur de son visage. Derrière cette glace s'alignaient, en des niches de satin, quelques petits objets en argent : une boîte pour la poudre de riz, un crayon pour les lèvres, deux flacons à parfums, un encrier, un porte-plume, des ciseaux, un mignon couteau à papier pour couper le livre, le dernier roman, qu'on lisait en route. Une exquise pendule, grande et ronde comme une noix d'or, était fixée dans l'étoffe : elle marquait quatre heures.

Mme de Burne pensa : « J'ai encore une heure au moins, » et elle toucha un ressort, qui fit prendre au valet de pied, assis à côté du cocher, le tube acoustique pour recevoir l'ordre.

Elle attira l'autre bout, dissimulé dans la tenture, et, approchant ses lèvres du petit porte-voix taillé dans un cristal de roche :

— A l'ambassade d'Autriche ! dit-elle.

Puis elle se regarda dans la glace. Elle se regarda, comme elle se regardait toujours, avec ce contentement qu'on éprouve en rencontrant la personne la plus aimée, puis elle entr'ouvrit sa fourrure pour juger de nouveau le corsage de sa robe. C'était une toilette frileuse de fin d'hiver. Le col était garni d'un cordon de très fines plumes blanches, luisantes à force d'être claires. Elles s'étendaient un peu sur les épaules, en passant au gris léger comme sur une aile. Toute la taille aussi était enlacée par une bordure de ce duvet qui donnait à la jeune femme un air bizarre d'oiseau sauvage. Sur son chapeau, — une espèce de toque, — d'autres plumes se dressaient, aigrette hardie de couleurs plus vives, et sa si jolie figure blonde semblait parée ainsi pour s'envoler avec les sarcelles, par le ciel gris, sous la grêle.

Elle se contemplait encore quand la voiture tourna brusquement sous la grande porte de l'ambassade. Alors elle recroisa sa fourrure, abaissa la glace, referma les petites portes du placard, et, quand le coupé se fut arrêté, elle dit d'abord à son cocher :

— Retournez à la maison ; je n'ai plus besoin de vous.

Puis elle demanda au valet de pied, qui s'avançait sur les marches du perron :

— La princesse est-elle chez elle ?

— Oui, madame.

Elle entra, monta l'escalier et pénétra dans un tout petit salon où la princesse de Malten écrivait des lettres.

En apercevant son amie, l'ambassadrice se leva avec un air de grande joie, les yeux rayonnans, et elles s'embrassèrent deux fois de suite sur les joues, au coin des lèvres.

Puis elles s'assirent près l'une de l'autre, sur deux petits sièges, devant le feu. Elles s'aimaient beaucoup, se plaisaient infiniment, se comprenaient sur tous les points, car elles étaient presque pareilles, de la même race féminine, écloses dans la même atmosphère, douées des mêmes sensations, bien que Mme de Malten fût une Suédoise épousée par un Autrichien. Elles exerçaient l'une sur l'autre une attraction mystérieuse et singulière, d'où naissait un vrai sentiment de bien-être et de contentement profond quand elles se trouvaient ensemble. Leur bavardage durait, sans discontinuer, pendant des demi-journées entières, futile et intéressant pour toutes les deux, par le simple attrait des mêmes goûts révélés.

— Vous voyez comme je vous aime ! disait Mme de Burne. Vous dînez chez moi ce soir, et je n'ai pu cependant m'abstenir de venir vous voir. C'est une passion, ma chère.

— Je la partage, répondit en souriant la Suédoise.

Et, par habitude professionnelle, elles faisaient des frais l'une pour l'autre, coquettes comme en face d'un homme, mais différemment coquettes, livrées à une autre lutte, n'ayant plus devant elles l'adversaire, mais la rivale.

Mme de Burne, tout en causant, regardait par momens la pendule. Cinq heures allaient sonner. Il était là-bas depuis une heure. « C'est assez, » pensa-t-elle en se levant.

— Déjà? dit la princesse.

L'autre répondit hardiment :

— Oui, je suis pressée, je suis attendue. J'aimerais beaucoup mieux rester avec vous.

Elles s'embrassèrent de nouveau, et Mme de Burne, ayant prié qu'on fît venir un fiacre, s'en alla.

Le cheval boitait, traînait avec une peine infinie la vieille voiture; et cette boiterie, cette fatigue de l'animal, la jeune femme les sentait aussi en elle. Comme la bête poussive, elle trouvait le trajet long et dur. Puis le plaisir de voir André la consolait, puis le souci de ce qu'elle allait faire l'affligeait.

Elle le trouva gelé derrière la porte. Les fortes giboulées tournoyaient dans les arbres. La grêle sonnait sur leur parapluie pendant qu'ils allaient vers le chalet. Leurs pieds enfonçaient dans la boue.

Le jardin était triste, lamentable, mort, fangeux. Et André était pâle. Il souffrait beaucoup.

Quand ils furent entrés :

— Dieu! qu'il fait froid! dit-elle.

Un grand feu, pourtant, flambait dans les deux pièces. Mais, allumé seulement depuis midi, il n'avait pu sécher les murs imprégnés d'humidité, et des frissons couraient sur la peau.

Elle ajouta :

— J'ai envie de ne pas quitter tout de suite ma fourrure.

Elle l'entr'ouvrit seulement, et elle apparut dessous frileuse, dans son corsage garni de plumes, pareille aux oiseaux émigrans qui ne restent jamais au même endroit.

Il s'assit à côté d'elle.

Elle reprit :

— Ce soir, chez moi, dîner charmant, dont je me réjouis d'avance.

— Qui avez-vous donc?

— Mais... vous d'abord, puis Prédolé, que j'ai tant envie de connaître.

— Ah! vous avez Prédolé?

— Oui, Lamarthe me l'amène.

— Mais ce n'est pas du tout un homme pour vous, Prédolé! Les sculpteurs, en général, ne sont pas faits pour plaire aux jolies femmes, et celui-là moins qu'aucun autre.

— Oh! mon cher, c'est impossible. Je l'admire tant!

Depuis deux mois, à la suite de son exposition de la galerie Varin, le sculpteur Prédolé avait conquis et dompté Paris. On l'estimait déjà, on l'appréciait; on disait de lui : « Il fait des figurines délicieuses. » Mais lorsque le public artiste et connaisseur fut appelé à juger son œuvre entière réunie dans les salles de la rue Varin, ce fut une explosion d'enthousiasme.

Il y avait là, semblait-il, la révélation d'un charme imprévu, un don si particulier pour traduire l'élégance et la grâce, qu'on croyait assister à la naissance d'une séduction nouvelle de la forme.

Il avait adopté la spécialité des statuettes un peu, très peu vêtues, dont il exprimait les modelés délicats et voilés avec une perfection inimaginable. Ses danseuses surtout, dont il avait fait de nombreuses études, montraient en leurs gestes, en leurs poses, par l'harmonie des attitudes et des mouvemens, tout ce que le corps féminin recèle de beauté souple et rare.

Depuis un mois, Mme de Burne faisait des efforts incessans afin de l'attirer chez elle. Mais l'artiste était sauvage, même un peu ours, disait-on. Elle venait enfin de réussir, par l'intermédiaire de Lamarthe, qui avait fait une réclame sincère et frénétique au sculpteur reconnaissant.

Mariolle demanda :

— Qui avez-vous encore?

— La princesse de Malten.

Il fut ennuyé. Cette femme lui déplaisait.

— Et encore?

— Massival, Bernhaus et George de Maltry. C'est tout, rien que mon élite. Vous connaissez Prédolé, vous?

— Oui, un peu.

— Comment le trouvez-vous?

— Délicieux; c'est l'homme le plus amoureux de son art que j'aie rencontré et le plus intéressant quand il en parle.

Elle était ravie et répéta :

— Ce sera charmant.

Il avait pris sa main sous la fourrure. Il la serrait un peu, puis il la baisa. Alors elle s'aperçut tout à coup qu'elle avait oublié de se dire souffrante, et, cherchant soudain une autre raison, elle murmura :

— Dieu! qu'il fait froid!

— Vous trouvez?

— Je suis glacée jusqu'aux os.

Il se leva pour voir le thermomètre, qui était assez bas, en effet.

Alors il se rassit près d'elle.

Elle venait de dire : « Dieu! qu'il fait froid! » et il avait cru comprendre. Depuis trois semaines, il notait, à chacune de leurs rencontres, l'invincible apaisement de sa tentative de tendresse. Il la devinait lasse de ce simulacre à ne pas pouvoir le continuer, et il était lui-même tellement exaspéré de son impuissance, tellement mordu par un désir vain et enragé de cette femme, qu'il se disait, en ses heures de solitude désespérée : « J'aime mieux rompre que de continuer à vivre ainsi. »

Il lui demanda, pour bien pénétrer sa pensée :

— Vous ne quittez même pas votre fourrure, à présent?

— Oh! non, dit-elle, je tousse un peu depuis ce matin. Ce temps affreux m'a irrité la gorge. J'ai peur d'attraper du mal.

Après un silence, elle ajouta :

— Si je n'avais pas tenu absolument à vous voir, je ne serais pas venue aujourd'hui.

Comme il ne répondait point, déchiré de chagrin et crispé de rage, elle reprit :

— Après les si beaux jours des deux dernières semaines, ce retour de froid est très dangereux.

Elle regardait le jardin, où les arbres étaient déjà presque verts sous la poussière de neige fondue qui tournoyait dans les branches.

Lui, il la regardait et il pensait : « Voilà donc l'amour qu'elle a pour moi! » Pour la première fois, une espèce de haine de mâle déçu le soulevait contre elle, contre ce visage, contre cette âme insaisissable, contre ce corps de femme si fuyant et tant poursuivi.

« Elle prétend qu'elle a froid, se disait-il. Elle a froid seulement parce que je suis là. S'il s'agissait d'une partie de plaisir, d'un de ces imbéciles caprices qui agitent l'inutile existence de ces futiles créatures, elle braverait tout et risquerait sa vie. Est-ce que, pour montrer ses toilettes, elle ne sort pas en voiture découverte par les plus grands froids? Ah! c'est ainsi qu'elles sont toutes, aujourd'hui! »

Il la regardait, si calme en face de lui. Et il savait que dans ce front, dans ce petit front adoré, il y avait une envie, l'envie de ne pas prolonger ce tête-à-tête, qui devenait trop pénible.

Était-il vrai qu'il eût existé, qu'il existait encore des femmes passionnées, que l'émotion secoue, qui souffrent, pleurent, se donnent avec transport, enlacent, étreignent et gémissent, qui aiment avec leur chair autant qu'avec leur âme, avec la bouche qui parle et les

yeux qui regardent, avec le cœur qui palpite et la main qui caresse ; des femmes qui bravent tout parce qu'elles aiment et vont, le jour ou la nuit, surveillées et menacées, intrépides et palpitantes, vers celui qui les prend en ses bras, folles de bonheur et défaillantes?

Oh! l'horrible amour, celui auquel il est maintenant enchaîné; amour sans issue, sans fin, sans joie et sans triomphe, qui énerve, exaspère et ronge de souci; amour sans douceur et sans ivresses, faisant seulement pressentir et regretter, souffrir et pleurer, et ne révélant l'extase des caresses partagées que par l'intolérable regret des baisers impossibles à éveiller sur des lèvres froides, stériles et sèches comme des arbres morts.

Il la regardait, emprisonnée et charmante en cette robe emplumée. N'était-ce point les grandes ennemies qu'il fallait vaincre plus encore que la femme, ses robes, gardiennes jalouses, barrières coquettes et précieuses qui enfermaient et défendaient contre lui sa maîtresse?

— Votre toilette est ravissante, dit-il, car il ne voulait point parler de ce qui le torturait.

Elle répondit en souriant :

— Vous verrez celle que j'aurai ce soir.

Puis elle toussa plusieurs fois de suite et reprit :

— Je m'enrhume tout à fait. Laissez-moi partir, mon ami. Le soleil reviendra bien vite, et je ferai comme lui.

Il n'insista pas, découragé, comprenant qu'aucun effort ne pourrait vaincre à présent l'inertie de cet être sans élan, que c'était fini, fini pour toujours d'espérer, d'attendre des mots balbutiés dans cette bouche tranquille, un éclair dans ces yeux calmes. Et soudain il sentit surgir en lui la résolution violente d'échapper à cette suppliciante domination. Elle l'avait cloué sur une croix; il y saignait de tous ses membres, et elle le regardait agoniser sans comprendre sa souffrance, contente même d'avoir fait ça. Mais il s'arracherait de ce poteau mortel, en y laissant des morceaux de son corps, des lambeaux de sa chair et tout son cœur déchiqueté. Il se sauverait comme une bête que des chasseurs ont presque tuée, il irait se cacher dans une solitude où il finirait peut-être par cicatriser ses plaies et ne plus sentir que les sourdes douleurs dont tressaillent jusqu'à leur mort les mutilés.

— Adieu donc, lui dit-il.

Elle fut saisie par la tristesse de sa voix et reprit :

— A ce soir, mon ami.

Il répéta :

— A ce soir... adieu.

Puis il la reconduisit à la porte du jardin et revint s'asseoir, seul, devant le foyer.

Seul! comme il faisait froid, en effet! comme il était triste! C'était fini! Ah! quelle horrible pensée! Fini d'espérer, d'attendre, de rêver d'elle avec cette brûlure au cœur qui nous fait vivre par momens, sur cette sombre terre, à la façon des feux de joie allumés dans les soirs obscurs. Adieu les nuits d'émotion solitaire où, presque jusqu'au jour, il marchait à travers sa chambre en pensant à elle, et les réveils où il se disait en ouvrant les yeux : « Je la verrai tantôt à notre petite maison. » Comme il l'aimait! comme il l'aimait! comme ce serait dur et long de se guérir d'elle! Elle était partie parce qu'il faisait froid! Il la voyait, comme tout à l'heure, le regardant et l'ensorcelant, l'ensorcelant pour mieux crever son cœur. Ah! comme elle l'avait bien crevé! de part en part, d'un seul et dernier coup. Il sentait le trou : une blessure ancienne, déjà entr'ouverte, puis pansée par elle, et qu'elle venait de rendre inguérissable en y plongeant comme un couteau sa mortelle indifférence. Il sentait même que de ce cœur crevé quelque chose coulait en lui qui emplissait son corps, montait à sa gorge et l'étouffait. Alors, posant ses deux mains sur ses yeux, comme pour se cacher à lui-même cette faiblesse, il se mit à pleurer. Elle était partie parce qu'il faisait froid! Il aurait marché nu, dans la neige, pour la rejoindre n'importe où. Il se serait jeté du haut d'un toit, rien que pour tomber à ses pieds. Le souvenir d'une vieille histoire lui vint, dont on a fait une légende : celle de la Côte des Deux-Amans, qu'on voit en allant à Rouen. Une jeune fille, obeissant au caprice cruel de son père, qui lui défendait d'épouser son amant si elle ne parvenait à le porter elle-même au sommet de la rude montagne, l'y traîna, marchant sur les mains et les genoux, et mourut en arrivant. L'amour n'est donc plus qu'une légende, faite pour être chantée en vers ou contée en des romans trompeurs!

Sa maîtresse ne lui avait-elle pas dit elle-même, dans une de leurs premières entrevues, une phrase qu'il n'avait jamais oubliée : « Les hommes d'à présent n'aiment pas les femmes d'aujourd'hui jusqu'à s'en faire vraiment du mal. Croyez-moi, je connais les uns et les autres. » Elle s'était trompée pour lui, mais non pour elle, car elle avait dit encore : « En tout cas, je vous préviens que, moi, je suis incapable de m'éprendre vraiment de n'importe qui... »

De n'importe qui? Était-ce bien sûr? De lui, non. Il en demeurait certain maintenant, mais d'un autre?

De lui?.. Elle ne pouvait pas l'aimer! Pourquoi?

Alors, la sensation d'avoir tout manqué dans sa vie, sensation dont il était depuis longtemps obsédé, s'abattit sur lui et l'anéan-

tit. Il n'avait rien fait, rien réussi, rien obtenu, rien vaincu. Les arts l'ayant tenté, il ne trouva pas en lui le courage nécessaire pour se donner tout à fait à l'un d'eux, ni l'obstination persévérante qu'il faut pour y triompher. Aucun succès ne l'avait réjoui, aucun goût exalté pour une belle chose ne l'avait anobli et grandi. Son seul effort énergique pour conquérir un cœur de femme venait d'avorter comme le reste. Il n'était, au fond, qu'un raté.

Il pleurait toujours sous ses mains appuyées sur ses yeux. Les larmes, glissant contre la peau, mouillaient sa moustache et salaient ses lèvres. Leur amertume ainsi goûtée augmentait sa misère et sa désespérance.

Quand il releva la tête, il s'aperçut qu'il faisait nuit. Il n'avait que le temps de rentrer chez lui et de s'habiller pour dîner chez elle.

III.

André Mariolle entra le premier chez Mme Michèle de Burne. Il s'assit et il contempla autour de lui ces murs, ces objets, ces tentures, ces bibelots, ces meubles qu'il chérissait à cause d'elle, tout cet appartement familier où il l'avait connue, trouvée et si souvent retrouvée, où il avait appris à aimer, où il avait découvert en lui et senti croître de jour en jour cette passion, jusqu'à l'heure de l'inutile victoire. Avec quelle ardeur il l'avait attendue quelquefois en ce lieu coquet, fait pour elle, cadre délicieux de cet être exquis! Et comme il connaissait l'odeur de ce salon, de ces étoffes, une douce odeur d'iris, aristocrate et simple! Là il avait tressailli de toutes les attentes, tremblé à toutes les espérances, exploré toutes les émotions, et, pour finir, toutes les détresses. Il serrait, comme les mains d'un ami qu'on abandonne, les bras du large fauteuil où il avait si souvent causé avec elle en la regardant sourire et parler. Il aurait voulu qu'elle ne vînt pas, que personne ne vînt, et rester là, seul, toute la nuit, rêvant à son amour, comme on veille près d'un mort. Puis il serait parti, dès l'aurore, pour longtemps, peut-être pour toujours.

La porte de la chambre s'ouvrit. Elle parut et vint à lui, la main tendue. Il se maîtrisa et ne laissa rien voir. Ce n'était pas une femme, mais un bouquet vivant, un inimaginable bouquet.

Une ceinture d'œillets serrait sa taille et descendait autour d'elle, en cascades, jusqu'à ses pieds. Autour des bras nus et des épaules courait une guirlande emmêlée de myosotis et de muguets, tandis que trois orchidées féeriques semblaient sortir de sa gorge et caressaient la chair pâle des seins de leur chair rose et rouge de fleurs surnaturelles. Ses cheveux blonds étaient poudrés

de violettes d'émail où luisaient de minuscules diamans. D'autres brillans, tremblant sur des épingles d'or, scintillaient comme de l'eau dans la garniture embaumée du corsage.

— J'aurai la migraine, dit-elle, mais tant pis! ça me va bien.

Elle sentait bon, comme le printemps dans les jardins; elle était plus fraîche que ses guirlandes. André la regardait, ébloui, et songeant qu'il serait aussi brutalement barbare de la prendre en ses bras en ce moment que de piétiner un parterre épanoui. Leur corps ainsi n'était plus qu'un prétexte à parures, un objet à orner : ce n'était plus un objet à aimer. Elles ressemblaient à des fleurs, elles ressemblaient à des oiseaux, elles ressemblaient à mille autres choses autant qu'à des femmes. Leurs mères, toutes celles des générations passées, employaient l'art coquet pour aider la beauté, mais elles cherchaient d'abord à plaire par la séduction directe de leur corps, par la puissance naturelle de leur grâce, par l'irrésistible attrait que la forme féminine exerce sur le cœur des mâles. Aujourd'hui, la coquetterie était tout, l'artifice était devenu le grand moyen et aussi le but, car elles s'en servaient plutôt même afin d'irriter les yeux des rivales et de fouetter stérilement leur jalousie que pour la conquête des hommes.

A qui donc était destinée cette toilette, à lui l'amant, ou à humilier la princesse de Malten?

La porte s'ouvrit : on l'annonça.

M[me] de Burne eut un élan vers elle; et, tout en veillant aux orchidées, elle l'embrassa, les lèvres entr'ouvertes, avec une petite moue de tendresse. Ce fut un joli, un désirable baiser, donné et rendu à plein cœur par les deux bouches.

Mariolle tressaillit d'angoisse. Pas une fois elle n'était accourue à lui avec cette brusquerie heureuse; jamais elle ne l'avait embrassé ainsi; et par un revirement subit de sa pensée :

— Ces femmes-là ne sont plus faites pour nous, se dit-il avec fureur.

Massival parut, puis derrière lui M. de Pradon, le comte de Bernhaus, puis George de Maltry, resplendissant de chic anglais.

On n'attendait plus que Lamarthe et Prédolé. On parla du sculpteur, et toutes les voix formulèrent des éloges.

— Il avait ressuscité la grâce, retrouvé la tradition de la renaissance avec quelque chose de plus : la sincérité moderne! C'était, d'après M. George de Maltry, l'exquis révélateur de la souplesse humaine. — Ces phrases, depuis deux mois, couraient tous les salons, allaient de toutes les bouches à toutes les oreilles.

Il parut enfin. On fut surpris. C'était un gros homme d'un âge indéterminable, avec des épaules de paysan, une forte tête aux

traits accentués, couverte de cheveux et de barbe grisâtres, un nez puissant, des lèvres charnues, l'air timide et embarrassé. Il portait ses bras un peu loin du corps, avec une sorte de gaucherie, attribuable sans doute aux énormes mains qui sortaient des manches. Elles étaient larges, épaisses avec des doigts velus et musculeux, des mains d'hercule ou de boucher; et elles semblaient maladroites, lentes, gênées d'être là, impossibles à cacher.

Mais la figure était éclairée par des yeux limpides, gris et perçans, d'une vivacité extraordinaire. Eux seuls semblaient vivre en cet homme pesant. Ils regardaient, scrutaient, fouillaient, jetaient partout leur éclair aigu, rapide et mobile, et on sentait qu'une vive et grande intelligence animait ce regard curieux.

Mme de Burne, un peu déçue, indiqua poliment un siège, où l'artiste s'assit. Puis il resta là, confus, semblait-il, d'être venu dans cette maison.

Lamarthe, introducteur adroit, voulant rompre cette glace, s'approcha de son ami.

— Mon cher, dit-il, je vais vous montrer où vous êtes. Vous avez vu d'abord notre divine hôtesse; regardez maintenant ce qui l'entoure.

Il montrait sur la cheminée un buste authentique de Houdon, puis, sur un secrétaire de Boule, deux femmes enlacées et dansant, par Clodion, et enfin, sur une étagère, quatre statuettes de Tanagra choisies parmi les plus parfaites.

Alors la figure de Prédolé s'éclaira soudain, comme s'il eût retrouvé ses enfans dans un désert. Il se leva, puis marcha vers les quatre antiques petites figures de terre; et, quand il en saisit deux en même temps dans ses formidables mains qui semblaient faites pour tuer des bœufs, Mme de Burne eut peur pour elles. Mais dès qu'il les eut touchées, on eût dit qu'il les caressait, car il les maniait avec une souplesse et une adresse surprenantes, en les faisant tourner dans ses doigts épais, devenus agiles comme ceux d'un jongleur. A le voir ainsi les contempler et les palper, on sentait qu'il avait dans l'âme et dans les mains, ce gros homme, une tendresse unique, idéale et délicate pour toutes les petites choses élégantes.

— Sont-elles jolies? demanda Lamarthe.

Alors le sculpteur les vanta comme s'il les eût félicitées, et il parla des plus remarquables qu'il connût, en quelques mots, d'une voix un peu voilée, mais sûre, tranquille, au service d'une pensée claire qui savait bien la valeur des termes.

Puis, conduit par l'écrivain, il inspecta les autres bibelots rares que Mme de Burne avait réunis grâce aux conseils de ses amis. Il les appréciait avec des étonnemens et des joies, en les découvrant

en ce lieu, et toujours il les prenait dans ses mains et les retournait légèrement en tous sens, comme pour se mettre en contact avec eux. Une statuette de bronze était cachée dans un coin obscur, lourde comme un boulet : il l'enleva d'un seul poignet, l'apporta près d'une lampe, l'admira longuement, puis la remit en place sans effort visible.

Lamarthe dit :

— Est-il taillé pour lutter avec le marbre et la pierre, ce gaillard-là!

On le regardait avec sympathie.

Un domestique annonça :

— Madame est servie.

La maîtresse de la maison prit le bras du sculpteur pour passer dans la salle à manger, et, lorsqu'elle l'eut fait asseoir à sa droite, elle lui demanda par courtoisie, comme elle eût interrogé l'héritier d'une grande famille sur l'origine exacte de son nom :

— Votre art, monsieur, a aussi ce mérite, n'est-ce pas, d'être l'aîné de tous?

Il répondit de sa voix tranquille :

— Mon Dieu! madame, les bergers bibliques jouaient de la flûte : la musique semble donc plus ancienne, bien qu'à notre sens la véritable musique ne date pas de loin, mais la véritable sculpture date de très loin.

Elle reprit :

— Vous aimez la musique?

Il répondit avec une conviction grave :

— J'aime tous les arts.

Elle demanda encore :

— Sait-on quel fut l'inventeur du vôtre?

Il réfléchit, et, avec une douceur d'accent, comme s'il eût conté une histoire attendrissante :

— D'après la tradition hellénique, ce fut l'Athénien Dédale. Mais la plus jolie légende est celle qui attribue cette découverte à un potier de Sicyone nommé Dibutades. Sa fille Kora ayant dessiné, au moyen d'un trait, l'ombre du profil de son fiancé, son père remplit cette silhouette d'argile et la modela. Mon art venait de naître.

Lamarthe murmura : « Charmant. » Puis, après un silence, il reprit :

— Ah! si vous vouliez, Prédolé!

S'adressant ensuite à Mme de Burne :

— Vous ne vous figurez pas, madame, comme cet homme est intéressant quand il parle de ce qu'il aime, comme il sait l'exprimer, le montrer, et le faire adorer.

Mais le sculpteur ne semblait pas disposé à poser ni à pérorer. Il avait introduit entre sa chemise et son cou un des coins de sa serviette pour ne pas tacher son gilet, et il mangeait son potage avec recueillement, avec cette espèce de respect que les paysans ont pour la soupe.

Puis il but un verre de vin et se redressa, l'air plus à l'aise, s'acclimatant.

De temps en temps, il essayait de se retourner, car il apercevait, reflété dans une glace, un groupe tout moderne placé derrière lui, sur la cheminée. Il ne le connaissait pas et cherchait à deviner l'auteur.

A la fin, n'y tenant plus, il demanda :

— C'est de Falguières, n'est-ce pas?

M[me] de Burne se mit à rire.

— Oui, c'est de Falguières. Comment avez-vous reconnu cela dans une glace?

Il sourit à son tour.

— Ah! madame, je reconnais n'importe comment, d'un seul coup d'œil, la sculpture des gens qui font aussi de la peinture, et la peinture des gens qui font aussi de la sculpture. Ça ne ressemble pas du tout à l'œuvre d'un homme qui pratique exclusivement un seul art.

Lamarthe, voulant faire briller son ami, demanda des explications, et Prédolé s'y prêta.

Il définit, raconta et caractérisa la peinture des sculpteurs et la sculpture des peintres d'une façon si claire, originale et neuve, avec sa parole lente et précise, que les regards l'écoutaient autant que les oreilles. Faisant reculer sa démonstration à travers l'histoire de l'art, et cueillant des exemples d'époque en époque, il remonta jusqu'aux premiers maîtres italiens, peintres et sculpteurs en même temps, Nicolas et Jean de Pise, Donatello, Lorenzo Ghiberti. Il indiqua des opinions curieuses de Diderot sur le même sujet, et, pour conclure, cita les portes du baptistère de Saint-Jean de Florence, par Ghiberti, bas-reliefs si vivans et dramatiques qu'ils ont plutôt l'air de toiles peintes.

De ses lourdes mains agitées devant lui comme si elles eussent été pleines de matière à modeler, et devenues, dans leurs mouvemens, souples et légères à ravir les yeux, il reconstituait avec tant de conviction l'œuvre racontée qu'on suivait curieusement ses doigts, faisant surgir au-dessus des verres et des assiettes toutes les images exprimées par sa bouche.

Puis, comme on lui offrit des choses qu'il aimait, il se tut et se mit à manger.

Jusqu'à la fin du dîner il ne parla plus beaucoup, suivant à peine lui-même la conversation, qui allait d'un écho de théâtre à une rumeur politique d'un bal à un mariage, d'un article de la *Revue des Deux Mondes* au concours hippique récemment ouvert. Il mangeait bien et buvait sec, sans en paraître ému, ayant la pensée nette, saine, difficile à troubler, à peine excitable par le bon vin.

Lorsqu'on fut revenu dans le salon, Lamarthe, qui n'avait pas obtenu du sculpteur tout ce qu'il en attendait, l'attira près d'une vitrine pour lui montrer un objet inestimable, un encrier d'argent, pièce cotée, classée, historique, ciselée par Benvenuto Cellini.

Ce fut une espèce d'ivresse qui s'empara du sculpteur. Il contemplait cela comme on regarde le visage d'une maîtresse, et, saisi d'attendrissement, il énonça, sur l'œuvre de Cellini, des idées gracieuses, et fines comme l'art du divin ciseleur; puis, sentant qu'on l'écoutait, il se livra tout entier, et, assis sur un grand fauteuil, tenant et regardant sans cesse le bijou qu'on venait de lui présenter, il raconta ses impressions sur toutes les merveilles d'art connues par lui, mit à nu sa sensibilité, et rendit visible l'étrange griserie que la grâce des formes faisait entrer par ses yeux dans son âme. Pendant dix ans il avait parcouru le monde en ne regardant que du marbre, de la pierre, du bronze, et du bois sculptés par des mains géniales, ou bien de l'or, de l'argent, de l'ivoire et du cuivre, vagues matières métamorphosées en chefs-d'œuvre sous les doigts de fée des ciseleurs.

Et lui-même il sculptait en parlant, avec des reliefs surprenans et de délicieux modelés obtenus par la justesse des mots.

Les hommes, debout autour de lui, l'écoutaient avec un intérêt extrême, tandis que les deux femmes, assises près du feu, paraissaient s'ennuyer un peu et causaient à voix basse, de temps en temps, déconcertées qu'on pût prendre tant de goût à de simples contours d'objets.

Quand Prédolé se tut, Lamarthe, emballé et ravi, lui serra la main, et d'une voix amicale, attendrie par l'émotion d'un amour commun :

— Vrai, j'ai envie de vous embrasser, dit-il. Vous êtes le seul artiste, le seul passionné et le seul grand homme d'aujourd'hui; le seul qui aimez vraiment ce que vous faites, qui y trouvez du bonheur, qui n'en êtes jamais las ni dégoûté. Vous maniez l'art éternel dans sa forme la plus pure, la plus simple, la plus haute et la plus inaccessible. Vous enfantez le beau par la courbe d'une ligne, et vous ne vous souciez pas d'autre chose. Je bois un verre d'eau-de-vie à votre santé.

Puis la conversation redevint générale, mais languissante, étouffée par les idées qui avaient passé dans l'air de ce joli salon meublé d'objets précieux.

Prédolé s'en alla de bonne heure, en donnant pour raison qu'il était au travail tous les matins au lever du jour.

Lorsqu'il fut parti, Lamarthe, enthousiasmé, demanda à Mme de Burne :

— Eh bien! comment le trouvez-vous?

Elle répondit, en hésitant, d'un air mécontent et peu séduit :

— Assez intéressant, mais raseur.

Le romancier sourit, et pensa : « Parbleu, il n'a pas admiré votre toilette; et vous êtes le seul de vos bibelots qu'il ait à peine regardé. » Puis, après quelques phrases aimables, il alla s'asseoir auprès de la princesse de Malten, afin de lui faire la cour. Le comte de Bernhaus s'approcha de la maîtresse de la maison, et, prenant un petit tabouret, parut s'affaisser à ses pieds. Mariolle, Massival, Maltry et M. de Pradon continuaient à parler du sculpteur, qui avait fait sur leurs esprits une forte impression. M. de Maltry le comparait aux maîtres anciens, dont la vie fut toute embellie et illuminée par l'amour exclusif et dévorant des manifestations de la Beauté; et il philosophait là-dessus, avec des phrases subtiles, justes et fatigantes.

Massival, las d'écouter parler d'un art qui n'était pas le sien, se rapprocha de Mme de Malten et s'assit auprès de Lamarthe, qui lui céda bientôt la place pour aller rejoindre les hommes.

— Partons-nous? dit-il à Mariolle.

— Oui, bien volontiers.

Le romancier aimait parler, la nuit, sur les trottoirs, en reconduisant quelqu'un. Sa voix brève, stridente, mordante, semblait s'accrocher et grimper aux murs des maisons. Il se sentait éloquent et clairvoyant, spirituel et imprévu en ces tête-à-tête nocturnes, où il monologuait plutôt qu'il ne causait. Il y obtenait pour lui-même des succès d'estime qui lui suffisaient, et il se préparait un bon sommeil par cette légère fatigue des poumons et des jambes.

Mariolle, lui, était à bout de forces. Toute sa misère, tout son malheur, tout son chagrin, toute son irrémédiable déception bouillonnaient en son cœur depuis qu'il avait franchi cette porte.

Il n'en pouvait plus, il n'en voulait plus. Il allait partir pour ne point revenir.

Quand il prit congé de Mme de Burne, elle lui dit adieu d'un air distrait.

Les deux hommes se trouvèrent seuls dans la rue. Le vent ayant tourné, le froid de la journée avait cessé. Il faisait chaud et doux, ainsi qu'il fait doux deux heures après une giboulée, au printemps.

Le ciel, plein d'étoiles, vibrait, comme si, dans l'espace immense, un souffle d'été eût avivé le scintillement des astres.

Les trottoirs étaient redevenus gris et secs, tandis que, sur les chaussées, des flaques d'eau luisaient encore sous le gaz.

Lamarthe dit :

— Quel homme heureux, ce Prédolé!.. Il n'aime qu'une chose, son art, ne pense qu'à cela, ne vit que pour cela, et cela emplit, console, égaie, fait heureuse et bonne son existence. C'est vraiment un grand artiste de la vieille race. Ah! il ne s'inquiète guère des femmes, celui-là, de nos femmes à colifichets, à dentelles et à déguisemens. Avez-vous vu comme il a fait peu d'attention à nos deux belles dames, qui étaient pourtant très séduisantes? Mais il lui faut de la pure plastique, à lui, et non de l'artificiel. Il est vrai que notre divine hôtesse l'a jugée insupportable et imbécile. Pour elle, un buste de Houdon, des statuettes de Tanagra ou un encrier de Benvenuto, ne sont que les petites parures nécessaires à l'encadrement naturel et riche d'un chef-d'œuvre qui est Elle : elle et sa robe, car sa robe fait partie d'Elle ; c'est la note nouvelle qu'elle donne chaque jour à sa beauté. Comme c'est futile et personnel, une femme!

Il s'arrêta, en frappant le trottoir d'un coup de canne si sec que le bruit courut quelque temps dans la rue. Puis il continua :

— Elles connaissent, comprennent et savourent ce qui les fait valoir : la toilette et le bijou qui changent de mode tous les dix ans; mais elles ignorent ce qui est d'une sélection rare et constante, ce qui exige une grande et délicate pénétration artiste, et un exercice désintéressé, purement esthétique de leurs sens. Elles ont d'ailleurs des sens très rudimentaires, des sens de femelles, peu perfectibles, inaccessibles à ce qui ne touche pas directement l'égotisme féminin qui absorbe tout en elle. Leur finesse est de sauvage, d'indien, de guerre, de piège. Elles sont même presque impuissantes à goûter les jouissances matérielles d'ordre inférieur qui exigent une éducation physique et une attention raffinée d'un organe, comme la gourmandise. Quand elles arrivent, par exception, à respecter la bonne cuisine, elles demeurent toujours incapables de comprendre les grands vins, qui parlent seulement au palais des hommes, car le vin parle.

Il donna sur le pavé un nouveau coup de canne, qui scanda ce dernier mot, et mit un point à sa phrase.

Puis il reprit :

— Il ne faut pas leur demander tant d'ailleurs. Mais cette absence de goût et de compréhension qui obscurcit leur vue intellectuelle quand il s'agit de choses élevés les aveugle souvent bien davantage encore quand il s'agit de nous. Il est inutile, pour les sé-

duire, d'avoir de l'âme, du cœur, de l'intelligence, des qualités et des mérites exceptionnels, comme autrefois, où on s'éprenait d'un homme pour sa valeur et son courage. Celles d'aujourd'hui sont des cabotines, les cabotines de l'amour, répétant de chic une pièce qu'elles jouent par tradition et à laquelle elles ne croient plus. Il leur faut des cabotins pour leur donner la réplique et mentir leur rôle comme elles. J'entends par cabotins les pitres du monde ou d'ailleurs.

Ils marchèrent quelques moments en silence, l'un à côté de l'autre. Mariolle l'avait écouté avec attention, répétant mentalement ses phrases, l'approuvant de toute sa douleur. Il savait d'ailleurs qu'une sorte d'aventurier italien venu pour donner des assauts à Paris, le prince Epilati, gentilhomme de salles d'armes, dont on parlait partout et dont on vantait beaucoup l'élégance et la souple vigueur, exhibées au high-life et à la cocoterie d'élite sous des maillots collans de soie noire, accaparait en ce moment l'attention et la coquetterie de la petite baronne de Frémines.

Comme Lamarthe continuait à se taire, il lui dit :

— C'est notre faute ; nous choisissons mal, il y a d'autres femmes que celles-là !

Le romancier répliqua :

— Les seules encore capables d'attachement sont les demoiselles de magasin ou les petites bourgeoises sentimentales, pauvres et mal mariées. J'ai porté quelquefois secours à une de ces âmes en détresse. Elles sont débordantes de sentiment, mais de sentiment si vulgaire, que le troquer contre le nôtre, c'est faire l'aumône. Or, je dis que, dans notre jeune société riche, où les femmes n'ont envie et besoin de rien et n'ont d'autre désir que d'être un peu distraites, sans dangers à courir, où les hommes ont réglementé le plaisir comme le travail, je dis que l'antique, charmant et puissant attrait naturel qui poussait jadis les sexes l'un vers l'autre a disparu.

Mariolle murmura :

— C'est vrai.

Son envie de fuir s'accrut, de fuir loin de ces gens, de ces fantoches qui mimaient, par désœuvrement, la vie passionnée, belle et tendre d'autrefois, et ne goûtaient plus rien de sa saveur perdue.

— Bonsoir ! dit-il, je vais me coucher.

Il rentra chez lui, s'assit à sa table, et écrivit :

« Adieu, madame. Vous rappelez-vous ma première lettre ? Je vous disais adieu aussi ; mais je ne suis pas parti. Comme j'ai eu tort ! J'aurai quitté Paris quand vous recevrez celle-ci. Ai-je besoin de vous expliquer pourquoi ? Les hommes comme moi ne devraient

jamais rencontrer les femmes comme vous. Si j'étais un artiste et si mes émotions pouvaient être exprimées de manière à m'en soulager, vous m'auriez peut-être donné du talent; mais je ne suis rien qu'un pauvre garçon en qui est entrée, avec mon amour pour vous, une atroce et intolérable détresse. Quand je vous ai rencontrée, je ne me serais pas cru capable de sentir et de souffrir de cette façon. Une autre, à votre place, aurait versé en mon cœur une allégresse divine en le faisant vivre. Mais vous n'avez pu que le torturer. C'est malgré vous, je le sais : je ne vous reproche rien, et je ne vous en veux pas. Je n'ai même pas le droit de vous écrire ces lignes. Pardonnez-moi. Vous êtes ainsi faite que vous ne pouvez pas sentir comme je sens ; que vous ne pouvez pas seulement deviner ce qui se passe en moi quand j'entre chez vous, quand vous me parlez et quand je vous regarde. Oui, vous consentez, vous m'acceptez, et vous m'offrez même un paisible et raisonnable bonheur dont je devrais vous remercier à genoux toute ma vie. Mais je n'en veux pas. Ah! quel amour, horrible et torturant, celui qui demande sans cesse l'aumône d'une chaude parole ou d'une caresse émue, et qui ne la reçoit jamais! Mon cœur est vide comme le ventre d'un mendiant qui courut longtemps, la main tendue, derrière vous. Vous lui avez jeté de belles choses, mais pas de pain. C'est du pain, c'est de l'amour qu'il me fallait. Je m'en vais misérable et pauvre, pauvre de votre tendresse, dont quelques miettes m'auraient sauvé. Je n'ai plus rien au monde qu'une pensée cruelle attachée à moi et qu'il faut tuer. C'est ce que je vais essayer de faire.

« Adieu, madame. Pardon, merci, pardon. Ce soir encore, je vous aime de toute mon âme. Adieu, madame.

ANDRÉ MARIOLLE.

IV.

Un matin radieux éclairait la ville. Mariolle monta dans la voiture qui l'attendait devant sa porte, avec un sac de voyage et deux malles dans la galerie. Il avait fait préparer, la nuit même, par son valet de chambre, le linge et les objets nécessaires pour une longue absence, et il s'en allait en donnant pour adresse provisoire : « Fontainebleau, poste restante. » Il n'emmenait personne, ne voulant pas voir une figure qui lui rappelât Paris, ne voulant plus entendre une voix entendue déjà pendant qu'il songeait à certaines choses.

Il cria au cocher : « Gare de Lyon ! » Le fiacre se mit en mar-

che. Alors il pensa à cet autre départ pour le Mont-Saint-Michel, au printemps passé. Il y aurait un an dans trois mois. Puis, pour oublier cela, il regarda la rue.

La voiture déboucha dans l'avenue des Champs-Elysées, que baignait une ondée de soleil printanier. Les feuilles vertes, désemprisonnées déjà par les premières chaleurs des autres semaines, à peine arrêtées par les deux derniers jours de grêle et de froid, semblaient épandre, tant elles s'ouvraient vite, par cette matinée lumineuse, une odeur de verdure fraîche et de sève évaporée dans la délivrance des branches futures.

C'était un de ces matins d'éclosion où on sent que, dans les jardins publics et tout le long des avenues, les marronniers ronds vont fleurir en un jour à travers Paris, comme des lustres qui s'allument. La vie de la terre naissait pour un été, et la rue elle-même, aux trottoirs de bitume, frémissait sourdement, rongée par des racines.

Il pensait, secoué par les cahots du fiacre : « Enfin, je vais goûter un peu de calme. Je vais regarder naître le printemps dans la forêt encore déserte. »

Le trajet lui parut long. Il était courbaturé après ces quelques heures d'insomnie à pleurer sur lui, comme s'il eût passé dix nuits près d'un mourant. En arrivant dans la ville de Fontainebleau, il se rendit chez un notaire pour savoir s'il n'y avait point quelque chalet à louer meublé aux abords de la forêt. On lui en indiqua plusieurs. Celui dont la photographie le séduisit le plus venait d'être quitté par deux jeunes gens, homme et femme, qui étaient restés presque tout l'hiver dans le village de Montigny-sur-Loing. Le notaire, homme grave pourtant, souriait. Il devait flairer là une histoire d'amour. Il demanda :

— Vous êtes seul, monsieur ?

— Je suis seul.

— Même sans domestiques ?

— Même sans domestiques. J'ai laissé les miens à Paris. Je veux prendre des gens du pays. Je viens ici pour travailler dans un isolement absolu.

— Oh ! vous l'aurez, à cette époque de l'année.

Quelques minutes plus tard, un landau découvert emportait Mariolle et ses malles vers Montigny.

La forêt s'éveillait. Au pied des grands arbres, dont les têtes se couvraient d'une ombre légère de feuillage, les taillis étaient plus touffus. Les bouleaux hâtifs, aux membres d'argent, semblaient seuls habillés déjà pour l'été, tandis que les chênes immenses montraient seulement, au bout de leurs branchages, de légères taches vertes tremblotantes. Les hêtres, ouvrant plus vite leurs bourgeons poin-

tus, laissaient tomber leurs dernières feuilles mortes de l'autre année.

Le long de la route, l'herbe, que ne couvrait point encore l'ombre impénétrable des cimes, était drue, luisante, vernie de sève nouvelle ; et cette odeur de pousses naissantes, déjà perçue par Mariolle dans l'avenue des Champs-Élysées, l'enveloppait maintenant, le noyait dans un immense bain de vie végétale germant sous le premier soleil. Il respirait par grandes haleines, comme un libéré qui sort de prison, et, avec la sensation d'un homme dont on vient de rompre les liens, il étendit mollement ses deux bras sur les deux côtés du landau, laissant pendre ses mains au-dessus des deux roues.

C'était bon d'aspirer ce grand air libre et pur ; mais comme il en devrait boire, et boire encore longtemps, longtemps, de cet air, pour en être imprégné jusqu'à souffrir un peu moins, pour qu'à travers ses poumons il sentît enfin ce souffle frais glisser aussi sur la plaie vive de son cœur, et la calmer !

Il traversa Marlotte, où le cocher lui montra l'hôtel Corot, qu'on venait d'ouvrir et dont on vantait l'originalité. Puis on suivit une route entre la forêt à gauche et, à droite, une grande plaine avec des arbres par places et des coteaux à l'horizon. Puis on pénétra dans une longue rue de village, une rue blanche, aveuglante, entre deux lignes interminables de petites maisons couvertes en tuiles. Par places, un énorme lilas fleuri jaillissait au-dessus d'un mur.

Cette rue suivait un étroit vallon qui descendait au petit cours d'eau. Quand Mariolle l'aperçut, il eut un ravissement. C'était un fleuve mince, rapide, agile et tournoyant, qui lavait sur une de ses rives le pied même des maisons et les murs des jardins, tandis que, sur l'autre, il baignait des prairies où des arbres légers égrenaient leurs frêles feuillages à peine ouverts.

Mariolle trouva tout de suite la demeure indiquée, et en fut charmé. C'était une vieille maison restaurée par un peintre qui passa là cinq ans, puis s'en lassa, et la mit à louer. Elle était tout au bord de l'eau, séparée seulement du courant par un joli jardin que terminait une terra-se à tilleuls. Le Loing, qui venait de tomber d'un barrage par une chute haute d'un pied ou deux, filait le long de cette terrasse, en déroulant de grands remous. Par les fenêtres de la façade on apercevait, de l'autre côté, les prés.

— Je me guérirai ici, pensa Mariolle.

Tout avait été convenu avec le notaire pour le cas où cette maison lui plairait. Le cocher porta la réponse. Il fallut alors s'occuper de l'installation, qui fut rapide, le secrétaire de la mairie ayant fourni deux femmes, l'une pour la nourriture, l'autre pour faire la chambre et prendre soin du linge.

Il y avait en bas un salon, une salle à manger, la cuisine et deux petites pièces; au premier, une belle chambre et une sorte de grand cabinet que l'artiste propriétaire avait disposé en atelier. Tout cela installé avec amour, comme on installe quand on s'éprend d'un pays et d'un logis. C'était maintenant un peu défraîchi, un peu dérangé, avec l'air veuf et délaissé des demeures dont le maître est parti.

On sentait pourtant que cette petite maison venait d'être habitée. Une douce odeur de verveine y flottait encore. Mariolle pensa : « Tiens, de la verveine, parfum simple. La femme d'avant moi ne devait pas être une compliquée... Heureux homme ! »

Le soir venait, toutes ces affaires ayant fait glisser la journée. Il s'assit près d'une fenêtre ouverte, buvant la fraîcheur humide et douce des herbages mouillés et regardant le soleil couchant faire de grandes ombres sur les prés.

Les deux servantes parlaient en préparant le dîner, et leurs voix paysannes montaient sourdement par l'escalier, tandis que, par la fenêtre, entraient des meuglemens de vache, des aboiemens de chien, des appels d'homme ramenant des bêtes ou causant avec un camarade à travers la rivière.

Cela était vraiment calme et reposant.

Mariolle se demandait pour la millième fois depuis le matin : « Qu'a-t-elle pensé en recevant ma lettre?.. Que va-t-elle faire?..

Puis il se dit : « Que fait-elle en ce moment? »

Il regarda l'heure à sa montre : — six heures et demie. — « Elle est rentrée, elle reçoit. »

Il eut la vision du salon et de la jeune femme causant avec la princesse de Malten, Mme de Frémines, Massival et le comte de Bernhaus.

Son âme soudain tressaillit d'une espèce de colère. Il aurait voulu être là-bas. C'était l'heure où presque chaque jour il entrait chez elle. Et il sentait en lui un malaise, non pas un regret, car sa volonté était ferme, mais une sorte de souffrance physique pareille à celle d'un malade à qui on refuse la piqûre de morphine au moment accoutumé.

Il ne voyait plus les prairies, ni le soleil disparaissant derrière les collines de l'horizon. Il ne voyait qu'elle, au milieu d'amis, elle en proie à ces soucis mondains qui la lui avaient volée : « N'y pensons plus ! » se dit-il.

Il se leva, descendit au jardin, marcha jusqu'à la terrasse. La fraîcheur de l'eau secouée par le barrage montait en brumes de la rivière; et cette froide sensation, glaçant son cœur déjà si triste, le fit revenir sur ses pas. Son couvert était mis dans la salle à

manger. Il dîna vite, puis, n'ayant rien à faire, sentant grandir dans son corps et grandir dans son âme ce malaise dont il avait subi tout à l'heure l'atteinte, il se coucha, et ferma les yeux pour dormir : ce fut en vain. Sa pensée voyait, sa pensée souffrait, sa pensée ne quittait point cette femme.

A qui serait-elle, à présent? Au comte de Bernhaus sans doute! C'était bien l'homme qu'il fallait à cette créature d'apparat, l'homme en vue, élégant, recherché. Il lui plaisait, car, pour le conquérir, elle avait employé toutes ses armes, bien qu'étant la maîtresse d'un autre.

Sous l'obsession de ces idées rongeuses, son âme pourtant s'engourdissait, s'égarait en des divagations somnolentes où sans cesse ils reparaissaient, cet homme et elle. Le vrai sommeil ne vint point; et toute la nuit il les vit errer autour de lui, le bravant et l'irritant, disparaissant comme pour lui permettre de s'endormir enfin, et, dès que l'oubli l'avait enveloppé, reparaissant et le réveillant par un spasme aigu de jalousie au cœur.

Il sortit de son lit aux premières heures de l'aube et s'en alla dans la forêt une canne à la main, une forte canne oubliée dans sa nouvelle maison par le dernier habitant.

Le soleil levé tombait à travers les cimes presque chauves encore des chênes sur le sol tapissé par places d'herbe verdoyante, plus loin d'un tapis de feuilles mortes, plus loin de bruyères roussies par l'hiver; et des papillons jaunes voltigeaient le long de la route, comme de petites flammes dansantes.

Un coteau, presque un mont, couvert de pins et de rocs bleuâtres, apparut à droite du chemin. Mariolle le gravit lentement, et, quand il fut au sommet, s'assit sur une grosse pierre, car il était déjà haletant. Ses jambes ne le soutenaient plus, défaillantes de faiblesse; son cœur battait; tout son corps semblait meurtri par une inconcevable courbature.

Cet accablement, il le savait, ne venait point de fatigue : il venait d'elle, de cet amour pesant sur lui comme un poids intolérable; et il murmura : « Quelle misère! Pourquoi me tient-elle ainsi, moi qui n'ai jamais pris de l'existence que ce qu'il en fallait prendre pour la goûter sans en souffrir. »

Son attention, surexcitée, aiguisée par la peur de ce mal qui serait peut-être si difficile à vaincre, se fixa sur lui-même et fouilla son âme, descendit dans son être intime, cherchant à le mieux connaître, à le mieux comprendre, à dévoiler à ses propres yeux le pourquoi de cette inexplicable crise.

Il se disait : « Je n'avais jamais subi d'entraînement. Je ne suis pas un exalté, je ne suis pas un passionné; j'ai plus de jugement que d'instinct, de curiosités que d'appétits, de fantaisie que de

persévérance. Je ne suis au fond qu'un jouisseur délicat, intelligent et difficile. J'ai aimé les choses de la vie sans m'y attacher jamais beaucoup, avec des sens d'expert qui savoure et ne se grise point, qui comprend trop pour perdre la tête. Je raisonne tout, et j'analyse d'ordinaire trop bien mes goûts pour les subir aveuglément. C'est même là mon grand défaut, la cause unique de ma faiblesse. Et voilà que cette femme s'est imposée à moi, malgré moi, malgré ma peur et ma connaissance d'elle; et elle me possède comme si elle avait cueilli une à une toutes les aspirations diverses qui étaient en moi. C'est cela peut-être. Je les éparpillais vers des choses inanimées, vers la nature qui me séduit et m'attendrit, vers la musique, qui est une espèce de caresse idéale, vers la pensée, qui est la gourmandise de l'esprit, et vers tout ce qui est agréable et beau sur la terre.

« Puis, j'ai rencontré une créature qui a ramassé tous mes désirs un peu hésitans et changeans, et, les tournant vers elle, en a fait de l'amour. Élégante et jolie, elle a plu à mes yeux; fine, intelligente et rusée, elle a plu à mon âme; et elle a plu à mon cœur par un agrément mystérieux de son contact et de sa présence, par une secrète et irrésistible émanation de sa personne qui m'ont conquis comme engourdissent certaines fleurs.

« Elle a tout remplacé pour moi, car je n'aspire plus à rien, je n'ai plus besoin, envie ni souci de rien.

« Autrefois, comme j'aurais tressailli et vibré dans cette forêt qui renaît! Aujourd'hui je ne la vois pas, je ne la sens pas, je n'y suis point; je suis toujours près de cette femme, que je ne veux plus aimer.

« Allons! Il faut que je tue mes idées par la fatigue; sans quoi je ne me guérirai pas. »

Il se leva, descendit le coteau rocheux, et se remit en marche à grands pas. Mais l'obsession l'écrasait comme s'il l'eût portée sur ses reins.

Il allait, hâtant toujours sa marche, et rencontrant parfois, à la vue du soleil plongeant dans les feuillages ou bien au passage d'un souffle résineux tombé d'un bouquet de sapins, une courte sensation de soulagement, pareille au pressentiment de la consolation lointaine.

Tout à coup il s'arrêta: « Je ne me promène plus, se dit-il, je fuis. » Il fuyait, en effet, devant lui, n'importe où; il fuyait, poursuivi par l'angoisse de cet amour rompu.

Puis il repartit à pas plus tranquilles. La forêt changeait d'aspect, devenait plus épanouie et plus ombrée, car il entrait dans la partie la plus chaude, dans l'admirable région des hêtres. Aucune sensation de l'hiver ne restait plus. C'était un printemps extraordi-

naire, qui semblait né dans la nuit même, tant il était frais et jeune.

Mariolle pénétra dans les fourrés, sous les arbres gigantesques qui s'élevaient de plus en plus, et il alla devant lui longtemps, une heure, deux heures, à travers les branches, à travers l'innombrable multitude des petites feuilles luisantes, huilées et vernies de sève. La voûte immense des cimes voilait tout le ciel, supportée par de longues colonnes, droites ou penchées, parfois blanchâtres, parfois sombres sous une mousse noire attachée à l'écorce. Elles montaient indéfiniment, les unes derrière les autres, dominant les jeunes taillis emmêlés et poussés à leur pied, et les couvrant d'un nuage épais que traversaient cependant des cataractes de soleil. La pluie de feu glissait, coulait dans tout ce feuillage épandu, qui n'avait plus l'air d'un bois, mais d'une éclatante vapeur de verdure illuminée de rayons jaunes.

Mariolle s'arrêta, ému d'une inexprimable surprise. Où était-il? Dans une forêt ou bien tombé au fond d'une mer, d'une mer toute en feuilles et toute en lumière, d'un océan doré de clarté verte?

Il se sentit mieux, plus loin de son malheur, plus caché, plus calme, et il se coucha par terre sur le tapis roux de feuillage mort que ces arbres ne laissent tomber qu'au moment où ils se couvrent d'une vêture nouvelle.

Jouissant du contact frais de la terre et de la pure douceur de l'air, il fut bientôt envahi par une envie, vague d'abord, puis plus précise, de n'être pas seul en ce lieu charmant, et il se dit : « Ah! si je l'avais ici, avec moi! »

Il revit brusquement le Mont-Saint-Michel, et, se rappelant combien elle avait été différente, là-bas, de ce qu'elle était à Paris, en cet éveil d'affection éclose au vent du large, en face des sables blonds, il pensa que ce jour-là seulement elle l'avait aimé un peu pendant quelques heures. Certes, sur la route où fuyait le flot, dans le cloître où, murmurant son prénom seul : « André, » elle avait semblé dire : « Je suis à vous, » et sur le chemin des Fous, où il l'avait presque portée dans l'espace, elle avait eu pour lui une sorte d'entraînement, jamais revenu depuis que son pied de coquette avait retrouvé le pavé parisien.

Mais ici, avec lui, dans ce bain verdoyant, dans cette autre marée faite de sève nouvelle, ne serait-elle pas rentrée en son cœur, l'émotion fugace et douce rencontrée sur la côte normande?

Il demeurait allongé sur le dos, toujours meurtri par sa songerie, le regard perdu dans l'onde ensoleillée des cimes; et, peu à peu, il fermait les yeux, engourdi sous la grande tranquillité des arbres. Quand il se réveilla, il s'aperçut qu'il était plus de deux heures de l'après-midi.

S'étant relevé, il se sentit un peu moins triste, un peu moins

malade et se remit en route. Il sortit enfin de l'épaisseur du bois et entra dans un large carrefour où aboutissaient, comme les rayons d'une couronne, six avenues incroyablement hautes qui se perdaient en des lointains feuillus et transparens, dans un air teinté d'émeraude. Un poteau indiquait le nom de ce lieu : « Le Bouquet-du-Roi. » C'était vraiment la capitale du royal pays des hêtres.

Une voiture passa. Elle était vide et libre. Mariolle la prit et se fit conduire à Marlotte, d'où il regagnerait à pied Montigny, après avoir mangé à l'auberge, car il avait faim.

Il se rappelait avoir vu la veille cet établissement qu'on venait d'ouvrir : l'*Hôtel Corot,* guinguette artiste à décor moyen âge, sur le modèle du cabaret du *Chat Noir*, à Paris. On l'y déposa et il pénétra par une porte ouverte dans une vaste salle où des tables d'un genre ancien et des escabeaux incommodes semblaient attendre des buveurs d'un autre siècle. Au fond de la pièce, une femme, une jeune bonne sans doute, debout sur le sommet d'une petite échelle double, accrochait de vieilles assiettes à des clous trop élevés pour elle. Tantôt dressée sur la pointe des deux pieds, tantôt se haussant sur un seul, elle s'allongeait, une main sur le mur, l'assiette dans l'autre, avec des mouvemens adroits et jolis, car sa taille était fine et la ligne ondulant de son poignet à sa cheville prenait des grâces changeantes à chacun de ses efforts. Comme elle tournait le dos, elle n'entendit point entrer Mariolle, qui s'arrêta pour la regarder. Le souvenir de Prédolé lui vint : « Tiens, c'est gentil, cela! se dit-il. Elle est très souple, cette fillette. »

Il toussa. Elle faillit tomber de surprise; mais dès qu'elle eut retrouvé son équilibre, elle sauta sur le sol, du haut de l'échelle, avec une légèreté de danseuse de corde, puis vint, souriante, vers le client. Elle interrogea :

— Monsieur désire ?

— Déjeuner, mademoiselle.

Elle osa dire :

— Ce serait plutôt dîner, car il est trois heures et demie.

Il reprit :

— Disons dîner, si vous le voulez. Je me suis perdu dans la forêt.

Alors elle énonça les plats à la disposition des voyageurs. Il fit son menu et s'assit.

Elle alla donner la commande, puis revint mettre le couvert.

Il la suivait du regard, la trouvant gentille, vive et propre. Vêtue pour le travail, jupe retroussée, manches relevées, le cou au vent, elle avait un petit air alerte plaisant à voir ; et son corset moulait bien sa taille, dont elle devait être très fière.

La figure, un peu rouge, vermillonnée par le grand air, semblait trop joufflue, empâtée encore, mais d'une fraîcheur de fleur qui s'ouvre, avec de beaux yeux bruns luisans dans lesquels tout semblait briller, une bouche largement ouverte, pleine de belles dents, et des cheveux châtains dont l'abondance révélait l'énergie vivace de ce jeune corps vigoureux.

Elle apportait des radis et du beurre et il se mit à manger, cessant de la voir. Voulant s'étourdir, il demanda une bouteille de champagne et la but tout entière, puis deux verres de kümmel après son café; et, comme il était presque à jeun, n'ayant avalé avant de partir qu'un peu de viande froide et du pain, il se sentit envahi, engourdi, soulagé par un étourdissement puissant qu'il prenait pour de l'oubli. Ses idées, son chagrin, ses angoisses semblaient délayés, noyés dans le vin clair, qui avait fait, en si peu de temps, de son cœur torturé un cœur presque inerte.

Il revint à Montigny à pas lents, rentra chez lui, et, très las, très somnolent, il se coucha dès le soir tombé et s'endormit tout de suite.

Mais il se réveilla en pleines ténèbres, mal à l'aise, tourmenté comme si un cauchemar chassé pendant quelques heures avait reparu furtivement pour interrompre son sommeil. Elle était là, elle, Mme de Burne, revenue, rôdant encore autour de lui, toujours accompagnée de M. de Bernhaus. « Tiens! se dit-il, je suis jaloux à présent : pourquoi donc? »

Pourquoi était-il jaloux? Il le comprit bien vite. Malgré ses craintes et ses angoisses, tant qu'il avait été son amant, il la sentait fidèle, fidèle sans élan, sans tendresse, mais avec une résolution loyale. Or, il venait de tout briser, il l'avait faite libre : c'était fini. Resterait-elle maintenant sans liaison? Oui, pendant quelque temps sans doute... Et puis?.. Cette fidélité même qu'elle lui avait gardée jusqu'ici sans qu'il en pût douter, ne venait-elle pas du vague pressentiment que, si elle le quittait, lui Mariolle, par lassitude, il faudrait bien qu'un jour ou l'autre, après un repos plus ou moins long, elle le remplaçât, non par entraînement, mais par fatigue de la solitude, comme elle l'aurait rejeté par fatigue de son attachement. N'y a-t-il pas des amans qu'on garde toujours avec résignation par peur du suivant? Et puis changer de bras n'eût pas paru propre à une femme comme celle-là, trop intelligente pour subir le préjugé de la faute et du déshonneur, mais douée d'une délicate pudeur morale qui la préservait des vraies souillures. Mondaine philosophe et non prude bourgeoise, elle ne s'effrayait pas d'une attache secrète, tandis que sa chair indifférente eût tressailli de dégoût à la pensée d'une suite d'amans.

Il l'avait faite libre... et maintenant?.. Maintenant, certainement, elle en prendrait un autre, et ce serait le comte de Bernhaus. Il en était sûr, et il en souffrait, à présent, d'une inimaginable façon.

Pourquoi avait-il rompu? Il l'avait quittée fidèle, amicale et charmante! Pourquoi? Parce qu'il était une brute sensuelle qui ne comprenait pas l'amour sans les entraînemens physiques?

Était-ce bien cela? Oui... Mais il y avait autre chose! Il y avait avant tout la peur de souffrir. Il avait fui devant la douleur de n'être pas aimé comme il aimait, devant le sentiment cruel, né entre eux, de leurs baisers inégalement tendres, devant le mal inguérissable dont son cœur, durement atteint, ne devait peut-être jamais guérir. Il avait eu peur de trop souffrir, d'endurer pendant des années l'angoisse pressentie pendant quelques mois, subie seulement pendant quelques semaines. Faible, comme toujours, il avait reculé devant cette douleur, ainsi que, durant toute sa vie, il avait reculé devant les grands efforts.

Il était donc incapable de faire une chose jusqu'au bout, de se jeter dans la passion comme il aurait dû se jeter dans une science ou dans un art; car il est peut-être impossible d'avoir beaucoup aimé sans avoir beaucoup souffert.

Jusqu'à l'aurore, il remua ces mêmes idées qui le mordaient comme des chiens; puis il se leva et descendit au bord de la rivière.

Un pêcheur jetait l'épervier près du petit barrage. L'eau tournoyait sous la lumière, et, quand l'homme en retirait son grand filet rond pour l'étaler sur le bout ponté du bateau, les minces poissons frétillaient sous les mailles comme de l'argent vivant.

Mariolle se calmait dans la tiédeur de l'air matinal, dans la buée de la chute d'eau où voltigeaient de légers arcs-en-ciel; et le courant qui coulait à ses pieds lui paraissait emporter un peu de son chagrin dans sa fuite incessante et rapide.

Il se dit : « Vraiment j'ai bien fait : j'aurais été trop malheureux! »

Retournant alors à la maison prendre un hamac aperçu dans le vestibule, il l'accrocha entre deux tilleuls, et, s'étant couché dedans, il essaya de ne songer à rien en regardant glisser l'onde.

Il gagna ainsi le déjeuner, dans une torpeur douce, dans un bien-être du corps qui se répandait jusqu'à l'âme, et il fit durer le repas le plus possible pour alentir la fuite du jour. Mais une attente l'énervait : celle du courrier. Il avait télégraphié à Paris et écrit à Fontainebleau pour qu'on lui renvoyât ses lettres. Il ne recevait rien et la sensation d'un grand abandon commençait à l'oppresser. Pourquoi? Il ne pouvait rien espérer d'agréable, de consolant,

de rassérénant dans la petite boîte noire pendue au flanc du facteur, rien que des invitations inutiles et des communications banales. Alors pourquoi désirer ces papiers inconnus, comme si le salut de son cœur était dedans?

Ne cachait-il pas au fond de lui le vaniteux espoir qu'elle lui écrirait?

Il demanda à l'une de ses vieilles femmes :

— A quelle heure arrive la poste?

— A midi, monsieur.

C'était le moment juste. Il se mit à écouter les bruits du dehors avec une grandissante inquiétude. Un coup frappé sur la porte extérieure le souleva. Le piéton n'apportait en effet que des journaux et trois lettres sans importance. Mariolle lut les feuilles publiques, les relut, s'ennuya et sortit.

Que ferait-il? Il retourna vers le hamac, et s'y étendit de nouveau. Or au bout d'une demi-heure un impérieux besoin de changer de place le saisit. La forêt? Oui, la forêt était délicieuse, mais la solitude y semblait encore plus profonde qu'en sa maison, que dans le village où passaient parfois quelques bruits de vie. Et cette solitude silencieuse des arbres et des feuilles l'imprégnait de mélancolie et de regrets, le noyait dans sa misère. Il recommença dans sa pensée sa longue promenade de la veille, et, quand il revit la petite bonne alerte de l'*Hôtel Corot*, il se dit : « Tiens! je vais aller jusque-là et j'y dînerai! » Cette idée lui fit du bien; c'était une occupation, un moyen de gagner quelques heures, et il se mit en route tout de suite.

La longue rue du village s'allongeait toute droite dans le vallon entre deux rangées de maisons blanches, basses, couvertes en tuiles, les unes alignées contre le chemin, les autres au fond d'une petite cour où fleurissait un lilas, où rôdaient des poules sur le fumier chaud, où des escaliers à rampes de bois grimpaient en plein air à des portes dans le mur. Des paysans travaillaient lentement, devant leur logis, à des besognes domestiques. Une vieille femme courbée, avec des cheveux grisâtres et jaunes malgré son âge, car les ruraux n'ont presque jamais les cheveux vraiment blancs, passa près de lui, la taille dans un caracot déchiré, les jambes maigres et noueuses dessinées sous une espèce de jupon de laine que soulevait la saillie de la croupe. Elle regardait devant elle avec des yeux sans idées, des yeux qui n'avaient jamais vu que les quelques simples objets utiles à sa pauvre existence.

Une autre, plus jeune, étendait du linge devant sa porte. Le mouvement des bras retroussant la jupe montrait en des bas bleus de grosses chevilles et des os au-dessus, des os sans chair, tandis

que la taille et la gorge, plates et larges comme une poitrine d'homme, révélaient un corps sans formes qui devait être horrible à voir.

Mariolle pensa : « Des femmes! Ce sont des femmes! Voilà des femmes! » La silhouette de Mme de Burne se dessina devant ses yeux. Il l'aperçut exquise d'élégance et de beauté, bijou de chair humaine, coquette et parée pour des regards d'hommes, et il tressaillit de l'angoisse d'une irréparable perte.

Alors il marcha plus vite pour secouer son cœur et sa pensée.

Quand il entra dans l'hôtel de Marlotte, la petite bonne le reconnut aussitôt, et, presque familière, lui dit :

— Bonjour, monsieur.

— Bonjour, mademoiselle.

— Vous voulez boire quelque chose?

— Oui, pour commencer; puis je dînerai ici.

Ils discutèrent sur ce qu'il boirait d'abord, sur ce qu'il mangerait ensuite. Il la consultait pour la faire parler, car elle s'exprimait bien, avec l'accent bref de Paris et une aisance d'élocution aussi facile que son aisance de mouvement.

Il pensait en l'écoutant : « Elle est fort agréable, cette fillette : ça m'a l'air de graine de cocote. »

Il lui demanda :

— Vous êtes Parisienne?

— Oui, monsieur.

— Il y a longtemps que vous êtes ici?

— Quinze jours, monsieur.

— Vous vous y plaisez?

— Pas jusqu'à présent, mais c'est trop tôt pour savoir; et puis j'étais fatiguée de l'air de Paris, et la campagne m'a rétablie : c'est ça surtout qui m'a décidée à venir. Alors je vous apporte un vermout, monsieur?

— Oui, mademoiselle, et vous direz au chef ou à la cuisinière de bien soigner mon dîner.

— Ne craignez rien, monsieur.

Elle sortit, le laissant seul.

Il gagna le jardin de l'hôtel et s'installa sous une tonnelle, où son vermout lui fut servi. Il y resta jusqu'à la fin de la journée, écoutant siffler un merle dans une cage, et regardant passer parfois la petite bonne, qui coquetait et faisait des grâces pour le monsieur, ayant compris qu'il la trouvait à son goût.

Il s'en alla comme la veille avec une bouteille de champagne dans le cœur; mais les ténèbres de la route et la fraîcheur de la nuit dissipant vite son léger étourdissement, une invincible tristesse entra de nouveau dans son âme. Il pensait : « Que vais-je

faire? Resterai-je ici? Serai-je condamné longtemps à traîner cette vie désolée? » Et il s'endormit fort tard.

Le lendemain, il se balança de nouveau dans le hamac; et la présence constante de l'homme jetant l'épervier lui donna l'idée de se mettre à pêcher. Un épicier qui vendait des lignes le renseigna sur ce sport tranquille, offrit même de guider ses premiers essais. La proposition fut acceptée, et de neuf heures à midi, Mariolle, avec de grands efforts et une attention toujours tendue, parvint à prendre trois petits poissons.

Après le repas, il se rendit de nouveau à Marlotte. Pourquoi? Pour tuer le temps.

La petite bonne de l'auberge se mit à rire en l'apercevant.

Il sourit aussi, amusé par cette reconnaissance, et il essaya de la faire causer.

Plus familière que la veille, elle parla. Elle s'appelait Élisabeth Ledru.

Sa mère, couturière en chambre, était morte l'année précédente; alors le mari, employé-comptable, toujours ivre et sans place, et qui vivait du labeur de sa femme et de sa fille, disparut, car la fillette, restée seule tout le jour à coudre dans sa mansarde, ne pouvait subvenir aux besoins de deux personnes. Lasse à son tour de sa besogne solitaire, elle entra comme bonne dans un bouillon, y resta près d'un an, et, comme elle se sentait fatiguée, le fondateur de l'hôtel Corot, à Marlotte, ayant été servi par elle, l'engagea pour l'été avec deux autres jeunes personnes qui viendraient un peu plus tard. Ce patron assurément savait attirer la clientèle.

Cette histoire plut à Mariolle, qui fit dire à la jeune fille, en l'interrogeant avec adresse et en la traitant comme une demoiselle, beaucoup de détails curieux sur ce sombre et pauvre intérieur ruiné par un ivrogne. Elle, être perdu, errant, sans liens, gaie quand même parce qu'elle était jeune, sentant réel l'intérêt de cet inconnu, et vive son attention, parla avec confiance, avec l'expansion de son âme, qu'elle ne pouvait guère plus contenir que l'agilité de ses membres.

Il lui demanda quand elle eut fini :

— Et... vous serez bonne toute votre vie?

— Je ne sais pas, moi, monsieur. Est-ce que je peux deviner ce qui m'arrivera demain?

— Pourtant il faut penser à l'avenir.

Elle avait pris un air méditatif, vite effacé sur ses traits; puis elle répondit :

— Je prendrai ce qui me tombera. Tant pis!

Ils se quittèrent bons amis.

Il revint quelques jours plus tard, puis une autre fois, puis sou-

vent, vaguement attiré par la causerie naïve de la fillette abandonnée, dont le léger bavardage distrayait un peu son chagrin.

Mais quand il retournait à pied, le soir, à Montigny, il avait, en pensant à Mme de Burne, des crises épouvantables de désespoir. Avec l'aurore, son cœur s'égayait un peu. Avec la nuit retombaient sur lui les déchirans regrets et la jalousie féroce. Il n'avait aucune nouvelle. Il n'avait écrit à personne, et personne ne lui avait écrit. Il ne savait rien. Alors, seul, sur la route noire, il imaginait les progrès de la liaison prochaine qu'il avait prévue entre sa maîtresse d'hier et le comte de Bernhaus. Cette idee fixe entrait en lui plus profondément chaque jour. Celui-là, pensait-il, lui donnera juste ce qu'elle demande : un amant distingué, assidu, sans exigences, satisfait et flatté d'être le préféré de cette délicieuse et fine coquette.

Il le comparait à lui-même. L'autre, certes, n'aurait pas ces énervemens, ces impatiences fatigantes, ce besoin acharné de tendresse rendue, qui avaient détruit leur entente amoureuse. Il se contenterait de peu, en homme du monde très souple, avisé et discret, car il ne semblait guère appartenir non plus à la race des passionnés.

Or, un jour, comme André Mariolle arrivait à Marlotte, il aperçut sous l'autre tonnelle de l'hôtel Corot deux jeunes gens barbus, coiffés de bérets, et qui fumaient des pipes.

Le patron, un gros homme à face épanouie, vint aussitôt le saluer, car il éprouvait pour ce dîneur fidèle une sympathie intéressee, puis il dit :

— J'ai deux nouveaux cliens, deux peintres, depuis hier.

— Ces messieurs là-bas ?

— Oui, ils sont déjà connus. Le plus petit a eu une seconde médaille l'an dernier.

Et, ayant raconté tout ce qu'il savait de ces artistes en éclosion, il demanda :

— Que prenez-vous aujourd'hui, monsieur Mariolle?

— Envoyez-moi un vermout, comme toujours.

Le patron s'éloigna.

Élisabeth parut portant le plateau, le verre, la carafe et la bouteille. Et aussitôt un des peintres cria :

— Eh bien ! petite, est-on toujours fâchée?

Elle ne répondit pas, et quand elle approcha de Mariolle il vit qu'elle avait les yeux rouges.

— Vous avez pleuré, dit-il.

Elle répondit simplement :

— Oui, un peu.

— Que s'est-il passé?

— Ces deux messieurs là-bas se sont mal conduits avec moi.

— Qu'est-ce qu'ils ont fait?

— Ils m'ont prise pour une pas grand'chose.

— Vous vous êtes plainte au patron?

Elle eut un haussement d'épaules désolé.

— Oh! monsieur... le patron... le patron... je le connais... maintenant, le patron!..

Mariolle, ému, un peu irrité, lui dit :

— Contez-moi tout ça?

Elle conta les tentatives immédiates et brutales de ces deux rapins arrivés la veille. Puis elle se remit à pleurer, se demandant ce qu'elle allait faire, perdue en ce pays, sans protection, sans appui, sans argent, sans ressources.

Mariolle lui proposa soudain :

— Voulez-vous entrer à mon service? Vous serez bien traitée chez moi; et, quand je retournerai à Paris, vous demeurerez libre de faire ce qu'il vous plaira.

Elle le regardait en face, avec des yeux interrogateurs. Puis tout à coup :

— Je veux bien, monsieur.

— Combien gagnez-vous ici?

— Soixante francs par mois.

Elle ajouta, prise d'inquiétude :

— Et j'ai ma petite part des pourboires en plus. Ça fait environ soixante-dix.

— Je vous en donnerai cent.

Surprise, elle répéta :

— Cent francs par mois?

— Oui. Ça vous va?

— Je crois bien que ça me va!

— Vous aurez simplement à me servir, à prendre soin de mes effets, linge et habits, et à faire ma chambre.

— C'est entendu, monsieur.

— Quand viendrez-vous?

— Demain, si vous voulez. Après ce qui s'est passé ici, j'irai trouver le maire, et je m'en irai de force.

Mariolle tira deux louis de sa poche, et, les lui donnant :

— Voilà votre denier à Dieu.

Une joie éclaira son visage, et elle dit d'un ton décidé :

— Je serai chez vous demain, avant midi, monsieur.

V.

Élisabeth arriva le lendemain à Montigny, suivie d'un paysan qui portait sa malle dans une brouette. Mariolle s'était débarrassé d'une

de ses veilles en la dédommageant généreusement, et la nouvelle venue prit possession d'une petite chambre, au second étage, à côté de la cuisinière.

Quand elle se présenta devant son maître, elle lui parut un peu différente de ce qu'elle était à Marlotte, moins expansive, plus humble, devenue la domestique du monsieur dont elle était presque la modeste amie sous la tonnelle de son auberge.

Il lui indiqua en quelques mots ce qu'elle aurait à faire. Elle écouta avec grand soin, s'installa et prit son service.

Une semaine s'écoula sans apporter dans l'âme de Mariolle un appréciable changement. Il remarqua seulement qu'il quittait moins sa maison, car il n'avait plus le prétexte des promenades à Marlotte, et qu'elle lui semblait peut-être moins lugubre que dans les premiers jours. La grande ardeur de son chagrin se calmait un peu, comme tout se calme ; mais à la place de cette brûlure naissait en lui une tristesse insurmontable, une de ces mélancolies profondes pareilles aux maladies chroniques et lentes, dont on finit quelquefois par mourir. Toute son activité passée, toute la curiosité de son esprit, tout son intérêt pour les choses qui l'avaient jusqu'ici occupé et amusé étaient morts en lui, remplacés par un dégoût de tout et une nonchalance invincible qui ne lui laissait pas même la force de se lever pour une sortie. Il ne quittait plus guère sa maison, allant de son salon à son hamac, de son hamac à son salon. Ses plus grandes distractions consistaient à regarder couler le Loing et le pêcheur jeter son épervier.

Après ses premiers jours de réserve et de retenue, Élisabeth s'enhardissait un peu, et, remarquant avec son flair féminin l'abattement constant de son maître, elle lui demandait parfois, quand l'autre bonne n'était pas là :

— Monsieur s'ennuie beaucoup ?

Il répondait avec résignation :

— Oui, pas mal.

— Monsieur devrait se promener.

— Ça ne m'amuserait pas davantage.

Elle avait pour lui des attentions secrètes et dévouées. Chaque matin, en entrant dans son salon, il le trouvait plein de fleurs et parfumé comme une serre. Élisabeth assurément devait mettre à contribution les courses des gamins qui lui rapportaient de la forêt des primevères, des violettes, des genêts d'or, ainsi que les petits jardinets du village, où les paysannes arrosaient, le soir, quelques plantes. Lui, dans son abandon, dans sa détresse, dans sa torpeur, lui savait gré, un gré attendri, de cette reconnaissance ingénieuse et du souci deviné sans cesse en elle de lui être agréable dans les moindres choses.

Il lui semblait aussi qu'elle devenait plus jolie, plus soignée, que sa figure était un peu pâlie et pour ainsi dire affinée. Il s'aperçut même un jour, comme elle lui servait son thé, qu'elle n'avait plus des mains de bonne, mais des mains de dame, avec des ongles bien taillés, irréprochablement propres. Il remarqua, une autre fois, qu'elle portait des chaussures presque élégantes. Puis, une après-midi, comme elle était montée à sa chambre, elle en redescendit avec une charmante petite robe grise, simple et d'un goût parfait. Il s'écria en la voyant paraître :

— Tiens, comme vous devenez coquette, Élisabeth!

Elle rougit jusqu'aux yeux, et balbutia :

— Moi? mais non, monsieur. Je m'habille un peu mieux parce que j'ai un peu plus d'argent.

— Où avez-vous acheté cette robe-là ?

— Je l'ai faite moi-même, monsieur.

— Vous l'avez faite? Quand donc? Je vous vois travailler toute la journée dans la maison.

— Mais, le soir, monsieur.

— L'étoffe, où l'avez-vous eue ? Et puis qui vous l'a coupée?

Elle raconta que le mercier de Montigny lui avait rapporté des échantillons de Fontainebleau. Elle avait choisi, puis payé la marchandise avec les deux louis donnés par Mariolle comme denier à Dieu. Quant à la coupe et à la façon, ça ne l'embarrassait guère, ayant travaillé pendant quatre ans, avec sa mère, pour un magasin de confections.

Il ne put s'empêcher de lui dire :

— Ça vous va très bien. Vous êtes très gentille.

Et elle s'empourpra de nouveau jusqu'à la racine des cheveux.

Quand elle fut partie, il se demanda : « Est-ce qu'elle serait amoureuse de moi, par hasard? » Il y réfléchit, hésita, douta, puis finit par se convaincre que c'était possible, après tout. Il avait été bon, compatissant, secourable, presque amical. Quoi d'étonnant à ce que cette fillette se fût éprise de son maître après ce qu'il avait fait pour elle. L'idée d'ailleurs ne lui semblait pas désagréable, la petite personne étant vraiment bien, et n'ayant plus rien d'une servante. Sa vanité d'homme, si froissée, si blessée, si meurtrie, si écrasée par une autre femme, se trouvait flattée, soulagée, presque réconfortée. C'était une compensation, très légère, imperceptible, mais enfin c'était une compensation, car, lorsque l'amour vient à un être, d'où qu'il lui vienne, c'est que cet être peut l'inspirer. Son égoïsme inconscient en était aussi satisfait. Cela l'occuperait et lui ferait peut-être un peu de bien de regarder ce petit cœur s'animer et battre pour lui. La pensée ne l'effleura pas d'éloigner cette enfant, de la préserver de ce danger dont il souffrait si cruellement

lui-même, d'avoir pitié d'elle plus qu'on n'avait eu pitié de lui, car aucune compassion ne se mêle jamais aux victoires sentimentales.

Il l'observa donc, et reconnut bientôt qu'il ne s'était point trompé. Chaque jour, de menus détails le lui révélaient davantage. Comme elle le frôlait un matin en le servant à table, il flaira dans ses vêtemens une odeur de parfum, de parfum commun, fourni sans doute aussi par le mercier ou par le pharmacien. Alors il lui fit cadeau d'une bouteille d'eau de toilette au chypre qu'il avait adoptée depuis longtemps pour ses lavages, et dont il emportait toujours une provision. Il lui offrit encore des savons fins, de l'eau dentifrice, de la poudre de riz. Il aidait subtilement à cette transformation, chaque jour plus apparente, chaque jour plus complète, en la suivant d'un œil et curieux et flatté.

Tout en demeurant pour lui la fidèle et discrète domestique, elle devenait une femme émue, éprise, chez qui tous les instincts coquets se développaient naïvement.

Lui-même s'attachait à elle tout doucement. Il était amusé, touché et reconnaissant. Il jouait avec cette tendresse naissante comme on joue, aux heures tristes, avec tout ce qui peut distraire. Il n'éprouvait pour elle aucune autre attraction que ce vague désir qui pousse tout homme vers toute femme avenante, fût-elle une jolie servante ou une paysanne faite en déesse, une sorte de Vénus rustique. Il était surtout attiré vers elle par ce qu'il trouvait maintenant en elle de la femme. Il avait besoin de cela, un besoin confus et irrésistible venu de l'autre, de celle qu'il aimait, qui avait éveillé en lui ce goût invincible et mystérieux de la nature, du voisinage, du contact des femmes, de l'arome subtil, idéal ou sensuel que toute créature séduisante, du peuple ou du monde, brute d'Orient aux grands yeux noirs, ou fille du Nord au regard bleu et à l'âme rusée, dégage vers les hommes en qui survit encore l'immémorial attrait de l'être féminin.

Cette attention tendre, incessante, caressante et secrète, plutôt perceptible que visible, enveloppait sa blessure d'une sorte de ouate isolante qui la rendait un peu moins sensible aux retours de ses angoisses. Elles subsistaient pourtant, rôdant et voletant comme des mouches autour d'une plaie. Il suffisait qu'une d'elles s'y posât pour qu'il se remît à souffrir. Comme il avait interdit de donner son adresse, ses amis respectaient sa fuite, et il était surtout tourmenté par l'absence de nouvelles et de renseignemens. De temps en temps, il lisait dans un journal le nom de Lamarthe ou celui de Massival dans la liste des gens qui avaient pris part à un grand dîner ou assisté à une grande fête. Un jour, il aperçut celui de Mme de Burne, citée comme une des plus élégantes, des plus jolies

et des mieux habillées au bal de l'ambassade d'Autriche. Un frisson le parcourut des pieds à la tête. Le nom du comte de Bernhaus apparaissait quelques lignes plus bas. Et jusqu'au soir la jalousie, revenue, déchira le cœur de Mariolle. Cette liaison présumée était maintenant presque hors de doute pour lui ! C'était une de ces convictions imaginaires, plus harcelantes que le fait certain, car on ne s'en débarrasse et on ne s'en guérit jamais.

Ne pouvant plus tolérer d'ailleurs cette ignorance de tout et cette incertitude dans ses soupçons, il se décida à écrire à Lamarthe, qui, le connaissant assez pour deviner la misère de son âme, répondrait peut-être à ses suppositions, même sans être questionné.

Un soir donc, sous la lampe, il rédigea cette lettre, longue, habile, vaguement triste, pleine d'interrogations dissimulées et de lyrisme sur la beauté du printemps à la campagne.

Quatre jours après, en recevant son courrier, il reconnut du premier coup d'œil l'écriture droite et ferme du romancier.

Lamarthe lui envoyait mille renseignemens désolans, de grande importance pour son angoisse. Il parlait d'un tas de gens également, mais, sans donner plus de détails sur M[me] de Burne et sur Bernhaus que sur n'importe qui, il semblait les mettre en vedette par un de ces artifices de style qui lui étaient familiers et qui conduisaient l'attention juste au point où il voulait l'attirer sans que rien révélât son dessein.

Il résultait, en somme, de cette lettre que tous les soupçons de Mariolle étaient au moins fondés. La crainte serait demain réalisée, si elle ne l'avait pas été hier.

La vie de son ancienne maîtresse était toujours la même, agitée, brillante et mondaine. On avait un peu parlé de lui après sa disparition, comme on parle des disparus, avec une curiosité indifférente. On le croyait très loin, parti par lassitude de Paris.

Après avoir reçu cette lettre, il demeura jusqu'au soir dans son hamac. Puis, il ne put dîner ; puis, il ne put dormir ; et il eut la fièvre pendant la nuit. Le lendemain, il se sentit si fatigué, si découragé, tellement dégoûté des jours monotones, entre cette forêt profonde et silencieuse, noire de verdure à présent, et la petite rivière agaçante fluant sous ses fenêtres, qu'il ne quitta pas son lit.

Lorsque Élisabeth entra, au premier coup de sonnette, et qu'elle le vit encore couché, elle demeura surprise, debout dans la porte ouverte, pâlie soudain, et elle demanda :

— Monsieur est malade ?

— Oui, un peu.

— Faut-il faire venir le médecin ?

— Non. Je suis sujet à ces malaises-là.

— Qu'est-ce qu'il faut faire pour monsieur?

Il commanda son bain quotidien, des œufs seulement pour son déjeuner et du thé le long du jour.

Mais, vers une heure de l'après-midi, il fut saisi par un ennui si violent qu'il eut envie de se lever. Élisabeth, appelée sans cesse par une espèce de manie de faux malade, et qui revenait inquiète, attristée, pleine d'envie de lui être utile et secourable, de le soigner et de le guérir, le voyant agité et nerveux, lui proposa, toute rouge de son audace, de lui faire la lecture.

Il demanda :

— Vous lisez bien?

— Oui, monsieur; dans les écoles de la ville, j'ai eu tous les prix de lecture, et j'ai lu à maman tant de romans que je n'en sais plus seulement les titres.

Une curiosité lui vint, et il l'envoya chercher dans l'atelier, parmi les livres qu'il s'était fait adresser, celui qu'il préférait à tous : *Manon Lescaut*.

Puis elle l'aida à s'asseoir dans son lit, disposa derrière son dos deux oreillers, prit une chaise, et commença. Elle lisait bien, en effet, très bien même, douée d'une espèce de don spécial d'accentuation juste et de prononciation intelligente. Elle prit intérêt, dès le début, à ce récit, et elle avançait dans l'histoire avec tant d'émotion qu'il l'interrompait parfois pour l'interroger et causer un peu avec elle.

Par la fenêtre ouverte, entraient, avec la brise tiède pleine de senteurs de feuillages, des chants, des trilles, des roulades de rossignols vocalisant autour de leurs femelles, dans tous les arbres du pays, en cette saison des amours revenues.

André regardait cette jeune fille, troublée aussi, qui suivait avec ses yeux luisans l'aventure déroulée de page en page.

Aux questions qu'il posait elle répondait avec un sens inné des choses de la tendresse et de la passion, un sens juste, mais un peu flottant dans son ignorance populaire. Et il pensait : « Elle deviendrait intelligente et fine si elle était instruite, cette gamine-là. »

Ce charme féminin déjà senti en elle lui faisait vraiment du bien dans cette après-midi chaude et tranquille, et se mêlait étrangement en son esprit au charme si mystérieux et si puissant de cette Manon qui apporte à nos cœurs la plus étrange saveur de femme évoquée par l'art humain.

Il était bercé par la voix, séduit par la fable tant connue et toujours neuve, et il rêvait d'une maîtresse volage et séduisante comme celle de des Grieux, infidèle et constante, humaine et tentante jusqu'en ses infâmes défauts, créée pour faire sortir de l'homme tout

ce qu'il a en lui de tendresse et de colère, d'attachement et de haine passionnée, de jalousie et de désir.

Ah! si celle qu'il venait de quitter avait eu seulement dans les veines la perfidie enamourée et sensuelle de cette irritante courtisane, peut-être ne serait-il jamais parti? Manon trompait, mais elle aimait; elle mentait, mais elle se donnait!

Après cette journée de paresse, Mariolle s'assoupit, quand le soir vint, dans une espèce de songerie où toutes ces femmes se confondaient. N'ayant subi, depuis la veille, aucune fatigue, et n'ayant même fait aucun mouvement, son sommeil était léger et il fut troublé par un bruit inaccoutumé entendu dans la maison.

Une fois ou deux déjà, pendant la nuit, il avait cru distinguer des pas et des mouvemens imperceptibles au rez-de-chaussée, non point au-dessous de lui, mais dans les petites pièces attenantes à la cuisine, la lingerie et la salle de bains. Il n'y avait point pris garde.

Mais ce soir-là, las d'être couché, incapable de se rendormir avant longtemps, il prêta l'oreille et distingua des frôlemens inexplicables et une sorte de clapotement. Alors il se décida à aller voir, alluma sa bougie, regarda l'heure : dix heures à peine. Il s'habilla, mit en sa poche un revolver et descendit à pas de renard avec des précautions infinies.

En entrant dans la cuisine, il reconnut avec stupeur que le fourneau était allumé. On n'entendait plus rien, puis il crut percevoir un mouvement dans la salle de bains, toute petite pièce peinte à la chaux, contenant juste la baignoire.

Il s'approcha, fit tourner la clé sans aucun bruit, et, poussant brusquement la porte, il aperçut allongé dans l'eau, les bras flottans et les seins frôlant la surface de leurs fleurs, le plus joli corps de femme qu'il eût aperçu de sa vie.

Elle poussa un cri, affolée, ne pouvant fuir.

Il était à genoux déjà au bord de la baignoire, la dévorant de ses yeux ardens et la bouche tendue vers elle.

Elle comprit, et, levant soudain ses deux bras ruisselans, Élisabeth les referma derrière la tête de son maître.

VI.

Lorsqu'elle parut devant lui le lendemain, apportant le thé, et que leurs yeux se rencontrèrent, elle se mit à trembler si fort que la tasse et le sucrier se heurtèrent plusieurs fois de suite.

Mariolle alla vers elle, prit entre ses mains le plateau, le posa sur la table et lui dit, comme elle baissait les paupières :

— Regarde-moi, petite.

Elle le regarda, les cils pleins de larmes.

Il reprit :

— Je ne veux pas que tu pleures.

Comme il la pressait contre lui, il la sentit frémir de la tête aux pieds, et elle murmura : « Oh! mon Dieu! » Il comprit que ce n'était pas de la peine, que ce n'était pas du regret, que ce n'était pas du remords qui lui faisaient balbutier ces trois mots, mais du bonheur, du vrai bonheur. Ce fut en lui un contentement étrange, égoïste, plutôt physique que moral, de sentir serrée contre sa poitrine cette petite personne qui l'aimait enfin. Il l'en remerciait comme ferait, au bord d'une route, un blessé secouru par une femme qui passe ; il l'en remerciait de tout son cœur meurtri, trahi dans ses inutiles élans, affamé de tendresse par l'indifférence d'une autre, et il la plaignait un peu, au fond de sa pensée. La regardant ainsi, pâlie et larmoyante, avec ses yeux brûlés d'amour, il se dit tout à coup : « Mais elle est belle! Comme une femme se transforme vite, devient ce qu'il faut qu'elle soit, suivant les désirs de son âme ou les besoins de sa vie! »

— Assieds-toi, lui dit-il.

Elle s'assit. Il prit ses mains, ses pauvres mains de travailleuse, devenues blanches, devenues fines pour lui, et, tout doucement, avec des phrases adroites, il lui parla de l'attitude qu'ils devaient garder l'un envers l'autre. Elle n'était plus sa domestique, mais en conserverait un peu l'apparence, afin de ne pas apporter de scandale dans le village. Elle vivrait près de lui comme une gouvernante et lui ferait souvent la lecture, ce qui servirait de prétexte à cette situation nouvelle. Dans quelque temps même, lorsque ses fonctions de lectrice seraient tout à fait établies, il la ferait manger à sa table.

Quand il eut fini de parler, elle lui répondit simplement :

— Non, monsieur; je suis et je resterai votre servante. Je ne veux pas qu'on jase et qu'on apprenne ce qui s'est passé.

Elle ne céda point, bien qu'il insistât beaucoup; et, quand il eut bu son thé, elle remporta le plateau pendant qu'il la suivait d'un regard attendri.

Quand elle fut partie, il songea : « C'est une femme. Toutes les femmes sont égales quand elles nous plaisent. J'ai fait de ma bonne ma maîtresse. Jolie, elle deviendra peut-être charmante! Elle est, en tout cas, plus jeune et plus fraîche que les mondaines et que les cocotes. Qu'importe, après tout! Beaucoup d'actrices célèbres ne sont-elles pas des filles de concierges? On les reçoit cependant comme des dames, on les adore comme des héroïnes de roman, et des princes les traitent comme des souveraines. Est-ce à cause de leur talent, souvent douteux, ou de leur beauté, souvent contes-

table? Non. Mais une femme a toujours, en vérité, la situation qu'elle impose par l'illusion qu'elle sait produire. »

Il fit ce jour-là une longue promenade, et, bien qu'au fond de son cœur il sentît toujours le même mal, et que ses jambes fussent pesantes comme si le chagrin eût détendu tous les ressorts de son énergie, quelque chose gazouillait en lui à la façon d'un petit chant d'oiseau. Il était moins seul, moins perdu, moins abandonné. La forêt lui paraissait moins déserte, moins silencieuse et moins vide. Et il rentra avec l'envie de voir, souriante à son approche et le regard plein de tendresse, Élisabeth venir vers lui.

Ce fut, pendant près d'un mois, une vraie idylle au bord de la petite rivière. Mariolle fut aimé comme bien peu d'hommes peut-être l'ont été, animalement et follement, comme un enfant par sa mère, comme un chasseur par son chien.

Il était tout pour elle, le monde et le ciel, le plaisir et le bonheur. Il répondait à toutes ses attentes ardentes et naïves de femme, lui donnant dans un baiser tout ce qu'elle pouvait éprouver d'extase. Elle n'avait plus que lui dans le regard, dans l'âme, dans le cœur et dans la chair, enivrée à la façon d'un adolescent qui boit pour la première fois. Il s'endormait dans ses bras, il se réveillait sous ses caresses, et elle s'enlaçait à lui avec des abandons inimaginables. Il savourait, surpris et séduit, cette offrande absolue, et il avait l'impression que c'était là de l'amour bu à sa source même, aux lèvres de la nature.

Il demeurait toujours triste, cependant, triste et désenchanté d'une façon constante et profonde. Sa petite maîtresse lui plaisait, mais une autre lui manquait. Et quand il se promenait dans les prairies, sur les bords du Loing, se demandant : « Pourquoi ce souci qui ne s'en va pas? » il trouvait en lui, dès que le souvenir de Paris l'effleurait, un si intolérable enervement, qu'il rentrait pour n'être plus seul.

Alors il se balançait dans le hamac, et Élisabeth, assise sur un pliant, lisait. Tout en l'écoutant et en la regardant, il se rappelait les causeries dans le salon de son amie, quand il passait, seul, des soirées près d'elle. D'abominables envies de pleurer lui mouillaient les paupières; un si cuisant regret lui tiraillait le cœur, qu'il éprouvait sans cesse des besoins intolérables de partir sur-le-champ, de retourner à Paris, ou de s'en aller pour toujours.

Le voyant sombre et mélancolique, Élisabeth lui demandait :

— Est-ce que vous souffrez? Je sens que vous avez des larmes dans les yeux.

Il répondait :

— Embrasse-moi, petite; tu ne comprendrais pas.

Elle l'embrassait, inquiète, pressentant quelque drame qu'elle ne

savait point. Mais lui, oubliant un peu sous les caresses, pensait : « Ah! une femme qui serait ces deux-là, qui aurait l'amour de l'une et le charme de l'autre! Pourquoi ne trouve-t-on jamais ce qu'on rêve, et ne rencontre-t-on toujours que des à-peu-près? »

Il songeait indéfiniment, bercé par le bruit monotone de la voix inécoutée, à tout ce qui l'avait séduit, conquis, vaincu, dans la maîtresse abandonnée. Il se disait, sous l'obsession de son souvenir, de sa présence imaginaire, dont il était hanté comme un visionnaire d'un fantôme : « Est-ce que je suis un damné qui ne se délivrera plus d'elle? »

Il se remit à faire de longues promenades, à rôder par les fourrés, avec l'espoir obscur de la perdre quelque part, au fond d'un ravin, derrière un rocher, dans quelque taillis, comme un homme, pour se débarrasser d'une bête fidèle qu'il ne veut pas tuer, essaie de l'égarer en une course lointaine.

Un jour, à la fin d'une de ces promenades, il revint au pays des Hêtres. C'était maintenant une sombre forêt, presque noire, avec des feuillages impénétrables. Il allait sous la voûte immense, humide et profonde, regrettant la brume verdoyante, ensoleillée et légère des petites feuilles à peine ouvertes; et, comme il suivait un étroit sentier, il s'arrêta, saisi d'étonnement, devant deux arbres enlacés.

Aucune image de son amour, plus violente et plus émouvante, ne pouvait frapper ses yeux et son âme : un hêtre vigoureux étreignait un chêne élancé.

Comme un amoureux désespéré, au corps puissant et tourmenté, le hêtre, tordant ainsi que des bras deux branches formidables, enserrait le tronc du chêne en les refermant sur lui. L'autre, tenu par cet embrassement, allongeait dans le ciel, bien au-dessus du front de son agresseur, sa taille droite, lisse et mince, qui semblait dedaigneuse. Mais, malgré cette fuite vers l'espace, cette fuite hautaine d'être outragé, il portait dans le flanc les deux entailles profondes et depuis longtemps cicatrisées que les branches irrésistibles du hêtre avaient creusées dans son écorce. Soudés à jamais par ces blessures fermées, ils poussaient ensemble en mêlant leurs sèves, et dans les veines de l'arbre violé coulait et montait jusqu'à sa cime le sang de l'arbre vainqueur.

Mariolle s'assit pour les regarder plus longtemps. Ils devenaient, en son âme malade, symboliques, effrayans et superbes, ces deux lutteurs immobiles qui racontaient aux passans l'histoire éternelle de son amour.

Puis il se remit en marche, plus triste encore, et soudain, comme il allait, les yeux à terre et lentement, il aperçut, cachée sous

l'herbe, tachée de boue et de pluies anciennes, une vieille dépêche jetée ou perdue par un promeneur. Il s'arrêta. Qu'avait apporté de doux ou de pénible à quelque cœur ce papier bleu traînant là sous son pied?

Il ne put s'empêcher de la ramasser, et, avec des doigts curieux et dégoûtés, il le déplia. On pouvait lire encore à peu près : « Venez... moi... quatre heures. » Les noms avaient été effacés par l'humidité du chemin.

Des souvenirs l'assaillirent, cruels et délicieux, ceux de toutes les dépêches qu'il avait reçues d'elle, tantôt pour lui fixer le moment d'un rendez-vous, tantôt pour lui dire qu'elle ne viendrait pas. Jamais rien n'avait fait entrer en lui plus d'émotion, ne l'avait fait tressaillir plus violemment, n'avait arrêté plus net et fait rebondir plus fort son pauvre cœur que la vue de ces messagères enfiévrantes ou désespérantes.

Il demeurait presque perclus de désolation à la pensée que jamais plus il n'en ouvrirait de pareilles.

De nouveau il se demandait ce qui s'était passé en elle depuis qu'il l'avait quittée. Avait-elle souffert, regretté l'ami chassé par son indifférence, ou avait-elle pris son parti de cet abandon, froissée seulement dans sa vanité?

Et son désir de savoir devint si violent, si tenaillant, qu'une pensée audacieuse et bizarre, encore hésitante, surgit en lui. Il prit la route de Fontainebleau. Quand il eut gagné la ville, il se rendit au télégraphe, l'âme agitée d'hésitation et vibrante d'inquiétude. Mais une force semblait le pousser, une force irrésistible venue de son cœur.

Il souleva donc, d'une main tremblante, un imprimé sur la table, puis écrivit, à la suite du nom et de l'adresse de Mme Michèle de Burne :

« Je voudrais tant savoir ce que vous pensez de moi! Moi je ne peux rien oublier.

« André Mariolle. »

Il sortit ensuite, prit une voiture et regagna Montigny, troublé et tourmenté par ce qu'il avait fait, et le regrettant déjà.

Il avait calculé que, si elle daignait lui répondre, il recevrait sa lettre deux jours plus tard; mais il ne quitta pas sa villa le lendemain, dans la crainte et dans l'espérance de recevoir une dépêche d'elle.

Il se balançait sous les tilleuls de la terrasse, vers trois heures de l'après-midi, quand Élisabeth vint le prévenir qu'une dame demandait à lui parler.

Son saisissement fut si grand qu'il eut une courte suffocation, et il s'en vint vers la maison avec des jambes brisées et un cœur palpitant. Il n'espérait pas, cependant, que ce fût elle.

Quand il eut ouvert la porte du salon, Mme de Burne, assise sur un canapé, se leva, et, souriant d'un sourire un peu réservé, avec une légère contrainte dans le visage et dans l'attitude, elle lui tendit la main en disant :

— Je viens prendre de vos nouvelles, le télégraphe ne m'en donnant pas d'assez complètes.

Il était devenu si pâle devant elle qu'elle eut dans les yeux une lueur de joie, et il demeurait si oppressé d'émotion qu'il ne pouvait encore parler et qu'il tenait seulement sur sa bouche la main qu'elle lui avait offerte.

— Dieu! que vous êtes bonne! dit-il enfin.

— Non, mais je n'oublie pas mes amis, et je m'en inquiète.

Elle le regardait bien en face, profondément, de ce premier regard de femme qui surprend tout, fouille les pensées jusqu'aux racines et dévoile toutes les feintes. Elle fut sans doute satisfaite, car sa figure s'éclaira d'un sourire.

Elle reprit :

— C'est gentil, votre ermitage. On est heureux là dedans?

— Non, madame.

— Est-ce possible? Dans ce joli pays, dans cette belle forêt, sur ce petit ruisseau charmant? Mais vous devez être tranquille et tout à fait content ici?

— Non, madame.

— Pourquoi donc?

— Parce qu'on n'y oublie pas.

— Et il vous est indispensable d'oublier quelque chose pour être heureux?

— Oui, madame.

— Peut-on savoir quoi?

— Vous le savez.

— Et alors?..

— Alors je suis très misérable.

Elle dit avec une fatuité apitoyée :

— Je l'ai deviné en recevant votre télégramme, et c'est pour cela que je suis venue, avec la résolution de m'en aller tout de suite si je m'étais trompée.

Après un petit silence, elle ajouta :

— Puisque je ne m'en retourne pas immédiatement, peut-on visiter votre propriété? Voilà une petite allée de tilleuls, là-bas, qui m'a l'air ravissante. On y sera plus au frais que dans ce salon.

Ils sortirent. Elle portait une toilette mauve qui s'harmonisa tout à coup si complètement avec la verdure des arbres et le ciel bleu, qu'elle lui parut stupéfiante comme une apparition, séduisante et jolie d'une façon inattendue et nouvelle. Sa longue taille si souple, son visage si fin et si frais, la petite flambée blonde des cheveux sous un grand chapeau mauve aussi, que nimbait légèrement une longue plume d'autruche enroulée dessus, ses bras minces, dont les deux mains portaient, en travers devant elle, son ombrelle fermée, et sa démarche un peu droite, hautaine et fière, apportaient dans ce petit jardin paysan quelque chose d'anormal, d'imprévu, d'exotique, la sensation bizarre et savoureuse d'une figure de conte, de rêve, de gravure, de tableau à la Watteau, sortie de l'imagination d'un poète ou d'un peintre pour s'en venir à la campagne, par fantaisie, montrer combien elle était belle.

Mariolle, en la regardant avec le frémissement profond de toute sa passion revenue, se rappelait les deux femmes aperçues dans le chemin de Montigny.

Elle lui dit :

— Qu'est-ce que c'est que cette petite personne qui m'a ouvert la porte ?

— Ma domestique.

— Elle n'a pas l'air... d'une bonne.

— Non. Elle est en effet très gentille.

— Où l'avez-vous trouvée ?

— Tout près d'ici, dans un hôtel de peintres où les cliens menaçaient sa vertu.

— Que vous avez sauvée ?

Il rougit, et répondit :

— Que j'ai sauvée.

— A votre profit peut-être.

— A mon profit certainement, car j'aime mieux regarder circulant autour de moi une jolie figure qu'une laide.

— C'est tout ce qu'elle vous inspire ?

— Elle m'a inspiré peut-être encore l'irrésistible besoin de vous revoir, car toute femme, quand elle attire mes yeux, même une seconde, rejette ma pensee sur vous.

— C'est très habile ce que vous dites là ! Aime-t-elle son sauveur ?

Il rougit plus fort. Avec la rapidité d'un éclair qui passe, la certitude que toute jalousie est bonne pour stimuler le cœur des femmes le décida à ne mentir qu'à moitié.

Il répondit donc en hésitant :

— Je n'en sais rien. C'est possible. Elle a beaucoup de soins et de sollicitude pour moi.

Un imperceptible dépit fit murmurer à Mme de Burne :

— Et vous?

Il fixa sur elle ses yeux enflammés d'amour et il dit :

— Rien ne pourrait me distraire de vous.

C'était encore très habile, mais elle ne le remarqua plus, tant cette phrase lui parut l'expression d'une indiscutable vérité. Une femme comme elle pouvait-elle douter de cela? Elle n'en douta point, en effet, et, satisfaite, ne s'occupa plus d'Élisabeth.

Ils s'assirent sur deux chaises de toile, sous l'ombre des tilleuls, au-dessus de l'eau qui coulait.

Alors il demanda :

— Qu'est-ce que vous avez pu penser de moi?

— Que vous étiez très malheureux.

— Par ma faute ou par la vôtre?

— Par notre faute.

— Et puis?

— Et puis, vous sentant très excité, très exalté, j'ai réfléchi que le plus sage parti consistait à vous laisser d'abord vous calmer. Et j'ai attendu.

— Qu'est-ce que vous attendiez?

— Un mot de vous. Je l'ai reçu, et me voici. Nous allons causer maintenant comme des gens sérieux. Donc vous m'aimez toujours... je ne vous demande pas ça en coquette... je vous demande ça en amie?

— Je vous aime toujours.

— Et quelles sont vos prétentions?

— Est-ce que je sais? Je suis entre vos mains.

— Oh! moi j'ai des idées très nettes, mais je ne vous les dirai pas sans savoir les vôtres. Parlez-moi de vous, de ce qui s'est passé dans votre cœur et dans votre esprit depuis que vous vous êtes sauvé.

— J'ai pensé à vous, je n'ai guère fait autre chose.

— Oui, mais comment, en quel sens? avec quelles conclusions?

Il raconta sa résolution de se guérir d'elle, sa fuite, son arrivée dans ce grand bois où il n'avait trouvé qu'elle, ses jours poursuivis par le souvenir, ses nuits rongées par la jalousie; il dit tout, avec une bonne foi complète, sauf l'amour d'Élisabeth, dont il ne prononça plus le nom.

Elle l'écoutait, sûre qu'il ne mentait point, convaincue par le pressentiment de sa domination sur lui plus encore que par la sincérité de sa voix, et ravie de triompher, de le reprendre, car elle l'aimait bien, tout de même.

Puis il se désola de cette situation sans fin, et, s'exaltant à parler de ce dont il avait tant souffert après y avoir tant songé, il lui

reprocha de nouveau, dans un lyrisme passionné, mais sans colère, sans amertume, révolté et vaincu par la fatalité, cette impuissance d'aimer dont elle était frappée.

Il répétait :

— D'autres n'ont pas le don de plaire : vous, vous n'avez pas le don d'aimer...

Elle l'interrompit, animée, pleine de raisons et de raisonnemens :

— J'ai du moins celui d'être constante, dit-elle. Seriez-vous moins malheureux si, après vous avoir adoré pendant dix mois, j'étais éprise aujourd'hui d'un autre?

Il s'écria :

— Est-il donc impossible à une femme de n'aimer qu'un seul homme?

Mais elle, vivement :

— On ne peut pas aimer toujours ; on peut seulement être fidèle. Croyez-vous même que le délire exalté des sens doive durer plusieurs années? Non, non. Quant à la plupart des femmes à passions, à caprices violens, longs ou courts, elles mettent tout simplement leur vie en romans. Les héros sont différens, les circonstances et les péripéties imprévues et changeantes, le dénoûment varié. C'est amusant et distrayant pour elles, je le confesse, car les émotions du début, du milieu et de la fin se renouvellent chaque fois. Mais quand c'est fini, c'est fini... pour lui... Comprenez-vous?

— Oui, il y a du vrai. Mais je ne vois pas où vous voulez en venir.

— A ceci : il n'y a point de passion qui persiste très longtemps, je veux dire de passion brûlante, torturante, comme celle dont vous souffrez encore. C'est une crise que je vous ai rendue pénible, très pénible, je le sais et je le sens, par... l'aridité de ma tendresse et ma paralysie d'expansion. Mais cette crise passera, car elle ne peut durer éternellement.

Elle se tut. Anxieux, il interrogea :

— Et alors?

— Alors je considère que pour une femme raisonnable et calme comme moi vous pouvez devenir un amant tout à fait agréable, car vous avez beaucoup de tact. Vous seriez, en revanche, un atroce mari. Mais il n'existe pas, il ne peut exister de bons maris.

Il demanda, surpris, un peu froissé :

— Pourquoi garder un amant qu'on n'aime pas, ou qu'on n'aime plus?

Elle répliqua vivement :

— J'aime à ma façon, mon ami. J'aime sèchement, mais j'aime.

Il reprit, résigné :

— Vous avez surtout le besoin qu'on vous aime et qu'on le montre.

Elle répliqua :

— C'est vrai. J'adore ça. Mais mon cœur aussi a besoin d'un compagnon caché. Ce goût vaniteux des hommages publics ne m'empêche pas de pouvoir être dévouée et fidèle, et de croire que je saurais donner à un homme quelque chose d'intime qu'aucun autre n'aurait : mon affection loyale, l'attachement sincère de mon cœur, la confiance absolue et secrète de mon âme, et, en échange, recevoir de lui, avec toute sa tendresse d'amant, la si rare et si douce impression de n'être pas tout à fait seule. Ce n'est point de l'amour comme vous l'entendez ; mais cela vaut bien quelque chose aussi.

Il se pencha vers elle, tremblant d'émotion, et, balbutiant :

— Voulez-vous que je sois cet homme-là ?

— Oui, un peu plus tard, quand vous aurez moins mal. En attendant, résignez-vous à souffrir un peu, par moi, de temps en temps. Ça passera. Puisque vous souffrez de toute façon, il vaut mieux que ce soit près de moi que loin de moi, n'est-ce pas ?

De son sourire elle semblait lui dire : « Ayez donc un peu de confiance ; » et, comme elle le voyait palpitant de passion, elle sentait en tout son corps une sorte de bien-être, de contentement, qui la faisait heureuse à sa manière, comme est heureux un épervier dont le vol s'abat sur une proie fascinée.

— Quand revenez-vous ? demanda-t-elle.

Il répondit :

— Mais... demain.

— Demain, soit. Vous dînerez chez moi.

— Oui, madame.

— Et moi, il faut que je m'en aille bientôt, reprit-elle en regardant la montre cachée dans la pomme de son ombrelle.

— Oh ! pourquoi si vite ?

— Parce que je prends le train de cinq heures. J'ai à dîner plusieurs personnes : la princesse de Malten, Bernhaus, Lamarthe, Massival, Maltry, et un nouveau, M. de Charlaine, l'explorateur qui revient du haut Cambodge après un voyage admirable. On ne parle que de lui.

Mariolle eut un court serrement de cœur. Tous ces noms l'un après l'autre lui firent mal, comme des piqûres de guêpe. Ils contenaient du venin.

— Alors, dit-il, voulez-vous partir tout de suite, et nous ferons un bout de route ensemble, dans la forêt ?

— Très volontiers. Offrez-moi d'abord une tasse de thé et un peu de pain grillé.

Quand il fallut servir le thé, Élisabeth fut introuvable.

— Elle est en course, dit la cuisinière.

Mme de Burne ne s'en étonna point. Quelle crainte, en effet, aurait pu maintenant lui inspirer cette bonne?

Puis ils montèrent dans le landau arrêté devant la porte, et Mariolle fit prendre au cocher un chemin un peu plus long, mais qui passait près de la Gorge-aux-Loups.

Lorsqu'on fut sous les hauts ombrages qui répandaient leur ombre calme, leur fraîcheur enveloppante et des chants de rossignol, elle dit, saisie par l'inexprimable sensation dont la toute-puissante et mystérieuse beauté du monde sait émouvoir la chair par les yeux :

— Dieu! qu'on est bien! Que c'est beau, bon et reposant!

Elle respirait avec un bonheur et une émotion de pécheur qui communie, pénétrée d'alanguissement, d'attendrissement. Et elle posa sa main sur celle d'André.

Mais lui pensa : « Ah! oui, la nature, c'est encore le Mont-Saint-Michel; » car devant ses yeux, dans une vision, passait un train s'en allant vers Paris.

Il la conduisit jusqu'à la gare.

En le quittant, elle lui dit :

— A demain huit heures.

— A demain huit heures, madame.

Elle le quitta, radieuse; et il revint chez lui dans le landau, satisfait, bien heureux, mais tourmenté toujours, car ce n'était pas fini.

Mais pourquoi lutter? Il ne le pouvait plus. Elle lui plaisait par un charme qu'il ne comprenait pas, plus fort que tout. La fuir ne le délivrait pas, ne le séparait pas d'elle, mais l'en privait intolérablement, tandis que, s'il parvenait à se résigner un peu, il aurait d'elle au moins tout ce qu'elle lui avait promis, car elle ne mentait pas.

Les chevaux trottaient sous les arbres, et il songea que pendant toute cette entrevue elle n'avait pas eu l'idée, pas eu l'impulsion de lui tendre une fois ses lèvres. Elle était toujours la même. Rien ne changerait jamais en elle, et toujours, peut-être, il souffrirait par elle, de la même façon. Le souvenir des heures si dures qu'il avait passées déjà, de ses attentes, avec l'intolérable certitude que jamais il ne pourrait l'émouvoir, lui serrait de nouveau le cœur, lui faisait pressentir et redouter les luttes à venir et de pareilles détresses pour demain. Pourtant il était résigné à tout souffrir plutôt que de la perdre encore, résigné à cet éternel désir, devenu dans ses veines une sorte d'appétit féroce jamais rassasié, et qui brûlait sa chair.

Ces rages si souvent subies en revenant tout seul d'Auteuil recommençaient déjà et faisaient vibrer son corps dans le landau qui courait sous la fraîcheur des grands arbres, quand soudain la pensée d'Élisabeth l'attendant, fraîche aussi et jeune et jolie, avec de l'amour plein le cœur et des baisers plein la bouche, répandit en lui un apaisement. Tout à l'heure il la tiendrait dans ses bras, et, les yeux fermés, se trompant lui-même comme on trompe les autres, confondant dans l'ivresse de l'étreinte celle qu'il aimait et celle dont il était aimé, il les posséderait toutes les deux. Certes, même en ce moment, il avait du goût pour elle, cet attachement reconnaissant de la chair et de l'âme dont la sensation de la tendresse inspirée et celle du plaisir partagé pénètrent toujours l'animal humain. Cette enfant séduite ne serait-elle pas, pour son amour aride et desséchant, la petite source trouvée à l'étape du soir, l'espoir d'eau fraîche qui soutient l'énergie quand on traverse le désert?

Mais, lorsqu'il rentra dans sa maison, la jeune fille n'avait pas reparu. Il eut peur, fut inquiet, et dit à l'autre bonne :

— Vous êtes sûre qu'elle est sortie?

— Oui, monsieur.

Alors il sortit aussi, espérant qu'il la rencontrerait.

Quand il eut fait quelques pas, avant de tourner dans la rue qui monte le long du vallon, il aperçut devant lui la vieille église large et basse, coiffée d'un court clocher, accroupie sur un mamelon, et couvant, comme une poule ses poussins, les maisons de son petit village.

Un soupçon, un pressentiment, le poussèrent. Sait-on les étranges divinations qui peuvent naître dans un cœur de femme? Qu'avait-elle pensé, qu'avait-elle compris? Où s'était-elle réfugiée, sinon là, si l'ombre de la vérité avait passé devant ses yeux.

Le temple était très sombre, car le soir tombait. Seule la petite lampe, au bout de son fil, révélait dans le tabernacle l'idéale présence du Consolateur divin. Mariolle, à pas légers, passait le long des bancs. Quand il arriva près du chœur, il aperçut une femme à genoux, la figure dans ses mains. Il s'approcha, la reconnut, lui toucha l'épaule. Ils étaient seuls.

Elle eut une grande secousse en retournant sa tête. Elle pleurait.

Il dit :

— Qu'avez-vous?

Elle murmura :

— J'ai bien compris. Vous êtes ici parce qu'elle vous avait fait de la peine. Elle est venue vous chercher.

Il balbutia, ému de la douleur qu'il faisait naître à son tour.

— Tu te trompes, petite. Je vais, en effet, retourner à Paris, mais je t'emmène avec moi.

Elle répéta, incrédule :

— Ça n'est pas vrai, ça n'est pas vrai?

— Je te le jure.

— Quand ça?

— Demain.

Se remettant à sangloter, elle gémit : « Mon Dieu! mon Dieu! »

Alors il la prit par la taille, la souleva, l'entraîna, lui fit descendre le coteau dans l'ombre épaissie de la nuit; et, lorsqu'ils furent au bord de la rivière, il l'assit sur l'herbe et s'assit près d'elle. Il entendait battre son cœur et haleter son souffle, et, troublé de remords, la serrant contre lui, il lui parlait dans l'oreille avec des mots très doux qu'il ne lui avait jamais dits. Attendri de pitié et brûlant de désir, il mentait à peine et ne la trompait point; et il se demandait, surpris lui-même de ce qu'il exprimait et de ce qu'il sentait, comment, tout vibrant de la présence de l'autre dont il serait à jamais l'esclave, il pouvait frémir ainsi de convoitise et d'émotion en consolant cette peine d'amour.

Il promettait de l'aimer bien, — il ne dit pas « aimer » tout court, de lui donner, tout près de lui, un joli logis de dame, avec des meubles fort gentils et une bonne pour la servir.

Elle s'apaisait en l'écoutant, rassurée peu à peu, ne pouvant croire qu'il l'abusât ainsi, comprenant d'ailleurs, à l'accent de sa voix, qu'il était sincère. Convaincue enfin et éblouie par la vision d'être une dame à son tour, par ce rêve de fillette née si pauvre, servante d'auberge devenue tout à coup la bonne amie d'un homme si riche et si bien, elle fut grisée de convoitises, de reconnaissance et d'orgueil qui se mêlaient à son attachement pour André.

Jetant ses bras sur son cou, elle balbutiait, en couvrant son visage de baisers :

— Je vous aime tant! Je n'ai plus que vous en moi.

Il murmura, très attendri et rendant ses caresses :

— Chère, chère petite!

Elle oubliait déjà presque tout à fait l'apparition de cette étrangère qui lui avait apporté tant de chagrin tantôt. Cependant un doute inconscient flottait encore en elle, et elle demanda de sa voix câline :

— Bien vrai, vous m'aimerez comme ici?

Il répondit hardiment :

— Je t'aimerai comme ici.

Guy de Maupassant.

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

•

La destruction de Samarie fut, selon une loi ordinaire de l'histoire, l'exaltation de Jérusalem, sa rivale. Le travail religieux et littéraire qui s'accomplissait par les deux moitiés séparées de Jacob va maintenant s'accomplir par Juda seul. Or, Juda, c'était Jérusalem. La religion d'Israël, jusqu'ici, n'avait pas de nom ; dans la forme que va lui donner le génie hiérosolymite, elle s'appellera le *judaïsme*. Ainsi concentrée, la force du mouvement religieux allumé par les prophètes acquit un nouveau degré d'intensité. La petite ville de David devint un foyer de création comme il n'y en a pas eu d'autre dans l'ordre religieux. Les problèmes moraux et sociaux s'y posèrent avec une originalité hors ligne. La première religion organisée est en voie de se former ; le christianisme, l'islamisme, le protestantisme, et, *mutatis mutandis*, le socialisme moderne en sortiront.

Le iahvéisme, l'élohisme et les cultes qui s'y rattachaient, même les disciplines qui, depuis des siècles, constituaient le prophétisme, n'étaient pas encore des religions ayant un principe d'identité qui assurât leur durée. C'étaient des germes énergiques, d'où

devait sortir la tige de l'arbre religieux de l'humanité; ce n'étaient que des germes. Les réformes d'Ézéchias et de Josias, les livres qui en résultèrent, le terrible fanatisme de Jérémie, la captivité, le retour, furent le nœud qui lia tout cela en un faisceau désormais impossible à briser. Le royaume d'Israël une fois disparu, sa religion disparut avec lui; le royaume de Juda disparaîtra, mais sa religion lui survivra. Le judaïsme, de religion locale, deviendra une religion sans lien avec un pays déterminé, susceptible d'être pratiquée dans tous les pays, embrassée par les races les plus diverses.

Deux grands hommes, Ézéchias et Isaïe, sont à l'origine de ce mouvement extraordinaire, qui a décidé du sort de l'humanité. Les circonstances y aidèrent puissamment. Les trois années que dura le siège de Samarie et les temps qui suivirent furent pour Jérusalem un temps de fièvre ardente. A chaque moment, on croyait voir se détourner sur la Judée le fléau qui broyait Éphraïm. Une sorte de patriotisme empêcha Isaïe et Michée de pousser trop hautement des cris de triomphe à la prise de Samarie; mais, en fait, la victoire du iahvéisme était complète. Les prédictions des prophètes de Jérusalem s'étaient réalisées. Le royaume d'Éphraïm était tombé victime de son infidélité à Iahvé. Seule, en Syrie, Jérusalem avait été épargnée. Quoi de plus clair? Il était admis que les Assyriens étaient le fléau avec lequel Iahvé battait les peuples. Cette immunité de Jérusalem ne pouvait être que l'effet d'une protection divine. Une belle surate d'Isaïe (1), qui paraît se rapporter à ce temps, contient la théorie complète de la Providence selon les prophètes, théorie qui est restée l'universelle philosophie de l'histoire jusqu'à Bossuet.

Dieu gouverne le monde par le châtiment. Pour châtier, il a besoin d'instrumens; mais ces instrumens ne connaissent pas la main qui se sert d'eux; ils s'imaginent faire eux-mêmes ce que Dieu leur fait faire. « C'est par ma propre force, se dit Assur, que j'ai fait tout cela; c'est par ma sagesse et mon intelligence que j'ai changé les frontières des peuples, pillé les trésors, renversé les rois, broyé les peuples. » Quelle folie!

> La cognée s'élève-t-elle contre celui qui la brandit?
> La scie fait-elle la glorieuse contre celui qui la manie?
> C'est comme si le bâton voulait diriger la main qui le lève,
> Comme si la verge prétendait mouvoir le bras qui la tient.

L'orgueil d'Assur sera puni. Sa politique est d'exterminer les peuples les uns après les autres. Calno et Karkemis, Hamat et

(1) Isaïe, depuis x, 5, jusqu'à la fin de xii.

Arpad, Damas et Samarie ont succombé. Jérusalem, que l'exemple de Samarie n'a pas rendue sage, aura le même sort. Le prophète entend, en quelque sorte, la marche de l'ennemi venant du Nord, écrasant tout sur son passage.

Les voilà arrivés à Ayyat,
Ils ont passé à Migron,
Ils confient leurs bagages à Mikmas.

Ils franchissent le passage :
« Ce soir [disent-ils], nous coucherons à Géba; »
Rama tremble ; Gibeat de Saül est en fuite.

Élève ta voix, fille de Gallim,
Prête l'oreille du côté de Laïsa, pauvre Aniyya.

Madména est en fuite,
Les habitans de Gébim se sauvent.

« Encore une halte aujourd'hui à Nob; »
De là ils étendent la main vers la montagne de Sion,
Vers la colline de Jérusalem.

C'est au moment où Assur se croit sûr de prendre Jérusalem que Iahvé saisit sa hache contre lui. Assur était comme un Liban couvert de hautes forêts; Iahvé le jette à terre et le rase. Les défaites d'Israël ont cela de particulier qu'elles ne sont jamais complètes. Un reste d'Israël est toujours gardé par Iahvé pour servir de noyau à une renaissance, qui sera l'ère du bonheur. Les justes ont été la cause de la victoire; les justes règneront sous le sceptre d'un roi parfait, qui, dans l'esprit du prophète, est à la fois Ézéchias et le roi idéal de la théocratie future.

Un rameau sortira de la souche d'Isaï,
Un rejeton poussera de ses racines.

Et l'esprit de Iahvé reposera sur lui,
Esprit de sagesse et d'intelligence,
Esprit de conseil et de force,
Esprit de science et de crainte de Dieu.

Il ne jugera pas selon ce que ses yeux croiront voir,
Il ne décidera pas selon ce que ses oreilles auront entendu ;
Mais il jugera les faibles avec justice,
Il rendra des arrêts équitables pour les humbles du pays;
Il frappera les violens de la verge de sa bouche,
Et du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant.

La justice sera la ceinture de ses reins,
Et la fidélité le baudrier de ses flancs.

Alors le loup habitera avec la brebis,
Le tigre se couchera à côté du chevreau.
Le veau, le lionceau, l'agneau vivront ensemble,
Et un petit garçon les mènera.

La génisse et l'ours paîtront dans la même prairie;
Leurs petits reposeront côte à côte,
Le lion mangera de la paille comme le bœuf.

L'enfant jouera près du nid de la vipère,
Et dans le repaire de l'aspic le nouveau-né mettra la main.

Plus de mal, plus de souillure
Sur ma montagne sainte;
Car le pays sera plein de la connaissance de Iahvé,
Comme la mer est pleine d'eau.

En ce jour-là, il y aura un rejeton d'Isaï
Qui sera élevé comme un drapeau pour les peuples;
Les nations viendront lui rendre hommage,
Et sa résidence sera glorieuse.

Et en ce jour-là, Iahvé étendra une seconde fois la main
Pour rassembler les restes de son peuple
D'Assur, de Mesraïm, de Patros, de Cousch,
D'Elam, de Sennaar, de Hamat et des îles de la mer.

Et il élèvera un signe de ralliement visible chez tous les peuples,
Pour rassembler les exilés d'Israël
Et recueillir les dispersés de Juda
Des quatre coins de la terre;
Et la jalousie d'Éphraïm cessera
Et les haineux de Juda disparaîtront.

Les deux familles d'Israël réunies battront les Philistins, les Édomites, les Moabites, les Ammonites. Iahvé, renouvelant les miracles de l'exode, rendra l'Euphrate guéable, pour que les restes de son peuple, qui seront dispersés en Assur, puissent revenir. Les justes du royaume idéal éclatent alors en un chant triomphal. La victoire sera le fruit de l'amélioration morale; pour avoir l'appui de Iahvé, il faut être pur. La vraie politique a pour base l'ordre moral. La nation qui observe l'ordre peut être éprouvée, non vaincue.

Jamais peut-être mieux qu'à ce moment ne se voit la pensée des piétistes d'Israël. L'État est une fonction de la religion; les ennemis ou les serviteurs tièdes de Iahvé perdent la chose publique; les gardiens de la chose publique ont donc pour premier devoir de veiller à ce que Iahvé soit servi comme il entend l'être. Le vrai culte de Iahvé, c'est la pureté du cœur et des actions, l'horreur pour les fétiches matériels, en bois ou en métal. Les serviteurs de Iahvé sont des pauvres, des humbles. Les riches sont, en

général, durs, impies, violens. Le premier devoir du souverain pieux est d'être juste envers ces pauvres de Dieu et de refréner vigoureusement l'exploitation des pauvres par les riches; les pauvres finiront par régner un jour.

Telle était, sans nuance différentielle bien sensible, la doctrine de tous les prophètes iahvéistes. Or, pendant les années qui suivirent la ruine du royaume d'Israël, le parti des prophètes fut tout-puissant en Judée. Le roi s'y livra sans réserve. Son caractère était porté vers la justice et la piété. Déjà l'ensemble des écritures hébraïques était considérable et pouvait servir de base à une éducation morale. Ézéchias y puisa beaucoup de ses qualités et son sérieux d'esprit. Il paraît avoir été plus jeune qu'Isaïe; la culture littéraire, qui distingue Isaïe et Michée, le pénétra encore plus profondément. Ce fut presque un lettré; ce fut surtout un piétiste. Mais on était au début; les excès de zèle où glisse facilement le piétisme furent, cette fois, évités.

On est quelquefois porté à croire que l'ardeur avec laquelle Ézéchias se consacra à la vraie religion fut le résultat d'une conversion qui eut sa date, d'une puissante révulsion morale, qui l'attacha désormais irrévocablement aux idées qu'il tenait pour la vérité absolue. La proclamation officielle du judaïsme aurait ainsi fort ressemblé à celle du bouddhisme, amenée par la conversion du roi Asoka. La psychologie juive ne semble pas exiger un coup de cette sorte. Le langage d'Isaïe et de Michée, dans les premières années d'Ézéchias, ne diffère pas beaucoup de ce qu'il était sous Achaz. Le iahvéisme impliquait un levain théocratique qui ne pouvait que se développer. Le iahvéisme des prophètes de Juda est essentiellement une religion sociale; son but est la réforme de la société selon la justice. Le roi est la clef de voûte de l'édifice iahvéiste. Le roi est choisi, sacré par Dieu. Il est le *mesih* (l'Oint) de Dieu. Son devoir est de faire régner Dieu et de se conduire par les conseils des hommes de Dieu, c'est-à-dire des prophètes. Ézéchias ne fit donc que suivre l'indication d'événemens qui pour lui étaient la manifestation évidente de la volonté de Iahvé, la prise de Samarie, la captivité de Hosée. Il n'y eut pas deux hommes dans Ezéchias. Il y eut un convaincu, que des événemens plus ou moins évidens frappèrent. Si Salmanazar n'eût pas fait sa campagne de Syrie, il est probable que Jérusalem eût continué, malgré Isaïe et Michée, à se traîner dans l'espèce de médiocrité religieuse d'où elle ne réussissait pas à sortir. Que dis-je? Sans les grands événemens qui semblèrent la justification des oracles iahvéistes, Isaïe et Michée n'eussent point été ce qu'ils furent. Iahvé est le Dieu vivant de l'histoire, le Dieu qui gouverne le monde. Il triomphe par l'histoire; les grandes révolutions du monde sont ses manifestations.

II.

De 721 à 711, à peu près, l'état de la Judée paraît avoir été assez prospère. Dans les premières années qui suivirent la prise de Samarie, la situation d'Ézéchias à l'égard de l'empire d'Assyrie fut celle d'un vassal. Une circonstance, cependant, vint rendre sa situation moins mauvaise qu'on ne devrait le supposer. Salmanasar mourut avant que la guerre contre Samarie ne fût terminée, et eut pour successeur un de ses officiers, Saryoukin ou Sargon. Le commencement d'une nouvelle dynastie est toujours un moment favorable à ceux que la dynastie précédente avait assujettis ou tenus dans la sujétion.

Sargon fut un souverain trop puissant pour que le prudent Ézéchias songeât à se révolter contre lui. Les propositions de l'Égypte étaient cependant une perpétuelle tentation, ce qu'est maintenant, en France, l'alliance russe pour les esprits agités. Les conseillers politiques du roi y étaient favorables. De ce nombre était surtout un certain Sebna ou Sebent, peut-être un Sébennyte, certainement un étranger, un homme sans famille, qui arriva au titre de *soken* ou conseiller interne du roi, et était revêtu des fonctions de préfet du palais. Isaïe et les prophètes étaient contraires à l'alliance égyptienne, par suite de leur principe général que les moyens humains sont une injure à Iahvé, et aussi par suite de la juste vue qu'ils avaient de la situation militaire du temps.

En 711, la tentation fut plus forte que jamais. Le tartan ou général des armées de Sargon traversa le pays de Juda pour aller conduire une expédition en Égypte et en Éthiopie. Le premier acte de la campagne fut le siège d'Asdod. Une ligue générale de l'Égypte et des pays palestiniens paraissait indiquée. Isaïe fit à cette politique la plus vive opposition, et employa, pour la combattre, les énergiques moyens de démonstration par les yeux qui lui étaient habituels. Un jour, on le vit se promener dans la rue de Jérusalem, déchaussé, dans un état de nudité honteuse. Il déclarait que Iahvé lui avait ordonné de se montrer ainsi, pour que l'on vît l'état ignominieux où le roi d'Assyrie ramènerait les prisonniers d'Égypte et d'Éthiopie.

La haine d'Isaïe contre celui qu'il appelle « l'opprobre de la maison de son maître » s'est exprimée, sous une forme moins bizarre, dans un morceau où les uttes intérieures de la cour d'Ézéchias éclatent visiblement. Sebna, dont le père n'est jamais nommé et qui devait être de basse extraction, menait grand train, se faisait creuser, en vrai parvenu qu'il était, un tombeau dans le roc de la colline royale. Cela rendait furieux la coterie des pié-

tistes. « Iahvé, disaient-ils, le précipitera du faîte de ses honneurs ; ses chars ne lui serviront de rien. » L'intrigue pour remplacer Sebna était évidemment déjà toute prête. Le candidat du parti théocratique et antiégyptien était Éliaqim fils de Hilqiah, qui devait, selon l'usage de l'Orient, porter toute sa famille aux honneurs avec lui. Iahvé apostrophe Sebna et fait la réclame pour le saint homme, qui réparera les scandales du mécréant.

Alors j'appellerai mon serviteur Éliaqim fils de Hilqiah, et je le revêtirai de ta tunique, et je le ceindrai de ton baudrier, et je mettrai ton pouvoir en sa main, et il sera un père pour le peuple de Jérusalem et la maison de Juda, et je placerai la clé de la maison de David sur son épaule ; il ouvrira, et après lui personne ne fermera ; il fermera, et après lui personne n'ouvrira. Je l'enfoncerai comme une cheville en un endroit solide ;.. on y suspendra toute la gloire de la maison de son père, branches nobles et humbles pousses, vases petits [et grands], depuis les bassines jusqu'aux cruches (1). En ce jour-là, au contraire, dit Iahvé-Sebaoth, le clou qui paraissait solidement enfoncé sera ébranlé ; il cédera, il tombera, et la charge qui posait dessus s'abîmera, car Iahvé l'a dit.

Éliaqim, en effet, remplaça Sebna dans la charge de préfet du palais ; mais Sebna n'en garda pas moins à la cour une haute autorité. En somme, Isaïe avait raison malgré l'étrangeté de ses argumens. L'Égypte n'était pas un appui solide ; c'est l'Assyrie qui était vraiment l'organe de Iahvé, car l'Assyrie était forte. Les prophètes, voyant l'action de Iahvé dans tout ce qui triomphait, devaient être pour l'Assyrie. Ce n'est pas impunément qu'on exécute les arrêts de Iahvé, qu'on est son ministre, l'exécuteur de ses plans. La force païenne chargée d'une telle mission devait paraître quelque chose de sacré. C'est ainsi que le parti prophétique fut amené à saluer l'Assyrie, puis la Perse, comme des institutions divines. La cour de Rome, toujours acquise au plus puissant, est la vraie continuatrice de cette politique. Le fort fait la volonté de Dieu. Lui désobéir, c'est désobéir à la volonté de Dieu. Ajoutons qu'étant presque indifférens en religion, les Assyriens se présentaient aux populations pieuses de la Syrie un peu comme les Mongols aux yeux des croisés. Ils ne portaient point atteinte à la liberté religieuse, la seule que ces races aient toujours désirée. Sujet, en politique, d'un empire qui respecte sa religion, telle est, dès la plus haute antiquité, la position logiquement voulue par Israël.

(1) Pensée qui de nos jours paraîtrait épigrammatique : « Tous les membres, grands et petits, de la famille d'Éliaqim auront une place. »

Cet état de vassalité relativement à l'Assyrie avait d'ailleurs pour Ézéchias de réels avantages. L'Assyrie ne paraît pas avoir visé à des délimitations bien exactes de frontières. Plusieurs villes de l'ancien royaume d'Israël purent être rattachées à Juda. Du côté des Philistins, les armes d'Ézéchias furent tout à fait victorieuses. Le pays, sans doute épuisé par ses luttes contre l'Assyrie, tomba, jusqu'à son extrémité méridionale, c'est-à-dire jusqu'à Gaza, entre les mains du roi de Juda.

L'organisation de la royauté paraît s'être retrouvée, dans les bonnes années d'Ézéchias, ce qu'elle fut aux meilleures époques de la dynastie davidique. Le roi est entouré de *soferim*, constituant une sorte de classe administrative, et de *sokenim*, ministres et conseillers. Le préfet du palais ou majordome est le premier *soken*, une sorte de vizir. Cette place, comme nous l'avons vu à propos de Sebna et d'Éliaqim, donnait un grand pouvoir et était l'objet de vives compétitions. Les prêtres apparaissent tout à fait subordonnés et réduits au service du temple. Les prophètes étaient tout; ils avaient bénéficié de ce que l'ordre civil avait perdu par les victoires de l'Assyrie.

Les travaux publics de Jérusalem, qui paraissent avoir été actifs sous Achaz, le furent plus encore sous Ézéchias. Une vraie transformation de la ville s'opéra. La population s'augmentait beaucoup; il est probable que beaucoup d'Israélites, sans patrie depuis la fin du royaume du Nord, vinrent s'y fixer.

L'approvisionnement d'eau a toujours été la grande difficulté de Jérusalem, la ville étant assise tout près de la ligne culminante entre la Méditerranée et la Mer-Morte, et n'étant dominée que par quelques sommets très éloignés. La population hiérosolymite a toujours vécu de ses citernes, qui sont en grand nombre et bien exécutées. La petite source de Gihon, sur le versant de Sion, n'a qu'un mince filet d'eau. Les eaux recueillies à la naissance de la vallée occidentale sont peu de chose, et proviennent uniquement des terrains environnans, servant pendant l'hiver de surfaces récoltantes. Ézéchias entreprit de tirer le meilleur parti possible de cette pauvreté (1), et en même temps de prendre les précautions nécessaires pour qu'en cas de siège, la ville ne pût être coupée de sa provision d'eau. Il fit construire dans la ville une grande piscine (2) et

(1) Les vasques d'Étham ont sûrement été faites pour l'approvisionnement de la cité. Il n'en est jamais question dans les textes bibliques. Ce beau travail, qui n'a qu'un défaut, c'est de supposer une police exacte établie dans le pays, paraît être l'ouvrage de Pilate (Jos., *B. J.*, III, IX, 4).

(2) II Rois, XX, 20. C'est probablement *Amygdalon* ou Birket Hammâm-el-Batrak. Si cette piscine de II Rois, XX, 20, est la même que la Vieille piscine d'Isaïe, XXII, 11, il faudrait supposer qu'Ézéchias ne fit que mettre en état un travail plus ancien. La

creuser une conduite souterraine qui y amenait, dans la saison des pluies, les eaux de la piscine supérieure (*Birket Mamillah*), alimentée elle-même par les eaux du plateau.

Les travaux du *siloh* paraissent avoir été exécutés du temps d'Achaz. Peut-être furent-ils achevés sous Ezéchias; du moins on les lui attribua. Ce *siloh* ou « émissaire » était un canal souterrain destiné à porter aux jardins royaux et à la porte du Sud-Est les eaux de la fontaine Gihon, peut-être aussi à les soustraire à l'action de l'ennemi. Une inscription, récemment découverte, nous apprend que le travail de percement fut entrepris par les deux extrémités et montre la peine qu'eurent les deux brigades de travailleurs à se rejoindre sous la colline. L'examen du travail souterrain montre à la fois beaucoup de hardiesse et beaucoup d'hésitation dans une œuvre qui devait, en l'absence de mires perfectionnées, présenter d'énormes difficultés.

L'art hébreu paraît avoir atteint son plus haut degré sous Ézéchias. L'enlèvement des objets d'art, sous Achaz, fut bien vite réparé. Le palais retrouva tous ses ornemens, et nous verrons Ézéchias, sur la fin de son règne, fier des richesses ciselées qu'il avait su amasser. Le style assyrien luttait déjà avec avantage contre l'imitation égyptienne, que les Phéniciens avaient mise à la mode; un autre symbolisme tendait à prévaloir. Le temple était rétabli en sa splendeur, bien que la simplicité du culte ne fût pas altérée. On ne sait rien des habits sacerdotaux de ce temps. Les troupes de lévites et de chanteurs que l'on imagine comme une vaste maîtrise autour du temple sont des imaginations de l'auteur des *Chroniques*, empruntées au second temple. Aux fêtes de Pâques, on chantait des cantiques; dans les marches du pèlerinage, on s'accompagnait de la flûte; les sentimens religieux s'exhalaient au son des *neginoth;* mais rien ne prouve que la musique du temple fût déjà organisée. Les prophètes, qui avaient si fort déprécié les *cohanim*, n'étaient pas favorables à l'application de l'art à la religion. Leur culte était tout abstrait. A quoi bon ces pompes, cet appareil extérieur? Dieu ne demande à l'homme que la justice et la pureté du cœur.

Les utopies socialistes ont besoin, pour se développer librement, d'un temps assez prospère. On ne déclame bien à son aise que quand on n'est pas trop malheureux. Quoi qu'en dise Isaïe dans ses momens de mauvaise humeur, le gouvernement réalisait la mesure d'ordre et de justice dont le pays et le temps étaient capables. Mais les grandes races sont incontentables; elles réclament toujours contre l'insuffisance de la dose de liberté et d'éga-

circonstance « entre deux murailles » (Isaïe, *l. c.*) conviendrait bien à cet emplacement, qu'Ézéchias put couvrir d'un second mur.

lité qui leur est départie. Il n'est pas bon de se résigner facilement. L'état d'inquiétude sacrée où vivaient les prophètes était le grand propulseur religieux du génie de ce peuple, la garantie de son avenir. L'impossibilité des rêves qui empêchaient de dormir ces prodigieux agitateurs ne pouvait se découvrir encore. Ils voulaient la justice. Il fallait du temps pour arriver à voir que les abus qu'ils appelaient injustices tiennent aux conditions d'existence de la nature et qu'il faudrait supprimer la vie humaine pour les supprimer.

III.

C'est bien dans cette période de paix et de prospérité relative du règne d'Ézéchias que l'on peut placer, par approximation, la fixation définitive de la religion iahvéiste, telle que les prophètes du temps d'Achab l'avaient conçue, telle qu'Isaïe et Michée l'ont parachevée. Iahvé n'a plus presque aucun lien avec la nature. Son caractère de Dieu national est momentanément effacé; la victoire du monothéisme paraît complète. Iahvé est le Dieu qui a fait le ciel et la terre. Il veut le bien. L'homme lui rend hommage en pratiquant la justice. Ce culte-là, tout le monde peut le lui rendre, et, en ce sens, l'humanité tout entière est appelée au culte de Iahvé.

Iahvé exerce sa justice par le train ordinaire du monde, qu'il gouverne jusque dans le moindre détail, en maître absolu. La réalité présentait ici d'étranges objections au penseur le plus facile à satisfaire, l'honnête homme étant souvent malheureux et le pervers en apparence souvent récompensé. Le iahvéisme s'abîmait dans ce gouffre. Iahvé, questionné sur le chapitre de sa providence, ne répond à l'homme que par des coups de tonnerre. Le gouvernement du monde est parfaitement juste, sans que l'homme puisse savoir comment. Jamais le moindre appel n'est fait par les sages de ce temps à des récompenses ou à des châtimens d'outre-tombe. La justice de Iahvé, d'ailleurs, est sommaire; il punit les sociétés malades, au risque d'atteindre plus d'un innocent. Cette justice est surtout intermittente. Iahvé a ses jours; il laisse la malice humaine aller à son comble, alors il apparaît et punit.

Toute l'histoire du monde est le développement d'un plan conçu et voulu par Iahvé. La race d'Israël est le pivot de cette histoire. Iahvé l'a choisie dans la famille araméenne, comme une tribu privilégiée; il la suit des yeux depuis plus de mille ans. La grande marque d'affection qu'il lui a donnée fut de la tirer de l'Égypte par son serviteur Moïse, à qui il a fait, dans le désert du Sinaï, diverses manifestations de ses volontés, sans que pourtant la source

de ces oracles soit tarie. Iahvé parle sans cesse par ses *nabis*, qui sont une révélation permanente. Au VIIIe siècle, la divination par l'éphod avait à peu près disparu ; mais la nécromancie était plus en vogue que jamais ; le *qosem* était presque aussi consulté que le *nabi*. Or, selon le iahvéiste pur, Iahvé seul devait être consulté. Tout oracle autre que le sien était une injure à sa majesté, et impliquait la supposition qu'il existe quelque pouvoir fatidique et divin, inhérent à la nature.

L'Assyrie est la force que Iahvé met en mouvement pour l'exécution de ses plans secrets, lesquels ne sont autre chose que la réalisation d'un monde juste par Israël. Le royaume de Samarie, qui resta si loin de cette perfection, est déjà détruit ; celui de Juda le sera aussi probablement. Mais les destinées de Sion sont éternelles. Sion sera le centre d'une humanité régénérée. Le vrai roi de la dynastie bethléhémite, le David idéal, qui ne s'est pas vu encore, apparaîtra et réunira dans sa main Israël tout entier. Roi et prophète à la fois, il conduira le peuple dans la voie du pur iahvéisme. Le monde, alors, reconnaîtra la supériorité de Sion ; l'univers se fera iahvéiste ; les sacrifices seront abolis ; le vrai culte de Iahvé sera la justice et le bonheur.

Tel est le rêve splendide dans lequel se concentra toute la puissance d'aimer et de croire des Judaïtes pieux, vers 720 et 710 avant Jésus-Christ. Le règne d'Ézéchias fut le moment où l'on fixa les traits de cet âge d'or. Le messianisme est une création de Jérusalem, non des tribus du Nord. Il y fallait David, Sion, une dynastie légitime. Le roi était nécessaire au nouvel idéal conçu par Juda. Ézéchias répondait à quelques-uns des traits du parfait roi davidique. A certains momens, on put croire que la grande destinée d'Israël se révèlerait par lui, surtout quand il serait entouré de gens pieux comme Éliaqim et sa famille. Les signes prochains étaient pourtant trop peu en vue ; les temps étaient trop durs. Le roi théocrate fut relégué dans l'avenir ; il devenait une sorte de soleil apparaissant à la fin des âges. Mais le soir du monde devait être si beau qu'on se résignait à ne pas le voir. Il suffisait d'avoir travaillé à le préparer.

Ce système religieux étrange, le moins mythologique et le moins métaphysique qu'ait jamais conçu un cerveau de grande race, n'était au fond que le vieil élohisme patriarcal, devenu vivant, humanitaire et introduit dans l'histoire. Le déisme était si profond chez ces nomades incorrigibles qu'il parvint à expulser, par un travail d'élimination séculaire, la forte dose de paganisme qui était entrée en Israël avec le faux dieu Iahvé, essentiellement dieu local et national. Les nabis, représentans obstinés du vieil esprit monothéiste, avaient réussi. *Iahvé* n'était plus qu'un synonyme d'*Elohim*. Ce

que l'on disait de Dieu, on le dit de Iahvé, et puisque Dieu a créé le ciel et la terre, Iahvé aussi a créé le ciel et la terre. Iahvé, en un mot, purement, simplement, sans nuance de différence, signifia « Dieu (1). »

L'emploi des deux mots devint indistinct. On chercha au mot *Iahvé* une étymologie qui en fît le nom du dieu unique. L'opinion très dominante était que le nom de *Iahvé* fit partie de la révélation sinaïtique, que Dieu même en avait donné l'explication à Moïse, le tirant de la racine *haïa* ou *hawa* (araméen), qui veut dire *être*. On plaçait dans la bouche de Dieu ce mot mystérieux : *Ehié aser ehié*, « je suis celui qui suis. » Cette idée, fort belle assurément, n'était pourtant pas exclusive de deux autres systèmes, qui avaient leurs partisans. Les uns voulaient qu'Abraham offrît déjà des sacrifices au nom de Iahvé; d'autres soutenaient que l'usage de ce nom solennel remontait aux premiers temps de l'humanité, au patriarche Seth, fils d'Adam.

Dès l'époque, déjà passablement philosophique où nous sommes arrivés, beaucoup d'esprits se disaient sans doute qu'il y avait en tout cela un sensible porte-à-faux, que ce Iahvé, ayant sa politique et sa providence personnelles, était après tout un dieu particulier, fort distinct de l'El absolu des sages antiques dont l'école se poursuivait chez les Thémanites et chez les Beni-Qédem. La grande contradiction qui était au fond de la conscience d'Israël : — d'une part, le Dieu abstrait et universel de l'univers; — d'une autre part, le dieu particulier d'Israël, était recouverte d'une cicatrice grossière, qui suffisait. On ne voit pas que les élohistes purs, comme ceux qui écrivirent *Job* et les *Proverbes*, aient jamais protesté contre ce qu'il y avait de paganisme, et, en un sens, de polythéisme, dans un nom propre donné à Dieu; on ne voit pas non plus que les iahvéistes aient jamais combattu un parti de déistes purs, niant qu'Israël eût, comme les autres tribus, un dieu protecteur spécial. Tous deux avaient pour commun adversaire le groupe des fous qui disaient : « Il n'y a pas de Dieu. » Ceux-ci seuls étaient les pervers, les hommes dangereux. Comme ils se gardaient d'écrire, nous ne savons pas combien ils étaient. L'histoire ne voit que les surfaces; mais, en réalité, les surfaces seules existent dans l'humanité; elles sont les apparences ; or, en dehors de l'ordre scientifique pur, les choses humaines ne sont qu'apparences. La bataille gagnée est celle qu'on croit gagnée. L'opinion triomphante est celle qui réussit à prouver, à une certaine heure, qu'elle avait le droit de triompher.

(1) C'est ainsi qu'au moyen âge, le Christ prit toutes les fonctions de Dieu et que, de nos jours, on a été accusé d'enlever Dieu des écoles parce qu'on enlevait les crucifix.

C'est parce que le mouvement iahvéiste des prophètes était un retour en arrière, un effort pour revenir à une religion plus ancienne et plus pure, que le grand mouvement prophétique du VIIIe siècle ressemble si fort au protestantisme. L'œuvre des prophètes qui entourent Ézéchias, sans être entièrement maîtres de lui, consista à épurer, à éliminer des scories. Le caractère essentiel du judaïsme est dès lors nettement marqué ; c'est une réforme de puritains, une négation, une religion de mesures préventives et de précautions. Jamais l'ancien iahvéisme n'avait réussi à écarter absolument les superstitions, soit qu'elles vinssent des nomades antiques, soit qu'elles fussent des imitations des cultes chananéens et araméens. Les sages se contentaient de sourire de ces inepties et ne trouvaient pas mauvais que leurs femmes eussent des petits dieux grotesques dans leurs poches et leurs bagages. Vers le milieu du VIIIe siècle, on y regarda de plus près. Deux devoirs s'imposaient aux puritains, d'abord chasser tout ce qui n'était pas le iahvéisme, puis dégager le iahvéisme lui-même des tolérances, qui, selon les prophètes, en ternissaient la pureté.

La destruction du royaume et des sanctuaires du Nord donna au temple de Jérusalem une importance considérable. Jusque-là, ce petit *naos* n'avait guère été que la chapelle particulière du roi de Jérusalem. Maintenant, chaque jour voit grandir ses destinées. Il va devenir le sanctuaire national d'Israël tout entier ; une piété ardente s'attache à lui ; une foule de zélateurs se font un point d'honneur de sa pureté absolue. Isaïe pensait sans doute trop peu à cette petite maison de pierre pour qu'il ait pu rien conseiller au roi à ce sujet. On ne voit pas, d'ailleurs, que son habitude ait été de prendre les portiques du temple pour lieu de ses prédications, ainsi que le firent d'autres écoles prophétiques. Le temple, sous Ézéchias, fut purifié, sanctifié, non embelli, ni développé. Il lui arriva comme à une église du moyen âge, Saint-Pierre de Genève, par exemple, subissant l'influence de Calvin. Il est possible que plusieurs des motifs de l'ornementation du temps de Salomon, à laquelle ne présida pas un esprit très rigoriste, aient été soumis en ce temps à des retouches sévères, et peut-être ce fait, qui nous a surpris, d'absence de représentations figurées dans la description des décors du temple, vient-il, non du goût du fondateur, mais des actes de vandalisme, comme nous dirions, auxquels se livrèrent les zélotes d'un âge postérieur. On ne saurait, cependant, appuyer trop sur cette hypothèse. Si de telles retouches eussent été considérables, il semble bien que quelque texte nous en aurait gardé le souvenir. Nous connaissons, en effet, par un texte formel, l'acte le plus hardi que l'esprit iconoclaste dicta aux nouveaux réformateurs.

Parmi les ustensiles du temple, l'objet qui déplaisait par-dessus tout aux prophètes était ce qu'on appelait le *nehustan* (abréviation, avec jeu de mot, de *nehas nehost*, serpent d'airain), vieux talisman que Moïse avait, dit-on, fait fabriquer contre la piqûre des serpens. Les Israélites lui avaient jusque-là offert de l'encens comme à un dieu, et il n'est pas impossible que ce fût en effet une vieille image de Iahvé, provenant des temps où l'on représentait ce dieu sous des formes empruntées à l'Égypte. Ézéchias le fit mettre en pièces. Il fallait, pour une innovation aussi hardie, un parti religieux bien fort. Le *nehustan* était une relique nationale de premier ordre. La religion nationale est toujours superstitieuse. Le jour où Ézéchias ordonna de casser le serpent d'airain de Moïse, il fit ce que firent, en partie à son imitation, les protestans du XVIe siècle, mutilant les saints gothiques, les autels les plus vénérés. L'horreur de l'imposture sacerdotale et du matérialisme religieux l'emportait sur le respect de la tradition. Héros de l'abstraction et du vrai absolu, le prophète juif est plus que patriote. Les mensonges, dont le patriote se contente si facilement, lui soulèvent le cœur. Une fable attribuant quelque vertu à un objet naturel lui paraît une diminution du pouvoir de Iahvé. De plus en plus, la religion des prophètes de Jérusalem devient une religion humanitaire et cesse d'être un culte en rapport avec une race ou un pays déterminés.

Ni Salomon, ni aucun de ses successeurs immédiats ne songea à faire du temple de Jérusalem la place exclusive des sacrifices. Les hauts lieux des temps antiques continuèrent à être des endroits de culte. On y adorait Iahvé, et souvent aussi les anciennes divinités topiques. Le pays était couvert de *masséboth* ou cippes sacrés et d'*aséroth* ou stèles phalliques, portant le signe d'Astarté. Ces objets choquaient les puritains, qui en obtinrent la suppression d'Ézéchias. Réclamèrent-ils aussi l'unité du lieu de culte, demande qui, à ce qu'il semble, eût été de nature à plaire à la royauté, toujours centralisatrice? Les prophètes judaïtes du VIIIe siècle sont pleins de désirs en ce sens. Leur idéal est Iahvé adoré en Sion et uniquement en Sion. Il est probable qu'Isaïe sollicita plus d'une fois Ézéchias de supprimer les sacrifices extra-urbains. Mais, bien que le roi fût en parfaite intelligence avec le parti pieux, il ne se laissa jamais complètement mener par ce parti. Son attitude rappelle celle de saint Louis, si profondément religieux, et cependant gardant à l'égard du clergé une certaine indépendance. La suppression des sacrifices locaux aurait sûrement entraîné des vexations, des perturbations, comme il y en eut sous Josias. Or ce qui caractérisa le mouvement d'Ézéchias et d'Isaïe, en opposition avec celui de Josias et de Jérémie, c'est qu'il ne fut, au moins dans

sa première période, accompagné d'aucune crise ni d'aucune mesure de rigueur.

Ce fut là un fait bien remarquable, et difficilement on en trouverait un autre pareil dans l'histoire religieuse. Plus d'une fois, sans doute, on conseilla au roi de sévir contre les endurcis ; il n'est pas prouvé qu'il ait jamais cédé. Il se bornait à donner les fonctions de son entourage et toute l'importance qui dépendait de lui à des hommes pieux, qui lui étaient recommandés par Isaïe, comme fut Éliaqim, fils de Helqiah. Autant que nous savons, il ne persécuta personne. Même la ville de Jérusalem ne fut pas ramenée à un état de purification absolue. On y voyait des représentations idolâtriques ou du moins scandaleuses pour les iahvéistes austères. Le roi ne se croyait pas le droit de supprimer ces représentations, contraires à ses sentimens personnels, mais que les mœurs toléraient.

La circoncision, de simple préparation au mariage qu'elle était à l'origine, devenait de plus en plus une règle religieuse à Jérusalem. C'était un des usages les plus anciens de la nation; mais la signification religieuse n'en fut pas d'abord très précise. Les prophètes ne parlent jamais de cette pratique. Ils la trouvaient évidemment chose secondaire. Ni le livre de *l'Alliance,* ni *le Décalogue* ne contenaient non plus rien à cet égard, sans doute parce que la chose allait sans dire et n'était pas encore tenue pour un précepte. Le caractère religieux, cependant, prenait de plus en plus le dessus. La loi de la circoncision allait bientôt devenir fondamentale. Des traits importans du récit élohiste ont pour objet de montrer que cette opération est obligatoire chez les Abrahamides. Tous les gens prévoyans, tous les bons pères de famille la pratiquaient sur leurs enfans, pour leur éviter plus tard une situation fausse, exactement comme il en est de nos jours de la vaccination. Il fut reçu que Iahvé le voulait ainsi et qu'on manquait à un précepte de Iahvé en ne circoncisant pas son fils dès ses premiers jours.

Les fêtes juives se développaient, mais n'arrivaient à rien d'universel, de national. La Pâque, fondue avec la fête des pains azymes, devenait la grande fête annuelle. On l'inaugurait dans la nuit; elle était accompagnée de réjouissances et de chants. Les gens pieux croyaient déjà que cette fête était le mémorial de la sortie miraculeuse de l'Égypte. Mais pour la plupart, c'était simplement la grande fête de Iahvé au printemps. L'idée se répandait de plus en plus que tous les actes religieux gagnaient à être célébrés à Jérusalem, au temple. La petitesse du royaume de Juda rendait une telle idée possible. Les fidèles les plus éloignés de Jérusalem n'avaient guère plus de dix lieues à faire pour y venir. Déjà un groupe de dévots très exaltés se formait autour du temple; ils en devenaient les hôtes,

les *gérim*. Ces *gérim* de Iahvé n'avaient guère été jusque-là que des parasites, vivant des sacrifices et de la bombance qui entourait les temples; un esprit moral s'introduisit dans cette institution, qui ailleurs n'a rien produit de bon. On pensa que, pour être le voisin de Iahvé, il fallait une grande pureté morale. L'homme vertueux se consolait en disant à Dieu : « Le méchant ne saurait être ton *ger*. »

Iahvé qui pourra être le voisin de ta tente (1)?
Qui est digne d'habiter sur ta montagne sainte ?

Celui qui marche irréprochable et fait ce qui est juste,
Qui n'a que des pensées vraies en son cœur ;

Qui ne dénonce, ni ne calomnie ;
Qui ne fait pas de mal à son prochain ;
Et n'outrage pas son semblable;

Qui méprise ce qui est méprisable,
Qui respecte ceux qui craignent Iahvé,
Qui ne change rien à ce qu'il a juré ;

Qui ne place pas son argent à usure,
Qui n'accepte pas de présens au détriment de l'innocent.

Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

IV.

Ainsi se forma une sorte de petite morale excellente, déjà en germe dans les écrits des prophètes antérieurs, qui maintenant a un parti et constitue une école. C'est une morale de gens du peuple et de moyenne classe, affamés de justice et d'honnêteté, détestant les hautes allures des aristocrates, comprenant peu les nécessités de l'État, affectant des dehors doux et humbles. Prêchée avec acharnement par les prophètes et leurs disciples jusqu'à la confection définitive du judaïsme, pratiquée par les juifs pieux durant les siècles qui précèdent notre ère, répandue par le christianisme, cette morale est devenue la morale du genre humain. Grâce à elle, les droits du pauvre, ou pour mieux dire du faible, ont partout triomphé, au moins jusqu'au temps où le christianisme, faussant complètement sa nature première, fit alliance avec les classes militaires et aristocratiques et n'eut plus à prêcher au pauvre que la résignation.

Dans le partage idéal qu'il avait fait à son peuple des biens de la terre, Iahvé n'avait pas prévu qu'il y aurait des riches et des

(1) Psaume xv.

pauvres. Les riches, aux yeux du iahvéiste conséquent, sont un pur inconvénient. Le perpétuel objectif de la politique iahvéiste est de protéger le faible contre le fort et de réduire presque à rien les avantages du riche sur le pauvre. Le roi est le roi des pauvres. L'intérêt de l'argent est comme un crime. Le riche est, en général, présenté comme un être violent, uniquement occupé à dépouiller le faible. Dans la pensée des piétistes israélites, l'origine de la fortune est toujours mauvaise. Ils sont de l'avis de saint Jérôme : *Omnis dives iniquus aut hæres iniqui*. C'est l'idée générale de l'Orient. Le pauvre y est, *a priori,* considéré comme bon, le riche comme méchant. Un jour que je faisais à mon drogman l'éloge des gens d'un village que nous venions de traverser : « C'est tout simple, me dit-il, ils sont pauvres. »

Le pauvre est l'ami de Iahvé. Il s'établit à cet égard des synonymies singulières. Le mot *anav*, « doux, » et le mot *ani*, « pauvre affligé, » dérivant tous deux d'une racine qui marque l'humilité, en vinrent à s'employer l'un pour l'autre. « Pauvre, affligé, malheureux, opprimé, doux, résigné, pieux, humble » ne se distinguèrent plus. Les mots qui signifient proprement « pauvre » (*dal*, *ébion*) devinrent équivalens de saintes gens, d'amis de Dieu. Les expressions « les pauvres de Dieu ou pauvres de Iahvé, les humbles du pays, les chétifs de la terre, les doux du peuple, » furent les noms dont se désignèrent les iahvéistes purs. Tout cela se fit dans un sentiment fort analogue à celui qui créa au moyen âge les noms de mineurs, minimes, pauvres de Dieu, humiliés, etc. Le sentiment de tristesse résignée qui remplit le cœur du pauvre confine par quelques côtés à la piété, et l'humilité des sentimens prédispose à un certain état de dévotion. En revanche, les mots hébreux signifiant « riche, grand, fort » (*asir*, *gadol*, *aris*) se prennent presque toujours en mauvaise part.

A partir du règne d'Ézéchias, ces associations d'idées sont fixées d'une manière irrévocable. Le vrai serviteur de Iahvé est un pauvre, persécuté par les riches, vexé par les gens du monde. Iahvé l'aime, parce qu'il est humble, parce qu'il ne fait pas ombrage à sa grandeur. Iahvé est son protecteur, son justicier; il finira par lui donner la victoire. Les ennemis de Iahvé sont les ennemis des pauvres; les ennemis des pauvres sont ceux de Iahvé. On sent qu'un tel esprit devait facilement dégénérer en hypocrisie sournoise, en humilité factice, surtout dans un état de croyances qui n'admettait pas que l'homme juste ajournât à un autre monde ses revanches et ses compensations. Un sérieux terrible crispait tous ces fronts. Les railleurs (*lécim*) surtout sont toujours présentés comme des impies. Le *léç*, c'est l'homme frivole, hardi,

rieur; c'est le voltairien du temps, l'homme du monde, qui se moque des frocards. Ces *lécim* faisaient bande à part, s'asseyaient sur un banc à eux; c'était ce qu'on appelait « le banc des railleurs. » Il partait de ce banc plus d'une plaisanterie contre les saintes gens; ceux-ci, de leur côté, ne regardaient qu'avec haine ce groupe de pestiférés.

Une démocratie théocratique, une religion résidant presque toute dans les questions sociales, voilà le judaïsme du VIIIe siècle, le vrai judaïsme, dont le christianisme n'a été que l'épanouissement et l'application. Les *anavim* ou *hasidim* forment une élite de l'humanité; ce sont « les doux de la terre; » ce sont surtout « les justes, les droituriers, la génération juste, les fidèles du pays, les gens tranquilles, les cœurs droits, les sectateurs de la voie parfaite, les hommes qui craignent Dieu, qui l'aiment, qui ont confiance en lui, ceux qui cherchent Iahvé. » C'est ici le point où il faut se placer pour le départ des lignes qui, d'abord parallèles, divergeront ensuite à l'infini. Constitués en une sorte de fraternité ou de société pieuse, les *anavim* ne veulent avoir de relations qu'entre eux, pour ne pas se souiller. Quand on appliqua à ces sortes de piétistes le nom de *pharisiens*, vers l'époque asmonéenne, il n'y eut en réalité d'innovation que pour les mots. Les *anavim* nous font entrevoir à l'horizon les pharisiens de l'Évangile. D'un autre côté, quel avenir a cet *ébion*, frère de l'*anav* et du *hasid*, qui sera le premier chrétien (ébionites) et dont le nom constituera la première béatitude : « Heureux les *ébionim!* » Ce qu'on ne saurait dire, c'est à quel point tout le christianisme naissant est dans Isaïe, dans ses contemporains, dans ce qui s'agita d'original, à ce moment tout à fait solennel, en la conscience d'Israël.

Une chose est dès à présent évidente. Israël ne fondera ni une république, ni une royauté, ni un État civil, ni une *polis*. Israël fondera la synagogue, l'Église, la coterie pieuse, le pharisaïsme et le christianisme. Le piétisme, au fond, tue le citoyen. Ce n'est plus Israël dans son ensemble qui est le peuple de Iahvé; ce sont les *anavim*, les *hasidim* seuls qui sont le troupeau de Iahoé. Israël n'est plus qu'une élite de saints; les profanes sont le terreau qui sert à produire les plantes élues, la vigne qui sert à produire le vin. Tout cela ressemble beaucoup à l'islam. Ces *hasidim* sont des musulmans qui ont dévolu leurs affaires entre les mains de Dieu. Dieu est leur vékil; et quel *vékil!* Sûrement il les vengera. Avec de tels raisonnemens, on donne au monde de grandes disciplines morales; mais on supprime la patrie.

L'État et même la *polis* (on peut dire surtout la *polis*) supposent des classes, des privilèges héréditaires, des injustices, des

abus, la liberté laissée à certains vices, une élimination sévère des questions sociales. Israël, au contraire, ne voulait que la justice sociale. Une cour, une classe militaire, une aristocratie de naissance, lui étaient antipathiques. L'*ébion* acceptait sa pauvreté, mais à condition qu'il fût bien entendu qu'il était l'ami de Dieu et le pivot de la nation. Des sacrifices qu'il faut faire à la patrie, il exagéra les uns et ne voulut pas des autres. Il ne voulut pas des austères devoirs, qui sont l'acceptation de l'inégalité, la résignation à l'injustice. Ainsi il travailla plus pour l'humanité que pour sa patrie terrestre; il perdit le pays qui était censé lui avoir été donné. Israël était destiné à être un ferment universel bien plus qu'une nation particulière mariée à une terre. Sa dispersion était écrite à l'avance; c'est comme dispersé qu'il devait accomplir sa principale vocation.

Le roi Ézéchias présidait à ces transformations, avec une sorte d'impartialité bienveillante. Sa piété était dans les sentimens, dans une foi ardente, dans une confiance absolue en Iahvé. Il poussait, dit-on, jusqu'à l'ostentation le mépris des moyens humains, affectant de n'attendre son secours que de Dieu. Comme David, il espérait que Iahvé, en récompense de ce qu'il avait fait pour lui, lui donnerait de réussir dans toutes ses entreprises. Quand Iahvé semblait l'abandonner, il lui en faisait de tendres reproches; mais il ne se décourageait pas. Son objectif était uniquement la vie présente. Quand Isaïe lui communiquait ses grands rêves d'un avenir sans bornes, que disait-il? Il serait puéril de vouloir le conjecturer. Le propre de la conscience d'Israël, le secret de sa force et de ses contradictions, était de tenir latentes des réserves d'idées destinées à se dérouler en leur temps et auxquelles durant des siècles il avait pu paraître étranger.

Ézéchias doit ainsi figurer en tête de l'histoire, non plus mythique, mais désormais positive, du judaïsme. L'idéal des *anavim*, en effet, n'allait pas sans un roi qui fût à leur service. Les poètes pieux avaient peut-être composé, dès cette époque, ces psaumes où la perfection du roi théocrate est tracée en vives couleurs.

O Dieu, prête au roi ta justice (1),
Et ta justice au fils du roi (2).

Qu'il juge ton peuple avec droiture,
Et tes pauvres avec équité...

(1) Psaume LXXII.
(2) Le fils du roi, c'est ici son grand-vizir.

Qu'il rende la justice aux humbles du peuple,
Qu'il vienne au secours des fils du pauvre,
Et qu'il broie l'oppresseur.

Qu'on le craigne tant que durera le soleil,
Tant que luira la lune.

Qu'il descende comme la pluie sur un pré,
Comme l'ondée qui fertilise la terre.

Que de son temps fleurisse le bon droit,
Et la plénitude de la paix, jusqu'à ce que disparaisse la lune.

Qu'il commande de la mer à la mer,
Et du Fleuve aux extrémités de la terre.

Que devant lui ses adversaives se courbent,
Et que ses ennemis lèchent la terre.

Que les rois de Tharsis et des îles soient ses tributaires.
Que les rois de Scheba et de Seba lui apportent leurs redevances.

Et que tous les souverains se prosternent devant lui,
Que tous les peuples soient ses sujets.

Car il délivrera le pauvre qui crie,
L'infortuné qui n'a point d'aide;

Il aura pitié du faible et de l'indigent,
Et il sauvera la vie des malheureux.

Il garantira leur existence contre la ruse de l'oppression;
Leur sang aura du prix à ses yeux.

Ils vivront, et il leur donnera de l'or de Seba,
Et ils prieront pour lui sans cesse;
Tous les jours, ils le béniront.

On croit entendre, dans les strophes que voici, la prière par laquelle les *hasidims* du temple accueillaient le roi quand il venait sacrifier.

Que Iahvé t'exauce, au jour de l'angoisse (1),
Que le nom du Dieu de Jacob te protège.

Qu'il t'envoie de son sanctuaire le secours dont tu as besoin,
Que de Sion il te fortifie.

Qu'il se souvienne de tes offrandes,
Qu'il ait pour agréables tes holocaustes,

Qu'il te donne tout ce que tu désires.
Qu'il accomplisse tous tes desseins...

Tels sont fiers de leurs chars, tels de leurs chevaux;
Nous, c'est au nom de Iahvé, notre Dieu, que nous triomphons.

(1) Psaume xx, peut-être du temps de Josias.

Les voilà courbés, les voilà tombés;
Nous voilà debout, nous voilà levés.

Iahvé, donne la victoire au roi;
Exauce-nous au jour où nous t'invoquons.

Un accent de victoire domine dans le morceau suivant, qui se termine comme toujours par des menaces contre l'aristocratie hostile aux réformes. Le roi saura aller chercher ces méchans dans leurs repaires et les exterminer.

Iahvé, que par ta force le roi se réjouisse (1),
Que par ton aide il soit tenu en joie.

Tu lui as accordé le désir de son cœur,
Tu n'as pas repoussé la prière de ses lèvres.

Tu l'as comblé des bénédictions du bonheur,
Tu as mis sur sa tête une couronne d'or.

Il t'a demandé de la vie, tu lui en as donné,
Une longueur de jours indéfinie.

Grande est sa gloire, grâce à toi;
Tu as mis sur lui éclat et majesté.

Tu fais reposer sur lui des bénédictions éternelles,
Tu le remplis de joie par la vision de ta face.

Car le roi a confiance en Iahvé,
Et, par la bonté du Très-Haut, il ne chancellera pas.

Ta main, ô roi, atteindra tes ennemis,
Ta droite saura trouver tous ceux qui te haïssent.

Tu les feras flamber comme une fournaise, devant ta face;
Iahvé les dévorera en sa colère, le feu les mangera.

Tu détruiras leur fruit de la terre,
Leur postérité d'entre les fils des hommes;

Car ils complotent le mal contre toi,
Ils trament des intrigues qu'ils ne pourront réaliser..

D'autres fois, le roi se trace à lui-même, par la plume de ses pieux conseillers, le programme accompli d'un roi théocrate.

Je veux comprendre la voie parfaite (2),
La conduite irréprochable à tenir au sein de ma maison.

Je ne souffrirai pas devant mes yeux celui qui fait le mal;
Je haïrai le malfaiteur; il n'aura pas de relations avec moi.

(1) Psaume XXI, fort analogue à Psaume XX.
(2) Psaume CI.

Loin de moi le cœur pervers!
Je ne connaîtrai pas le méchant.

Celui qui calomnie en secret son prochain, je l'exterminerai;
L'homme aux yeux hauts et au cœur large (1), je ne le supporterai pas.

Mes yeux inviteront les fidèles de la terre à demeurer avec moi;
Celui qui est irréprochable en sa voie sera mon ministre.

L'artisan de fraude ne demeurera pas dans ma maison;
Celui qui profère le mensonge ne se tiendra pas devant mes yeux.

Je me lèverai chaque matin pour anéantir les méchans de la terre,
Pour exterminer de la cité de Iahvé tous ceux qui font l'iniquité.

Ce psaume peut être du temps de Josias, comme du temps d'Ézéchias. On voit combien le pharisaïsme est ancien en Israël. La question des rapports sociaux était grave pour l'homme pieux. Notre principe moral, qu'il n'y a pas de contagion pour le galant homme, qu'on peut voir et toucher tout le monde sans contracter nulle souillure, était le contraire de l'esprit des saintes gens d'Israël. Il fallait choisir sa compagnie, s'arranger pour n'avoir de relations qu'avec les gens de la même secte que soi. Ce principe, divisant le monde en petites coteries sectaires, a rendu impossible en Orient ce que nous appelons la société. L'inquisition la plus odieuse en sortait comme conséquence nécessaire. Le roi qui mettrait en pratique les maximes du parfait roi d'Israël serait un tyran redoutable. Il est dangereux d'avoir pour programme de purger sa ville des ennemis de Dieu, c'est-à-dire de ceux qu'on suppose tels; car Dieu ne met personne dans ses confidences, et ne communique pas la liste de ses amis. Philippe II, pour obéir à ce verset, dressait ses listes d'extermination et les faisait exécuter le matin. Israël a fondé bien plutôt la moralité que la liberté. A vrai dire, sept cents ans avant Jésus-Christ, personne n'avait l'idée de la liberté comme nous l'entendons; la Grèce elle-même commençait à peine à en apercevoir quelque lueur. Selon le rédacteur jéhoviste de la Genèse, les pensées de l'homme vont naturellement au mal; le roi, représentant de Dieu, doit surtout réprimer. Notre libéralisme « au cœur large » eût fait à ces vieux croyans l'effet qu'il produit sur les musulmans, sur les protestans puritains; il leur eût semblé l'impiété même, la négation absolue des droits de Iahvé. Le banc sur lequel nous enseignons cette douce philosophie leur eût paru être la chaire du mal, et sûrement ils l'eussent appelé *mosab lécim*, « le banc des railleurs. »

ERNEST RENAN.

(1) En mauvaise part: l'*anav*, toujours triste et contrit, a le cœur étroit, serré en quelque sorte.

L'EMPEREUR GUILLAUME IER

ET

LE PRINCE DE BISMARCK

La retraite du prince de Bismarck aura marqué dans les temps présens une date que l'histoire retiendra. Après la mort de l'empereur Guillaume, le chancelier de l'empire apparaissait encore comme le continuateur et le plus ferme soutien de la politique qu'il avait si glorieusement servie. En quittant le pouvoir, il semble avoir clos lui-même la longue période pendant laquelle il l'a exercé. La scène reste la même, les acteurs changent. Le moment paraît donc opportun de jeter un regard sur ce passé, si récent qu'il soit. Assurément, celui-là serait bien téméraire, hâtons-nous de le dire, qui entreprendrait aujourd'hui de raconter une telle œuvre et de l'apprécier. La tâche en appartient aux écrivains de la future génération. Ceux qui l'ont tentée à notre époque devaient subir l'influence des sentimens auxquels tous les contemporains essaient vainement de se soustraire. Aussi n'avons-nous nulle intention de toucher aux événemens. Mais il nous a paru que l'heure actuelle nous autorisait à en relever, pour le soumettre au contrôle des faits, un trait particulier sur lequel, croyons-nous, l'opinion a été absolument abusée.

M. de Bismarck, pense-t-on généralement, a été l'initiateur de la politique à laquelle la Prusse doit tous ses succès, et il a dû l'imposer à son souverain, non sans peine, ajoute-t-on. Ce jugement est-il fondé, est-il équitable? M. de Bismarck est-il en effet

le véritable, l'unique fondateur du nouvel empire germanique, le roi Guillaume n'en a-t-il été que le bénéficiaire? C'est ce que nous voudrions élucider dans la seule pensée de rendre hommage à la vérité historique.

Avant d'aborder cette tâche, il convient de dégager le caractère et les aptitudes du souverain et du ministre; de rappeler dans quelles conditions se trouvait le royaume à l'avènement du roi Guillaume et quelle idée il en avait; de rechercher, d'autre part, ce qu'en pensait M. de Bismarck et comment il les jugeait lui-même.

Le prédécesseur du futur empereur, Frédéric-Guillaume IV, ne possédait aucune des qualités de sa race. Mystique, irrésolu, et cependant autoritaire, il dévia constamment de la voie tracée par ses ancêtres. Il n'était jamais l'homme de la veille, et ses ministres épuisaient leurs efforts à redresser ou plutôt à dissimuler ses contradictions. Si la fortune lui souriait, il se dérobait. Mis en présence d'une complication, il n'osait la braver. Deux événemens d'une égale importance suffisent à déterminer le caractère du prince et la physionomie du règne. Il déclina la couronne impériale qui lui fut offerte par le parlement de Francfort, et il subit l'humiliation que l'Autriche lui infligea, à Olmütz, par la main du prince de Schwarzenberg. Il ne sut prendre parti ni pour la Russie ni pour les puissances occidentales pendant la guerre de Crimée, ne voulant ou n'osant appuyer ou combattre la politique du cabinet de Vienne, qui s'était associé, dans une certaine mesure, à la France et à l'Angleterre. La démocratie et la Sainte-Alliance lui inspiraient une égale défiance et le jetaient dans les mêmes incertitudes. Il était néanmoins jaloux de son autorité et il tenait le prince royal, son frère, soigneusement éloigné des affaires. Celui-ci, pendant bien des années, put méditer sur les égaremens dont il était le témoin muet et impuissant. C'est dans cette longue période, assurément, qu'il conçut et nourrit les projets ambitieux qui devaient illustrer son règne.

Ce prince avait la foi. Il monta sur le trône avec le sentiment profond et inébranlable qu'il était appelé à accomplir de grandes choses : il le fit bien voir, à Kœnigsberg, le jour de son couronnement. Il pensait tenir ses droits souverains de Dieu et n'en devoir compte qu'à lui et à ses ancêtres. Au moment où son frère concédait les premières réformes constitutionnelles, en 1847, il avait fait ses réserves en sa qualité d'héritier du trône : selon lui, les assemblées électives n'auraient jamais à connaître ni du budget ni de la politique extérieure. Ce fut avec ces convictions que, dès le début de son règne, il arrêta son programme, en s'inspirant de la politique traditionnelle de sa maison, si étrangement méconnue par son pré-

décesseur. Les difficultés qu'il avait à vaincre exigeaient une extrême discrétion; elles lui conseillaient la réserve : il fut donc et il resta un taciturne. Il déguisa sa pensée avec une aménité étudiée et constante. Par sa bonne grâce, douce et affable, il exerça un charme toujours puissant sur les autres souverains de l'Europe. Il séduisit ainsi l'empereur Alexandre, son neveu : on sait les concessions, regrettables pour les plus précieux intérêts de la Russie elle-même, qu'il obtint de lui en 1866 et en 1870. Venu à Paris, lors de l'exposition de 1867, au lendemain de l'affaire du Luxembourg, il y arriva précédé d'un légitime ressentiment dont il pouvait redouter les manifestations. Il en partit laissant derrière lui des impressions qui donnèrent la mesure de son habileté, de l'art merveilleux qu'il savait déployer pour désarmer les esprits les plus prévenus. Ce charmeur ne tenait pas cette précieuse faculté de sa race : elle s'est toujours distinguée plutôt par la rudesse de ses manières. Mais il sut lui emprunter tous les dons et toutes les aptitudes qui ont si prodigieusement servi la grandeur des Hohenzollern : la fermeté dans les desseins, l'opportunité dans les résolutions, une prudence absolue, une défiance toujours attentive, au besoin la dissimulation. « S'il faut duper, soyons fripons, » avait écrit Frédéric le Grand. Le roi Guillaume, ayant signé le traité avec l'Italie, en oubliait l'existence; et il autorisait la reine douairière, sœur de la mère de l'empereur d'Autriche, à transmettre à Vienne l'assurance que ses engagemens n'avaient pas le caractère qu'on leur attribuait.

Ne craignant ni la peine ni le labeur, il déployait une activité incessante et infatigable. Aucun des services publics n'échappait à son contrôle. N'oubliant pas que, pour faire une bonne politique, il lui fallait avoir de bonnes finances, sa sollicitude pour la sage administration des ressources de l'État ne se démentit en aucune occasion. Il ne se fit pas sous son règne une seule dépense de luxe. Mais sa pensée maîtresse fut pour l'armée. Il savait que la diplomatie est fatalement impuissante, si habiles que puissent être ses interprètes, si elle ne s'appuie sur une force militaire solidement organisée, toujours prête à la seconder. Il appliqua sa plus ferme préoccupation à en assurer le développement et le bon entretien. Sa prévoyance l'a bien servi, car, il faut le dire, toutes les habiletés de M. de Bismarck auraient conduit la Prusse aux abîmes sans les victoires de Sadowa et de Sedan.

Durant son long stage de prince royal, il avait, en sa qualité de commandant en chef du corps d'armée rhénan, établi sa principale résidence à Coblentz. Il y vivait entouré de quelques amis dévoués, esprits éclairés, déplorant avec lui les défaillances de son

frère, méditant avec lui sur les destinées de la Prusse, si gravement compromises par un souverain et des conseillers également réfractaires aux solides et brillantes traditions de sa famille. A son avènement, il fit maison nette. Il constitua un ministère composé de ces mêmes hommes qui avaient participé, plus ou moins assidûment, aux épanchemens de la petite cour de Coblentz, hommes d'aspirations libérales, et dont la présence au pouvoir ne pouvait manquer d'être favorablement accueillie par la majorité de la chambre des députés de Berlin, imbue des mêmes principes, nous dirons plutôt des mêmes velléités. Ce fut, comme on le qualifiait à son origine, le cabinet de l'*ère nouvelle*. Mais le roi, prince de droit divin, issu d'une famille qui avait constitué le royaume par la conquête et sans contrôle, entendait retenir dans ses mains la direction suprême, sinon exclusive, des affaires de l'État (1). Jugeant que, pour relever la Prusse de l'abaissement où elle était tombée sous le dernier règne, il devait, avant tout, augmenter les forces militaires du pays, il déclara, en convoquant les chambres, que son premier devoir lui commandait de reconstituer l'armée, et le nouveau cabinet déposa un projet de loi accordant au gouvernement des crédits nouveaux et considérables. Cette proposition fit éclater un premier dissentiment entre le souverain et la représentation nationale. Les principes et les idées semés par la France en Allemagne avaient germé. Ils avaient fait explosion en 1848 ; ils trouvaient partout des adhérens, surtout en Prusse; la chambre des députés de Berlin ne dissimulait pas sa prétention d'exiger du pouvoir royal la réforme de la constitution et les garanties d'une participation plus directe et plus efficace au gouvernement du royaume. Enclins aux doctrines parlementaires, les conseillers du roi eux-mêmes estimaient que le moment était venu d'associer plus étroitement cette chambre à l'autorité souveraine. Ces tentatives heurtaient le sentiment dynastique du roi, l'idée qu'il s'était faite de la puissance et des droits inhérens à la couronne; elles menaçaient l'œuvre qu'il voulait préparer et dont le succès ne pouvait être assuré, croyait-il, que par l'unité de direction et

(1) « S'il nous a été donné, disait récemment, à Brême, Guillaume II, de faire ce qui a été fait, cela vient surtout de ce qu'il y a, dans notre maison, *une tradition* en vertu de laquelle nous nous considérons *comme institués par Dieu* pour préserver et diriger, en vue de leur bien, les peuples sur lesquels nous régnons, et pour sauvegarder nos intérêts matériels et moraux. C'est en suivant cette tradition que mon grand-père a accompli les grandes choses qu'il a faites et qu'il a réussi à constituer l'unité de l'empire... » Le jeune empereur exprimait bien la pensée dominante de sa race, et, pas plus que son aïeul, il ne se montre disposé à tolérer qu'on y mette obstacle, qu'on entrave son action personnelle. M. de Bismarck, précisément, vient d'en faire l'expérience.

par une conduite habile et surtout discrète. Son parti fut bientôt pris. Ce souverain, réputé dépourvu d'initiative et de fermeté, congédia son premier ministère, formé cependant d'hommes d'état éprouvés et dont le dévoûment lui était personnellement acquis.

Parmi les plus fréquens défenseurs du trône et de l'autel, parmi ceux-là qui avaient combattu si vaillamment pendant la tourmente de 1848, un *junker* de la Marche, M. de Bismarck, s'était montré le plus ferme et le plus véhément. L'audace de son langage et l'absolutisme de ses doctrines avaient conquis à son nom une notoriété qui le plaçait au premier rang. Tout a été dit sur ses débuts dans la vie publique. Sa correspondance, comprenant ses lettres les plus intimes écrites à cette époque, a été, avec son assentiment, livrée à la publicité ; on serait tenté de croire qu'il n'a voulu laisser ignorer à la postérité aucune des erreurs politiques de sa jeunesse. Il est donc superflu de nous y arrêter. Notons cependant que sa ferveur féodale lui valut la bienveillance du roi Frédéric-Guillaume, qui lui confia les fonctions de délégué de la Prusse à la diète de Francfort. C'est là qu'il trouva son chemin de Damas. Un esprit de sa trempe, éclairé par un ardent patriotisme, ne pouvait s'attarder dans des conflits de partis et de castes. Au sein de l'assemblée fédérale il comprit, du premier jour, qu'il était sur son véritable terrain ; qu'il s'y trouvait en présence des plus redoutables adversaires de la Prusse; que là était l'obstacle à son agrandissement, à l'influence que la pureté de son germanisme lui donnait le droit de revendiquer en Allemagne. L'attitude du représentant de l'Autriche, le privilège dont il était investi de présider la diète à l'exclusion de tous les autres délégués, même de celui du gouvernement prussien, les tendances des envoyés des cours secondaires qui n'avaient rien à redouter de Vienne, qui devaient tout appréhender de Berlin, lui révélèrent que le pacte de 1815 condamnait le gouvernement de son pays à l'impuissance, et il se persuada qu'il fallait briser ce pacte si l'on voulait que la Prusse reprît son essor interrompu. Dès lors il considéra avec moins de répugnance les doctrines qu'il avait si violemment combattues. Il avait blâmé, en termes amers, ce qu'il appelait les hérésies de la cour de Coblentz ; il se montra disposé à s'en accommoder dans une certaine mesure. Il se glissa dans la petite église sans y avoir été convié. Député à la chambre de Berlin, il avait défendu, après comme avant Olmütz, l'alliance avec l'Autriche; représentant du roi à Francfort, il la combattit avec toute la véhémence de son tempérament. Il n'espérait pas entraîner Frédéric-Guillaume et ses conseillers, ces incorrigibles intransigeans; mais il pressentait qu'un nouveau règne permettrait prochainement d'inaugurer une nou-

velle politique. Il regardait la diète comme un foyer de dissimulation : il y jeta un trouble profond par les éclats de sa franchise. Il dit tout haut, et sans mesure, ce que ses collègues pensaient et pratiquaient tout bas. Cette assemblée était, à vrai dire, une réunion d'adversaires déguisés. L'Autriche et la Prusse s'y mesuraient sans cesse. Les états secondaires puisaient, dans ce duel continu, la plus précieuse garantie de leur indépendance et de leur sécurité; ils secondaient tantôt l'une, tantôt l'autre des deux grandes puissances au gré de leurs intérêts particuliers, paralysant alternativement l'action du cabinet de Vienne ou celle du cabinet de Berlin dès qu'elle se montrait dangereusement prépondérante. M. de Bismarck arracha les masques. Avec une verve intarissable, il persifla l'organisme compliqué et caduc de la confédération, élaboré, avec le concours de l'étranger, pour réduire l'Allemagne à l'impuissance, faute d'une direction unique et virile. Sans plus de retenue et avec une audace égale, après avoir constaté le mal, il indiqua le remède. L'empire d'Autriche, disait-il dans ses entretiens particuliers, n'est pas un état germanique, il est cosmopolite ; sans l'archiduché il serait un étranger en Allemagne, il siège indûment à la diète ; il doit en sortir, ajoutait-il dans l'intimité. Tout Prussien est Allemand, disait-il encore, oubliant les Polonais; la Prusse est la véritable grande puissance germanique. Ce singulier langage, si peu diplomatique, si fort inusité au siège de la diète, en surprenant tout le monde, n'inquiétait personne à cause même de son étrangeté. Nul ne soupçonnait que M. de Bismarck était prophète.

Ce qu'il disait à Francfort, il l'écrivait à Berlin en l'accommodant au tempérament du roi et de son ministre des affaires étrangères, M. de Manteuffel. Si timoré qu'on fût, cette attitude ne déplaisait pas. Les fières paroles du représentant de la monarchie flattaient l'orgueil du monarque. Le souverain connaissait son envoyé : il l'avait vu à Berlin déployer une ardeur quelquefois désordonnée, mais toujours consacrée à son service, aux intérêts de la dynastie. Il avait toutefois hésité à le déléguer auprès de la confédération. « Que Votre Majesté fasse l'essai, lui avait dit M. de Bismarck; si cela ne va pas, elle me rappellera. » L'essai tourna à son avantage; il fut maintenu à son poste malgré ses écarts, malgré les représentations des cours confédérées et les instances des seigneurs prussiens qui sollicitaient son rappel, ainsi qu'il le mande lui-même à Mme d'Arnim (1).

Nommé à Francfort en mai 1851, il y était encore le représen-

(1) Lettre du 12 novembre 1858.

tant de la Prusse en 1857, quand la santé du roi l'obligea de remettre l'exercice de la souveraineté au prince royal, qui fut bientôt investi des pouvoirs de régent. Le nouveau règne était imminent. M. de Bismarck ne perdit pas une heure pour prendre position. Il publia une brochure dans laquelle il rendait publiquement hommage aux efforts patriotiques du parlement national de 1848, ne déguisant plus sa conversion. On y lisait notamment : « La Prusse ne doit pas rester plus longtemps avec l'Autriche dans la confédération germanique telle que l'acte fédéral de 1815 et l'acte final de 1820 l'ont formée ; elle n'aurait jamais dû en tolérer la reconstruction en 1850, et son intérêt est d'en provoquer la dissolution. »

Le nouveau gouvernement était à peine constitué quand M. de Bismarck, en novembre 1858, fut envoyé à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur. De quelle pensée le prince-régent s'inspirait-il en cette occasion ? L'éloignait-il de Francfort, considérant que sa présence pouvait y devenir un danger pour ses relations avec l'Autriche et sans nulle autre préoccupation? Assurément, il ne jugeait pas le moment venu d'alarmer le cabinet de Vienne ; il tenait, au contraire, à lui donner un gage de ses dispositions de loyal confédéré ; il désirait que le déplacement du perturbateur des séances de l'assemblée fédérale fût interprété ainsi par le gouvernement autrichien. Mais il avait d'autres vues en l'accréditant auprès d'une cour de famille, auprès de l'empereur Alexandre, dont il importait de captiver les sympathies. Il lui marquait ainsi sa confiance, prévoyant sans doute qu'il aurait, avant peu et plus directement, recours à ses services. Chacun le pressentait à Berlin, à la bienveillance particulière déjà témoignée du futur empereur. S'il n'en avait pas reçu l'assurance, M. de Bismarck en avait lui-même la prévision. Sa correspondance en fait foi.

Quoi qu'il en soit, la mission qu'il remplit en Russie fut pour lui un temps d'exil. Il y apporta ses opinions et n'en renia aucune. Le souvenir de l'attitude de l'Autriche durant la guerre de Crimée entretenait en Russie des ressentimens qui ne sont pas encore totalement éteints à l'heure actuelle : M. de Bismarck y trouva des interlocuteurs sympathiques et disposés à l'écouter. Le prince Gortchakow, devenu chancelier de l'empire, après avoir représenté son souverain auprès de la diète, partageait toutes ses hostilités : il les avait encouragées à Francfort, il ne les combattit pas à Pétersbourg. De son côté, l'ambassadeur du prince-régent s'appliqua à entretenir et surtout à irriter ces dispositions dont il devait, plus tard, tirer de si précieux avantages. Il ne voulait pas, cependant, qu'on l'oubliât à Berlin, et il consacrait ses loisirs à convertir son nouveau ministre des affaires étrangères, le baron de Schleinitz, à

lui démontrer que la politique de la Prusse ne devait avoir qu'un objet, le remaniement de l'Allemagne à son profit. C'est ainsi que, le 12 mai 1859, à la veille de la guerre d'Italie, redoutant un rapprochement avec l'Autriche, il le conjurait de saisir, au contraire, cette occasion propice, et de rompre et de répudier hautement une solidarité désastreuse pour les intérêts du roi et du royaume. Les lettres qu'il écrivait de Pétersbourg sont connues comme celles qu'il adressait de Francfort à sa famille; elles ont été plusieurs fois reproduites. Nous n'en retiendrons qu'une pensée qui les résume toutes : « Je vois dans notre situation fédérale, disait-il, un vice dont souffre la Prusse, et qu'il faudra, tôt ou tard, extirper *ferro et igne*. » — « Tout n'est, en résumé, » écrivait encore, dans ce langage imagé qui lui est particulier, ce diplomate doublé parfois d'un poète, « qu'une question de temps ; les peuples et les individus, la folie et la sagesse, la guerre et la paix, tout vient et s'en va, comme la vague, et la mer reste... » C'est à ce moment que cet ardent défenseur de l'absolutisme se révéla apologiste du parlement de Francfort, du suffrage universel, de tous les principes qu'il avait, jusque-là, si dédaigneusement outragés. L'avenir dira si son génie l'a sagement conseillé de tout point : le suffrage universel n'aura pas peu contribué à le précipiter des hauteurs où, tout-puissant, il se croyait inexpugnable. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, dès maintenant, nous rendre compte du long chemin parcouru par M. de Bismarck depuis le jour où il avait quitté Berlin pour aller représenter à Francfort le roi Frédéric-Guillaume.

Les lettres qu'il adressait à M. de Schleinitz étaient certainement placées sous les yeux du roi Guillaume, qui avait succédé à son frère. Elles étaient écrites dans cette persuasion, et pour flatter la pensée du maître, que le futur ministre avait pénétrée. Aussi le nouveau souverain, loin d'en prendre ombrage, le rappela, au contraire, de Pétersbourg pour l'envoyer à Paris : après l'avoir mis à même d'approcher l'empereur Alexandre, il l'accrédita auprès de l'empereur Napoléon. Il le préparait ainsi à la tâche qu'il devait remplir et qu'il devenait urgent de lui confier. A ce moment, en effet, le conflit ouvert entre le gouvernement et la chambre des députés s'était sensiblement aggravé. La majorité avait refusé les crédits pour la réorganisation de l'armée, et le cabinet était divisé sur la conduite qu'il convenait de tenir; quelques-uns de ses membres inclinaient à conseiller certaines concessions. Le roi se persuada qu'il était placé dans l'alternative de renoncer à ses projets ou de remettre le pouvoir à des mains plus fermes, à un homme d'état résolu à seconder sa politique à travers toutes les difficultés qui surgissaient dès le début et qu'il impor-

tait de vaincre à tout prix. Comme nous l'avons dit, il prit la résolution d'accepter la démission du ministère de l'*ère nouvelle,* ou plutôt il la provoqua. A qui confia-t-il le soin de former le nouveau cabinet? A M. de Bismarck. Le roi cependant n'ignorait rien de ses opinions, de la politique qu'il n'avait cessé de conseiller, de son hostilité à l'égard de l'Autriche, à l'égard de la diète, de son ardent désir de rompre le pacte fédéral et d'entreprendre une campagne diplomatique, militaire au besoin, pour asseoir, sur de nouvelles bases, la puissance de la Prusse en Allemagne. Que faut-il en conclure? Évidemment que les vues du souverain étaient bien celles que le représentant de la Prusse à Francfort, à Pétersbourg, à Paris n'avait cessé de suggérer et de soutenir.

Le caractère du souverain cependant et celui du ministre ne se conciliaient guère. Esprit fortement trempé, M. de Bismarck devait apporter dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ses qualités et ses défauts : la résolution, la témérité, l'intempérance. Sa nature énergique et passionnée le rendait réfractaire aux conseils de la prudence. Le secret diplomatique et professionnel ne lui semblait plus un moyen efficace à notre époque de publicité universelle. Le déguisement ne lui paraissait ni utile ni profitable. Comme à Francfort, il ne dissimulait ni ses projets, ni ses espérances. Il s'en ouvrit au représentant de l'Autriche lui-même, le comte Karolyi, dans l'un de leurs premiers entretiens. Était-ce habileté ou faiblesse, obéissait-il à un sage calcul ou bien à des entraînemens involontaires? On s'était familiarisé avec la liberté de langage du diplomate, on était désorienté par les épanchemens du ministre. Il lui fallait toutefois compter avec une volonté toujours éveillée, toujours impérieuse, celle du roi, qui se manifestait en mainte occasion. Nous verrons le souverain autoriser des démarches, donner des assurances, qui démentaient les déclarations ou les confidences de M. de Bismarck. Nous verrons ces maîtres, également avisés, se contredire souvent, toujours fidèles à leur pensée commune. Ce fut un spectacle singulier et bien intéressant à la fois que celui de ces deux lutteurs poursuivant le même but par des voies bien différentes.

Quelle a été la part de chacun d'eux dans le glorieux résultat qui a couronné leurs communs efforts? La légende est faite : M. de Bismarck a conduit seul de sa main de fer la politique de la Prusse; il en a dirigé toutes les évolutions. Grâce à sa véhémente fermeté, il a vaincu à Berlin aussi bien qu'à Vienne et à Paris; il a relevé le roi de ses défaillances et triomphé de ses hésitations. Les futurs historiens auront fort à faire pour redresser ce jugement. Il est pourtant erroné. Assurément, il serait puéril de méconnaître et même

de contester, à un degré quelconque, le génie politique de M. de Bismarck. Il en a fourni des preuves nombreuses et éclatantes avant la double guerre qui a engendré l'empire germanique; il en a donné de plus merveilleuses encore depuis le rétablissement de la paix. Pendant que l'état-major veillait à la consolidation et au développement des forces militaires du nouvel empire, il a employé toutes les ressources de son esprit à garantir l'œuvre accomplie contre toute éventualité. Il a conclu des alliances que personne n'aurait prévues ou tentées. Il a rivé à la fortune de son pays les deux puissances que les événemens de la veille semblaient avoir vouées à d'autres accords. L'Autriche, résignée, a étouffé le souvenir de ses défaites et ses ressentimens; l'oublieuse Italie a brisé tous les liens qui l'unissaient à la France; elles ont, l'une et l'autre, accepté le joug de l'Allemagne et sont à sa merci. Après avoir obtenu, en 1866, la neutralité de l'empereur Napoléon, en 1870, l'abstention bienveillante de l'empereur Alexandre, M. de Bismarck a pu, au congrès de Berlin, mettre en lambeaux, avec le concours de l'Angleterre, le traité de San-Stefano et vaincre la Russie sans la combattre en lui ravissant les concessions qu'elle avait arrachées à la Turquie après une guerre sanglante, mais glorieuse. Il a fait plus; au moyen d'un déguisement trompeur, il a mis l'Autriche en possession de deux provinces de l'empire ottoman, la Bosnie et l'Herzégovine, et orienté la politique du cabinet austro-hongrois sur le Bosphore. Il est parvenu ainsi non-seulement à abriter le passé, les avantages acquis, autant que la prévoyance humaine peut y pourvoir, mais encore à préparer pour ses successeurs la tâche de l'avenir, le couronnement de l'œuvre qu'il a si puissamment contribué à édifier. Il a, en même temps, rendu plus incurable, plus aiguë peut-être, l'hostilité déjà si profonde entre la Russie et l'Autriche dans la presqu'île des Balkans. A l'aide de quels moyens a-t-il séduit l'Italie et l'a-t-il déterminée à renier ses traditions nationales et patriotiques, à le suivre dans une voie où elle n'a recueilli, jusqu'à présent du moins, que des mécomptes et des épreuves douloureuses? Nous n'entreprendrons pas de pénétrer ce mystère. Ce que nous avons voulu constater, c'est que la prévoyance et l'habileté de M. de Bismarck ont assuré à l'Allemagne un titre conventionnel qui met à sa disposition les forces réunies de l'Autriche et de l'Italie, dans des conditions relatives qui ne garantissent ni à l'une ni à l'autre de ces deux puissances une parfaite réciprocité. Ce que nous avons voulu établir également, c'est que l'Autriche a accepté ou subi une situation qui sera un obstacle durable à tout rapprochement avec la Russie; c'est que l'Italie ne pourra, de longtemps, renouer avec la France des rela-

tions d'une entière cordialité. Et cela est, en quelque sorte, l'œuvre personnelle de M. de Bismarck. Pour la paix, comme pour la guerre, il a ainsi marqué sa place dans l'histoire à des sommets restés inaccessibles à tous ses contemporains. L'Allemagne lui rend, à juste titre, l'hommage que la France rend à Richelieu depuis bientôt trois siècles. Mais on ne serait plus équitable si, en faisant la part du ministre, on refusait au souverain celle qui lui revient. On serait inique si, obéissant à des courans factices, on assimilait absolument Guillaume Ier à Louis XIII, lequel d'ailleurs fut un prince éminent dans la mesure et avec les aptitudes de son caractère. Comme le fils de Henri IV, mais à un plus haut degré, le futur empereur d'Allemagne a eu un mérite toujours précieux chez un chef d'état, celui de n'accorder sa confiance qu'à des hommes qui en étaient dignes. Avant lui, les généraux de Moltke et de Roon étaient des officiers distingués; mais ils étaient dans le rang, si nous pouvons ainsi dire : appréciant à leur immense valeur leurs qualités respectives, le roi, de son initiative personnelle, et avant d'avoir appelé M. de Bismarck auprès de lui, remit à l'un l'état-major de l'armée, à l'autre le ministère de la guerre. On sait les glorieux services qu'ils ont rendus; ces choix disent plus haut que nous ne pourrions le faire, de quelle merveilleuse pénétration le souverain était doué.

Nous avons vu à quel moment et sous l'empire de quelles préoccupations le roi confia à M. de Bismarck la présidence du conseil. Nous en avons conclu que cette détermination devait être attribuée à l'entière concordance de leurs vues respectives et à leur entente parfaite sur les moyens propres à en assurer le triomphe. Le roi, en effet, n'a pas abdiqué, comme on le pense généralement, entre les mains de son nouveau conseiller, et on ne saurait revendiquer, au profit exclusif de M. de Bismarck, la gloire des succès obtenus. Les diplomates qui ont suivi de près les événemens de cette époque savent que le roi n'a cessé, à aucun moment, de diriger les actes de son gouvernement. Il n'était jamais pris une résolution, fait une communication diplomatique, que par son ordre et sous son contrôle. Il ne partait pas une dépêche importante sans qu'elle lui fût soumise, et souvent elle ne partait qu'amendée par lui. M. de Bismarck, si l'on veut, a été l'initiateur des résolutions hardies, le roi en a toujours été le modérateur : l'un se confiait à sa témérité, l'autre prenait conseil de sa prudence. Ce dissentiment s'est prolongé jusqu'à la guerre de 1866, et, pendant cette longue période, l'Europe n'a entendu que la voix de M. de Bismarck. Le frein, que le roi serrait au besoin, irritait profondément le ministre et sa colère s'épanchait en éclats retentissans. Sans se renfermer dans les limites de son intimité, il exposait ses plans ; il développait les considérations qui commandaient une action prompte,

rapide; il manifestait une confiance entière dans un succès que l'Europe subirait dès qu'il serait acquis. Il ne ménageait pas son maître, lui reprochant sa timidité qui n'était, en réalité, qu'une sage et habile circonspection, un sentiment éminemment politique. Le roi se prêtait en effet à tous les stratagèmes destinés à rendre inévitable la guerre avec l'Autriche; mais il la voulait à son heure et quand il lui serait permis d'en rejeter la responsabilité, sinon l'initiative, sur la cour de Vienne, quand il n'aurait plus à redouter la malveillance des grandes puissances et le jugement de l'opinion publique. Aussi prenait-il soin de se dérober, de dégager sa personnalité de toutes les compromissions que son ministre assumait volontiers. Il gardait un silence impénétrable. Quand il le rompait, dans ses rares entretiens avec les diplomates accrédités à sa cour, il répudiait, avec sa douce affabilité, toute pensée belliqueuse, toute intention de troubler la paix de l'Europe.

Ainsi, tandis que le souverain affectait de redouter une rupture, ne faisant cependant aucune concession pour la conjurer, autorisant, au contraire, son ministre à multiplier ses efforts pour la faire éclater, M. de Bismarck ne dissimulait à personne qu'il voulait engager le conflit armé sans autre préoccupation que de combattre et de vaincre, sans s'inquiéter de l'attitude des puissances, ni du jugement de l'opinion publique. Il s'accréditait ainsi que le roi était pacifique, que seul le ministre était belliqueux. Cette conviction, propagée par la presse qui savait tout de M. de Bismarck, qui ne savait rien du roi, se répandait en Europe, et quand les événemens s'accomplirent, on n'y vit que la main du ministre; le souverain, cantonné dans sa modération apparente, ne parut y avoir pris qu'une part involontaire. Dans aucune occasion, devons-nous ajouter, Guillaume Ier ne se montra jaloux du renom qui s'attachait au président du conseil. Il convenait à sa nature et il entrait dans ses calculs de laisser au compte du ministre l'initiative et la responsabilité des résolutions violentes; il se réservait ainsi la faculté de le désapprouver si les circonstances venaient à l'exiger; il lui suffisait d'être certain que les bénéfices en resteraient acquis à son règne et à sa dynastie. Mais interrogeons les faits et voyons ce qu'ils enseignent.

Nous avons dit que le roi, alors qu'il n'exerçait encore que les pouvoirs de prince-régent, avait affirmé, en ouvrant la session législative, le 12 janvier 1859, sa ferme volonté de réorganiser l'armée ou plutôt d'en augmenter la puissance. Dans le même discours, il témoigna de ses sympathies pour les Allemands des duchés de l'Elbe, et ses paroles furent saluées par les applaudissemens de toute l'Assemblée. Dès ce moment il laissait pressentir le principe et l'orientation de la politique qui a illustré son règne. En arrivant

au pouvoir en septembre 1862, M. de Bismarck n'eut donc à soumettre à l'agrément du souverain ni un plan de conduite, ni des vues nouvelles. La pensée du maître était bien celle qui passionnait le ministre. L'accord entre eux était établi d'avance, et sur le but, et sur les moyens. Le roi ne pouvait en douter et cette conviction avait déterminé le choix du nouveau président du conseil. Est-ce à dire que dès cette époque leur ambition commune ait entrevu les dernières limites de l'horizon qui s'ouvrait radieux devant eux? Rien n'autorise à le présumer. Aux hommes que le sort a marqués pour de hautes destinées, on attribue aisément, quand de grands événemens s'accomplissent, une prescience sans bornes, des calculs qui embrassent, avec une entière sûreté, l'avenir des peuples pendant une longue période. C'est faire au génie humain une part trop grande. M. de Bismarck lui-même n'a jamais revendiqué une pareille gloire. Aucun homme d'État n'a moins caché sa pensée intime; et quand on étudie sa correspondance, quand on évoque les confidences dont il a été si prodigue pendant les premières années de son long ministère, on se persuade facilement que ses prévisions, comme ses espérances, ne s'étendaient ni aussi loin, ni aussi haut qu'on a voulu le croire. En diplomatie, comme à la guerre, comme dans toutes les choses de ce monde, les fautes de vos adversaires vous sont bien plus profitables que la meilleure des stratégies. C'est ce qu'on appelle vulgairement le bonheur. La Prusse en a été comblée par les caprices de la fortune. Soyons équitable cependant et hâtons-nous de le dire, c'est à un prince et à des conseillers dignes de toutes ses faveurs qu'étaient confiés les intérêts de la Prusse durant l'époque dont nous notons rapidement quelques détails que l'histoire retiendra. La morale, à la vérité, n'y a pas toujours trouvé son compte; mais, dans les conflits des peuples, la morale et la politique sont rarement de la même fête.

Deux questions agitaient plus particulièrement les chancelleries au moment où M. de Bismarck, répondant à l'appel de son souverain, constitua son ministère. La Pologne avait repris les armes et revendiquait l'autonomie qui lui avait été garantie par les traités de 1815; elle avait engagé une lutte suprême et sanglante qui provoqua l'intervention diplomatique des puissances. D'autre part, les états allemands, cédant à la pression du sentiment public, avaient repris, par l'organe de la diète, l'inique querelle faite au Danemarck à propos du Slesvig-Holstein et le menaçaient d'une nouvelle exécution. A l'origine des premières agitations qui éclatèrent en Pologne, le roi Guillaume avait conjuré son neveu, l'empereur Alexandre, de ne faire aucune concession à ses sujets révoltés, de

ne rien négliger, au contraire, pour comprimer la rébellion, se tenant, en sa qualité de copartageant, pour solidaire de la Russie dans le présent comme ses prédécesseurs l'avaient été dans le passé. Partageant cette manière de voir et les sentimens de son souverain, M. de Bismarck, dès qu'il eut pris possession du pouvoir, offrit au cabinet de Pétersbourg le concours armé de la Prusse. Ce fut son début, sa première démarche diplomatique. La Russie déclina la proposition; il répugnait à sa dignité de donner à penser que l'appui d'une puissance voisine lui était nécessaire pour combattre victorieusement l'insurrection polonaise. M. de Bismarck insista cependant et il parvint à lui faire agréer une convention ou ce qu'on a appelé un cartel, pour en dissimuler la portée, en vertu duquel la Prusse livrait aux autorités russes les insurgés qui se réfugiaient sur son territoire. Le but du président du conseil à Berlin était de faire de la Russie l'obligée de la Prusse, prévoyant qu'il aurait prochainement à lui demander le prix de ses services dans l'affaire des duchés. C'est, en effet, dans les duchés de l'Elbe que le nouveau règne se proposait de frapper son premier coup, comme l'avaient laissé pressentir les paroles du roi dans le premier discours qu'il avait prononcé devant la chambre des députés. On sait avec quelle hardiesse M. de Bismarck s'empara de cette question. Il parvint rapidement à la résoudre par la guerre. L'Autriche, n'ignorant rien des véritables intentions de la Prusse, dut, pour y mettre obstacle, s'associer à l'agression dirigée contre les possessions danoises. En dépit du traité conclu à Londres en 1852, garantissant l'intégrité du Danemark, et grâce à l'abstention, sinon à la connivence de la Russie, le Holstein et le Slesvig furent successivement envahis et occupés. Les puissances s'alarmèrent et firent à Berlin des représentations réitérées. Des publicistes justement considérés (1) éveillèrent l'attention de la presse et de l'opinion en dénonçant le gouvernement prussien comme l'unique perturbateur de la paix de l'Europe. Devant ces manifestations, et contre l'avis de son premier ministre, le roi jugea qu'il s'exposerait à un isolement périlleux en marquant davantage ses vues ambitieuses. M. de Bismarck dut se résigner à négocier, de concert avec le cabinet autrichien, et l'on signa à Vienne la convention du 30 octobre 1864, par laquelle le Danemark cédait les duchés à la Prusse et à l'Autriche, qui en devenaient, au même titre, les légitimes possesseurs. La communauté de possession, source féconde de conflits faciles à susciter, convenait à M. de Bismarck, qui en avait fait la proposition. Bientôt on en comprit à Vienne tous les

(1) Voir notamment deux publications de M. Dechamps, ministre d'état belge et ancien ministre des affaires étrangères; Bruxelles, 1865.

dangers et on ouvrit, avec le cabinet de Berlin, de nouvelles négociations qui aboutirent à la conclusion du traité de Gastein, le 4 août 1865. Cet acte ne modifia pas sensiblement la situation respective des deux puissances; il se bornait à stipuler que l'Autriche occuperait exclusivement le Holstein et la Prusse le Slesvig. L'indivision dans la souveraineté était maintenue. Le roi Guillaume et M. de Bismarck tenaient la cour de Vienne à leur merci. Il ne s'agissait plus que de savoir attendre ou plutôt de faire surgir, dans un moment opportun, des circonstances plus propices à l'accomplissement de leurs desseins.

Dans cette pensée, et afin d'être prêt à l'heure suprême, le roi hâtait le développement de ses forces militaires, sans tenir compte des prétentions, si bruyantes et si obstinées qu'elles fussent, qui s'élevaient au sein de la chambre des députés. M. de Bismarck le secondait de tous ses efforts; il n'hésita pas à se constituer le ferme défenseur des prérogatives revendiquées par le souverain. Assailli par l'assemblée entière, il soutint le choc, le provoquant souvent, sans jamais faiblir. On eut recours à la dissolution, et le pays, plusieurs fois consulté, maintint sa confiance à ses représentans. Ce conflit dura près de quatre ans, jusqu'à la guerre de 1866. Durant cette longue période, aucun budget n'obtint la sanction de l'Assemblée. Quelque étrange qu'elle fût, cette situation n'embarrassait nullement le président du conseil; il s'en accommodait fort bien. Interprétant à sa guise, malgré les plus vives protestations, l'une des clauses de la constitution, il se disait fondé à appliquer, faute d'un budget nouveau, la dernière loi de finances rendue avant son entrée au ministère. Il assurait ainsi comme il y était tenu, prétendait-il, le fonctionnement de tous les services, en parfaite conformité avec les dispositions législatives. Les recettes de chaque exercice dépassant le montant des dépenses, il en consacrait l'excédent aux nouvelles charges militaires décrétées par le souverain. La volonté du roi était satisfaite; le but qu'il poursuivait était atteint, et le ministre grandissait dans sa confiance.

Mais l'opinion libérale, en possession d'une immense majorité dans la chambre, protestait contre les expédiens pratiqués par le président du conseil. Unis aux progressistes, les libéraux nationaux, les Schwerin, Benningsen, Sybel, Virchow, Richter, tous les chefs de ces deux grands partis les signalaient à l'indignation publique, dans leurs discours et dans la presse, comme une violation permanente du pacte constitutionnel, revendiquant le droit de l'assemblée élective de contrôler l'emploi des revenus, contestant la légalité de toute affectation qu'elle n'avait pas autorisée. Efforts superflus : M. de Bismarck ne faisait aucune concession; la lutte continuait en prenant chaque jour un caractère plus aigu. Le ré-

gime arbitraire, qu'il maintenait si obstinément, blessait le sentiment des classes moyennes. Il devenait évident, d'ailleurs, que le roi et son conseiller entendaient disposer des destinées de la Prusse sans la participation de ses représentans. Le pays s'alarmait et les journaux de toutes les nuances libérales entretenaient une agitation passionnée, violente, qui se traduisit, à la veille de la guerre, par un attentat contre la personne du premier ministre.

Pendant que les hommes éclairés, les politiques, notamment, combattaient pour les institutions parlementaires, s'appuyant sur le sentiment unanime de la nation, la classe aristocratique appréhendait, sans dissimuler son inquiétude, un conflit avec l'Autriche. L'union des deux grandes puissances germaniques, fondée par les victoires qu'elles avaient remportées sur *l'ennemi héréditaire*, et remontant à 1815, était envisagée, dans les rangs de la noblesse, comme la plus précieuse des garanties pour l'Allemagne entière. Elle la préservait contre toute invasion, qu'elle vînt des idées nouvelles et de la révolution ou bien qu'elle fût tentée par un ambitieux voisin convoitant les bords du Rhin. On se persuadait que la guerre avec l'Autriche ouvrirait l'ère de tous les périls.

Sous l'empire de ces convictions diverses, il s'établit une sorte d'alliance involontaire entre toutes les opinions, entre tous les partis, à la cour comme à la ville, dans la presse comme dans les salons, pour conjurer les malheurs que l'on croyait entrevoir. M. de Bismarck était honni en tout lieu, dans la société et au palais aussi bien qu'au parlement. On ne se borna pas à le dénoncer comme un danger public, à considérer une lutte avec l'Autriche comme une guerre fratricide qui mettrait tous les pays germaniques à la merci de l'étranger, on fit le siège du roi pour le déterminer à se séparer d'un ministre qui conduisait le royaume à une perte certaine. Les suggestions les plus pressantes l'assaillirent de tous côtés; il en trouvait l'écho dans le sein de sa famille. La plupart des princes, la reine elle-même, se faisaient les interprètes des alarmes qui éclataient partout, à Berlin, dans les provinces, dans toutes les cours de l'Allemagne.

Une âme moins ferme, une ambition moins solide eût fléchi devant ces universelles clameurs. Le roi fut inébranlable. Il ne s'émut ni devant le danger intérieur, ni devant les périls, autrement graves, auxquels il exposait, croyait-on, l'intégrité du royaume. Il ne tint compte ni des craintes que la nation témoignait, ni des récriminations qu'elles inspiraient, si vives et si générales qu'elles fussent. Il imposa le silence autour de lui (1); il s'appliqua à ras-

(1) La reine notamment, qui évitait ostensiblement de rencontrer M. de Bismarck, surtout de s'entretenir avec lui, dut modifier son attitude et s'abstenir désormais de manifester ses opinions personnelles.

surer les uns, à séduire les autres, ne reconnaissant jamais que sa politique pût ou dût conduire à une lutte armée. M. de Bismarck le servait à sa guise, avec la vigueur et l'ingéniosité nécessaires à la tâche qu'il lui avait confiée, assumant personnellement la responsabilité de toutes les compromissions. Si durant cette longue et anxieuse épreuve, le destin eût exigé du roi Guillaume qu'il renonçât à ses projets mûrement prémédités, il aurait congédié M. de Bismarck et serait sorti de cette redoutable impasse avec la renommée d'un souverain sagement inspiré à l'heure voulue. Seul, le ministre aurait emporté dans sa retraite toutes les sévérités de ses contemporains. Mais le roi n'en eut jamais la pensée. Appréciant les choses avec une perspicacité défiante, il se montra invinciblement rebelle à tous les avis, quelles qu'en fussent la source et l'autorité. Il maintint fermement entre les mains de M. de Bismarck les rênes de son gouvernement.

Ces faits sont constans ; ils démentent la légende. L'opiniâtreté avec laquelle le roi a repoussé les obsessions dont il était l'objet n'est pas d'un homme qui n'aurait eu qu'une soumission aveugle et inconsciente aux impulsions du ministre. Nous avons dit comment le souverain comprenait l'exercice de ses droits, comment il imposait sa direction tacite, mais toujours vigilante en toute chose. Il n'a cessé de l'imposer après comme avant la constitution de l'empire. M. de Bismarck en a témoigné lui-même : « J'ai un grand respect, disait-il dans ce langage fier et hautain qui a imprimé un si puissant relief à sa personnalité, un grand attachement pour l'empereur Guillaume, et je crois lui avoir prouvé mon dévoûment plus souvent qu'il ne m'a montré sa reconnaissance ; mais je dois dire que si j'ai donné mes forces, ma santé, ma vie pour son service, il ne m'épargne pas les secousses et les causes d'irritation. Je me porterais beaucoup mieux sans les petites lettres dont sa main m'honore. » Si les choses se passaient de la sorte quand déjà M. de Bismarck avait donné la mesure de ses précieuses aptitudes, quand le succès avait répondu à leurs efforts communs au-delà de toute prévision, quand le ministre pouvait justement revendiquer une part considérable dans l'œuvre accomplie et une plus grande liberté de mouvemens, comment peut-on se refuser à reconnaître que le contrôle du roi a dû s'exercer bien plus rigoureusement, d'une façon plus active, et plus impérieuse, pendant la période préparatoire, tandis qu'on se disposait à remettre au sort des armes, aux caprices de la fortune, les destinées du pays? Le roi y engageait la gloire, sinon l'existence de sa dynastie, M. de Bismarck sa réputation d'homme d'état et son avenir personnel. L'enjeu de l'un était autrement précieux que celui de l'autre, et l'on comprend aisément que la circonspection du souverain se soit

toujours appliquée à suivre, souvent à contenir, l'action impatiente du ministre dont il connaissait la témérité.

Aussi l'une et l'autre guerre, celle de 1866 comme celle de 1870, également voulues, également préparées de longue main par les états-majors et la diplomatie, n'ont-elles éclaté qu'à l'heure fixée par le roi. Dès les premiers mois de 1866, les généraux lui représentaient que l'armée prussienne avait atteint tout son développement; que toutes les mesures étaient prises pour une prompte mobilisation tandis que l'armée autrichienne était encore en formation; et qu'une résolution rapide garantirait la victoire. De son côté, M. de Bismarck secondait, de tous ses efforts, les sollicitations du général de Moltke; il pressait le roi de l'autoriser à précipiter la rupture. Le roi ne se laissa pas toucher ni vaincre par ces instances concertées. Il se montra aussi ferme dans sa résistance, dans sa détermination d'attendre le moment opportun, qu'il l'avait été quand les amis de la paix le conjuraient de renoncer à une politique qu'ils jugeaient funeste pour sa maison et pour son pays. Il voulait que la guerre parût imposée par les circonstances et nullement par son initiative. Était-ce pusillanimité ou sagesse, était-ce un calcul timoré ou une inspiration heureuse? L'événement lui a donné raison contre tous ses conseillers. En effet, les fautes de l'Autriche, sa détermination notamment de décliner le congrès dont les puissances avaient proposé la réunion et à laquelle le cabinet de Berlin, sur l'ordre du roi, s'était empressé d'adhérer, créèrent une situation nouvelle. « En présence de la réponse de l'Autriche, télégraphiait, de Paris, M. Nigra au général La Marmora, le prince Gortchakov et lord Clarendon ont déclaré le congrès impossible. M. Drouyn de Lhuys vient d'en faire autant... Il rend justice à l'esprit de conciliation et d'empressement des autres puissances (la Prusse et l'Italie)... » C'était bien ce que le roi attendait, le moment psychologique, l'occasion tant désirée. La guerre devenait inévitable par le fait du cabinet de Vienne, et il était permis de rejeter sur lui une bonne part des torts que celui de Berlin avait, à l'origine, exclusivement assumés. Aussi, en partant pour aller prendre le commandement de ses armées, Guillaume Ier disait-il au ministre d'Italie : « Longtemps l'on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses, mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au congrès, son indigne violation du traité de Gastein,.. le monde entier sait quel est l'agresseur (1). » L'empereur François-Joseph, si outrageusement provoqué, avec une dissimu-

(1) De retour à Berlin, le roi crut pouvoir, en ouvrant la session législative, remercier hautement la Providence, sans blesser la vérité, « de la grâce qui avait aidé la Prusse à détourner de ses frontières une *invasion ennemie...* »

lation et une persévérance que rien n'avait découragées, devenait l'initiateur de la guerre. Le roi de Prusse avait atteint son but, celui qu'il poursuivait personnellement contre le gré et contre les avis réitérés de ses généraux et de son premier ministre. Il lançait les armées en Saxe et en Bohême, à l'heure propice et opportune, en déclinant la responsabilité de ce redoutable conflit. Il n'était plus, du moins, l'unique perturbateur de la paix ; il pouvait, dans ces conditions, affronter la désapprobation des autres cours et le mécontentement de l'opinion publique.

Nous le retrouvons dans cette même voie, avec les mêmes préoccupations, les mêmes calculs, durant la période qui a précédé la guerre de 1870. La conquête des pays réunis à son royaume en 1866 n'avait pas satisfait son ambition. Les faciles et brillans succès remportés contre l'Autriche l'avaient au contraire vivement aiguillonnée. La confédération du Nord de l'Allemagne, issue du traité de Prague, n'était déjà plus qu'une œuvre d'attente; il fallait la compléter par l'addition des états du sud et relever l'empire germanique au profit de la maison des Hohenzollern. L'obstacle n'était pas sur le Mein, cette limite factice et manifestement temporaire; il était à Paris. On ne fut pas longtemps à le reconnaître, et à se convaincre que, pour achever l'édifice, il fallait entreprendre une nouvelle guerre. Le roi l'envisagea, dès le premier jour, comme une éventualité inévitable, et avec plus de résolution que M. de Bismarck lui-même (1). Des incidens divers, dont nous pourrions évoquer le souvenir, autorisent à le penser. Nous bornant, pour le moment, à déterminer le rôle de deux hommes dans la préparation des grandes choses qu'ils ont accomplies, nous nous en tiendrons ici à rappeler que, sous l'impulsion personnelle du roi, quand la paix avec l'Autriche n'était pas encore définitivement conclue, on entreprit et on continua sans relâche la réorganisation de l'armée; elle devait comprendre désormais les effectifs des contrées annexées et ceux des états récemment confédérés à la Prusse. Le nombre des corps d'armée était porté de neuf à douze, et les actes officiels établissaient que la confédération de l'Allemagne du Nord pourrait mettre en ligne, dans un nouveau conflit, plus de 1 million de soldats. Le roi entendait s'en réserver, avec le commandement suprême, la libre disposition.

Il fallait toutefois se concerter avec les états confédérés, stipuler

(1) Si constante que fût sa circonspection, le roi, à l'ouverture des sessions législatives, faisait entendre, plus d'une fois, en les adressant à l'*Allemagne, aux peuples frères, à la terre que bornent les Alpes et la Baltique*, des allusions qui faisaient *tressaillir*, disaient les journaux officieux, *le cœur de tous les patriotes dans l'attente des événemens prochains.*

avec eux les clauses de l'association nouvelle. Résolument intransigeant, toujours rebelle à toute intervention du pouvoir législatif dans le domaine qu'il attribuait exclusivement à son autorité souveraine, le roi ne consentit à aucun sacrifice dans l'élaboration du pacte fédéral. Il ne voulut reconnaître au parlement aucun droit de nature à limiter son action personnelle, telle qu'il l'avait comprise et pratiquée depuis son avènement. Issu du suffrage universel, le parlement, de son côté, se montrait exigeant et réfractaire. Le conflit du pouvoir royal et de la chambre des députés menaçait de se renouveler avec la représentation élue de la confédération du Nord; M. de Bismarck voulut le conjurer. Il conseilla des dispositions transactionnelles; les petites lettres, dont la main du maître l'honoraient trop souvent, y firent obstacle. Ces lettres l'exaspéraient; il n'employa pas moins toutes ses habiletés à défendre et à faire prévaloir les revendications du monarque. La tâche fut difficile et souvent pénible. Après de longs et laborieux efforts, il parvint cependant à satisfaire le roi sans trop mécontenter le parlement, de sorte que la constitution fut votée sans soulever de fâcheux débats. Sa santé en fut sensiblement éprouvée, et c'est à dater de cette époque qu'il a souvent invoqué, on le sait, l'état d'énervement, dont il a quelquefois sérieusement souffert, pour se soustraire, en s'éloignant, aux difficultés de sa situation et plus particulièrement aux exigences du souverain. En cette occasion encore, il faut le reconnaître, cette volonté, qu'on a prétendue vacillante et soumise, loin de s'effacer ou de se démettre, s'est imposée fermement et a triomphé de tous les obstacles. M. de Bismarck ne l'a pas regretté lui-même, plus tard, dans les discussions qu'il a eu à soutenir devant le parlement : il a largement usé du pouvoir exorbitant qui lui était dévolu grâce à l'invincible résistance du roi.

On sait, en effet, l'étendue de l'autorité que le pacte fédéral confère au président de la confédération et à son chancelier. Au point de vue militaire, le roi de Prusse est investi d'une puissance absolue, et afin que rien ne pût en entraver l'exercice durant une longue période, il a exigé, par une innovation étrange à notre époque, que le budget de la guerre, en hommes et en dépenses, fût voté pour plusieurs années. Il peut déclarer la guerre et signer la paix sans recourir au parlement. Au point de vue politique, le chancelier, unique dépositaire du pouvoir exécutif, ne relève que du président de la confédération, aujourd'hui l'empereur d'Allemagne, et par un renversement de tous les principes en pareille matière, il préside le *Bundesrath*, la seconde chambre de l'association fédérale, qui partage, avec le parlement, la puissance législative,

assemblée composée uniquement d'ailleurs de fonctionnaires révocables, délégués par les états confédérés. Ainsi le chancelier détient seul, entre ses mains, les rênes du gouvernement fédéral, et il participe simultanément aux travaux législatifs, non pas comme simple membre de l'une des deux chambres, mais en qualité de président de celle qui, par sa composition, relève de sa direction toute-puissante.

Ces courtes indications suffisent à faire entendre dans quel esprit ont été conçues et libellées les institutions fédérales, pour quel but elles ont été imposées. Le roi restait le maître indépendant de ses résolutions, plus puissant et mieux armé pour les éventualités futures. N'ayant concédé au parlement aucun droit de surveiller ou de circonscrire son action, il était en mesure de tout disposer, en pleine liberté, pour la nouvelle guerre qu'il méditait. Il y consacra tous ses soins, se dévouant plus particulièrement à l'armée, s'en remettant à la féconde imagination de son ministre et à sa dextérité pour choisir et nouer les expédiens destinés à provoquer le conflit. Mais sa détermination était bien arrêtée de ne pas s'y engager prématurément, et l'on vit reparaître, entre le souverain d'une part, les généraux (1) et M. de Bismarck de l'autre, les mêmes dissentimens qui avaient marqué la préparation de la guerre contre l'Autriche. Cette fois encore, on signalait vainement au roi les mesures militaires que prenait le gouvernement impérial, l'activité déployée par le maréchal Niel; vainement on lui faisait remarquer que le temps courait au bénéfice de la France, au préjudice de la Prusse, et qu'on pouvait, à ce moment, surprendre l'armée française pendant que se reformaient ses cadres, pendant que se reconstituait son matériel. Dès les premiers mois de 1869, M. de Bismarck mit en avant la candidature du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne. Le roi jugea cette combinaison inopportune alors; il refusa son assentiment (2). Il considérait, d'une part, que ses troupes de nouvelle

(1) Une étude qui vient de paraître à Cassel, attribuée à un officier supérieur, et dont le *Berliner Tagblatt* a donné de longs extraits, révèle tous les efforts tentés par le parti militaire pour décider le roi à entreprendre la guerre dès ce moment. Suivant l'auteur, le général de Waldersee s'y employa tout particulièrement.

(2) L'ambassadeur de France à Berlin eut connaissance de ce projet. Il en instruisit son gouvernement par une dépêche datée du 27 mars 1869. Il reçut l'ordre de provoquer des explications. M. de Bismarck ne contesta pas l'exactitude de ses informations, mettant tout au compte de l'Espagne. Il déclara toutefois qu'il n'entrait pas dans l'intention du roi d'autoriser son neveu à accepter l'ouverture qui lui était faite. Le président du conseil était sincère. Le roi, à ce moment, ne trouvait pas le stratagème bien choisi et suffisamment justifié par les circonstances.

formation, que celles de ses alliés allemands, n'avaient pas encore la cohésion et la solidité nécessaires. Il avait, d'autre part, une raison morale pour ne pas se hâter, toujours la même, toujours présente à son esprit : il tenait compte, comme d'un facteur primordial, des dispositions des grandes puissances, de l'état de l'opinion en Europe. Comme en 1866, il voulait attendre des circonstances, des fautes ou des égaremens de ses adversaires, l'occasion propice de répudier lui-même tout projet d'agression et de leur en attribuer l'initiative. Il n'ignorait pas que ses déclarations pacifiques n'abusaient plus ni les gouvernemens ni le sentiment public, que depuis Sadowa il était l'objet d'une suspicion légitime et générale : il n'était, en effet, plus douteux pour personne que son ambition visait la couronne impériale, et il ne se dissimulait pas lui-même qu'il ne pouvait la tenir que d'une nouvelle victoire et de la défaite de la France. « Plus j'observe la conduite du gouvernement prussien, écrivait notre ambassadeur dès le 5 janvier 1868, plus je me persuade que tous ses efforts tendent à asseoir sa puissance sur l'Allemagne entière, et il m'est chaque jour démontré davantage qu'il poursuit ce succès avec la conviction qu'il ne peut l'atteindre sans placer la France dans l'impossibilité d'y mettre obstacle... » Et après avoir envisagé la situation dans son ensemble, il terminait ainsi : « C'est donc une guerre formidable, dans laquelle tout un peuple prendrait parti contre nous, que nous aurions à soutenir. Le gouvernement de l'empereur ne saurait, par conséquent, mettre trop de soin à en peser d'avance toutes les chances, et à mûrement réfléchir avant de prendre la détermination que lui sembleraient exiger l'intérêt et le salut du pays. »

Le gouvernement français, cependant, évitait attentivement de fournir au cabinet de Berlin un sujet quelconque de mécontentement sérieux. Les préliminaires de Nikolsburg avaient été offerts aux belligérans par la France ; elle y avait inséré une disposition stipulant que les populations du Slesvig du nord seraient consultées avant d'être annexées à la Prusse. Après la conclusion de la paix, M. de Bismarck annonça à notre ambassadeur son intention arrêtée de s'y conformer ; mais, en 1867, interpellé à ce sujet, il déclara à la tribune du parlement, dans un langage qu'on aurait pu ressentir à Paris, que les deux puissances signataires du traité de Prague avaient, *seules,* qualité pour en *surveiller* l'exécution. Le gouvernement français ne releva pas ce premier défi. Il saisit, au contraire, toutes les occasions qui lui furent offertes pour opérer un loyal et sincère rapprochement avec le cabinet de Berlin. Il lui proposa une entente cordiale et désintéressée, soit sur la question d'Orient, soit sur la question d'Italie, pour les résoudre pacifique-

ment l'une et l'autre. — Il ne pouvait convenir ni au roi, ni à M. de Bismarck, qui poursuivaient d'autres solutions, de nous aider à réconcilier le gouvernement italien avec la papauté et de contribuer à mettre fin dans la Péninsule à un état de choses qui entravait notre liberté d'action. Il ne leur convenait pas davantage de s'associer à la France dans les débats qui se renouvelaient sans cesse sur le Bosphore. Ils avaient, sinon pris des engagemens, du moins autorisé des espérances à Pétersbourg, et ils employaient un soin particulier à ménager la Russie, pour l'opposer à l'Autriche, au prix qu'il faudrait y mettre, quand le moment serait venu de combattre sur le Rhin. Guidé par cette double préoccupation, le cabinet de Berlin déclina toutes les communications de celui de Paris; il se montra courtois, mais résolu à ne pas nouer avec la France des relations amicales et intimes; usant, au contraire, de toute son influence auprès des autres puissances pour les détourner de toute entente conforme au désir du gouvernement impérial; agissant tantôt auprès de la cour pontificale, tantôt auprès du cabinet de Florence pour empêcher un rapprochement, entretenant enfin des rapports avec Garibaldi lui-même pour provoquer, au moment opportun, des manifestations ou encourager des tentatives destinées à diviser plus profondément l'Italie et la France (1). En janvier 1870, le gouvernement français tenta un dernier et suprême effort. Voulant donner une preuve éclatante de ses dispositions pacifiques, il posa la question du désarmement. Pour ne pas s'exposer à un refus direct, qui aurait pu devenir blessant, il sollicita le concours de l'Angleterre. Sur ses instances, le cabinet de Londres consentit à se constituer l'intermédiaire de la France auprès de la Prusse; le principal secrétaire d'État, lord Clarendon, chargea l'ambassadeur anglais à Berlin de pressentir M. de Bismarck. Cette démarche resta infructueuse. Le chancelier, après avoir pris les ordres du roi, déclara que la Prusse, ne pouvant acquiescer à une pareille proposition, *trouvait inutile* d'en débattre le principe et les développemens.

Ces divers incidens créaient au cabinet de Berlin une situation délicate. Ils mettaient en évidence et en opposition les vues respectives de la France et de la Prusse. Il devenait donc chaque jour plus urgent, pour le roi et pour M. de Bismarck, de prendre une détermination. On savait d'ailleurs que l'armement de la France se développait; elle avait fabriqué son nouveau fusil, renouvelé son

(1) Voir *Ma Mission en Prusse*, par le comte Benedetti, p. 245. Voir également la *Correspondance de Mazzini avec M. de Bismarck en* 1868 *et* 1869, publiée depuis la mort de l'agitateur italien, proposant de renverser Victor-Emmanuel s'il s'alliait à l'empereur Napoléon III.

artillerie, augmenté ses effectifs; on la croyait mieux outillée et plus redoutable qu'elle ne l'était malheureusement en réalité. On se persuadait qu'elle le serait plus encore avant peu; et l'on voyait un péril croissant dans un ajournement plus prolongé du conflit auquel on se préparait de part et d'autre. En Allemagne, on avait atteint la dernière limite de la préparation : on était en mesure d'affronter la lutte, on ne pouvait espérer de l'être davantage à un autre moment. Dans ses rapports quotidiens, l'état-major, appuyé par M. de Bismarck, signalait au roi cet état de choses; le roi permit, en 1870, ce qu'il avait interdit l'année précédente : il autorisa le prince de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne. Ne tenant aucun compte des convenances diplomatiques, ni des saines traditions en usage entre les puissances, on s'abstint d'en faire part au gouvernement impérial, bien qu'il se fût officiellement enquis, auprès de M. de Bismarck, des véritables intentions du roi quand ce projet fut étudié à Berlin pour la première fois, et qu'il eût témoigné ainsi des légitimes préoccupations qu'il lui inspirait. Tout fut calculé pour que la surprise fût aiguë et pénétrante, pour qu'elle fût profondément sentie. On espérait que, sous l'insulte et la menace, la France bondirait et que la guerre éclaterait sans avoir été déclarée. Cette prévision fut déçue. L'émotion fut vive et générale; le gouvernement impérial s'en fit l'interprète dans un langage digne et ferme, mais nullement offensant : il se borna à annoncer qu'il provoquerait des explications. Il donna l'ordre, en effet, à notre chargé d'affaires de les demander. On eut recours, à Berlin, aux moyens qui ont toujours été en usage à la cour de Prusse : notre représentant intérimaire ne rencontra qu'un sous-secrétaire d'État; M. de Bismarck se reposait sous les ombrages de Varzin, attendant les événemens; le roi était parti pour Ems. Le sous-secrétaire d'État affirma que « le gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire, qu'elle n'existait pas pour lui (1). Le souverain pouvait y avoir participé comme chef de la famille des Hohenzollern, mais il n'y était aucunement intervenu en sa qualité de roi de Prusse. »

Se conformant à leurs instructions, les représentans du cabinet de Berlin au dehors tenaient le même langage. « Le gouvernement de l'Allemagne du Nord, disait l'ambassadeur prussien à lord Granville, n'a pas l'intention de se mêler de cette affaire; les Français

(1) L'année précédente, l'ambassadeur de France, en l'absence de M. de Bismarck et avant de s'en expliquer avec lui, s'était entretenu de la candidature du prince Léopold avec ce même fonctionnaire, lequel lui donna l'assurance, en engageant sa parole d'honneur, qu'il n'était parvenu, à sa connaissance, aucune indication à ce sujet. On a vu que le chancelier fut bien moins discret quelques jours plus tard.

sont libres de faire ce qu'ils voudront. Mon collègue à Paris, ajoutait-il, a reçu l'ordre de se tenir à l'écart et de ne pas accepter de discussion à ce sujet... Au surplus, disait-il encore, il est prématuré de discuter cette question avant que les cortès aient ratifié le choix du prince Léopold (1). » On avait frappé le coup, et retiré la main qui l'avait porté. Le roi et son ministre étaient également innocens, purs de toute pensée insidieuse. Cette position prise, on attendait la réunion des cortès; on pensait qu'elles éliraient le prince Léopold par acclamation. On comptait sur la fierté espagnole pour mettre le gouvernement français en présence de nouvelles difficultés qui l'entraîneraient, espérait-on, aux résolutions extrêmes. C'est dans cette prévision que le roi donna son assentiment à la candidature de son neveu. Mis dans l'impossibilité de s'expliquer avec le cabinet de Berlin, celui de Paris, auquel on avait fermé toute autre voie, donna l'ordre à son ambassadeur de se rendre à Ems, de porter l'affaire devant le roi lui-même et de lui soumettre les considérations qui lui faisaient un devoir de s'opposer à l'avènement d'un prince allemand au trône de Charles-Quint.

A dater de ce moment, nous voyons le roi, et M. de Bismarck après lui, durant les quelques jours qui ont précédé la guerre, affirmer chacun, plus nettement et avec un relief plus saisissant, leurs qualités respectives et leur personnalité. L'occasion est solennelle, et nous devons d'autant plus nous y arrêter qu'elle permet de bien apprécier le rôle du souverain et celui du ministre.

Que se proposait-on en soulevant la question espagnole? Ce n'était certes pas d'introniser un Hohenzollern à Madrid. « La souveraineté offerte au prince Léopold, disait M. de Bismarck à l'ambassadeur dès le 11 mai 1869, quand celui-ci l'interpella, ne saurait avoir qu'une durée éphémère et l'exposerait à plus de dangers personnels encore que de mécomptes. » On avait donc un autre but, celui de faire surgir un dissentiment avec la France. Tel était d'ailleurs le sentiment général en Europe. Les puissances et l'opinion publique ne virent pas les choses autrement. Aussi, dès que la candidature du prince Léopold devint un fait avoué et imminent, les cabinets, les souverains eux-mêmes s'interposèrent, sans dissimuler leur surprise et leurs craintes. La reine d'Angleterre, et plus activement l'empereur de Russie, firent parvenir à Ems des paroles de conciliation, conseillant une attitude modérée, suggérant au roi de se prêter à un accommodement (2). La presse

(1) Voir le *Blue-book* de 1870, p. 13.

(2) Voir notamment une dépêche de lord Lyons au comte de Granville du 13 juillet. — (*Documens anglais*, 1870.)

de tous les pays, celle de Londres particulièrement, protesta contre une entreprise qu'elle qualifiait avec une extrême sévérité : « Toute la transaction, disait le *Times*, porte le caractère d'un coup d'État vulgaire et impudent. L'élection d'un prince à un trône comme celui d'Espagne devrait être un acte digne et solennel, accompli ouvertement à la face du monde et accompagné de communications franches et loyales avec les puissances amies... S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la lui cacher? Ce raisonnement, des milliers de Français le feront, et il ne sera pas facile de détruire cette impression... Il n'est pas dans la nature humaine de ne pas ressentir vivement une perfidie, et cette affaire est, pour les Français, une perfidie des plus désagréables. »

Devant cette réprobation universelle, le roi ne tarda pas à se convaincre qu'en persistant dans la voie où on l'avait entraîné, on en viendrait certainement à la guerre, mais qu'il lui serait malaisé d'en décliner la responsabilité. L'attitude de la France avait trompé ses prévisions; elle avait senti l'offense, elle avait témoigné ses intentions; mais elle les avait manifestées sans prendre aucune mesure compromettante pour elle, blessante pour la Prusse, et sa conduite avait rencontré l'approbation de tous les gouvernemens. La provocation n'ayant pas donné les résultats qu'il en attendait, le roi se ravisa; son parti fut bientôt pris. Il reçut l'ambassadeur de France, et contrairement à ses habitudes personnelles, à toutes les traditions de sa maison, il consentit à s'expliquer, à rechercher, de concert avec lui, le moyen de mettre fin à ce grave différend. Il ne prit conseil que de lui-même, et ne s'inspira que des avertissemens qui lui étaient amicalement adressés de Londres et surtout de Pétersbourg. Accouru de Varzin à Berlin, M. de Bismarck voulut arriver à Ems; il n'y fut pas autorisé. Le roi redoutait son action personnelle à ce moment; il le tint éloigné des négociations, et voulut les poursuivre lui-même, estimant sans doute qu'on l'avait mal ou prématurément engagé.

Il ne renonçait pas toutefois à l'espoir de mettre les choses à point en faisant surgir de ces pourparlers des difficultés et des complications conformes à ses désirs. Il concéda le désistement du prince Léopold ou plutôt il promit, dès le premier jour, de l'approuver, mais il refusa de prendre l'engagement de l'exiger. Il se concerta avec le prince Antoine pour que la renonciation de son fils se produisît sous un mode et dans des conditions désobligeantes pour la France. En sacrifiant le fond il s'appliqua, avec un art infini, nous devrions dire avec une merveilleuse perfidie, à trouver, dans la forme, le moyen de compromettre le gouvernement impérial. On sait qu'il n'y a que trop bien réussi.

Le désistement du prince Léopold fut annoncé par son père au général Prim, au moyen d'une dépêche télégraphique transmise en clair par Paris, et conçue de façon à irriter le cabinet français, avant que le roi en fît part à l'ambassadeur. On établissait ainsi, pour les esprits peu clairvoyans, que la concession était faite spontanément par le candidat à la couronne d'Espagne, sans la participation du roi, qui, de son côté, n'en accordait aucune à la France. Nul n'ignorait cependant que les princes de Hohenzollern ne pouvaient prendre une détermination d'une aussi grave importance, d'un si grand intérêt en ce moment, sans l'agrément du chef de leur famille, et l'expédient ne pouvait tromper personne. Mais on savait qu'à Paris l'exaspération était extrême et générale; on espérait qu'elle égarerait aussi bien le gouvernement que la population. Ces calculs étaient-ils entrés dans les prévisions du roi? Tout porte à le croire; ce qui malheureusement n'est que trop certain, c'est que la renonciation du prince Léopold, rendue publique avant d'avoir été notifiée au cabinet français, ne fut pas considérée par lui comme une satisfaction suffisante. Il crut nécessaire, le passé étant liquidé, de stipuler des assurances pour l'avenir. Il fit demander au roi de promettre qu'il n'autoriserait, dans aucune autre circonstance, un prince de sa maison à se porter candidat au trône d'Espagne. Le ministre des affaires étrangères jugea, en outre, opportun et convenable d'inviter le roi à adresser à l'empereur une lettre, destinée à la publicité, dans laquelle il répudierait toute pensée malveillante. Il en exprima le vœu à l'ambassadeur de Prusse à Paris, qui se trouva dans l'obligation de le transmettre à Ems (1).

La retraite du prince Léopold était cependant accueillie par les cabinets et la presse étrangère comme la garantie du maintien de la paix: on la croyait désormais assurée. Sans s'arrêter aux questions de forme, on tenait compte au vainqueur de Sadowa du gage qu'il en donnait, dans des circonstances difficiles pour sa considération personnelle. Le nouveau débat soulevé par le cabinet de Paris fut au contraire envisagé comme un obstacle nouveau, et regrettable, au rétablissement des bonnes relations de la France avec la Prusse. Le roi comprit que la situation était renversée: il rompit les négociations, convaincu qu'il pouvait désormais accuser le gouvernement impérial de vouloir obstinément la guerre; il autorisa M. de Bismarck à user de tous les moyens pour la rendre inévitable à courte échéance. Ceci se passait le 13 juillet dans la matinée; le 14, il partait pour Berlin, où il allait présider lui-même à la mobilisation de l'armée.

(1) Voir le rapport du baron de Werther, en date du 12 juillet.

Nous avons dit ce que fut l'action du roi durant cette crise suprême; voyons ce que fit le ministre. Les détails ne sont pas ici hors de propos; il est même indispensable d'indiquer les plus essentiels pour bien éclairer les choses et les faire valoir. Réduit à l'abstention et au silence, M. de Bismarck frémissait à Berlin. Dans l'intimité, il n'avait que des paroles amères pour son maître, il lui reprochait de compromettre, par son attitude et ses concessions, la dignité et les intérêts de l'Allemagne. Il obéissait toutefois, observant une réserve qui lui pesait cruellement. Dès qu'il reçut l'ordre d'agir, que sa liberté d'action lui fut rendue, il entra bruyamment en scène; et avant que cette journée du 13 fût achevée, il ne restait plus vestige des espérances dont se berçaient encore, la veille, les amis de la paix. C'est surtout en cette occasion que M. de Bismarck donne la mesure de la fertilité de son esprit, de sa puissante activité: il trouve, à l'heure même, plus d'expédiens qu'il n'en fallait pour précipiter une rupture, et il les emploie avec autant de justesse que de rapidité. Il rappelle, par le télégraphe, l'ambassadeur de Prusse accrédité auprès du gouvernement français; il lui enjoint de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, lui reprochant d'avoir écouté sans protester et d'avoir transmis à Ems une proposition qui était un outrage pour le roi. Il ne rompt pas toute relation avec la France: — il veut contraindre à la rupture le gouvernement impérial; — mais il manifeste son intention bien arrêtée de ne renouer aucune négociation, de ne se prêter à aucune démarche de conciliation, à aucun accord. Au même instant, par une dépêche circulaire, adressée télégraphiquement à tous ses agens diplomatiques, il met tous les gouvernemens dans la confidence des incidens survenus le matin à Ems, les présentant d'une manière inexacte et perfide. L'ambassadeur de France ayant exigé, dit-il, des garanties pour l'avenir après le désistement du prince Léopold, « Sa Majesté refusa de le recevoir encore et lui fit dire, par l'aide-de-camp de service, qu'Elle n'avait plus rien à lui communiquer (1). »

C'est annoncer à l'Europe, contrairement à la vérité, que le roi a interdit à l'ambassadeur l'accès de sa demeure: nous n'avons pas à insister sur la signification et la portée qu'aurait un pareil traitement infligé à un diplomate revêtu d'une dignité qui le constitue, par une fiction admise de tout temps, le représentant de la personne de son souverain. M. de Bismarck affirme donc simultanément qu'à Paris on a méconnu la dignité du roi, qu'à Ems l'ambas-

(1) L'assertion était de tout point inexacte. L'ambassadeur avait vu le roi et lui avait soumis sa proposition. Le roi l'avait déclinée, mais après l'avoir débattue avec lui.

sadeur de France a été éconduit. Après avoir pourvu aux nécessités du dehors, il s'adresse à l'opinion publique en Allemagne, pour l'aigrir et la soulever. Le célèbre *bureau de l'esprit public* souffle à tous ces journaux un langage arrogant et injurieux. Le roi, la nation, disent-ils, ont été outragés; le pays doit se lever tout entier pour tirer vengeance d'une si grave offense. Des crieurs publics débitent, pendant toute la soirée, de prétendus télégrammes annonçant l'insulte faite au roi, l'insulte faite à l'ambassadeur, pendant qu'en réalité le représentant de la France prend congé du souverain de la Prusse, qui l'accueille, dans cette dernière rencontre comme dans les précédentes, avec sa courtoisie habituelle, dont il n'a aucune raison de se départir. M. de Bismarck ferme ainsi, et il n'a pas d'autre objectif, toutes les voies à un accommodement quelconque.

Il ne dissimulait rien, au surplus, de ses véritables intentions. Depuis son retour de Varzin, sa porte n'avait été ouverte à aucun diplomate : il mordait son frein, et il se refusait à en donner le spectacle. Le 13, il reçut l'ambassadeur d'Angleterre. Il n'y avait en tout ceci, selon le chancelier, qu'un seul coupable : la France. La solution de la question espagnole, dit-il à lord Loftus, ne lui suffit pas; d'autres réclamations sont soulevées; il est évident qu'elle recherche une revanche de Kœniggrætz. Le sentiment général en Prusse, en Allemagne, ne souffrira aucune humiliation; il désapprouve l'attitude conciliante du roi à Ems : « M. de Bismarck, continue l'ambassadeur d'Angleterre en rendant compte de cet entretien, déclara ensuite qu'à moins d'une assurance, d'une déclaration de la France aux puissances européennes, dans une forme officielle, pour reconnaître que la solution actuelle de la question espagnole répond d'une manière satisfaisante à ses demandes et qu'aucune autre réclamation ne sera soulevée plus tard, et si ensuite on ne donne pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement prussien sera obligé d'exiger une satisfaction de la part de la France. Il est impossible que la Prusse puisse rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français. » Et l'ambassadeur termine sa dépêche en énonçant la conviction, après avoir entendu M. de Bismarck, « que, si quelque influence médiatrice ne réussit pas à exercer une *pression sur le gouvernement français*, à apaiser l'irritation contre la Prusse et à faire prévaloir la modération, la guerre est inévitable. »

M. de Bismarck était de l'avis de son maître; il pensait avec lui

que les rôles étaient intervertis. C'était désormais la France qui devait des satisfactions à la Prusse, et la Prusse entendait les obtenir, ou bien elle ne resterait *ni tranquille, ni pacifique.* Il est cependant à remarquer que le gouvernement impérial, provoqué par une interpellation partie des bancs de la gauche, s'est expliqué, dans la séance du 6 juillet, sur la candidature du prince Léopold. Jusqu'au 13, ni le roi ni son gouvernement ne relèvent un outrage dans les paroles prononcées, en cette occasion, par le duc de Gramont; les négociations sont ouvertes à Ems, elles sont poursuivies, sans qu'on annonce l'intention d'en demander le redressement. Le 13, tout est changé : l'offense existe; elle a atteint le roi et la nation, et l'on réclame hautement une réparation; on la veut éclatante, publique, entre les mains de toutes les puissances. La France doit se rétracter dans une forme solennelle et jusque-là inusitée, ou bien l'Allemagne sera mise dans l'obligation d'aviser. M. de Bismarck présumait avec raison que la France ne subirait pas une pareille humiliation, qu'elle préférerait en appeler au sort des armes, et il eût été bien déçu, comme le roi d'ailleurs, si elle avait accepté, dans les conditions auxquelles il entendait la lui imposer, l'expiation de ses prétendus méfaits. L'événement n'a que trop justifié ses prévisions. Devant les injures et les prétentions de la Prusse, la France déclara la guerre sans attendre, comme l'Autriche en 1866, que son territoire fût envahi par les armées allemandes qu'on mobilisait à toute hâte. Mais on ne saurait contester que la Prusse l'a imposée, et que sa résolution de l'entreprendre était à ce moment irrévocablement arrêtée. Nous en trouvons une dernière preuve dans les documens diplomatiques publiés à Londres à cette époque. L'Angleterre prit, le 14 juillet, l'initiative d'une proposition parfaitement satisfaisante pour la Prusse : « Le roi, suggérait-elle, ayant autorisé le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, est, dans un certain sens, devenu partie dans l'arrangement; il peut de même, avec une parfaite dignité, communiquer au gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation et la France renoncerait à sa demande d'un engagement garantissant l'avenir (1). » Quel accueil M. de Bismarck fit-il à cette ouverture, qui était certainement de nature à tout concilier? Sa réponse fut hautaine et laconique. Il télégraphia à l'ambassadeur de Prusse à Londres « d'exprimer son regret que le gouvernement de Sa Majesté britannique ait cru devoir faire une proposition qu'il ne pouvait recommander à l'acceptation

(1) Dépêche de lord Grandville à lord Loftus, à Berlin, en date du 14 juillet. — (*Documens anglais*, 1870.)

du roi (1). » Il avait déjà regretté certainement de ne pas avoir été autorisé à briser toutes les relations avec la France dès le 6 juillet en prenant prétexte du langage tenu par le ministre des affaires étrangères devant le corps législatif. Il avait voulu y déterminer le roi ; tout porte à le croire. Mais le roi, éclairé par les sollicitations qui lui étaient directement adressées à Ems, par l'émotion irritée qui se manifestait partout et dont la presse se faisait l'interprète en termes violens, s'y était refusé absolument. Cette occasion perdue, le chancelier en trouvait une autre, celle que le roi lui avait si habilement ménagée : et nous venons de dire avec quel empressement il la saisissait, de quelle manière il usait de la liberté d'action qui lui était rendue.

On a prétendu que la candidature du prince Léopold n'avait jamais été, dans la pensée de ceux qui l'ont préparée, qu'un piège tendu à notre fierté, à notre susceptibilité nationales, toujours si faciles à égarer. La conjecture n'est certes pas dénuée de fondement. Ce que M. de Bismarck en a dit à l'ambassadeur de France en 1869, l'habitude qu'on avait à Berlin de moyens qu'on ne saurait qualifier de procédés diplomatiques, autorisent à le penser. Mais, si le piège a été dressé par le ministre avec le consentement du souverain, qui l'a tenu dans sa main à l'heure décisive? Qui l'a savamment déguisé, qui a su y attirer la France? Le roi, le roi seul et sans l'aide de son ministre.

Une si ferme volonté, une si lucide prévoyance, une persévérance si robuste peuvent-elles avoir été l'apanage d'un prince toujours irrésolu, toujours timide? Il n'est pas un écrivain cependant qui ait raconté ces événemens si proches de nous, sans attribuer à M. de Bismarck l'initiative et la direction en toute chose, en toute occasion; sans se montrer convaincu et sans vouloir persuader à ses lecteurs que le ministre a tout conçu, tout exécuté ; sans affirmer enfin qu'il a déployé plus d'efforts pour rallier son maître à sa politique qu'il ne lui a fallu de peine pour en assurer le succès. Il est vrai que les doléances ou plutôt les lamentations de l'irascible président du conseil ont été recueillies par la diplomatie aussi bien que par la presse. La correspondance des agens résidant à Berlin à cette époque, qui a été publiée et qu'on a pu consulter (2), en est en quelque sorte l'écho quotidien. Elle révèle la résistance que le monarque oppose au ministre, les difficultés que celui-ci rencontre pour l'*entraîner*, pour vaincre ses *scrupules* et ses *superstitions.*

(1) Dépêche de lord Granville à lord Lyons, à Paris, en date du 15 juillet. — (Mêmes documens.)

(2) Voir notamment les rapports du général Govone, le négociateur du traité prusso-italien, dans *Un peu plus de lumière*, par le général de La Marmora.

Ces plaintes, ces affirmations de M. de Bismarck, exactes en ce sens que le roi refusait de se hâter, erronées au fond, que l'on retrouve dans tous les documens officiels, n'ont pas peu contribué certainement à égarer, avec l'opinion publique, les publicistes qui, en toute conscience d'ailleurs, ont entrepris d'ébaucher l'histoire de notre temps.

Asurément, le roi voulait être entraîné, mais par la force occasionnelle et factice des choses, et nullement par la pression de ses conseillers. Il voulait paraître n'avoir oublié ni ses idées ni ses scrupules; il voulait garder, intacte et pure de toute souillure, son auréole de prince de droit divin; il voulait surtout paraître respectueux des droits souverains des princes ses confédérés pendant qu'il préméditait de les dépouiller; et tout l'art de M. de Bismarck, disons, si l'on veut, tous ses artifices, n'ont pu le déterminer à entreprendre la guerre avant qu'il la jugeât autorisée par les circonstances. Comme en 1866, Guillaume I[er] a voulu pouvoir hardiment affirmer, en 1870, qu'il n'était pas l'*agresseur*, qu'il prenait les armes uniquement pour couvrir son pays contre une *invasion ennemie*; et l'on vient de voir que, par son action personnelle, il y est encore mieux parvenu la seconde que la première fois.

Comment ce roi qui a résisté, sans jamais fléchir, aux instances de sa famille, de ses serviteurs les plus dévoués, de tous les princes de l'Allemagne, ce roi qui a entendu les principales villes de son royaume, le parlement, la presse, le pays tout entier protester contre une politique qu'on lui dénonçait comme périlleuse et insensée, comment ce souverain, si tenace et si obstiné, eût-il pu obéir si aveuglément et avec tant de servilité à la direction d'un ministre impérieux? S'il en eût été ainsi, l'histoire se trouverait en présence d'un cas de psychologie que toutes les investigations de la science moderne auraient de la peine à expliquer. Le roi a démenti l'existence du traité conclu avec l'Italie, et nous avons dit dans quel dessein; mais il l'a signé, il l'a ratifié en parfaite connaissance de cause; et c'est vraiment abuser de la crédulité publique que de prétendre qu'il n'en mesurait pas toute la portée, qu'il a été séduit ou trompé par M. de Bismarck, qui le lui aurait présenté comme étant uniquement destiné à faire réfléchir l'Autriche. Pas plus que l'homme de fer, il n'espérait expulser l'Autriche de l'Allemagne par l'intimidation et sans l'emploi de la force; et cet esprit, que l'on représente incertain et flottant, ne sachant pas à quelles extrémités on le conduisait, s'y préparait sans relâche, malgré tous les efforts faits autour de lui pour l'arrêter dans la voie où il était engagé. Il connaissait les relations que M. de Bismarck avait nouées en Italie, à Bucharest, à Pesth,

avec le parti révolutionnaire et tous les ennemis de l'Autriche : — la publication du général La Marmora est édifiante à cet égard ; — et il tolérait cela, il conservait à M. de Bismarck toute sa confiance. En toute occasion, nous le répétons, il a affirmé qu'il ne nourrissait aucune pensée agressive ou belliqueuse. A plusieurs reprises, il a même employé des agens confidentiels à négocier ou du moins à préparer un accommodement avec le cabinet de Vienne, à l'insu de M. de Bismarck (1) ; mais rien ne le détournait du chemin qu'il s'était tracé, et il en détournait encore moins son ministre, qu'il aurait pu cependant révoquer, à l'universelle satisfaction de ses sujets et de l'Europe entière. Sa morale politique conciliait, dans la paix de sa conscience, tous ces actes contradictoires.

Il est donc permis de dire que, depuis le début de son règne, où il congédiait le ministère de l'*ère nouvelle*, jusqu'à l'année terrible, Guillaume Ier a suivi, sans jamais s'en écarter, une politique qui lui était propre ; qu'il en avait marqué et défini le but avant l'arrivée de M. de Bismarck au pouvoir ; qu'il a enfin pris une part active et toujours prépondérante dans la direction qui lui a été imprimée. Il s'effaçait, certainement, quand il le jugeait utile au bien des affaires, souvent pour éviter d'engager sa personne ou de compromettre la dignité de sa couronne ; il avait recours à des moyens qui ne se justifient que par le but qu'il poursuivait. A cette fin, il rendait hommage lui-même au mérite des hommes dont il s'était entouré, aux services qu'ils lui rendaient. M. de Moltke a commandé ses armées, M. de Bismarck a paru diriger sa politique avec une entière indépendance ; ils se sont illustrés, l'un et l'autre, sans que jamais il en ait témoigné la moindre jalousie, sans qu'il ait tenté de détourner, à son profit, une part quelconque de la gloire qu'ils ont conquise. Mais il intervenait sans cesse et il s'imposait au besoin. Il n'a jamais rien aliéné de son autorité, et les suprêmes résolutions n'ont jamais été prises qu'alors qu'il les jugeait lui-même bien conçues, bien préparées, et opportunes.

Assurément, on aurait pu, comme le demandaient les généraux, entreprendre la guerre, soit contre l'Autriche, soit contre la France, en d'autres momens, particulièrement avantageux au point de vue purement militaire ; mais il aurait fallu, comme Frédéric II envahissant la Silésie, avoir l'audace d'avouer qu'on y était entraîné par l'esprit de conquête. Notre époque ne comporte plus de pareilles témérités, et le roi se conduisit en habile politique en attendant l'occasion de faire la guerre sans offenser trop ouvertement le droit public, sans s'exposer à une entente, sinon à une coalition

(1) Voir *Un peu plus de lumière*, p. 288.

des puissances. Il était donc bien inspiré en contenant les impatiences de M. de Bismarck, et il y avait d'autant plus de mérite qu'il était seul de son avis dans ses conseils. On ne saurait prévoir aujourd'hui ce qui serait advenu, à quelles complications, à quels dangers la Prusse aurait dû faire face, si elle avait pris les armes prématurément, sans prétexte plausible, tandis que, grâce à l'invincible prudence de son monarque, elle a pu engager la lutte, l'une et l'autre fois, sans mettre en grave péril ses relations avec les autres cours, sans subir leur médiation, sans redouter leur ressentiment. Les faits étaient consommés quand on put se rendre compte de quel poids pèserait désormais en Europe la prépondérance de la maison de Hohenzollern; et cela, en vérité, a été dû personnellement au roi.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que ces deux prodigieux ouvriers de la grandeur de l'Allemagne, le roi Guillaume et le prince de Bismarck, étaient doués de qualités puissantes et diverses, et qu'ils se complétaient l'un l'autre. Le premier avait la prudence, et, disons-le, la duplicité; le second, la hardiesse et la résolution. Ces dispositions si contraires se neutralisaient dans une juste mesure en ce qu'elles avaient d'excessif; ajoutez-y cet amendement providentiel que le maître, qui pouvait imposer sa volonté, l'a toujours fait prévaloir avec autant de réserve que d'habileté. Ce qui est également à noter, c'est que le roi s'est renfermé dans une abstention apparente et trompeuse, affectant de n'ambitionner que des « conquêtes morales. » Sans cesser d'en revendiquer de plus substantielles, au besoin par le fer et par le sang, le ministre, au contraire, fatiguait tous les échos de l'Europe de ses projets d'agressions et de ses menaces. « Tout le monde voit ce que vous paraissez; peu connaissent à fond ce que vous êtes, » a dit le maître florentin (1); et c'est ainsi que M. de Bismarck a été acclamé le restaurateur de l'empire d'Allemagne, tandis que le roi n'en a semblé que le bénéficiaire. Les contemporains n'ont-ils pas été trompés par le bruit retentissant de l'un, par l'impénétrable silence de l'autre, et l'impartiale histoire ne réformera-t-elle pas leur jugement, en rendant à chacun la justice qui lui est due? Ne fera-t-elle pas au souverain une part égale à celle qui restera dévolue au conseiller, sinon plus grande? Nous osons le croire, et nous ne craignons pas de le dire, si paradoxale que puisse aujourd'hui paraître une semblable prévision.

***.

(1) *Le Prince*, ch. XVIII.

SOCIALISME D'ÉTAT

ET

SOCIALISME CHRÉTIEN

Pourquoi aurait-on peur des mots, surtout quand ils ne veulent rien dire? Le mot socialisme est aujourd'hui de ceux-là. Il n'en allait pas ainsi, voilà quelque cinquante ans; toute la génération d'alors savait parfaitement ce qu'elle entendait dire lorsqu'elle parlait de socialisme et de socialiste. Le socialisme théorique était la mise en commun des instrumens de production, quels qu'ils fussent, outils ou capital, et la répartition par tête du produit. Le socialisme pratique était la confiscation des biens et le partage égal. Nos paysans, en 1848, appelaient les socialistes des *partageux*, et c'est la crainte des *partageux* qui a amené la réaction de 1852, avec tout ce qui s'en est suivi. Aujourd'hui nous avons changé tout cela. Les partageux d'autrefois sont dits aujourd'hui collectivistes ou anarchistes. Le nombre en a beaucoup diminué et pour le moment, ils ne sont guère menaçans. Quant au mot socialiste, il signifie... mais au fait, qu'est-ce que ce mot peut bien signifier? Il est assez malaisé de le dire, tant il en est fait d'applications diverses dans le langage de la polémique courante. On décerne aujourd'hui l'épithète de socialiste aux hommes qui font profession des opinions les plus diverses, et ce qui n'ajoute pas médiocrement à la confusion, c'est que les uns repoussent cette épithète, tandis que les autres s'en font gloire. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est que le mot a perdu la signification violente et un peu blessante qu'il avait autrefois. Il ne faut donc

pas jeter cette qualification comme une injure à la tête des gens, et il faut, au contraire, laisser libres de s'en parer ceux qui n'y voient pas d'inconvénient. Ce que je me propose, pour l'instant, c'est de déterminer en quoi consiste le socialisme contemporain, le socialisme français, mais cela même n'est pas absolument facile. Pour très peu de ses adeptes, le socialisme est en effet un corps de doctrine auquel on puisse se prendre, pour le discuter et lui donner ou lui refuser ensuite son adhésion. Pour le plus grand nombre, ce n'est qu'une tendance et un état d'esprit. Pour quelques-uns, c'est une mode. A travers toutes ces nuances il est assez malaisé de discerner ce qu'est au juste le socialisme de nos jours. Le meilleur moyen d'y parvenir est de rechercher d'abord les origines de ce mouvement des esprits, car cette recherche nous aidera à en prévoir les conséquences; mais si par aventure on méritait l'honneur ou l'on courait le risque d'être appelé socialiste, à la seule condition de penser que ces questions d'où dépend l'existence de milliers d'êtres humains sont les plus passionnantes de toutes, et que leur attrait douloureux est de ceux dont on ne peut se déprendre quand il s'est emparé de vous, eh bien, à ce compte, socialiste je suis, mais à ma manière qui sera, je le crains, celle de très peu de personnes.

I.

Le socialisme français a plus d'une origine, et les causes qui lui ont donné naissance sont multiples. Au rang des premières, il faut inscrire le découragement de la liberté qui a envahi les âmes et qui rend cette fin du siècle si différente de ses débuts. Pauvre liberté! que de terrain elle a perdu depuis le temps où son nom s'écrivait avec une grande lettre, comme autrefois le Roi, comme aujourd'hui la République! Les protes lui ont retiré cette majuscule et ils ont bien fait, car elle est l'emblème de la souveraineté, et la liberté ne règne plus sur les domaines qui lui appartenaient autrefois sans conteste.

Il y a toujours harmonie dans le monde des idées abstraites; si éloignées que puissent paraître les sphères où elles habitent, il y a toujours des unes aux autres pénétration réciproque et inévitable contagion. En philosophie, une école nouvelle a remplacé l'ancienne école spiritualiste, qui avait inscrit la liberté humaine au nombre de ses principaux dogmes. Au dire de cette école, dont les disciples sont si nombreux qu'à peine on ose les contredire en face, le sens intime de la liberté, qui est si fort chez l'homme, devrait être rangé au nombre de ses illusions. Chaque mouvement de notre volonté serait déterminé par des mobiles secrets plus forts que

cette volonté même, ou plutôt se confondant avec elle, et ce que nous prenons pour un acte libre ne serait en nous que la résultante de lois fatales et de forces mystérieuses. Le déterminisme, en philosophie, a tué la liberté.

Même recul de la liberté en politique. Assurément, la France est un pays libre ; il y aurait mauvaise grâce à dire le contraire quand d'aucuns trouvent même qu'elle l'est trop. Mais la liberté n'y est plus une déesse dont on célèbre le culte avec enthousiasme et dévotion. Elle n'inspire plus, comme autrefois, des hymnes ni des duos. Pour la chanter, on ne trouverait aujourd'hui ni poète, ni compositeur. Ce qui est plus grave, — car la liberté peut se passer de vers et de musique, — c'est que les habitués de la politique ne croient plus en elle. Quel homme d'état trouverait-on aujourd'hui, dans l'opposition ou au pouvoir, pour écrire à nouveau cette belle page où Tocqueville parlait, en termes émus jusqu'à la mélancolie, de son amour pour la liberté. « Ce qui, disait-il, dans tous les temps, lui a si fortement attaché le cœur de certains hommes, ce sont ses attraits mêmes, son charme propre, indépendant de ses bienfaits ; c'est le plaisir de pouvoir parler, agir, respirer sans contrainte, sous le seul gouvernement de Dieu et des lois. Qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même est né pour servir... Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime; il faut l'éprouver. Il entre de lui-même dans les grands cœurs que Dieu a préparés pour le recevoir ; il les remplit, il les enflamme. On doit renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres qui ne l'ont jamais ressenti. » Nobles paroles qu'un ministre d'autrefois, dont la sincérité avait été mise à l'épreuve du pouvoir, complétait en ajoutant : « Ce goût sublime, c'est le sel de la terre ; si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on ! » Hélas! le sel a perdu sa saveur. Le goût de la liberté n'existe plus que dans certains cœurs obstinés, qui se complaisent dans la fidélité aux causes vaincues. Le gros de la nation en est revenu. Si la France est libre aujourd'hui, ce n'est ni par choix, ni par goût : c'est par lassitude. De tous les expédiens, la liberté lui paraît celui qui, provisoirement, assure le mieux son repos.

Ce qui a désenchanté la France de la liberté politique, ce sont les mécomptes qu'elle lui doit. Une cause analogue l'a désenchantée également de la liberté économique. Pas plus que la liberté politique, la liberté économique n'a tenu toutes les promesses qui avaient été faites en son nom. Elle devait résoudre tous les problèmes ; c'étaient les économistes qui avaient dit cela; elle avait en elle une vertu curative qui pansait toutes les plaies, qui guérissait toutes les souffrances : il n'y avait qu'à la laisser agir et à attendre. L'attente

a duré un siècle, mais voici que les plaies sont encore saignantes, et qu'à entendre les plaintes de ceux qui souffrent leurs souffrances n'auraient jamais été plus cruelles. En tout cas, jamais ces souffrances n'ont été supportées avec moins de résignation. La liberté économique n'a fait, dit-on, que développer l'antagonisme entre les différentes classes de la société. Si l'on peut contester que le monde du travail soit moins heureux qu'il ne l'était autrefois, il est certain en tout cas qu'il n'a jamais été plus agité. La liberté économique n'aurait donc pas été moins menteuse que la liberté politique. Aussi, comme la liberté politique, ne jouit-elle plus aujourd'hui que d'une domination précaire. Si elle tient encore debout, c'est par habitude, comme ces vieilles maisons que les architectes s'étonnent chaque matin de ne pas voir s'écrouler. Mais les fondemens sont ruinés, car la liberté ne va pas sans la confiance et ceux qui tiennent encore pour la liberté économique sont traités d'utopistes ou d'arriérés.

A ce découragement de la liberté qui est la cause première du mouvement socialiste, s'en ajoute une autre, plus noble de sa nature, c'est le souci croissant de la condition des classes populaires qui tient aujourd'hui dans les préoccupations publiques une place infiniment plus grande qu'autrefois. Ce sont les progrès de cette religion de la souffrance humaine dont les préceptes un peu vagues tiennent dans beaucoup d'esprits la place qu'occupaient autrefois les prescriptions plus formelles de la religion chrétienne. Assurément, cette généreuse préoccupation n'est pas née d'hier, et il y a longtemps que les patrons français s'ingénient à améliorer par des combinaisons multiples la condition de leurs ouvriers. Mais ce qui est nouveau, c'est de voir cette préoccupation envahir beaucoup d'esprits dont les uns y étaient demeurés jusqu'à ce jour complètement étrangers, et les autres se contentaient d'accomplir le devoir chrétien de la bienfaisance. Beaucoup de personnes charitables auxquelles jusqu'à présent l'aumône avait suffi cherchent aujourd'hui le moyen de soulager, d'une façon plus constante et plus efficace, les misères dont elles sont les témoins affligés. Cet état nouveau des esprits dans le monde religieux est due en grande partie à l'influence exercée par l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers dont M. le comte de Mun est l'éloquent et habituel orateur. Comme pour résoudre ces questione difficiles, ce n'est pas trop du concours de toutes les bonnes volontés, M. de Mun a rendu par là un incontestable service, et, s'il en a le juste sentiment, ce doit être pour lui une récompense plus sensible que de recueillir les succès oratoires dont il est coutumier ou de voir ses idées personnelles les plus hardies recueillir comme à Berlin de puissantes adhésions.

Le socialisme contemporain a enfin une origine moins noble mais encore légitime ; c'est la préoccupation politique. Dans cette féerie philosophique qui s'appelle *la Tempête,* le duc de Milan Prospero, après avoir quelque peu médit du rude et sauvage Caliban, finit cependant par ajouter : « Tel qu'il est, nous ne pouvons pas nous passer de lui. Il fait notre feu, il apporte notre bois et nous rend bien des services. » Caliban, c'est aujourd'hui le suffrage universel. Il apporte le bois ou plutôt il extrait le charbon; il allume le feu ou plutôt il conduit la vapeur; en tout cas, on ne saurait se passer de lui, et la question est de savoir à quel prix il mettra désormais ses services. Cette question est soulevée partout, dans les états à tradition héréditaire aussi bien que dans les pays à constitution démocratique. Il est naturel cependant que dans ces derniers pays, elle se pose avec plus d'acuité encore. Lorsque le nombre est l'origine de tous les pouvoirs et que le nombre devient mécontent de son sort, tout est à prévoir et à craindre pour la minorité privilégiée. Aussi ne saurait-on s'étonner que cette minorité prête aux réclamations qui frappent son oreille une attention proportionnée à son intérêt personnel. Pourquoi la condition des ouvriers mineurs préoccupe-t-elle davantage que celle des ouvriers cotonniers ou des pêcheurs de nos côtes? C'est qu'un pays peut pendant un temps assez long se passer de cotonnades ou de poisson et qu'il ne peut, même pendant un temps très court, se passer de charbon. C'est aussi parce que les mineurs parlent et réclament plus haut que les autres. Et cependant il serait facile de démontrer que leur condition n'est pas plus dure que celle des ouvriers cotonniers, ni leur profession plus dangereuse que celle de ces pêcheurs d'Islande dont une œuvre exquise a rendu le nom célèbre, silencieuses victimes du travail sur la tombe desquels on pourrait inscrire, lorsque la mer ne les a pas engloutis, cette épitaphe antique : « Ici est le tombeau du pêcheur Pelagon. On y a gravé une nasse et un filet, monumens d'une dure vie. » Mais les pêcheurs d'Islande, pour lesquels il n'existe cependant ni caisse de secours, ni caisse de retraite, ne sont point constitués en syndicat; il n'y a point de circonscription où ils forment la majorité et partant ils n'ont point de représentant à la Chambre. Aussi se préoccupe-t-on beaucoup moins de leur sort, ce qui ne veut pas dire qu'on ait tort de se préoccuper du sort des ouvriers mineurs.

En terminant la recherche des origines du socialisme, je voudrais pouvoir me dispenser d'insister sur cette indication que je donnais au début : la mode. Il est cependant impossible d'expliquer autrement que par la mode les progrès rapides qu'a faits le

mouvement socialiste depuis dix ou huit mois, mode littéraire, mode élégante. Quelques jeunes esprits, trouvant que les temps sont lourds et cette fin de siècle ennuyeuse, demandent au socialisme des émotions nouvelles et une distraction pour leur « moi. » C'est en qualité de décadens qu'ils sont socialistes, comme ils auraient été autrefois romantiques, comme le seraient sans doute aujourd'hui *Werther* ou *René*. « Levez-vous vite, orages désirés qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie. » Moins épris de la mort, nos socialistes de lettres se bornent à souhaiter que par une délicieuse après-midi l'imprévu pénètre un jour par les fenêtres du Palais Bourbon. C'est-à-dire, en bon français, qu'ils provoquent le peuple à l'émeute en lui promettant le socialisme comme récompense. Ce sont là des jeux coupables que la fantaisie et le talent littéraire ne suffisent point à excuser. Quant à nos socialistes de salon, il ne faut vraiment point se montrer trop sévère à leur endroit. Les jeunes gens ont de tout temps aimé à faire parler d'eux. Quelques-uns ont trouvé que le moyen le plus simple était de parler eux-mêmes en se déclarant socialistes. C'est une mode après tout plus charitable que de s'armer de cannes plombées, comme autrefois la jeunesse dorée, pour rosser les jacobins. Il n'y a pas à s'en inquiéter. Elle passera comme celle du *tennis* et du *polo*, peut-être même auparavant.

II.

Puisque la liberté a manqué à ses promesses, puisque la souffrance humaine, loin de décroître, est devenue plus intense ou plus difficile à supporter, puisque le remède s'est trouvé sans force et le principe sans vertu, il est naturel de se détourner de la liberté pour s'adresser à son contraire et de demander à la réglementation ce que la liberté n'a pu donner. C'est la tendance commune à tous les néo-socialistes parmi lesquels il y a beaucoup d'hommes de très bonne foi et de très haute valeur. L'esprit humain procède ainsi; il obéit à la loi du flux et du reflux, *corso* et *ricorso*, disait Vico, et nulle part ces mouvemens ne sont aussi sensibles qu'en France. Nulle part, en effet, sauf peut-être en Angleterre, le principe de la liberté du travail n'avait été proclamé aussi haut. Aujourd'hui ce principe est publiquement battu en brèche et si certains états de l'Europe ont devancé la France dans la voie des restrictions à la liberté, il semble que la France ait hâte de regagner la distance. Les projets abondent en ce sens. La seule difficulté est de se reconnaître dans leur multiplicité.

Les adversaires de la liberté du travail se peuvent ranger sous deux bannières différentes. Les uns, pour mettre un terme à ce qu'ils appellent les abus de la liberté, s'adressent purement et simplement à l'État. Suivant eux le contrat du salaire, ce qu'on appelle en droit le louage de services, n'est pas un contrat ordinaire dont les conditions doivent être réglées par le libre accord des parties, conformément aux principes du droit commun. Les clauses de ce contrat doivent, au contraire, être soumises à la surveillance de l'État et la puissance publique a le droit d'intervenir dans les conventions qui engagent respectivement le patron et l'ouvrier. Elle puise non-seulement ce droit, mais ce devoir dans l'inégalité des deux parties contractantes. L'ouvrier, étant le plus faible, n'est pas en situation de traiter d'égal à égal avec le patron. L'État doit donc le prendre sous sa protection comme en droit civil il fait pour le mineur. Il doit aller plus loin et, comme le mineur également, il doit protéger l'ouvrier contre lui-même. Il ne doit pas lui permettre d'abuser de ses forces par un travail excessif. Il ne doit pas lui laisser la libre disposition de son salaire, mais l'obliger au contraire à en prélever une partie pour s'assurer contre le risque de la maladie et la certitude de la vieillesse. Il doit l'exempter, comme un être inconscient, des conséquences de son imprudence et en faire retomber la responsabilité sur celui qui l'emploie. On pourrait citer d'autres exemples de cette doctrine qui, à tous les points de vue, sauf au point de vue politique, maintient l'ouvrier à l'état de minorité perpétuelle. Elle a inspiré plusieurs projets de loi dont la chambre des députés est aujourd'hui saisie. On l'a baptisée du nom de socialisme d'état. Plus ou moins justifiée, l'expression a fait fortune et il est sans inconvénient de s'en servir.

La même défiance de la liberté qui a inspiré les socialistes d'état a donné naissance à une autre école qu'on appelle communément l'école des socialistes chrétiens. Je me fais cependant un peu scrupule de leur appliquer cette dénomination, d'abord parce qu'ils ne l'acceptent pas, ensuite parce qu'elle est trompeuse. Elle donne à croire en effet que tous les chrétiens, tous les catholiques qui s'occupent de questions sociales sont des socialistes chrétiens. Il n'en est rien, et, dans le monde catholique en particulier, les opinions sont très divisées. Les plus éminens disciples de M. Le Play, M. Claudio Jannet, M. Cheysson, M. Delaire, d'autres encore que je pourrais nommer, tiennent bon en économie sociale pour le principe de la liberté. Dans un tout autre camp, le père Forbes, le père Fristot, qui appartiennent à la compagnie de Jésus, ont publié sur la question des corporations, des assurances, de la concurrence commerciale, des études où ils adoptent des solutions

très libérales (1). M. Keller vient de se ranger de leur côté dans un éloquent discours, et M[gr] l'évêque d'Angers raillait au commencement de l'année le socialisme d'église avec une autorité qui appartient à lui seul. Ceux qu'on appelle les socialistes chrétiens ne représentent donc qu'une fraction des catholiques et si je continue de leur appliquer cette dénomination, c'est pour la clarté de la discussion, mais sans y attacher, il est à peine besoin de le dire, aucun sens désobligeant.

Le programme des socialistes chrétiens est plus complexe, moins uniforme que celui des socialistes d'état. Frappés de la stabilité et de la paix relatives que l'antique organisation des corporations avait, suivant eux, maintenues dans le monde du travail, ils veulent tout d'abord rétablir ces corporations détruites par la Révolution. Ils se proposent d'étendre ce régime à la grande industrie qui vivait sous une législation toute différente, mais en s'efforçant de l'adapter aux conditions du travail moderne. Ils n'admettent pas, en effet, le groupement en corporations distinctes des ouvriers et des patrons, car ce serait, suivant eux, l'organisation de la guerre; patrons et ouvriers devraient, au contraire, faire partie d'une même corporation ou, pour employer, le mot moderne, du même syndicat qui deviendrait ainsi un syndicat mixte (2). L'entrée dans ces syndicats devrait-elle être obligatoire? Quelques-uns le demandent et je crois bien que tous le souhaitent. En tout cas, la vie serait rendue tellement difficile à tous les ouvriers, à tous les patrons qui refuseraient d'en faire partie, que sinon légalement, du moins moralement, ils seraient contraints de s'y adjoindre. En effet, ces syndicats, non-seulement autorisés, mais reconnus par la loi, seraient investis par le législateur d'une autorité propre aux prescriptions de laquelle obéissance serait due. C'est à eux que le socialisme chrétien s'adresserait ensuite pour leur demander d'édicter ces restrictions à la liberté que le socialisme d'état demande à l'intervention directe de la loi. Les règlemens industriels préparés

(1) La *Réforme sociale* sert d'organe aux disciples de M. Le Play. Les études du père Forbes et du père Fristot ont paru dans la *Revue catholique des institutions et du droit* ou dans les *Études religieuses*, revue publiée par la compagnie de Jésus. Il n'y a que l'*Association catholique*, organe des cercles catholiques, qui soutienne les doctrines de ce qu'on appelle le socialisme chrétien. Toutes ces publications sont à consulter pour qui veut se tenir au courant du mouvement social catholique.

(2) J'ai consacré, il y a quelques années, une étude (voir la *Revue* du 15 décembre 1885) à exposer cette conception des syndicats mixtes dont les membres seraient reliés entre eux par la possession commune d'un patrimoine corporatif et qui seraient administrés par un comité d'honneur composé de membres étrangers à la profession. On trouvera, présentées dans cet article, quelques-unes des objections théoriques et pratiques que cette organisation soulève.

par ces syndicats deviendraient obligatoires dans chaque industrie et une sanction pénale serait attachée à leur violation. C'est à eux qu'il appartiendrait d'imposer la prévoyance contre les accidens, la maladie, la vieillesse et en même temps de gérer les caisses où seraient versés les fonds provenant des cotisations. A eux reviendrait le droit d'imposer aux patrons les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires pour protéger la vie ou la santé des ouvriers. A eux d'intervenir dans les conventions passées entre patrons et ouvriers pour fixer les heures et la durée du travail. A eux enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, d'imposer à la production un maximum qui prévienne l'avilissement des prix par l'excès de l'offre et d'assurer au contraire à l'ouvrier un minimum de salaire qui lui procure une juste aisance. Le tout sous peine d'amende, et, au besoin, de prison. Il y aurait, en un mot, au profit des syndicats mixtes un démembrement véritable de la puissance publique et une abdication partielle de l'État. C'est ainsi que les socialistes chrétiens espèrent arriver à ces restrictions à la liberté qu'ils jugent nécessaires sans augmenter la puissance de l'État, puissance dont ils se méfient, non pas seulement par un vieux levain de libéralisme dont, à leur insu peut-être, ils sont encore pénétrés, mais parce que, l'État moderne n'étant pas chrétien, ils ne se soucient pas d'étendre démesurément ses attributions sans savoir l'usage qu'il en ferait.

Théoriquement, et à l'origine, ces deux programmes étaient différens ; mais, par la force des choses, ils tendent de plus en plus à se rapprocher et à se confondre. Il y a en effet, dans les idées abstraites, une logique qui conduit les hommes malgré eux et à laquelle ils n'échappent pas. Du moment qu'on est d'accord pour restreindre la liberté et qu'on ne diffère plus que sur les moyens, il y a grande chance pour que, sur les moyens, l'accord s'établisse également et pour qu'on aille de concert aux plus simples et aux plus sûrs. C'est ce qui est arrivé entre socialistes d'état et socialistes chrétiens. Les socialistes chrétiens sont, je crois, un peu découragés de leurs syndicats mixtes, et ils n'ont pas été insensibles aux nombreuses objections que cette combinaison a soulevées. En tout cas, ils se rendent bien compte qu'avant qu'ils aient coulé toute la société industrielle dans ce moule uniforme, avant que ces syndicats aient pris naissance et force et qu'une part considérable des attributions de la puissance publique leur soit dévolue, un temps fort long pourra s'écouler. Or comme il leur paraît urgent de porter remède à l'action nocive de la liberté, ils n'ont pu résister plus longtemps à la tentation de se rallier aux procédés beaucoup plus expéditifs du socialisme d'état. C'est ce qui est en train de se

produire à propos de ces deux grosses questions du travail de nuit des femmes et de la limitation légale des heures de travail. La commission parlementaire qu'on appelle de ce nom déjà menaçant *commission de la réglementation du travail*, est aujourd'hui saisie de deux projets de loi : l'un présenté par des députés radicaux, ouvriers ou se disant tels, qui siègent à l'extrême gauche; l'autre par des députés catholiques, jurisconsultes ou hommes du monde, qui siègent à droite. Ces deux projets diffèrent sur quelques points de détail, mais l'esprit qui les a dictés est le même : tous deux sollicitent l'État à intervenir directement dans le contrat du travail et à soustraire les clauses de ce contrat au libre débat entre les parties. Je sais bien que, dans une note récemment communiquée à la presse, les députés catholiques se sont énergiquement défendus contre l'accusation de verser dans le socialisme d'état; mais jamais on ne vit, je crois, plus frappante application du proverbe : « Qui s'excuse s'accuse (1). » La coalition des socialistes d'état et des socialistes chrétiens représentera dans le parlement une force considérable, d'autant plus qu'à eux viendront se joindre ceux que je serais tenté d'appeler les socialistes de chambre (chambre des députés s'entend), c'est-à-dire un certain nombre de braves gens qui, indifférens à ces questions ou les ayant peu étudiées, mais croyant que des mesures de cette nature sont populaires, joindront leurs voix à celles de leurs collègues plus convaincus en se disant, pour rassurer leur conscience, « qu'il y a quelque chose à faire et qu'il faut essayer de cela. » Les hommes qui sont à la tête de ce mouvement reçoivent, en ce moment, beaucoup de félicitations. Les collectivistes, voire même les anarchistes, heureux de voir ces chevaux de renfort s'atteler à leur cause, ne les leur épargnent pas, et quelques esprits généreux saluent avec enthousiasme ce premier symptôme d'une réconciliation des classes et d'une communion des partis sous l'espèce du socialisme. Je voudrais beaucoup pouvoir m'associer à cet enthousiasme; mais si, comme je le crois, le principe commun aux socialistes d'état et aux socialistes chrétiens est un principe faux, si c'est une illusion que de chercher dans des restrictions arbitrairement apportées à la liberté du travail le remède à des maux trop réels; si enfin, en encourageant cette illusion, on court le risque d'aggraver les maux

(1) La France n'est pas le seul pays où le socialisme chrétien soit en train de capituler devant le socialisme d'état. C'est ainsi qu'au congrès récent d'Olten, dont les délibérations se sont au reste fait remarquer par leur calme et leur maturité, radicaux et catholiques se sont mis d'accord pour demander l'assurance obligatoire, la gestion par l'État de toutes les caisses de retraite ou de secours, la limitation des heures de travail et l'inspection à ce point de vue des ateliers de famille.

qu'on a la prétention de guérir, et de rendre plus aiguë la crise qu'on veut conjurer, n'est-ce pas un devoir, pensant cela, de le dire, et, prévoyant ces dangers, de les signaler à l'avance, dût-on faire une œuvre stérile, comme il arrive souvent lorsqu'au nom d'une conviction modeste et sans autorité, on essaie de se mettre en travers d'un mouvement irréfléchi de l'opinion? C'est cependant ce que je voudrais tenter dans la suite de cette étude.

III.

Nous avons vu que la défiance de la liberté était le fonds commun et le point de départ des deux socialismes. Cette défiance est-elle fondée? Il faut tout d'abord s'expliquer sur ce point. Que la liberté, à elle seule, ne suffise pas pour résoudre, même dans la mesure restreinte où il peut recevoir une solution, le problème social, j'en tombe d'accord, et je dirai tout à l'heure pourquoi. Mais la liberté du travail n'en demeure pas moins, à mes yeux, la pierre angulaire de l'édifice économique, à laquelle on ne saurait toucher sans ébranler l'édifice lui-même. Personne, à vrai dire, ne met directement en doute le principe de la liberté du travail. Personne ne méconnaît que, pour l'homme fait, la faculté de choisir sa profession, de disposer de son temps comme bon lui semble et de débattre à son gré les conditions auxquelles il loue ses services, ne soit un droit naturel dont on ne saurait le priver sans tyrannie. Aussi les socialistes des deux écoles ne s'en prennent-ils pas directement à ce principe; ils se bornent à le battre en brèche par un argument assez spécieux. La liberté, disent-ils, pour être véritable, suppose l'égalité entre les contractans; elle suppose qu'aucun des deux ne se trouve fatalement dans la nécessité de céder à l'autre et que le contrat intervenu entre eux est bien la traduction d'un accord volontaire. Mais si cette égalité n'est qu'une apparence, si la faiblesse de l'un des deux contractans ne lui permet pas d'opposer aux prétentions de l'autre une résistance sérieuse, si le plus faible est, en réalité, à la merci du plus fort, il n'y a pas liberté véritable; et le contrat de louage de services n'est pas l'œuvre d'un consentement mutuel et sincère, pas plus que ne le serait un traité imposé par l'Allemagne à la Belgique ou par l'Angleterre au Portugal si, demain, l'armée allemande franchissait la ligne de la Meuse, ou si les vaisseaux de guerre anglais bombardaient Lisbonne. L'État, ajoute-t-on, doit protéger les faibles. Or, dans le domaine de l'industrie, le faible, ce n'est pas seulement l'enfant ou la femme; le faible, c'est l'ouvrier, qui est, vis-à-vis de son patron, dans un état

d'infériorité marquée. « Réduit à travailler au compte, au service et au gré d'un capitaliste, l'ouvrier est forcé de subir les conditions qui lui sont faites. Sans avances, demandant au travail son pain quotidien, il ne saurait, un seul jour, se passer d'emploi... Entre l'ouvrier et l'entrepreneur capitaliste, il y a échange de services, mais il n'y a pas de réciprocité complète. Les conditions actuelles de notre régime économique mettent donc logiquement les travailleurs dans la dépendance effective des capitalistes et les réduisent, le plus souvent, à une impuissance réelle que la proclamation d'une liberté abstraite n'est point susceptible de faire cesser. »

C'est en ces termes que s'expriment M. le comte de Mun et ses amis dans l'exposé des motifs du projet de loi sur la réglementation du travail industriel qu'ils ont récemment déposé, et il faut avouer qu'en théorie, l'argument ne manque pas d'une certaine force. Mais en réalité et dans la pratique des choses, l'ouvrier est-il bien réellement un faible? Qu'on pût soutenir cette thèse il y a quelque trente ou quarante ans, alors qu'une législation injuste pesait sur lui, comme au reste sur tous les citoyens français, et qu'il ne lui était permis ni de se coaliser, ni de s'associer, je le comprends. Encore cette prétendue faiblesse ne l'a-t-elle pas empêché d'arracher à la trop longue résistance des pouvoirs publics ces deux précieuses conquêtes : la loi de 1864, qui a permis les coalitions; la loi de 1884, qui a donné une existence légale aux syndicats ouvriers, déjà existant en fait depuis longues années et victorieux des prohibitions du code pénal. Mais aujourd'hui? Est-ce que les ouvriers, syndiqués ou libres de l'être et usant à leur gré du droit de se mettre en grève, ne disposent pas vis-à-vis des patrons d'un pouvoir redoutable, dont ils ne sont que trop disposés à faire abus? Est-ce que toutes les grèves qui avaient un motif légitime n'ont pas été, dans ces dernières années, couronnées de succès? Est-ce que leurs revendications de toute nature, qu'elles eussent trait à l'augmentation des salaires ou à la diminution des heures de travail, n'ont pas obtenu satisfaction, parfois même dans ce qu'elles avaient d'excessif? Bien plus, on pourrait se demander si, aujourd'hui, le faible, ce n'est pas quelquefois le patron. Je ne parle seulement pas des exigences tyranniques qu'ont parfois ses ouvriers et auxquelles il est obligé de céder, s'il ne veut pas provoquer une grève nuisible à ses intérêts. Mais souvent il a contre lui l'hostilité de l'administration locale, préfet ou maire, qui, de prime abord et sans connaître les faits, prend parti pour ses ouvriers contre lui. Ce n'est pas tout. Il est devenu suspect aux pouvoirs publics. La qualité de patron est une sorte de défaveur, et il suffit qu'une mesure de dé-

fiance contre les patrons soit réclamée avec quelque insistance par les ouvriers pour que les assemblées électives s'empressent d'y faire droit. Je n'en veux pour preuve que cette loi récemment adoptée par la chambre des députés, qui enlève au patron le droit de choisir et de congédier librement ses ouvriers, en accordant au tribunal le droit de rechercher si, par hasard, l'exclusion ou le renvoi de l'ouvrier n'aurait pas pour motif réel son affiliation à un syndicat. Je pourrais citer également cette autre loi sur les délégués mineurs, à propos de laquelle la droite et la gauche ont échangé une sorte de baiser Lamourette, loi inutile, sinon mauvaise, de l'aveu de tous, et en particulier du ministre, qui s'y est rallié après l'avoir combattue, car, n'ajoutant rien à la sécurité des ouvriers, elle risque d'amener des conflits avec les patrons, et, si elle a été votée, c'est de guerre lasse, uniquement parce que les soi-disant représentans des ouvriers mineurs la réclamaient avec insistance. Il ne faut donc plus parler de la faiblesse de l'ouvrier en face du patron et de la dépendance où le travail se trouverait par rapport au capital. La vérité est que le travail et le capital sont deux puissances d'égale force, qui se regardent aujourd'hui avec méfiance. Il faut travailler à les concilier; mais le moyen d'y réussir n'est pas de persuader à l'une qu'elle est opprimée par l'autre.

Il est un autre reproche que les socialistes, et en particulier les socialistes chrétiens, adressent à la liberté : c'est d'aboutir à ce qu'ils appellent l'individualisme, ou, pour employer une expression plus pittoresque, à la pulvérisation sociale. En brisant les liens qui retenaient l'ouvrier dans le sein des anciennes corporations, la liberté l'aurait du même coup condamné à vivre isolé au sein d'une société indifférente ou hostile. Elle l'aurait laissé sans protection, sans assistance, portant seul le poids de ses maux et n'ayant à compter que sur lui-même, en face du capital, qui est par lui-même une association de forces. Cet isolement ajouterait encore à sa faiblesse naturelle, et la liberté, en aboutissant fatalement à l'individualisme, c'est-à-dire, en fait, à l'abandon, aurait aggravé, par comparaison avec les siècles passés, la condition de l'ouvrier.

Cette objection dirigée contre la liberté emprunte, au premier abord, une réelle force aux justes critiques qui peuvent être adressées à notre état social, tel que la révolution française l'a fait. Il est certain que, si l'on compare la France avec certains pays étrangers, avec l'Angleterre, par exemple, ou avec l'Allemagne, on n'y trouve pas développées au point où elles le sont dans ces deux pays ces fortes organisations, dont les unes, répartissant entre un grand nombre de têtes les risques d'accidens, de maladie, de mort, ne sont que des applications de la mutualité, et dont les autres, com-

binées en vue de la résistance et de la revendication des intérêts, compensent, par le grand nombre des associés, la faiblesse originelle de chacun. Il est certain qu'en France, l'ouvrier vit ou du moins a vécu longtemps trop isolé, sans chercher dans la mutualité et dans l'association le moyen de diminuer ses risques ou d'augmenter ses forces. Mais à qui la faute? Est-ce à la liberté? Non, c'est précisément à son contraire. C'est d'abord à la tyrannie jacobine, ensuite à la tyrannie impériale. En détruisant avec raison la corporation obligatoire, la révolution a commis la faute de proscrire la corporation libre, et la loi de 1791, qui défend aux ouvriers de se réunir et de s'associer « en vue de leurs intérêts prétendus communs, » demeure une des fautes économiques les plus lourdes d'un temps fertile en fautes de toute espèce. L'article 291 du code pénal a renchéri encore sur cette prohibition en l'étendant à tous les citoyens, auxquels il est interdit de se réunir au nombre de plus de vingt pour s'occuper « d'objets religieux, littéraires ou *autres*. » La révolution et l'empire se sont mis d'accord pour consacrer cette atteinte à la liberté. Or, comme les lois font les mœurs non moins que les mœurs font les lois, l'esprit d'association n'a pas résisté, en France, à la mise en interdit dont il était l'objet, et chacun s'est pris à vivre pour son compte, aussi bien dans le domaine de l'industrie que dans les autres. Mais de cet isolement, celui qui a le plus souffert, c'est incontestablement l'ouvrier, car c'est lui qui avait le plus besoin de la protection que la faiblesse trouve dans l'association. Bien des questions qui préoccupent aujourd'hui les esprits trouveraient plus aisément leur solution si des sociétés librement constituées, mais ayant fait leurs preuves par la durée, pouvaient intervenir dans leur règlement. Depuis quelques années, l'esprit d'association s'est réveillé de sa torpeur; mais ses progrès sont encore entravés par les derniers liens d'une législation étroite et méfiante. Si donc les institutions que crée l'esprit d'association ne jouent pas, dans la constitution sociale de notre pays, le rôle qui devrait leur appartenir; si leur développement est lent et leur action insuffisante, ce n'est pas la liberté qu'il faut en rendre responsable, puisque le régime sous lequel la France a vécu était la négation même de la liberté, et ce n'est pas dans des restrictions nouvelles à ce principe qu'il faut chercher le remède à l'individualisme et à la pulvérisation sociale. C'est au contraire, la logique l'indique et l'expérience des pays voisins le conseille, c'est dans la pratique plus hardie et plus large de la liberté.

Disons, au surplus, si l'on veut, du mal de l'individualisme, mais prenons garde cependant de décourager l'individu en trop lui

répétant qu'il ne peut rien pour lui-même et par lui-même; car par là on courrait le risque de détruire en lui le sentiment de ce que les Anglais appellent le *self help*, énergique expression qui, dans notre langue, n'a point d'équivalent direct, mais que traduit assez bien ce vieux proverbe de nos pères : Aide-toi, le ciel t'aidera. L'association peut bien jouer le rôle du ciel, mais il faut que l'individu s'aide lui-même. Un homme d'autrefois, qui était demeuré un peu entiché de noblesse, avait coutume de dire qu'il en est de la naissance comme du zéro : par lui-même, il n'est rien; précédé de l'unité, il en décuple la valeur. Ne pourrait-on pas dire la même chose de l'association? Elle décuple la valeur de l'individu; mais si la valeur faisait défaut, elle demeurerait impuissante. Il ne faut donc point mettre une confiance exagérée dans l'association, et c'est à fortifier l'individu lui-même qu'il faut surtout songer, en entretenant chez lui non-seulement la conscience de ses droits, mais le sentiment de ses devoirs. C'est un des grands dangers du socialisme que d'accoutumer l'ouvrier à trop compter sur la protection de l'État, en le traitant comme un perpétuel mineur sur lequel un tuteur attentif doit veiller, et qui n'a d'intérêt ni à être prudent, puisque la société le garantit contre les conséquences de l'accident amené par sa faute, ni à être prévoyant, puisqu'elle se charge de sa vieillesse, ni à être laborieux, puisqu'elle lui assure un minimum de salaire. Ne réduisons pas l'individu à zéro, car deux zéros accouplés ou rien, c'est même chose.

IV.

La liberté doit donc demeurer le principe, et, comme à tous les principes, il n'y faut déroger qu'avec une prudence infinie, lorsqu'un principe égal ou supérieur se trouve en balance. Peut-être, dans une série d'études successives, essaierai-je de démontrer que sinon toutes, du moins la plupart des restrictions qu'on se propose aujourd'hui d'apporter à ce principe, vont à l'encontre du but qu'on veut atteindre, et que, par des phénomènes de répercussion inaperçus, elles travaillent au détriment de ceux qu'on veut protéger. Mais dans cette étude, qui est en quelque sorte de doctrine, je voudrais rechercher si la liberté seule suffit et s'il faut l'abandonner à son jeu naturel en partant de cette idée abstraite, qu'ou bien elle guérit les maux qu'elle engendre, ou bien ces maux sont de leur nature inguérissables. C'est la thèse des économistes, ou du moins des économistes d'autrefois, car les économistes d'aujourd'hui sont moins hautains dans leur intransigeance libérale. Mais économiste point ne suis et n'ai la prétention d'être. Aussi cette thèse n'est-elle pas la mienne, et j'aurai la hardiesse de dire, au risque de

paraître un peu outrecuidant, sur quels points elle me paraît fautive.

C'est une doctrine en honneur chez les économistes classiques, — j'entends par là ceux qui ont fondé la science à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, — que la société idéale est celle où l'État se réduit à la moindre action. Suivant eux, les attributions de l'État ne sauraient être trop restreintes; elles devraient se borner à un mécanisme tout matériel : entretenir l'armée, assurer le bon état des voies de communication et veiller à la sécurité des citoyens. D'attributions morales il n'en a point et ne saurait en avoir. Cette conception de l'État sergent-recruteur, cantonnier et gendarme est à mes yeux beaucoup trop étroite (1). L'État n'est pas seulement tout cela : il est encore une personne morale; comme tel, il a des droits et surtout des devoirs. Ces droits sont multiples; ces devoirs sont complexes. Pour les mieux préciser, j'en indiquerai successivement la nature.

L'État, j'entends par là la puissance publique, qu'elle s'exerce par le pouvoir central ou par le pouvoir municipal, est d'abord le gardien de l'hygiène, de l'hygiène publique et de l'hygiène morale. Comme il lui appartient de prendre des mesures pour prévenir la naissance des épidémies ou arrêter leur marche, il lui appartient également de veiller d'une manière générale à ce que la vie des citoyens s'écoule dans les conditions d'une bonne hygiène. Comme il lui appartient de réprimer, en vertu du code pénal, les outrages à la morale publique, de même il lui appartient, par des mesures préventives, d'empêcher ces outrages. Faisant application de ces principes, qui sont de droit commun, au monde du travail, l'État peut et doit, par conséquent, veiller aux conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les ouvriers. Comme il impose depuis quelque temps, aux logeurs en garni, de maintenir dans leurs dortoirs un certain cube d'air, de même il peut et doit imposer aux industries insalubres et dangereuses, et même à toutes les industries en général, des précautions qui protègent la vie et la santé des ouvriers. La législation qui existe sur ce point est à refaire et à étendre. L'État peut aller plus loin. Il peut et il doit, dans les industries où les hommes et les femmes sont employés en commun, prescrire certaines mesures d'hygiène morale qui soient de nature à assurer le respect des bonnes mœurs. Je citerai comme exemple, et pour l'approuver, l'interdiction du travail des femmes dans les mines. C'est là un pouvoir d'une nature délicate à

(1) Dans une série d'études publiées ici-même, M. Paul Leroy-Beaulieu a développé une conception beaucoup plus large des attributions de l'État. C'est grande sécurité d'esprit pour un profane comme moi de me trouver d'accord sur un grand nombre de points avec le brillant chef de la nouvelle école économique.

exercer, car la vraie morale trouve une protection beaucoup plus efficace dans les mœurs que dans la loi, mais il appartient incontestablement à l'État, et l'État aurait tort de l'abdiquer.

L'État a ensuite, comme personne morale, le devoir de pratiquer la bienfaisance et celui de l'encourager. Il doit la pratiquer, car il y a certaines misères imméritées qu'il est de son devoir de secourir, telles que la maladie, l'infirmité, et, dans certains cas, la vieillesse; je dis dans certains cas, car la vieillesse est une forme de la misère à laquelle la prévoyance individuelle doit, en principe, pourvoir à l'avance. Il doit aussi encourager la bienfaisance, car la bienfaisance est un office privé par excellence dont les particuliers s'acquitteront toujours mieux que l'État. Or quelle est la façon dont l'État s'acquitte de ce double devoir? En France, le service de l'assistance publique est encore à l'état rudimentaire. Dans certaines grandes villes, comme à Paris, elle est richement dotée, quoique mal administrée. Dans les autres, elle est pauvre et insuffisante. Enfin, dans les campagnes, elle n'existe pas. Le premier devoir de l'État serait d'organiser par une loi l'assistance publique, en fixant ses attributions et en lui assurant des ressources permanentes. Quant à la bienfaisance privée, non-seulement l'État n'a point souci de l'encourager, mais il accumule devant elle obstacles sur obstacles. La législation pénale défend aux personnes charitables de s'associer; la législation administrative défend aux institutions charitables d'acquérir; la législation fiscale frappe de lourds impôts les donations qu'on veut leur faire, et je ne parle pas des mesures odieuses ou simplement vexatoires que le fanatisme antireligieux de nos gouvernans édicte contre les associations charitables, lorsque leurs membres portent cornette ou soutane. Il y a conspiration véritable de nos lois et de nos mœurs contre la bienfaisance privée, et c'est là un des points sur lesquels un changement dans notre législation est le plus nécessaire.

A un tout autre point de vue, l'État a des devoirs comme patron, ou, pour me servir d'un néologisme que je n'aime guère, mais qui définit assez bien son rôle, comme employeur. Il y a en effet une foule d'existences qui, directement ou indirectement, dépendent de lui. C'est par centaines de mille qu'on les compte. L'État n'a pas seulement à son service des employés proprement dits dont il confisque toute la période active, depuis vingt ans jusqu'à soixante et plus, et dont il doit (ce qu'il fait au reste) assurer l'avenir. Il fait encore travailler pour son propre compte un assez grand nombre d'ouvriers dans les établissemens qui dépendent de la guerre, de la marine, ou dans les manufactures nationales, et encore dans les chemins de fer, puisque l'État s'est fait récemment exploitant de chemins de fer. Vis-à-vis de

tous ces ouvriers, il doit s'acquitter avec sollicitude des devoirs du patronage, au sens élevé que M. Le Play attachait à ce mot, et comme il n'est pas dans la situation des industriels ordinaires, que peut retenir la crainte d'augmenter leur prix de revient par la création d'institutions patronales trop dispendieuses, il devrait se piquer d'offrir en ce genre des modèles à imiter. L'État, j'entends par là aussi le département et la commune, est encore architecte ou entrepreneur de travaux. Il fait pour son compte construire des maisons, percer et paver des rues, tracer et entretenir des routes. Enfin, il y a un certain nombre d'industries qui ne se peuvent exercer qu'en vertu de concessions qu'il accorde et de délégations qu'il confère : ainsi, par exemple, l'industrie des mines et celle des chemins de fer; ainsi encore les grandes entreprises de travaux publics : gaz, eaux, etc. C'est par milliers que se comptent les existences qui, de ce chef, dépendent directement ou indirectement de lui, car l'État, comme tout donneur de concessions, a parfaitement le droit d'imposer à ses concessionnaires, dans l'intérêt de leurs ouvriers, telles conventions que bon lui semble. Veut-on un exemple de ce que l'État peut faire directement ou indirectement en ce genre? Prenons le repos du dimanche. Si l'État s'interdisait rigoureusement de faire ou de laisser travailler le dimanche pour son propre compte, s'il s'ingéniait pour trouver dans les grands services publics qui dépendent de lui (postes et télégraphes) la conciliation nécessaire entre les besoins du public et la nécessité du repos hebdomadaire, si à tous les entrepreneurs de travaux publics travaillant pour son compte ou pour celui des départemens et des communes, une clause du cahier des charges interdisait de faire travailler leurs ouvriers le dimanche, si la même condition était imposée à tous les concessionnaires de l'État, et si l'État prenait sur lui la responsabilité des sacrifices qu'il est nécessaire de faire accepter du public pour arriver à ce résultat (suppression du service des marchandises et réduction du nombre des trains le dimanche), si l'État en un mot prenait à cœur cette question et accomplissait sur ce point tout son devoir, ne croit-on pas que la contagion de l'exemple ferait le reste, et que la question se trouverait ainsi résolue sans qu'il fût besoin d'avoir recours à cette extrémité regrettable d'une contrainte législative, pesant indistinctement sur toutes les industries et sur tous les citoyens? Je dis : extrémité regrettable, car tant que le dimanche ne sera pas respecté par chacun, tant qu'il demeurera pour les chrétiens eux-mêmes un jour de divertissement, il y aura toujours quelque chose de choquant à ce que le travail soit interdit par la loi dans un pays où les mœurs permettent le plaisir.

Enfin, l'État qui participe à la puissance législative par le droit

d'initiative qui lui appartient, doit faire usage de ce droit pour travailler autant qu'il est en lui à la solution légale des questions qui intéressent les classes laborieuses. Sans doute l'État, le gouvernement, si l'on veut, partage cette initiative avec tous les sénateurs et députés; mais on sait cependant quel sort différent attend devant les assemblées les projets de lois déposés par le gouvernement, ou ceux qui émanent de l'initiative parlementaire, quelle autorité et quelle faveur s'attachent aux premiers, de quelles méfiances et de quelles lenteurs ont à souffrir les seconds, à moins qu'ils ne soient au contraire adoptés dans un mouvement irréfléchi. De ce pouvoir immense qui lui appartient, un gouvernement soucieux de ses devoirs devrait se servir pour procéder à une revision coordonnée et réfléchie de toute notre législation civile et administrative dans un esprit favorable aux classes populaires. Je ne saurais, dans un travail restreint comme celui-ci, donner la nomenclature complète de ces réformes qui s'imposent; je crois devoir indiquer cependant les principales.

J'ai déjà signalé la nécessité urgente de proclamer en principe la liberté d'association, que la loi sur les syndicats n'accorde que d'une façon incomplète, et de faciliter pour les syndicats, comme au reste, pour toutes les associations légalement constituées, l'acquisition de la personnalité civile qui devrait impliquer le droit de propriété. Il faudrait, en effet, envisager en face une bonne fois, afin de n'en plus avoir peur, ce fantôme de la mainmorte et, suivant une spirituelle expression, cesser de se la représenter sous l'aspect d'un squelette, toujours prêt à étendre sur la société moderne sa main froide et décharnée. L'association est une force qu'il faut laisser se développer librement et un remède qu'il faut encourager. Or, le droit de propriété est le corollaire de la liberté d'association, et c'est terreur d'enfant que d'en avoir peur.

Cette revision devrait, suivant moi, s'étendre à une matière bien autrement importante et complexe : il ne s'agirait en effet de rien moins que de notre code civil et de notre code de procédure. L'un et l'autre en effet, le code civil surtout, ont été préparés par des jurisconsultes bourgeois en vue d'une société bourgeoise. Il n'y a point à s'en étonner. L'ouvrier, à cette époque, se confondait bien plus fréquemment que de nos jours avec le salarié ordinaire, car les grandes agglomérations industrielles existaient à peine. Le contrat de louage de services avait une bien moindre importance, et l'on comprend que le législateur ait cru pouvoir régler la matière en deux articles, les articles 1780 et 1781 (dont le second est aujourd'hui abrogé), en s'en rapportant pour le reste au droit commun. Quant au peuple, c'est-à-dire à cette agglomération d'êtres humbles, souffrans et sans défense qui composent la première assise

de la pyramide sociale, on peut, sans malveillance, dire que les jurisconsultes de Napoléon, héritiers directs des légistes de l'ancien régime, ne s'en inquiétaient pas beaucoup. Toute notre législation civile porte la trace de cette négligence et de cet oubli. Un éminent professeur à la faculté de droit, M. Glasson, a développé ce point de vue avec beaucoup de force et d'autorité, dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques sur le code civil et la question ouvrière. Je ne voudrais pas le suivre dans tous les développemens que le sujet comporte, je me bornerai à éclairer ce que je veux dire par quelques exemples. C'est ainsi, par exemple, que l'article 2101 du code civil, qui a compris les domestiques au nombre des créanciers privilégiés pour les gages de l'année échue et pour ceux de l'année courante, n'a point placé au même rang les ouvriers créanciers de leurs salaires. Trente ans plus tard, la loi de 1838 sur les faillites a comblé cette lacune, mais très incomplètement, car elle n'a accordé le rang de créancier privilégié aux ouvriers qu'en cas de faillite et seulement pour le mois qui a précédé la déclaration; de telle sorte que, s'il s'agit d'un patron en déconfiture, ou d'une société civile en liquidation (la plupart des exploitations minières sont en société civile), ce privilège ne s'exerce pas. Il y a là une lacune pure et simple de la loi qu'il est urgent de combler par une addition à l'article 2101. Au rang des créanciers privilégiés, il faudrait encore admettre les caisses de retraite alimentées par les cotisations des ouvriers lorsque le patrimoine de ces caisses se serait trouvé confondu avec celui des compagnies ou du patron. Cette mesure de prudence empêcherait le retour de faits douloureux.

Dans ce même ordre d'idées, j'indiquerai comme une mesure qui s'impose également la nécessité de protéger le salaire de la femme contre les dilapidations du mari et de lui assurer au contraire un privilège sur le salaire du mari lorsque celui-ci le dissipe en dehors de la famille, et cela sans contrat de mariage dans le premier cas, sans séparation de corps dans le second cas, car de ces deux formalités, la première est inconnue dans les classes pauvres, la seconde est trop coûteuse. J'indiquerai encore l'utilité de protéger contre la saisie du créancier partie du salaire de l'ouvrier. Je dis partie seulement, car il faut prendre garde en enlevant tout gage au créancier de détruire le crédit de l'ouvrier et par là de rendre plus difficiles à passer pour lui les temps de chômage. Mais le code civil n'est pas la seule partie de notre législation qu'il faille revoir dans l'intérêt de l'ouvrier, il y a encore le code de procédure. En accumulant ce qu'on appelait dans l'ancien droit les *cautèles*, ou si l'on veut les précautions, les auteurs du code ne se sont préoccupés ni des lenteurs qu'ils créaient, ni des frais dont ils gre-

vaient toute instance et tout partage judiciaires, lenteurs et frais qui inspirent à l'ouvrier la terreur de ce qu'il appelle la justice. Il serait urgent également, soit par un changement de juridiction, en multipliant les conseils de prud'hommes, soit par une extension de compétence, en étendant les attributions des juges de paix, de faciliter à l'ouvrier la décision rapide et peu coûteuse des litiges où il est intéressé, qu'il s'agisse d'une question de salaires ou d'accidens. Sur ce dernier point surtout la réforme est urgente, car il est monstrueux, comme j'en ai vu l'exemple, que la veuve d'un ouvrier qui demande la réparation du préjudice que lui a causé la mort de son mari, se voie traînée pendant deux ou trois ans en première instance et en appel. Ce sont les dispositions du titre XXIV relatif aux matières sommaires qui devraient être appliquées par les tribunaux de première instance en cas d'accidens; et cette simple réforme serait peut-être plus utile que toutes les lois qu'on prépare aujourd'hui, bien qu'il y ait lieu cependant de légiférer à nouveau sur cette matière et que les principes généraux de l'article 1382 du code civil ne suffisent plus à régler la question des accidens industriels.

Enfin, à un autre point de vue plus élevé, mais non pas moins pratique, il conviendrait également de reviser, en se préoccupant de l'influence qu'elles exercent sur les mœurs populaires, certaines dispositions du code relatives à la législation des personnes : je veux parler de celles qui ont trait au mariage et à la filiation. Ici encore le code a été fait pour les censitaires. Soucieux d'assurer le repos et la décence dans le sein des intérieurs bourgeois, les auteurs du code se sont avant tout préoccupés de prévenir les mariages imprudens ou scandaleux. Ils ont voulu que les fils de famille, même de très petite famille, ne pussent épouser des danseuses, ou du moins que cela leur fût extrêmement difficile. Partant, ils ont accumulé les nécessités et les formalités du consentement des ascendans sans prévoir que par là ils allaient rendre ainsi plus difficile le mariage lui-même. Ces formalités sont tellement compliquées et coûteuses qu'elles ont fait du mariage « un luxe pour les classes pauvres, » expression que j'ai déjà empruntée à un concierge, car dans la vie populaire c'est une grande autorité que le concierge. Ceux qui connaissent les mœurs de la jeunesse ouvrière, jeunesse dont il faut s'occuper aussi, ne me démentiront pas si je dis que notre législation sur le mariage a surtout pour résultat de multiplier le concubinage, et j'appelle sur ce point l'attention de nos législateurs avec d'autant plus d'insistance, que je sais n'être pas seul de mon avis et que nos voisins les Belges devraient leur servir d'exemple.

La même préoccupation bourgeoise a inspiré les auteurs du

code dans les questions de filiation. En posant ce principe absolu et brutal : la recherche de la paternité est interdite, ils ont voulu surtout prévenir le retour de ces procès à scandale qui se déroulaient autrefois devant nos anciens parlemens. Ils n'avaient assurément pas prévu les ravages que ferait dans la moralité populaire, cette croyance aujourd'hui répandue que la charge matérielle et morale de l'enfant né hors du mariage doit toujours et dans tous les cas retomber sur la mère. S'ils pouvaient entendre aujourd'hui le langage cynique que tiennent à leurs victimes les séducteurs de bas étage, je suis persuadé qu'ils reculeraient devant leur œuvre et je suis persuadé également que si les jurisconsultes modernes voulaient bien descendre des hauteurs de l'école de droit jusque dans les dessous de la vie misérable, loin de défendre cette œuvre, ils se joindraient au contraire à ceux qui en demandent la réforme. Ce serait à eux de suggérer en même temps les précautions qui rendraient cette réforme sans inconvéniens. Mais une aide plus puissante serait encore nécessaire. Nos deux plus grands auteurs dramatiques se sont attelés autrefois à la question du divorce, et ils ont été assurément pour beaucoup dans le succès d'une loi dont à quelques esprits étroits (je suis du nombre) l'utilité morale continue de paraître contestable. Des deux un seul survit aujourd'hui ; la question de la recherche de la paternité avait autrefois mis en train sa verve et lui a même inspiré un mot célèbre. S'il était tenté de reprendre aujourd'hui la cause des filles mères, ce qu'il dirait à ce sujet aurait beaucoup plus de retentissement que tous les mémoires des jurisconsultes et le succès de cette cause serait un triomphe digne de son talent et de son cœur.

V.

Nous voilà bien loin de la moindre action de l'État et du « laissez-faire, laissez-passer » des économistes ; maxime qui a été au reste détournée de son sens primitif, car, au début, ils l'opposaient avec infiniment de raison aux corporations obligatoires et aux douanes intérieures. Si j'ai eu la hardiesse d'esquisser à grands traits ce programme, c'est pour répondre au reproche adressé parfois à mes modestes études, d'étaler les souffrances, de critiquer les remèdes et de conclure à l'inutilité de l'effort. Tout incomplet qu'il puisse paraître, il demeure cependant assez vaste pour tailler besogne à nos législateurs pendant toute la durée de leur mandat. Son seul mérite, si c'en est un, est d'être inspiré par une pensée unique : ne faire intervenir la loi que dans l'intérêt de l'hygiène, de la morale ou de la faiblesse évidente et pour tout le reste

s'en rapporter à la liberté hardiment et largement pratiquée. Mais ce principe de la liberté suffit-il à lui seul pour conduire, je ne dirai pas à la solution, mais à l'approximation du problème? Je ne le pense pas, et sur ce point je me séparerai encore des économistes, sans m'associer cependant aux vitupérations dont ils sont l'objet. C'est fort injustement, en effet, qu'on les accuse d'avoir, en proclamant la liberté du travail et la nécessité de la concurrence, encouragé l'égoïsme, déchaîné la spéculation, étouffé la voix de l'humanité. L'homme a toujours été enclin à l'égoïsme. La spéculation est l'âme même du commerce et la concurrence est de tous les temps. Il faut une certaine ignorance de notre histoire industrielle pour méconnaître que, même au temps béni des corporations, la concurrence s'exerçait avec une singulière âpreté de corporation à corporation et de ville à ville. Tours, autrefois le siège de l'industrie de la soie, ruinée par Lyon, en pourrait dire quelque chose. Mais ce qu'on peut reprocher aux économistes, c'est de n'avoir envisagé qu'un côté de la question. Lorsqu'ils ont proclamé dans leur fameuse formule que le travail est une marchandise, ils n'ont fait qu'énoncer une vérité incontestable. La rémunération du travail variera toujours à raison de sa valeur intrinsèque et de sa rareté plus ou moins grande. Un sculpteur sur bois sera toujours payé mieux qu'un menuisier, et la journée d'un manouvrier vaudra toujours moins cher en temps de neige qu'en temps de moisson. C'est là un fait brutal contre lequel aucune considération sentimentale ne prévaudra jamais. Mais si la formule des économistes est juste, elle n'en demeure pas moins incomplète; car derrière ou plutôt avant le travail, il y a le travailleur, qui n'est pas une marchandise. En rédigeant leur formule, les économistes n'y ont pas pensé. La vérité est que des travailleurs ils ne se sont jamais préoccupés beaucoup, c'est là qu'a été leur faute et leur erreur : leur faute, car c'est un tort moral; leur erreur, car, l'homme ne produisant pas comme une machine, le traitement dont il est l'objet se répercute sur le produit de son travail. En d'autres termes, la liberté n'est pas le seul principe qui doive entrer en jeu dans ces matières, car la liberté peut engendrer la lutte, la guerre si l'on veut, et toute guerre suppose des vainqueurs et des vaincus. Si le vainqueur abuse de sa force, il fait de son droit cet usage extrême qui aboutit à l'extrême injustice : *Summum jus, summa injuria.* Sa victoire sera éphémère et, vaincu à son tour, il subira le même droit, c'est-à-dire la même injustice. La liberté ne doit donc pas agir comme une force aveugle, et si je ne me méfiais des formules qui sont toujours critiquables, je dirais que le principe véritable est celui-ci : la liberté tempérée par la charité.

La charité : il suffit d'avoir à faire usage de ce mot pour sentir combien notre belle langue française, si claire, si simple, si forte, est pauvre cependant par certains côtés. Elle prostitue le mot aimer à exprimer les préférences les plus vulgaires au lieu de le conserver exclusivement pour rendre le sentiment le plus noble du cœur. De même elle emploie indifféremment le mot charité au sens étymologique et profond de l'amour ou au sens banal de l'aumône. Peu s'en faut que cette dernière acception ne l'emporte même dans le langage usuel. L'expression faire la charité est devenue tellement courante qu'en proclamant la nécessité de faire intervenir la charité dans le règlement des questions sociales on semble vouloir dire qu'elles se réduisent à une question d'aumônes. D'un autre côté, si l'on renonce au mot charité pour employer son équivalent, si l'on dit que les questions sociales ne se peuvent régler que par l'amour, on tombe dans la rhétorique et l'on s'expose à faire sourire. Il faut cependant avoir ce courage, le plus rare de tous en France ; il faut dire bien haut que la liberté laissée à son libre jeu engendre nécessairement des souffrances, que les restrictions apportées mal à propos au principe de la liberté ont des contrecoups funestes, et que le meilleur remède est encore dans la sollicitude inquiète, ardente, de tous ceux qui ne vivent pas de leur travail direct et personnel pour ceux qui les font vivre. Je dis de *tous* ceux, et je tiens à insister sur ce point. Assurément, pour améliorer la condition des ouvriers, ceux qui peuvent le plus, ce sont les patrons. Ils font beaucoup déjà ; c'est calomnier à plaisir notre temps et notre pays que de le méconnaître. L'exposition d'économie sociale qui, l'année dernière, attirait une si juste attention au milieu d'attractions d'un autre ordre, a été, pour un grand nombre de personnes, une révélation, mais pour celles-là seulement qui ne s'étaient jamais beaucoup enquis de ces matières. L'espace me manque pour donner une analyse même sommaire de ces multiples œuvres patronales qui traduisaient aux yeux des profanes par des tableaux et des courbes leurs merveilleux résultats ; au fond de toutes ces œuvres, on retrouverait le même principe : sollicitude morale pour l'ouvrier ; sacrifice matériel que volontairement s'impose le patron, ce qui est une double forme de la charité. Tous les patrons remplissent-ils sur ce point tous leurs devoirs ? Qui pourrait le prétendre, lorsqu'il n'y a en quelque sorte point de limite au bien qu'un patron peut faire ? Il suffit de constater ce que beaucoup font déjà aujourd'hui pour avoir le droit d'espérer que tous en feront autant demain. Mais ce ne sont pas seulement les patrons qu'il faut appeler à l'aide, c'est encore tous ceux, quelles que soient leur origine et leurs occupations journalières,

qui se sentent attirés d'un attrait invincible vers ce monde d'en bas qui travaille et s'agite loin de nous; dont la vie s'écoule non pas, comme on le dit parfois en un style ampoulé, dans un enfer, mais dans une ombre triste où nous ne pénétrons guère; dont les joies ne sont pas nos joies, ni les peines nos peines et avec lequel nous n'avons rien de commun que les douleurs de l'humanité. Ce que pensent les habitans de ce monde, ce qu'ils sentent, ce qu'ils souffrent, nous ne le savons guère, mais nous savons qu ils se plaignent et c'en est assez pour nous émouvoir. Lorsque ce souci est entré dans une âme, il s'en empare avec une intensité singulière. C'est une obsession véritable qui trouble le plaisir des jours et le repos des nuits. Longtemps les âmes qui étaient tourmentées de cette obsession ont trouvé le moyen de s'en délivrer en pratiquant la bienfaisance. A beaucoup la bienfaisance ne suffit plus, et elles se demandent si, au lieu de soulager la misère, il n'y aurait pas moyen de la prévenir. Il faut avoir garde de les détourner de cette noble recherche, car s'il y a une misère matérielle que rien ne fera disparaître, il y a une misère morale qui résulte pour l'ouvrier de son abandon et de la croyance en une injustice sociale dont il serait la victime : sentiment, il faut bien le dire, qu'a pu faire naître chez lui un trop long oubli de l'opinion publique et, sur certains points, de la loi. L'amertume de ce sentiment ajoute singulièrement à ce que sa situation peut avoir de pénible, car il n'y a rien qui rende la souffrance intolérable comme la haine. On peut détruire chez lui ce sentiment, et il me sera permis de répéter, cette fois, je pense, sans faire sourire, qu'au mal de la haine il faut opposer le remède de l'amour.

Dans les questions qui tiennent le plus au cœur, il faut se garder de l'esprit de secte. Ce serait obéir à une vue étroite des choses de soutenir que l'amour du prochain date de l'avènement du christianisme et que les chrétiens sont seuls à le pratiquer. Ce sentiment a ses racines au plus profond du cœur de l'homme. La philosophie qui le défigure sous le nom d'altruisme a le droit d'y reconnaître un de ces instincts permanens de l'humanité qui lui servent de matériaux pour édifier une morale bien fragile. La réalité des faits nous montre chaque jour qu'en dehors du christianisme il y a des hommes qui, obéissant aux mouvemens généreux de leur cœur, donnent à certains chrétiens la même leçon que donne au prêtre et au lévite le Samaritain de l'Évangile. Mais la voix qui a dit pour la première fois : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres, » n'en a pas moins opéré dans le monde une grande révolution morale. Le christianisme est en effet la seule religion qui ait fait de l'amour du prochain une loi de la conscience et un instrument

du salut. Aussi la source féconde de la charité chrétienne ne s'est-elle jamais tarie; elle a continué de couler dans les siècles les plus arides, et ses flots sont aujourd'hui plus abondans que jamais. Il n'y a point de philosophie qui puisse inspirer des dévoûmens pareils à ceux que la foi fait naître chez les âmes les plus humbles, parfois chez les natures les plus grossières et les chrétiens ont le droit de reprendre le cri éloquent de Michelet : Dites, si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel?

Aussi assistons-nous à une évolution curieuse. Depuis vingt ans, le christianisme a perdu beaucoup de son empire sur les esprits, mais il est en train de le reconquérir sur les âmes. L'humanité lui demande s'il ne connaîtrait pas un remède aux maux dont elle s'étonne aujourd'hui de souffrir après les avoir si longtemps supportés. Plus qu'aucune autre fraction de la grande Église chrétienne, l'Église catholique, avec son clergé démocratique, avec ses milices charitables qui se recrutent dans les entrailles du peuple, est en mesure de répondre à cette demande. Il semble que le monde civilisé commence à concevoir un vague soupçon du rôle immense qui pourrait revenir à l'Église catholique dans la grande œuvre de la pacification sociale, et nous voyons sur ce point plus d'un symptôme significatif. Je ne parle pas de l'Amérique, où les évêques ont pris ouvertement parti pour certaines associations ouvrières, menacées de condamnations doctrinales; mais l'Angleterre elle-même, où le cri de *no popery* a si longtemps traduit les préjugés ou les fureurs populaires, vient de nous faire assister à un singulier spectacle : le 4 mai, jour de la grande démonstration ouvrière en faveur des huit heures de travail, on a pu voir promener dans les rues de Londres le portrait du cardinal Manning peint sur une bannière et personne ne s'en étonnait, car le souvenir de son intervention bienfaisante dans la grève des docks était présent à la mémoire de tous les ouvriers. En Allemagne, dans ce pays qui a donné à la France l'exemple trop fidèlement suivi du Culturkampf, un prince-évêque était appelé naguère par un empereur protestant à faire partie d'une grande conférence internationale et il a présidé avec autorité une des sections les plus importantes de cette conférence. Pourquoi faut-il que des leçons aussi instructives soient perdues pour la France et qu'une hostilité ouverte ou une sotte méfiance paralyse l'action du clergé et le condamne à l'inertie? Croit-on que le jour où la grève deviendrait menaçante, où les pierres commenceraient à voler en l'air, où les balles des chassepots seraient prêtes à partir, pour se jeter entre les combattans, pour désarmer les colères et incliner les cœurs à la paix, la soutane d'un évêque ne vaudrait pas l'uniforme d'un préfet? Cette hos-

tilité et cette méfiance tiennent le clergé à l'écart de nos luttes sociales où il n'intervient que par l'action personnelle et bienfaisante de quelques membres isolés. Mais c'est, au contraire, l'honneur des catholiques laïques de s'être jetés avec ardeur dans le mouvement et d'avoir eu l'intelligence du rôle qu'ils peuvent être appelés à y jouer. S'ils avaient eu besoin d'encouragement, ils auraient reçu celui qui est pour eux le plus puissant de tous. La grande voix du Vatican s'est fait entendre et en même temps qu'elle accroissait leur ardeur, elle prescrivait à chacun son devoir : aux patrons « de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans les limites du possible par des règlemens équitables et surtout de ne se départir jamais à son égard et à son détriment des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés ; » aux ouvriers « de se soumettre avec résignation au travail et à ses conséquences pénibles, de se montrer toujours paisibles et respectueux envers les patrons et de s'abstenir de tout acte capable de troubler l'ordre et la tranquillité ; » aux pouvoirs publics, enfin, de s'abstenir de toute intervention inutile « quand, dans les conditions qui règlent le travail et l'exercice de l'industrie, il ne se rencontre rien qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier. » Langage admirable de charité et de mesure et qui est bien fait assurément pour donner confiance dans l'influence bienfaisante de l'église sans qu'il soit besoin pour cela de rêver un pape socialiste.

Mais, en raison même des encouragemens qu'ils ont reçus, et des espérances qu'elle peut faire naître, il faut que l'intervention des catholiques, et je dirai généralement de tous ceux qui se jettent dans la mêlée, inspirés par la seule ardeur de leur charité, soit judicieuse, réfléchie, exempte d'exagérations. Dans certaines formes qu'a prises récemment cette intervention, j'aperçois un danger que je crois devoir signaler en terminant. A ceux-là mêmes dont on embrasse la cause, ce n'est pas rendre un bon service que d'entretenir leurs illusions et d'épouser leurs colères ; car l'illusion et la colère sont également mauvaises conseillères. Dénoncer comme un scandale qui ne saurait subsister la continuation d'un état social où les quatre cinquièmes de la population souffrent et travaillent pour augmenter les jouissances d'un cinquième et opposer au « spectacle de la tourbe humaine aux prises avec les tortures de la faim, livrée aux hideuses privations de la misère, aux pleurs, à l'accablement des corps et des âmes, à l'agonie de l'impuissance et du désespoir, » celui d'une bourgeoisie repue et satisfaite, et faire entrevoir à ces bourgeois qu'au jour de la victoire « quelques enragés pourraient être tentés de leur couper la tête, »

tout en leur promettant d'être là pour les protéger, c'est tenir un langage malsain, dangereux, dont l'ardeur d'une commisération désintéressée est la seule excuse. Cela peut sembler étrange et superflu à rappeler, mais cette charité, au sens élevé du mot, que les patrons ont le devoir de pratiquer vis-à-vis de leurs ouvriers, c'est un devoir de la pratiquer également vis-à-vis des patrons. Il y a, en effet, quelques-uns de nos réformateurs, étrangers cependant aux passions et aux convoitises populaires, qui se laisseraient volontiers entraîner à dire comme les orateurs de certains congrès collectivistes : le capital, c'est l'ennemi. Sans cesse, en effet, ils le dénoncent, l'accablent de reproches, parfois d'invectives et lorsqu'on les pousse un peu, ils arrivent jusqu'à dire qu'ils veulent le supprimer, c'est-à-dire, je pense, attribuer aux ouvriers les bénéfices qui, dans l'organisation industrielle d'aujourd'hui, sont prélevés par les patrons. Arrivé au terme de cette étude, je ne m'arrêterai pas à discuter cette étrange théorie ni à démontrer combien le capital est nécessaire à l'industrie, non pas seulement le capital qui vient s'incorporer en elle et augmenter sa puissance productive sous la forme d'ateliers et de machines, mais le capital mobile qu'elle trouve à sa disposition au moment de ses besoins et qui lui prête ses services moyennant un juste loyer. Mais je veux dire combien est injuste cette guerre morale faite au capital. D'une façon générale, en France, le capital remplit ses devoirs vis-à-vis du travail. Ce que démontre l'étude attentive des faits, c'est que là où le capital trouve de ses avances une large rémunération, là aussi le travail est heureux ; là, au contraire où il y a gêne et perte pour le capital, là également, il y a souffrance, crise, parfois désastre pour le travail. Ce sont les sociétés anonymes les plus prospères, ce sont les patrons les plus riches qui font le plus pour les ouvriers. Ce sont les sociétés en détresse ou les patrons misérables qui se montrent les plus durs. Ce résultat de l'expérience, qui devrait bien mettre un terme aux déclamations contre le capital, confirme une fois de plus la grande loi économique et morale de l'harmonie des intérêts. Toute mesure, tout langage qui tendent à détruire cette harmonie sont mesure et langage néfastes.

Il en est particulièrement ainsi de cette campagne entreprise contre une race petite par le nombre, mais grande par les souvenirs, qui s'est montrée d'une habileté singulière à conquérir le capital et qui de cette conquête détient une part assurément disproportionnée avec son importance numérique. Qu'il y ait des prétextes à ce déchaînement, que dans les luttes inévitables qui s'engagent à l'intérieur du temple de Mammon, la vieille race des sémites ait apportée peut-être un peu trop d'âpreté, qu'elle ait eu le tort de s'abandonner à l'esprit de représailles et de se mêler d'une façon

trop ostensible à la guerre odieuse qu'une minorité sectaire dirige contre les croyances de la majorité de la nation, cela est possible. Mais il ne faudrait pas oublier cependant qu'elle fait avec libéralité participer beaucoup d'œuvres chrétiennes au bénéfice de ses accaparemens. En tout cas, ces griefs ne suffiraient pas à justifier la violence, la grossièreté, et sur beaucoup de points l'injustice des attaques auxquelles cette race se trouve en butte aujourd'hui. Cette guerre emprunte quelque chose de plus coupable encore à la couleur religieuse dont on s'efforce de la revêtir. Sans compter qu'au lieu de voir l'ennemi chez le juif, les peuples monothéistes devraient plutôt saluer l'ancêtre, c'est donner en tout cas une singulière preuve de christianisme que de poursuivre de sa haine ceux-là mêmes auxquels, sur sa croix, le Christ a pardonné.

Si c'est devoir de ne pas attiser les colères de ceux dont on veut soulager les souffrances, c'est également prudence de ne pas entretenir chez eux des espérances qu'on se trouverait impuissant à réaliser. Il n'est pas sage de faire luire à leurs yeux l'aurore d'un nouvel état social qui différerait profondément de l'ancien et de promettre au quatrième état qu'avant la fin de ce siècle il verra s'opérer dans sa condition une transformation analogue à celle que la Révolution française a opérée dans la condition du tiers. La Révolution a pu, avec plus ou moins de profit définitif pour la grandeur de la France, briser les cadres factices d'une société déjà ancienne, et à cette organisation vieillie substituer une organisation nouvelle où les droits politiques fussent plus équitablement répartis. Mais ce qu'on commence précisément à lui reprocher de ne pas avoir fait, c'est-à-dire de n'avoir pas transformé la condition matérielle et assuré le bien-être du plus grand nombre, elle ne pouvait pas le faire. Elle ne le pouvait pas parce que les lois sociales ne sont pas factices comme les lois politiques ; elles découlent d'une nécessité inéluctable et d'une dispensation mystérieuse que l'homme est impuissant à changer. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » est à la fois une sentence divine et une vérité économique dont les conséquences douloureuses doivent être tempérées par la charité et adoucies par la résignation. La révolution sociale ne serait pas aujourd'hui, suivant une heureuse expression, « une de ces opérations douloureuses dont l'humanité extrait un peu plus de justice. » Ce serait un bouleversement qui entasserait ruines sur ruines et dont l'humanité ne pourrait extraire que souffrances. Ce n'est donc pas à préparer cette révolution qu'il faut convier les hommes de bonne volonté qui s'offrent pour travailler à la grande cause du progrès. Qu'on se garde surtout de donner cette chimère en pâture à la jeunesse et à ses généreuses ardeurs. Depuis le commencement de cette année beaucoup d'éloquentes paroles ont été

adressées à ceux qui ont vingt ans, et aussi beaucoup de questions. On leur demande ce qu'ils ne savent pas eux-mêmes, quelle moisson porteront ces champs de l'avenir que leur main va semer, et dans ces champs de plus âgés veulent jeter aussi leur part de semence. On a raison de leur conseiller l'action dans le dévoûment et d'ouvrir devant eux la carrière illimitée du devoir social. De tous ces conseils, le plus élevé et le plus pratique à la fois est celui que leur adressait naguère M. Eugène-Melchior de Vogüé lorsqu'il les engageait tout simplement à entrer en relations personnelles avec les ouvriers par des lectures et des conférences. « Vous leur feriez, ajoutait-il dans sa langue unique, la charité de votre science ; à ceux qui ont peiné tout le jour sur l'outil, vous donneriez un peu de votre pensée, un peu de rêve à emporter le soir. De votre côté vous apprendriez à connaître ce monde obscur, et comment on y intéresse les esprits, comment on y gagne les cœurs. » Oui, le conseil est bon, et (pour moi, c'est tout dire) digne de celui qui le donnait, car cette charité de la science et du cœur est au-dessus de toutes les autres. Oui, il est bon de proposer comme idéal à cette jeunesse de travailler à faire renaître la paix sociale et à dissiper la haine, car cet idéal n'a rien en soi de chimérique ni de contraire à l'ordre éternel. C'est la haine qui est contraire à l'ordre et qui aggrave la dureté des lois économiques. Il en serait autrement si l'on faisait naître chez ces conscrits de la charité la croyance que des mesures restrictives de la liberté viendront à bout de prévenir des souffrances dont la pensée fait saigner leurs jeunes cœurs comme elle attriste les nôtres. Leur espoir ne tarderait pas à être déçu, car la force des choses a des retours imprévus et prend de terribles vengeances. On peut, pour un temps, suspendre son action, comme on peut par une digue trop faible arrêter momentanément le cours des eaux. Mais vient un jour où la digue cède, et leur ravage est d'autant plus terrible que la digue les avait accumulées en les contenant. Si l'effort réuni des socialistes de toute école engageait ainsi la lutte avec cette force redoutable, le succès éphémère de leur tentative nous préparerait de tristes années. La déception serait en proportion de l'attente et ce siècle honnête et courageux qui a tant lutté, tant souffert, finirait semblable à ce vieillard du tableau de Gleyre qui, assis sur la rive d'un fleuve, voit avec mélancolie une barque lointaine emporter lentement ses jeunes rêves et ses vieilles amours : lui aussi verrait emportées, mais peut-être par un torrent dévastateur, la plus noble de ses espérances et la dernière de ses illusions.

HAUSSONVILLE.

LES COMMENCEMENS

DU

THÉATRE COMIQUE

EN FRANCE

I. L. Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge;* Paris, Cerf, 1886. — II. D[r] A. Rambeau, *Die dem Trouvere Adam de la Halle zugeschriebenen Dramen;* Marburg, 1886.

Quel fut le théâtre profane du haut moyen âge? Quelles sont les plus anciennes comédies françaises conservées? — Trois pièces de la seconde moitié du XIII[e] siècle, et c'est tout; rien avant, rien après. Tout à la fin du XIV[e] siècle seulement, nous rencontrons deux dialogues d'Eustache Deschamps, « pièces dont le caractère dramatique, dit M. Petit de Julleville, n'est pas même tout à fait certain. » Faut-il donc croire que le moyen âge n'ait connu qu'à ses derniers jours une scène profane? Il y a là un problème curieux. Eh quoi! Nous savons quel fut, dès les premiers siècles de l'Église, le puissant développement du théâtre religieux : nous le voyons naître au pied de l'autel, tout théocratique et liturgique encore, dédié, comme le peuple de statues des vieilles églises, à la « sainte plèbe de Dieu (1); » ce sont les vierges folles et les vierges sages qui attendent le passage de l'Époux; c'est l'officiant

(1) *Sanctae plebi Dei*, comme le porte une mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, bâtie en 433. (Didron, *Iconographie chrétienne*, p. 3.)

qui, du haut du jubé, évoque les témoins du Christ ; Ézéchiel, Isaïe, le prophète Virgile, la Sibylle; puis ces clercs acteurs se dirigent de l'autel vers le porche, vers la lumière du soleil, vers le *siècle;* les chants hiératiques des antiphonaires se taisent; les vêtemens profanes remplacent les dalmatiques aux plis raides; voici des tréteaux dressés devant l'église ou dans le cimetière, ce lieu habituel des divertissemens et des danses au moyen âge, puis sur la place publique. Alors la foule, accourue à ces représentations qui se prolongent et se succèdent des semaines entières, voit avec passion se dérouler les drames sacrés. Un théâtre existe donc, depuis des siècles, ardemment aimé ; il a ses poètes, ses acteurs, son public, ses habitudes de mise en scène. Religieux par ses origines et par les sujets qu'il exploite, il admet pourtant de très bonne heure des scènes de la vie quotidienne, plaisantes, familières; de plus, il se développe au milieu d'une civilisation déjà complexe, née dès longtemps à la vie artistique, qui sait le prix d'une noble légende héroïque et des contes d'amour que chantent les harpeurs bretons. Ne semblerait-il pas que dans cette société, habituée d'une part aux spectacles dramatiques, pourvue d'autre part de nombreux genres littéraires, il dût naître nécessairement, par une imitation qui nous paraît presque fatale, de ce théâtre plus qu'à demi sécularisé, un théâtre purement laïque? Ces hommes savaient faire agir et parler dans leurs épopées, dans leurs romans, les héros légendaires, Roland, Olivier, Tristan ; dans leurs fabliaux, les personnages de la vie journalière, le curé du village, le petit marchand du coin. Comment comprendre, puisqu'ils les imaginaient si bien, qu'ils n'aient jamais été tentés de les *voir?* qu'ils aient trouvé plus naturel de voir des yeux du corps le Christ et la Vierge que Tristan ou leur curé? que leur vision poétique ait eu moins de puissance concrète que celle de leur foi?

Et pourtant, ce n'est qu'au XVe siècle que nous voyons tout à coup s'épanouir, en une laide floraison, un théâtre comique : tout à coup défilent devant nous, en troupe sans nombre, les *sots,* coiffés du chaperon aux longues oreilles, affublés de la robe mi-partie de jaune et de vert, sots amoureux, sots subtils, sots lunatiques, les badins, Triboulet et Coquibus ; nous entendons, dans les *moralités,* de vagues êtres de raison discourir pesamment, *Tout* argumenter contre *Rien* et *Caro* donner la réplique à *Mundus;* dans les *farces,* les *monologues,* les *sermons joyeux,* se succèdent les types populaires de l'époque : le franc archer, le valet à tout faire, le clerc de taverne, maître Hambrelin et maître Patelin ; depuis les solennelles moralités où se plaisaient à la fois les hauts et prétentieux seigneurs de la cour de Bourgogne et le public basochien de Pierre

Gringoire jusqu'aux bonimens de bateleurs, jusqu'aux parades foraines, se développe, sous des formes multiples, la scène comique de ce prosaïque xve siècle, triste même dans son rire, laid même dans ses chefs-d'œuvre. Mais si nous voulons rechercher le germe premier de ces genres, le fait est là, brutal et singulier : les premières comédies conservées datent de la fin du XIIIe siècle, et l'on en peut compter jusqu'à trois. Recueillons pieusement ces trois pièces : fussent-elles dépourvues par elles-mêmes de toute valeur littéraire, elles mériteraient peut-être encore quelque intérêt, comme nous respectons, sur un fragment de poterie ou de métal grossièrement travaillé, les premiers essais artistiques, vénérables et risibles, des anciens hommes. Cet intérêt purement archéologique est, en effet, le seul qu'éveille l'une de ces pièces, *le Jeu du garçon et de l'aveugle,* saynète jouée à Tournai, probablement, en 1266 au plus tôt, en 1290 au plus tard. Mais les deux autres pièces, qui sont l'œuvre du même trouvère artésien, Adam de la Halle, ne sont peut-être point aussi médiocres : l'une, *le Jeu de la Feuillée,* est une ébauche de comédie de mœurs, une *revue* satirique, et par endroits une féerie; l'autre, *le Jeu de Robin et de Marion,* est une idylle dramatique et notre plus ancien opéra-comique. De deux choses l'une : ou bien ces pièces sont les témoins uniques de genres jadis florissans, les seuls exemplaires de milliers de pièces similaires perdues, ou bien elles sont la création personnelle du poète. Dans le premier cas, elles serviraient à reconstituer des genres disparus, comme les misérables fragmens de Bacchylide et de Sapho nous permettent de reconstruire par induction des modes lyriques détruits. Pour improbable qu'elle paraisse, cette hypothèse n'est point impossible : qu'on se rappelle l'histoire du recueil de farces dit du *British Museum.* Dans un grenier de Berlin, vers 1840, on a retrouvé un vieux volume, relié en parchemin, imprimé en caractères gothiques. C'était un recueil factice de soixante et une farces ou moralités françaises du XVIe siècle. Or, cinquante-sept de ces pièces ne nous sont connues que par cet unique exemplaire. Ainsi, un siècle après l'invention de l'imprimerie, notre répertoire comique était si peu à l'abri de la destruction que ce qui nous en reste serait diminué du quart, s'il n'avait plu à quelque amateur, à un bon Brandebourgeois peut-être, de passage à Paris vers 1548, de collectionner des farces françaises. Et les manuscrits du XIIIe siècle sont autrement rares que les plaquettes gothiques du XVIe! Mais c'est peut-être la seconde hypothèse qui se justifiera : peut-être ces deux pièces d'Adam de la Halle sont-elles réellement des œuvres uniques, sans modèles, sans similaires, sans imitations; peut-être cet Adam fut-il le premier à voir dans un spectacle dramatique « une risée et un gabet. » En ce

cas, ce poète eut sans doute quelque originalité créatrice qui, le premier et le seul de son temps, émancipa le théâtre de ses attaches liturgiques et *trouva* les premières comédies françaises.

I.

Adam de la Halle est d'Arras; des bourgeois d'Arras sont le public, les acteurs, les personnages du *Jeu de la Feuillée;* ce jeu est l'œuvre de leur collaboration inconsciente autant que l'œuvre d'Adam, et il ne serait point possible de rien comprendre à cette pièce obscure, si nous ne faisions un instant connaissance avec cette ville et ces bourgeois. Arras fut, au temps de saint Louis, une sorte de métropole artistique. Nous avons peine à nous figurer quel fut alors l'éclat de ces grandes communes picardes, flamandes, artésiennes. Si le XII[e] siècle est l'époque puissamment héroïque et créatrice du moyen âge, le XIII[e] en est par excellence l'époque lumineuse. Ce fut une rare période de paix, de prospérité matérielle, de splendeur morale, grâce à laquelle le moyen âge put réaliser sa conception spéciale (et incomplète) de la beauté. Si le bon comte de Soissons a raison, pendant la bataille de la Mansourah, de songer à ces « chambres des dames » des châteaux de France, où fleurissent les vers courtois, la même joie de vivre s'épanouit dans les communes et dans les âmes bourgeoises. Quand un de ces marchands revient, la bourse lourde, par les routes plus sûres, d'une des grandes foires champenoises ou flamandes, et qu'il rentre dans sa ville bien fermée, il se sent mis en gaîté, comme un bourgeois d'Aristophane, par le son des écus et l'odeur des bonnes cuisines : et la prospérité engendre le loisir et la paresse, mère de l'art. Comme il s'est plu à parer sa maison de ville et sa confortable maison familiale, il faut qu'il orne et pare aussi son esprit; il lui faut ses jongleurs, qui viennent, dans les repas des corps de métiers, chanter sa gloire comme celle des douze pairs et déclamer devant lui les dits des *fevres,* des *boulengiers,* des *peintres;* en regard de la littérature aristocratique des châteaux, il naît une littérature spéciale richement développée, la littérature du tiers. Arras, célèbre par ses tapisseries, par le travail des métaux et des pierreries, par ces métiers de luxe où l'artisan est un artiste, paraît avoir été, à cet égard, la ville-type. Les bourgeois y ont leurs poètes, qui ne sont plus seulement des jongleurs de hasard, errans et faméliques; ils sont poètes eux-mêmes et s'organisent en confrérie, comme de bons ouvriers. La Bibliothèque nationale conserve un registre de la confrérie des jongleurs et bourgeois d'Arras, où sont inscrits les noms des nouveaux membres; il commence en 1194 et se poursuit jusqu'au XIV[e] siècle. Une aimable légende

réunit ces ménestrels : ils savent que la Vierge Marie est parmi eux, « avec les anges, a bele compagnie; » car, en l'an 1005, comme le mal des ardens décimait Arras, la Vierge vint entendre deux jongleurs, Itier et Norman, et leur remit un cierge dont la vertu fit cesser le fléau :

La douce mere Dieu ama son de viele;
A Arras la citet fist cortoisie bele:
As jougleors dona sainte digne chandele,
Que n'oseroit porter le prieur de la Cele.

C'était le « joyau d'Arras; » quand l'un des plus remarquables d'entre ces poètes, Jean Bodel, devient lépreux, il regrette en vers touchans, le pauvre *mesel,* de ne pouvoir plus baiser la sainte chandelle. Du moins, dit-il, il baisera encore, au *Petit-Marché,* la tour à aiguille finement ciselée qui rappelle cet événement (1). Ces poètes ont conscience, ce qui est précieux pour l'art, de former une école littéraire, presque une coterie. Une chanson célèbre de Gillebert de Berneville vante les musiciens et poètes d'Arras :

Arras est escole de tous biens entendre;
Qui voudroit d'Arras le plus caitif prendre
En autres païs se puet por bon vendre...

La vie paraît y avoir été brillante et douce. Adam de la Halle fut obligé de la quitter un jour et de s'en aller « souspirant en terre estrange fors du douc païs d'Artois. » Il s'écrie en la quittant :

Encor me semble il que je voie
Que li airs arde et reflamboie
De vos festes et de vo gieu!

Quand il peut y rentrer, les vers où sa joie s'exprime font songer à la douceur angevine qui rappelait Joachim du Bellay vers son petit Liré :

De tant com plus aproisme (2) mon païs,
Me renouvele amors plus et esprant,
Et plus me semble en approchant jolis (3)
Et plus li airs, et plus truis (4) douce gent.

(1) Bâtie en l'an 1200, par Odon, abbé de Saint-Vaast, détruite seulement lors de la Révolution.
(2) J'approche de.
(3) *Joli* signifie *gai.*
(4) Je trouve.

Plus pénétrés encore du charme de cette vie artésienne sont les *Congés* des deux poètes d'Arras atteints de la lèpre, Jean Bodel, et, cinquante ans après lui, Baude Fastoul, obligés tous deux de se réfugier dans une *mesellerie,* « moitié sains et moitié pourris, » dit l'un d'eux, et, selon la terrible expression du jurisconsulte Philippe de Beaumanoir, *morts quant au siècle.* C'est la confrérie des ménestrels, le *Puy,* présidé par son prince, par Jean Bretel, par exemple, qui est le centre de cette vie poétique ; le Puy a été établi, nous dit Vilain d'Arras, « pour maintenir amour, joie et jouvent. » C'est là qu'est « la gent jolie ; » là sont « li bon entendeour, » qui savent juger les bonnes chansons. Et quels sont ces juges excellens? Auprès de Huon, châtelain d'Arras, ou du comte et de la comtesse d'Artois, ce sont de simples artisans, Rousseau le tailleur, Colart le changeur, Baudescot le marchand, Guillaume le vinier, Colart le bouteiller. Mais au-dessus de ces simples ouvriers, — et c'est ce qui fait l'originalité de cette société, — sont des Mécènes ; il ne s'agit pas d'un patronage dédaigneux de grands seigneurs, mais d'un véritable compagnonnage. La vie municipale, fortement constituée, avait formé des familles puissantes, une sorte d'aristocratie bourgeoise. Rompus aux luttes de partis qu'engendrent les institutions communales, habiles en affaires, entourés d'une clientèle de poètes, sans doute aussi d'artistes, d'architectes, d'orfèvres chargés d'orner leurs riches hôtels, ces hauts personnages font songer aux seigneurs marchands de la république de Venise. Tel ce Colart Nazart, « qui semble fils d'un roi. » Est-ce un bourgeois ou un jeune baron ce Simon Esturion qu'Adam nous montre

Sage, debonnaire, et souffrant,
Large en ostel, preu au cheval,
Compagnon liet (1) et liberal,
Sans mesdit, sans fiel et sans mal,
Biau parlier, honneste et loial.

Il serait intéressant de connaître plus intimement l'une de ces familles, les Frekinois par exemple, ou surtout cette dynastie des Pouchinois dont deux générations de poètes nous disent la louange. On verrait alors comment ils provoquent et dominent la vie littéraire du temps. Lambert Ferri, dans un jeu parti avec Robert de le Pierre, prend comme juge « le bon Pouchinois puissant. » Gillebert de Berneville nomme, au milieu de poètes artésiens, un Pouchin « qui bien set resnier d'astrenomie. » Courtois d'Arras nous

(1) Joyeux.

décrit les mérites de quatre frères de ce nom; Adam de la Halle nous dit aussi la libéralité de l'un d'eux, Jakemon, qui l'a aidé comme un père, et

Qui ne sanle mie bourgeois
A sa table, mais emperere.

Ainsi, comme contraste à l'idéal chevaleresque, les poètes artésiens incarnaient en leurs dynasties d'échevins, de maires, de gros marchands, l'ensemble des vertus bourgeoises, la *prudhomie*. Pourtant il faut nous garder d'être dupes et de nous méprendre sur le degré d'élégance et de poésie qu'admit cette société. Sans doute, si l'on s'en tient aux seules pièces lyriques destinées au Puy, l'inspiration des poètes artésiens ne le cède point, pour le raffinement des sentimens, à l'école rivale, à la noble cour champenoise du comte Thibaut. Ils sont, dans leurs *chansons d'amour*, d'aussi délicats copistes des Provençaux; dans leurs *jeux partis*, ils apportent à la discussion de cas de conscience amoureux un charmant esprit de finesse et de sentimentalité procédurière; leurs *motets* sont élégans, et l'on doit y respecter les premiers essais de composition harmonique, bien que cette harmonie reste incompréhensible pour nous. Malgré tout, vilains ils sont, vilains ils restent, et très vilains. Un jour, nous raconte Gillebert de Berneville, le bon Dieu, malade, descendit au Puy, à « l'ostel le Prince; » il voulait entendre les motets d'Arras; les meilleurs trouvères chantent pour lui; rien n'y fait; mais voici que Bretel, « fait le paon et avale sa braie; » et le Père éternel éclate de rire : il est guéri. Oui, le Dieu d'Arras est bien celui qui s'esclaffe quand Bretel avale sa braie; ce Dieu, nous le reconnaissons : c'est le Dieu des bonnes gens de Béranger. Oui, l'idéal terrestre de ces bourgeois est bien ce pays de Cocagne que nous décrit un poème du temps, où l'on mange et boit à planté, où coulent des rivières de vin, où les dames et demoiselles ont d'autant plus d'honneur qu'elles ont moins de vertu, où plus l'on dort et plus l'on gagne, sorte de vallée de Tempé bourgeoise, et qui eût fait frémir Fénelon. Aux chevaleresques chimères de la Table-Ronde ils ont opposé le réalisme populacier des fabliaux; à la haute sagesse de Salomon, la sagesse vilaine de Marcoul; à Iseut la blonde et à Genièvre, la vieille Auberée; et leur épopée, c'est le roman de Renart. Ils ont créé une littérature de bons vivans, bien faite pour leurs âmes médiocres et spirituelles; ils étaient bons chrétiens, et détestaient leurs prêtres; ils aimaient leurs femmes, et méprisaient les femmes. Plus d'ironie que d'enthousiasme, plus de grossièreté que d'idéal, plus de dérision que de rêve.

Ce sont ces bourgeois d'Arras qu'Adam va portraiturer au vif dans le *Jeu de la Feuillée;* c'est eux qui monteront les premiers sur une scène comique française. Ils y monteront, non point pour y figurer des types généraux, mais en personnages bien vivans, de chair et d'os. Nous ne verrons point paraître sur cette scène les caractères abstraits de l'échevin, du boutiquier, du prince du Puy, mais des individus, parfaitement réels, qui y seront représentés sous leurs vrais noms et qualités, tels que nous les indiquent, pour plusieurs d'entre eux, des mentions de registres communaux ou de livres de comptes du temps. Ce sont les silhouettes de tel ou tel bourgeois, parfaitement reconnaissable pour les contemporains, qui passeront sous nos yeux, un peu chargées, esquissées par un de leurs pairs, le tout jeune Adam de la Halle. Cet Adam, récemment échappé de l'abbaye de Vaucelles, déjà célèbre, peut-être, dans le Puy, par ses chansons et ses *partures,* était fils d'un vieux employé de l'échevinage, maître Henri, qui lui aussi est mis en scène, et qui, peut-être, disait lui-même son bout de rôle. — Mais, ce qui nous déconcerte, c'est que ces bons vivans, bien en chair, figureront sur les tréteaux avec des êtres incorporels et irréels, venus du pays où les robes sont couleur de printemps, — avec des fées et des lutins. Le *Jeu de la Feuillée* est à la fois une comédie personnelle, satirique, réaliste et un rêve fantastique, ou, comme le dit Adam, « une grant merveille de faerie. » Ainsi se marque déjà, par une ressemblance générale, cette convenance parfaite du jeu d'Adam à son public, dont nous retrouverons de multiples exemples. Cette dualité bizarre, ce mélange de prose et de rêve, de merveilleux et de réalisme, est bien caractéristique de cette société d'Arras, à la fois terre à terre et poétique, où le bruit des gros sous se mêle à la musique des motets, et qui fait constamment revenir sous notre plume ces deux mots, qu'on a plus coutume d'opposer que d'associer, de bourgeois et de poètes.

Tâchons de nous expliquer, par des conjectures probables, la naissance de cette étrange pièce. On est au 1er mai 1262 (cette date paraît bien établie par les inductions de M. Bahlsen, fondées sur certains vers de la pièce). C'est fête à Arras, — la fête du Mai, — et c'est ce qui nous explique le titre printanier de la pièce, le *Jeu de la Feuillée.* On sait quelle fut, au moyen âge, la vogue extraordinaire de ces fêtes, qu'on célèbre encore dans nos campagnes. On allait, selon la charmante expression du vieil allemand, « recevoir le printemps, *die zit empfahen.* » M. Jeanroy vient de faire revivre, dans un livre récent, ces *jeux sous l'ormel;* il a retrouvé quelles danses y dansaient, quelles chansons y chantaient les jeunes filles, « à l'entrée du temps clair, » comme dit une vieille *balada* provençale. Cette fête était sans doute aussi

l'occasion d'une sorte de foire, fréquentée par les jongleurs, les charlatans, les porteurs de reliques; les bourgeois, jeunes et vieux, maîtres et compagnons, s'y réunissent; on y boit, et les langues vont leur train. — Mais d'anciennes superstitions, obscurcies déjà, vivantes pourtant, donnent sa signification à cette fête presque païenne. C'est le jour où les fées passent sur le pays. La croyance populaire aux fées, filles des Nornes et des Parques, qui président à la naissance des hommes et à certains actes de leur vie, est attestée au moyen âge par des textes assez rares, mais probans. On aimait à les recevoir dans les maisons (1); Richard de Wadington, qui écrivait en Angleterre au XIVe siècle, trouve encore utile de dire, dans son *Manuel des Péchés*, que c'est « encontre la foi prouvée » de croire que trois sœurs viennent aux naissances décider si l'enfant sera mauvais ou bon. Ce jour du 1er mai, les vieilles femmes d'Arras attendaient les fées « sur la prairie. » Elles passeront, volantes, par la ville et les bourgs, et s'abattront quelque part. Il faut dresser leur table et mettre leur couvert. Heureuse, ou malheureuse peut-être, la maison qui les hébergera! Elles ne partiront pas sans laisser quelque don en souvenir de leur venue. Elles pourront, comme on le voit dans les traditions populaires modernes, récompenser les bonnes fileuses ou châtier les mauvaises. — Or, ce sont ces données réelles qu'Adam mettra en œuvre : c'est d'une part cette kermesse, d'autre part ces contes de bonne femme. D'abord, des bourgeois qui devisent et médisent au hasard de leurs rencontres, comme ils durent effectivement deviser et médire dans la vraie foire, le 1er mai 1262; c'est une série de scènes sans lien dramatique, sans véritable action, de même que dans la fête villageoise de Faust se rencontrent les étudians pêle-mêle avec les jeunes filles, les vieux paysans et les soldats, les mendians, le docteur Faust et son *famulus;* puis, tout à coup, parmi ces bourgeois, devant la table dressée pour elles, apparaîtra la troupe souriante des fées.

Il est difficile d'analyser cette pièce obscure. Dans les plus anciens mystères du moyen âge, un *meneur du jeu* interrompait de temps à autre l'action par des vers narratifs, qui suppléaient à l'insuffisance de la mise en scène : « Voici l'aveugle Longin, » disait-il,

(1) On lit dans un passage du roman de *Guillaume au court nés* cité par Leroux de Lincy, *Livre des Légendes :*

Coustume avoient les gens par verités
Et en Provence et en autres regnés :
Table metoient et sieges ordenés
Et sur la table trois blans pains buletés,
Trois poz de vin et trois henas delés.

« et voici l'évêque Caïphas. » On nous permettra d'imiter parfois ce procédé naïf, de remplir ce rôle ingrat, et de couper l'analyse par quelques remarques. — La pièce s'ouvre donc par des causeries de bons amis en fête et en veine de médisances. C'est d'abord Adam lui-même qui raconte à ses amis Rikece Auri, Hane le Mercier, Guillot le Petit sa dernière aventure : comment, à peine échappé de Vaucelles, il s'est marié ; amour, désespérance et derverie l'ont fait amoureux, et de clerc, mari ; mais son humeur aventureuse l'a repris ; il a endossé de nouveau sa cape de clerc ; il part pour Paris ; il va y étudier, puisque Dieu lui « a donné engin. » — « Et que feras-tu de ta femme? » lui demande un de ses amis? — « Ma femme? ma faim en est apaisée. » — Et Adam développe cette idée délicate dans la plus bizarre tirade qu'ait peut-être jamais entendue aucun théâtre : il dit, en vers tantôt charmans, tantôt grossiers, quels charmes physiques l'ont attiré vers sa femme, et quelles ont été ses désillusions : — « Je fus pris aux premiers bouillons de la jeunesse, tout droit en la verte saison, dans l'âpreté de l'adolescence, quand la chose a le plus de saveur... C'était par un été beau, *seri*, doux, et vert, et clair, et gai, délicieux par le chant des oisillons ; sous les hauts arbres d'un bois, près d'une petite fontaine courant sur un lit de gravier, j'ai eu la vision de celle qui maintenant est ma femme et qui me paraît à présent pâle et jaune ; alors elle était blanche et vermeille, rieuse, amoureuse, délicate ; aujourd'hui, elle me semble épaissie, mal taillée, triste et chicanière... Ses cheveux me semblaient reluisans d'or, crépelés et frémissans ; maintenant, ils retombent, noirs et pendans. Tout en elle me semble changé ;.. elle avait les sourcils arqués et finement déliés, d'un poil noir peint au pinceau pour faire le regard plus beau ; maintenant je les vois épars et hérissés, comme s'ils voulaient prendre leur volée ; ses yeux me paraissaient vairs, et fendus, prêts à la caresse, gros par-dessous ; des paupières déliées avec deux petits plis jumeaux qui s'ouvraient et se fermaient à plaisir ; un regard simple, amoureux... Et des joues blanches, faisant au rire deux fossettes un peu nuancées de rose, qu'on voyait sous son couvre-chef. Après venait sa bouche, mince au coin et grosse au milieu, fraîche, vermeille comme rose ; puis le menton fourchu, d'où naissait la blanche gorgette... » La description se poursuit, minutieuse, implacable, telle qu'il est impossible de la citer entière ; et nous restons en peine de savoir ce qui est le plus grossier dans ce portrait, de la caricature brutale ou de l'éloge caressant, sensuel, impie. Remarquons que tous les spectateurs du jeu connaissaient directement Marie, la femme d'Adam ; le propre père du poète, Maître Henri, écoutait cette description. Ces vers sont pré-

cieux : il faudra s'en souvenir si l'on veut apprécier la sincérité des chansons d'amour du temps. Quand, dans ses nombreuses chansons conservées, Adam prendra les attitudes des *mourans d'amour*, quand il chantera ses « douces douleurs, » sa « souffrance jolie, » et cette dame qu'il doit aimer « dus qu'au morir, » nous saurons ce qu'il veut dire. Le *troubadourisme* n'est pas une invention de Raynouard; les poètes lyriques du moyen âge, imitateurs des Provençaux, ont, en fait, assez sensiblement ressemblé aux troubadours popularisés par l'école romantique. Ils ont bien été « ces amans passionnés et timides » dont parle Raynouard, « qui ne demandaient à l'amour que l'amour même, qui, dans leur résignation touchante, préféraient la gloire de souffrir auprès de leurs dames au bonheur qu'ils eussent pu trouver auprès des autres. » Mais, quand nous lirons leurs vers, nous nous souviendrons de Marie, la femme d'Adam. Encore ne faut-il pas se hâter de s'indigner : peut-être ces poètes étaient-ils aussi sincères dans leur jargon amoureux que dans leurs grossièretés; il ne serait pas difficile de montrer, par des exemples empruntés aux plus aristocratiques romans du temps, quelle incroyable évolution a subie, depuis cinq cents ans, le sentiment de la pudeur.

Mais il faut de l'argent pour étudier à Paris, et le père d'Adam, Maître Henri, prototype des Gérontes de nos comédies, vient protester qu'il n'est qu'un « vieil homme plein de toux, infirme, et plein de rhume et fade » et qu'il n'a pas le sou. Sa véritable maladie, une sorte de charlatan ambulant qui passe par la foire la lui révèle : c'est l'avarice. Et c'est prétexte au « fisicien » pour énumérer combien il connaît dans Arras de malades atteints de ce mal : c'est Robert de Cosiel, et c'est Bietu le Faveriel, et les deux Ermenfrois et plus de dix mille autres. Qui sont tous ces personnages qui passent devant nous, évoqués dans un vers ironique? Qui est-ce qu'Adam le Hanstier? Qui est Guillaume Wagon et qui Jean d'Auteville? Qui est Rikier Amion, « bon clerc et subtil en son livre? » Ces personnages, nous les connaissons à peine par quelque renseignement venu d'ailleurs; nous savons, par exemple, que les Wagon étaient une puissante famille artésienne : Baude Fastoul cite, dans son *Congé*, Guillaume, ainsi que Simon Wagon. Nous savons de même qu'il a existé un chansonnier nommé Rikier Amion, et que cette famille a compté plusieurs poètes : Nevelot Amion, dont il nous reste un « dit d'amours; » Henri Amion, qui a laissé plusieurs jeux partis, etc. Ce ne sont là que d'insuffisantes indications, comme de vagues scolies au bas d'une page d'Aristophane, qui ne nous permettent plus de saisir le comique des allusions. Mais nous pouvons imaginer quels éclats de rire faciles

accueillaient à la représentation chacun de ces noms inattendus de contemporains, peut-être de spectateurs. — D'ailleurs, ce n'est pas le seul talent du physicien de diagnostiquer l'avarice : une malade, Dame-Douce, se présente à lui : par une œuvre de nécromancie, il découvre son mal, qui lui vient de l'un des personnages en scène, Riquece Auri : d'où des plaisanteries grossières. Le physicien énumère aussitôt toutes les femmes qui, comme Dame-Douce, ont cent diables au corps, Margot aux Pumetes, Aelis au Dragon, la femme d'Henri des Argans, qui « gratte et se hérisse comme un chat. » Nous entendons les racontars scandaleux du jour, comment, par exemple, la femme de Mahieu l'Anstier « s'aide des ongles et des griffes contre le bailli de Vermandois ; » ce qui provoque de la part d'un des interlocuteurs cette réplique d'une philosophie profonde :

Mais je tieng le mari a sage
Qui se tait...

Les scènes se succèdent ainsi, sans ordre, sans action, conservant au *jeu* les libres allures de la kermesse. Voici un moine de l'abbaye d'Haspre, près de Valenciennes, qui passe ; il est chargé des reliques de saint Acaire, qui guérit de l'avertin, et il fait de la réclame pour son saint. C'est une nouvelle occasion d'introduire encore des allusions satiriques et d'énumérer, après les avares comme Maître Henri et les femmes endêvées comme Dame-Douce, les fous d'Arras, Colart de Bailleul, Heuvin, d'autres encore. Voici un vrai *sot* qui traverse la scène en gambadant, et qui vient, conduit par son père, baiser les reliques du moine ; cela avec force paroles de fou, infiniment sages, et des allusions irrévérencieuses à une récente bulle papale contre les clercs bigames. Ces reliques promenées, ce moine grotesque sous les quolibets et qui mendie pieusement, voilà l'un des mille témoignages de l'esprit à la fois anticlérical et dévot de ces bourgeois : ils se moquent de ces reliques, mais ils les baisent.

Soudain, dans ce tohu-bohu de la foire, voici venir les fées. Elles seraient là depuis longtemps si quelque chose ne les écartait : ce moine, ces reliques, ces objets consacrés les gênent, elles, les déesses païennes. Que le moine s'en aille, qu'il mette tout au moins ses reliques dans un coin. Voilà qui est fait. Alors, derrière la scène de feuillage, retentissent des sons de clochettes, une musique mystérieuse. Quelque chose de la vague terreur orgiaque des mystères s'épand sur la scène : l'un des assistans a peur. Et tout à coup, parmi ces bourgeois prosaïques, bondit et sautille en chantant une sorte de lutin. Ce gai personnage, Croquesot, c'est

le messager, le *courlieu* d'Hellequin, qui annonce l'approche des fées. Qu'est-ce que cet Hellequin? Bien des textes, de Vincent de Beauvais, de Guillaume de Paris, d'Etienne de Bourbon nous parlent de cette *familia Allequini*, de ces *milites Herlequini*. Dans Renart le Nouvel, dans le Mariage des filles au Diable, dans le Roman de Fauvel reparaît la *mesnie Hellequin*. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier sa légende. Grimm a montré, dans sa Mythologie allemande, l'identité d'Hellequin et de sa *mesnie* avec le *Chasseur noir* et le *wütendes Heer* des légendes germaniques. Souvent, la nuit, dans les bois, on aperçoit des signes étranges ; des voix surhumaines retentissent. C'est la chasse maudite, c'est le veneur sauvage qui passe, « à merveilleuse noise, à horrible bruit de grant multitude. » Cette légende paraît s'être spécialement localisée en Normandie et s'être attachée par une fantaisie étymologique au souvenir du roi Charles-Quint de France. Le fils de Robert le Diable, le duc Richard sans Peur, chassant un jour dans la forêt de Moulineaux-sur-Seine, l'avait vu mener sa chasse. Il eut le courage de l'approcher. C'était le roi Charles-Quint, qui, en punition de ses anciennes fautes, devait ainsi chasser trois fois par semaine dans ces bois ; puis, dans la même nuit, quand matines sonnaient à l'église Sainte-Catherine du mont Sinaï, toute la *mesnie*, emportée à travers les airs, « cinglant comme vent et tempête, » se trouvait tout à coup dans une plaine de Palestine : une armée de Sarrasins fantômes l'y attendait, qu'il fallait combattre jusqu'au jour. Le duc Richard est, lui aussi, transporté sur un manteau enchanté jusqu'à l'église du mont Sinaï : on se souvient avec quel charme Boccace a redit cette légende du Manteau merveilleux. Un conte normand du XIIIe siècle, récemment publié, nous dit comment une vieille sorcière, Luque la Maudite, à son lit de mort, fit appeler Hellequin pour l'épouser. Hellequin, avec trois mille messagers d'enfer, s'élance par les bois pour chercher sa vieille fiancée : s'*esbanoiant* avec des bâtons de fer, faisant tourner follement les ailes des moulins, sa troupe chavire les nefs à sel, fait un « tournoiement » dans les forêts, force la porte des églises et s'en échappe par les verrières. — Toutes ces « diableries » sombres, Adam ne les retient pas ; Hellequin n'est pas pour lui que « le plus grand prince qui soit en faërie ; » il ne nous montre qu'un de ses messagers qui vient présenter aux fées les hommages amoureux de son maître : Hellequin « aime Morgue par amour, » comme Obéron aime Titania.

Les trois fées, Morgue, Arsile, Maglore, apparaissent enfin. Comment Adam se les représentait-il? Il nous dit simplement, avec cette constante sécheresse qui donne à toute sa pièce l'apparence

d'une ébauche, que ce sont « de belles dames parées. » Sans doute il les voyait telles que nous les montrent les légendes du temps « blanches comme fleurs de lis, et volant par l'air comme perdrix. » C'est cette même fée Morgue qui, dans les vieux romans, emporte à travers les nuées les héros endormis jusqu'aux villes enchantées, dans Odierne ou dans Loquiferne, ou jusqu'à cette mystérieuse cité d'Avallon, assise par-delà les mers, bâtie d'émeraudes, de topazes, de berils, de sardoines, où le roi Artur, frère de Morgue, préside, avec Roland, Gauvain et toute la *gent faée*, des cours merveilleuses. — Voilà donc les fées assises à la table que leur ont dressée Adam de la Halle et son ami Rikece Auri. Ici se place une grave péripétie. Vous souvient-il de la Belle au bois dormant? Quand elle naquit, sept fées furent invitées pour être ses marraines. « On avait préparé, nous conte Perrault, un grand festin pour les fées. On mit devant chacune d'elles un couvert magnifique, où il y avait une cuiller, une fourchette, un couteau de fin or, garni de diamans et de rubis. Mais comme chacune prenait sa place à table, on vit paraître une vieille fée, qu'on n'avait point priée, parce qu'il y avait plus de cinquante ans qu'elle n'était sortie d'une tour, et qu'on la croyait morte ou enchantée. Le roi lui fit donner un couvert; mais il n'y eut pas moyen de lui donner un étui d'or massif comme aux autres, parce qu'on n'en avait fait faire que sept pour les sept fées. La vieille crut qu'on la méprisait, grommela quelques paroles entre ses dents, et quand les fées eurent fait chacune un don à la princesse... elle dit en branlant la tête avec plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'une aiguille et qu'elle mourrait. » C'est la même mésaventure qui frappe nos deux amis : ils ont oublié de donner un couteau à l'une des fées. Chacune d'elles leur fait un *don :* Morgue promet à Rikier qu'il aura « planté d'argent, » à Adam qu'il sera « le plus amoureux qui soit trouvé en nul pays; » Arsile accorde à Rikier que « sa marchandise multiplie, » à Adam d'être toujours « gai et bon faiseur de chansons. » Mais la fée Maglore, furieuse d'avoir été négligée, frappe ses hôtes de cette malédiction : « Rikier sera pelé; quant à Adam, il n'ira point à Paris, mais restera acoquiné dans son monde d'Arras. »

N'est-il pas curieux de retrouver le même trait dans le *Jeu de la Feuillée,* et quatre cents ans plus tard, dans *la Belle au bois dormant?* Il se retrouve encore dans un passage de Burchard de Worms cité par Grimm, il se retrouve dans mille contes populaires de tous pays qu'il serait aisé de citer en une longue liste de références. Ainsi se manifeste une fois de plus cette mystérieuse force de survivance, cent fois reconnue, toujours surprenante et inexpliquée,

des croyances, des mythes, des contes, dont vivent et s'amusent, depuis des temps quasi préhistoriques, les esprits des hommes.

La scène fantastique se prolonge : le messager d'Hellequin présente la requête amoureuse de son maître à la fée qui lui préfère un instant un *damoisel* de la ville, Robert Soumeillon, le nouveau Prince du Puy. Soudain, comme pour montrer leurs talens de magiciennes, les fées évoquent sur la scène une machine merveilleuse : c'est Fortune, aveugle et sourde, portant sa roue où sont fixées les images de divers hauts personnages d'Arras. A quelles vieilles haines municipales est-il fait allusion? Quelles obscures luttes de parti ont agité cette bourgeoisie artésienne? Qui sait? Peut-être fallait-il quelque courage pour attacher à la roue de Fortune ces personnages, ce Thomas de Bouriane ou cet Ermenfroi qui nous semblent si inoffensifs à distance. Mais les fées ont hâte de partir ; les vieilles femmes les attendent sur la prairie ; elles s'en vont en chantant un lai :

Par ci va la mignotise, par ci ou je vois...

La féerie s'évanouit ; nous nous retrouvons avec nos bourgeois, qui s'en vont boire à la taverne. Parmi le bruit des chopes, des dés, et de la chanson de la belle Aia d'Avignon, recommencent les scènes populacières : on daube le moine qui s'est endormi, et à qui l'on fait croire qu'on a joué pour lui, qu'il a perdu, et qui est obligé de laisser en gage, pour payer l'écot, ses chères reliques de saint Acaire.

Cette simple analyse répond à la question que nous nous sommes proposée : à savoir s'il vivait déjà au XIIIe siècle un théâtre profane, fécond en œuvres, dont le *Jeu de la Feuillée* serait aujourd'hui le témoin presque unique ; ou si, au contraire, ce Jeu fut, pour les hommes du moyen âge eux-mêmes, un spectacle isolé, sans précédens, jamais répété. La caractéristique de cette pièce, c'est le caprice ; elle porte en elle-même le témoignage de sa fragilité, de sa caducité ; elle ne représente pas un genre possible, qui puisse être asservi à des lois, à des normes ; c'est une fantaisie individuelle, le songe d'une nuit de printemps. On ressent cette impression que le poète n'a pas été soutenu par une tradition établie de conventions, d'habitudes scéniques ; que le théâtre laïque y apparaît dans sa tendre enfance, dans sa puérilité même. L'action y est nulle, le dialogue maladroit, les scènes étriquées ; les personnages n'y vivent que d'une vie rudimentaire ; on entrevoit à peine leurs silhouettes indécises, leurs gestes gauches, comme dans le dessin enfantin d'une miniature du temps ; on sent que

l'auteur n'a pas su exploiter les idées qui lui sont venues, ni mettre dans sa pièce ce qu'il y voulait mettre; ses imaginations comiques ou poétiques restent en germe; et cela, parce que son époque elle-même souffre d'un véritable manque de développement du génie dramatique. Le temps n'a pas détruit le théâtre profane du haut moyen âge : nous possédons mille récits de grandes fêtes du temps, chevaleresques ou populaires; dans les salles des châteaux, dans les grandes foires, se succèdent les vielleurs, les chanteurs de geste, les saltimbanques ; jamais nous n'y voyons apparaître des acteurs. De plus, si une scène comique eût alors existé, elle se serait fatalement développée avec richesse, grâce aux sujets comiques que les fabliaux, fort à la mode à cette époque, lui auraient fournis à foison : il est certain que les fabliaux eussent été exploités dramatiquement, et il est non moins certain qu'ils ne l'ont pas été. Nous possédons pourtant la farce du *Garçon et de l'Aveugle*, jouée à Tournai vers 1270. Voici l'analyse complète qu'en donne M. Petit de Julleville : « Il n'y a que deux personnages : l'aveugle cherche sa vie en invoquant Dieu, les saints et les bonnes âmes; le garçon, Jehannet, s'offre à le conduire; l'aveugle crédule lui confie sa bourse ; le garçon s'enfuit avec l'argent, et crie au volé : « S'il ne vous siet, or me sivés. » — Et c'est tout. Que cette misérable parade de foire ait été répétée dans des centaines de saynètes analogues, nous le croyons très volontiers. Voilà le seul théâtre laïque qu'Adam de la Halle et le haut moyen âge aient connu! Qu'il ait pu exister dans le Puy d'Arras des représentations satiriques, une sorte de *commedia dell'arte*, vaguement analogue au *Jeu de la Feuillée*, c'est une hypothèse permis, mais indémontrable.

Pourtant, Adam a trouvé des modèles, tout au moins indirects, et cela dans Arras même. Il semble que, dans ce monde artésien, le théâtre religieux ait tourné plus tôt qu'ailleurs à la représentation profane. Ces bourgeois surent, de très bonne heure, égayer de leur bonne humeur réaliste la légende des saints ; ils trouvèrent une manière familière de traiter les sujets sacrés, d'en prendre à leur aise avec les drames liturgiques. Soixante ans avant le *Jeu de la Feuillée*, on jouait dans Arras le *Jeu de saint Nicolas*, et le poète, Jean Bodel, y mettait en scène des types populaires, des voleurs qui parlent leur argot, Cliket, Pincedés, etc.; des scènes de taverne s'y déroulent, comme dans le *Jeu de la Feuillée;* des joueurs de dés s'y querellent ; un valet vient y vanter gaîment le vin de son auberge, « le vin nouvellement mis en perce, à pleine mesure, à plein tonneau; le vin rampant comme écureuil en bois, qui court sec et vif sur sa lie, clair comme larme de pêcheur, qui s'attarde

sur la langue des bons compagnons ; voyez comme il tire son écume, et saute, étincelle et frétille ! » Nous possédons encore une autre légende religieuse, jouée (1) à Arras, sans doute au temps d'Adam : c'est la parabole de l'Enfant prodigue, traitée avec un réalisme amusant, dans le ton des fabliaux, grossier et gai ; le poète y a presque uniquement développé la scène de débauche où, dans une taverne, deux truandes volent la bourse du jeune homme. Écoutez comment un valet qui *huche* à la porte de son auberge, allèche l'enfant prodigue :

Ça est li bons vins de Soissons !
Sur la verde herbe et sur les jons
Fait bon boivre priveement...
Ceenz boivent et fol et sage !
Ceenz ne laisse nus son gage !..
Ceenz sont tuit li grant delit,
Chambres paintes et souef lit ;
Ceenz a ostel d'amouretes,
Et oreillers de violetes !..

C'est là, dans ce théâtre d'Arras, qui n'a plus guère de religieux que le nom, qu'il faut chercher la source d'inspiration d'Adam de la Halle.

Malgré tout, notre *Jeu* reste une œuvre étrange, isolée, sans similaire dans aucune littérature. Cependant, le besoin de classification est une loi de notre esprit, et nous pouvons malaisément nous y soustraire. Ce mélange de réalisme et de merveilleux, ces satires personnelles qui raillent des personnages vivans, connus de tous, présens au spectacle, ces facéties licencieuses, cette ignorance de l'unité d'action à laquelle supplée l'unité de verve, où donc avons-nous déjà trouvé tous ces élémens réunis, tous ces contradictoires associés ? Dans l'ancienne comédie grecque. Le rapprochement hardi d'Aristophane et d'Adam de la Halle, Paulin Paris, Magnin, M. Bahlsen, M. Gaston Paris, tous les critiques de notre trouvère l'ont hasardé. Ces comparaisons, même tentées avec réserve et finesse, sont dangereuses : on sait combien nos chansons de geste ont pâti d'avoir été indiscrètement comparées aux poèmes homériques. On ne peut cependant se refuser à constater quelques ressemblances curieuses : le *Jeu de la Feuillée* est effronté comme *Lysistrata*, personnel

(1) On a plutôt considéré jusqu'ici ce poème de Courtois d'Arras comme un *récit ;* il serait pourtant aisé de démontrer que les quelques vers narratifs qui s'y trouvent doivent être placés dans la bouche d'un *montreur du jeu*, comme dans le drame de *la Résurrection du Sauveur ;* certaines particularités de versification, l'examen un peu attentif du poème prouvent sans conteste qu'il a dû être représenté ; récité, il serait inintelligible ; il suppose de multiples changemens de lieu, des *mansions* établies sur un véritable théâtre.

dans la satire comme les *Chevaliers*, irréel comme les *Oiseaux*. Il est sorti d'une fête printanière, à demi païenne, comme la comédie athénienne est née du culte de Dionysos. Les « belles dames parées » qui volent sur la prairie ne sont pas moins gracieuses (au moins dans l'intention du poète) que les « vierges humides de rosée, » les Nuées « qui s'élèvent du sein de leur père, l'Océan, et montent en vapeurs légères aux sommets boisés des montagnes. » De même que Socrate, assis sur les gradins du théâtre, regardait son Sosie juché en l'air dans un panier à viande, de même tel gros personnage d'Arras, Jakemon Louchart ou Thomas de Bouriane, pouvait voir son image tourner, attachée à la roue de Fortune. Il y a surtout cette ressemblance certaine que le *Jeu de la Feuillée* est, comme la comédie grecque, la création spontanée d'une démocratie vivace, agitée par des factions, et qu'il vit, comme la comédie grecque, de la satire des personnages principaux de cette démocratie. Mais, s'il est permis de constater ces indéniables rapports, peut-on comparer plus longtemps l'ébauche fruste d'Adam aux comédies aristophanesques, Arras à cette Athènes que célèbre le chœur des Nuées, « à l'antique Athènes, couronnée de violettes, la belle et brillante ville, qui porte sur sa chevelure la cigale d'or ? » La différence essentielle n'est-elle pas celle-ci? Nous savons pour quelles grandes causes se passionnait au théâtre le peuple athénien, et que ses procès sont encore parfois ceux que débattent les hommes d'aujourd'hui; nous savons qu'Athènes travaillait à être la métropole intellectuelle, et, disait Périclès, l'école de toute la Grèce. Mais, les bourgeois d'Arras, pour quelle cause luttent-ils ? Et pour quelle idée lutte le poète ? A qui en veulent ces satires ? Que nous font, à nous, ces querelles municipales, d'échevin à échevin? Ces hommes n'ont pas conçu une autre forme politique que la féodalité, une autre forme religieuse que leur dévotion ironique, un autre idéal moral que l'honnêteté selon le *siècle*. Participant à cette « impuissance du moyen âge à concevoir autre chose que lui-même, » mal faits pour le rêve comme pour la colère, ignorans de toute inquiétude morale, ils se sont reposés dans un optimisme de gens satisfaits. Il leur a manqué le sens de l'effort. Ils n'ont songé qu'à réaliser leur idéal de *prudhomie*, qui est l'art de bien vivre, et l'ensemble des vertus médiocres. Le *Jeu de la Feuillée* a pu les passionner; que nous importe aujourd'hui ?

II.

La seconde pièce d'Adam de la Halle, le *Jeu de Robin et de Marion*, nous transporte de ce monde mi-prosaïque, mi-fantastique,

au pays charmant, cher à Molière, « des musiciens qui dansent en chantant des chansons. » Vingt ans écoulés séparent ces deux pièces. Il ne convient pas de suivre ici le poète dans sa vie pendant ces vingt années : quelques mots suffiront. On eût aimé savoir qu'il put aller étudier aux écoles de ce « Paris sans pair » qui l'attiraient, qu'il vécut plus ou moins la vie bohémienne des *clercs goliards*, qu'il entendit, à quelque carrefour de la Montagne-Sainte-Geneviève, les vers populaciers et puissans de Rutebeuf. Mais il est presque certain que la prédiction de la fée méchante s'accomplit, et qu'il ne reprit jamais sa robe de clerc. Très peu de temps après la représentation de son *Jeu*, vers 1263, à la suite de discordes civiles dont nous savons fort peu de chose, il dut quitter Arras, et, à ce que nous apprend Baude Fastoul, se réfugier à Douai. Mais le « doux pays d'Artois » le reprit vite, et c'est pour le Puy qu'il composa ses nombreuses chansons, ses jeux partis, ses motets. Voici qu'il passe ensuite de son monde bourgeois à une noble cour féodale. Il devient l'homme d'une aristocratie spéciale. Un prologue médiocre, adjoint par un poète anonyme à son *Jeu de Robin*, nous apprend qu'il suivit à Naples le comte Robert II d'Artois, neveu de saint Louis, envoyé au lendemain des Vêpres siciliennes à la rescousse de Charles d'Anjou, roi de Pouille et de Sicile. A quelle époque remonte ce patronage du comte Robert? Peut-être aux grandes fêtes qu'il donna dans Arras, en 1271, au retour du sacre de son cousin, Philippe le Hardi, devant qui il avait porté l'épée royale. Adam vécut désormais et jusqu'à sa mort dans sa familiarité :

> Chius mestre Adam savoit dis et chans controuver,
> Et li quens desiroit un tel homme a trouver.
> Quant acointiés en fut, si li ala rouver
> Que il fëist un dit pour son sens esprouver.
> Mestre Adam, qui en sut très bien a chief venir,
> En fist un dont on doit moult très bien souvenir...

Ce dit, « dont on doit moult très bien souvenir, » c'est le *Jeu de Robin et de Marion*. C'est une paysannerie. C'est la mise en scène des amours de deux petits bergers, un instant traversées par les entreprises indiscrètes d'un chevalier. Ce thème, diversifié à l'infini, avait été élevé à la hauteur d'un genre littéraire : la pastourelle. Mais il restait asservi à la forme lyrique : Adam le porta à la scène. Quels que soient les élémens primordiaux du genre, qu'il ait ou non pris ses racines dans les chansons populaires, peu importe ici : tel que nous le trouvons constitué, au temps d'Adam de la Halle, c'est le genre aristocratique par excellence. Ces tableaux

de la vie champêtre ne supposent pas d'ailleurs la moindre sympathie pour les vilains. Toute cette littérature ne leur est point tendre. Elle ne parle guère d'eux, ne parle pas pour eux. Ce n'est pas pour eux, la musique printanière des pastourelles, ni la forêt de Broceliande, ni le mystère exquis des lais de Bretagne. Pourtant, quand, dans une cour seigneuriale, les tables une fois levées, quelque jongleur est admis à dire ses vers, il parle d'eux souvent, mais en des pièces terribles, qu'il sera intéressant de grouper quelque jour. « Qui fist vilains, si fist les lous, » disent-elles,

Dieus het vilains, Dieus het vilaines ;
Tels les asnes, tels les vilains ;
Tels les vilaines vilenesses
Autressi comme les asnesses.

Cette noble poésie, que les vilains n'entendront point, a un reproche à leur faire : c'est de trop manger, comme les bœufs. Il y a dans La Bruyère une belle phrase sur eux, mais c'est la pitié qui l'a dictée. Dans le *Despit au vilain*, nous retrouvons cette même phrase :

Il deüssent parmi les landes
Pestre herbe avec les bués cornus,
A quatre piés aler toz nus.

Les vilains, nous dit un fabliau, sont :

Felon, cuivert, failli et vain,
Malëureux de toute part,
Hideus comme leu ou lupart...

La littérature du moyen âge, populaire en partie par ses origines, a perdu bientôt le souvenir de son enfance. Ce que les vilains ont aimé, haï, pensé, ni les aristocratiques romans de la Table-Ronde ne nous le diront, ni les bourgeoises gaîtés des fabliaux. Personne qui les fasse arriver « à la vie, à la voix. » Tous les sentimens de la littérature courtoise à l'égard des vilains se résument dans ce refrain d'une pastourelle :

Chi le me foule, foule, foule,
Chi le me foule, le vilain.

Mais les héros des pastourelles ne sont pas des vilains. Ce sont « des bergers polis et agréables, » conformes au type que dé-

crira Fontenelle dans son *Discours sur l'Églogue*. Il est de l'essence même de la pastorale de se développer dans les sociétés les plus étrangères à la vie paysanne, parmi les gens du bel air. Les barons poètes du XIIIe siècle satisfaisaient, et au-delà, à cette condition. Dans le cadre d'une matinée de printemps, parmi les chants des mauviettes et des rossignols cachés dans les aubépines fleurissantes, dans le paysage mièvre et délicat mille fois reproduit par la littérature du moyen âge (1), ils se sont plu à placer les amours rapides d'un chevalier et d'une bergère, à décrire les jeux, les danses, les querelles des paysans; à les évoquer en troupes de « feuillée et de mai chargées. » Ils ont imaginé tout un petit monde champêtre, tout un cycle gracieux que domine sous ses noms multiples Marie, Marion, Marote, Marionnette, Marguet. Ils s'y sont montrés artificiels à souhait, faux autant qu'on peut le désirer. Ils ont su diversifier un thème unique: à lire la collection des pastourelles du XIIIe siècle conservées par centaines, par milliers chantées, on reste partagé entre l'impression de la monotonie et de la fadeur inhérentes au genre, et l'étonnement de la variété singulière que nos poètes ont introduite dans le détail de leurs petites scènes.

Mais pourquoi définir longuement ce genre? Écoutons plutôt quelques vers d'une pastourelle de maître Richard de Semilli, choisie à cause de sa brièveté:

L'autrier chevauchoie delés Paris,
Trovai pastorele gardant berbis.
Descendi a terre, lés li m'assis,
Et ses amoretes je li requis.
El me dist: « Biaus sire, par saint Denis,
J'aim plus biau de vos et mult meus apris...
Deus, je suis jonete
Et sadete,
Et s'aim tes
Qui joenne est et sades et sages assez. »

Robin l'atendoit en un valet;
Par ennui s'asist lés un buissonet,
Qu'il s'estoit levés trop matinet
Por cueillir la rose et le muguet...
Qui lors les vëist joie demener,
Robin debruisier et Marot baler!
Lés un buissonet s'alerent joer.

(1) Ce paysage de renouveau est la seule expression du sentiment de la nature dans nos vieux poèmes; on y trouverait malaisément une seule description de l'automne ou de l'été.

De si loing com li bergiers me vit,
S'escria mult haut et si me dist :
« Alés vostre voie, por Jhesu Crist!
Ne nos tolés pas nostre deduit!
J'ai mult plus de joie et de delit
Que li rois de France n'en a, ce cuit.
S'il a sa richece, je la lui cuit,
Et s'ai m'amiete et jor et nuit,
Ne ja ne departiron.
Dansés, bele Marion! »

(« J'aime mieux ma mie, ô gué! » dit la chanson d'Alceste.)

Ce sont ces bergers qu'Adam de la Halle anima de la vie dramatique. Louis XIV, qui reléguait loin de ses yeux les magots de Téniers, voyait avec plaisir, dans les *Amans magnifiques*, danser Tircis, berger, et Caliste, bergère. De même les nobles spectateurs d'Adam de la Halle, peu tendres aux vilains, se font volontiers les chevaliers servans de Marion. Adam de la Halle fut à la fois le poète et le compositeur, le Quinault et le Lulli de notre premier opéra-comique, et la cour angevine, la cour hautaine de Naples dut y prendre un plaisir extrême.

Marion est assise dans la prairie, et garde ses moutons, et chante :

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara...

Un chevalier sur son cheval de chasse, le faucon sur le poing, passe par là, chantant aussi :

Je me repairoie du tournoiement,
Si trouvai Marote seulete, au cors gent.

Le chanteur conte fleurette à la chanteuse, et la chanteuse raille le chanteur. Elle feint de ne rien entendre à ses questions, par malice plus que par naïveté, et se fait tout ingénue. — « Or, dites, douce bergerette, aimeriez-vous un chevalier? — Beau sire, retirez-vous, je ne sais ce que sont les chevaliers. Robin m'a donné cette panetière, cette houlette et ce couteau. Je n'aimerai personne que lui, puisqu'il m'aime. — Nenni, bergère? — Nenni, par ma foi! » Il insiste: n'est-il pas un chevalier? Elle lui répond par des chansons, où revient l'éloge de Robin, si bien qu'il quitte la place, las de ces *gaberies*, et les ritournelles ironiques de Marion le poursuivent : « Trairi, deluriau, deluriau, deluriele! » — Voici Robin, qui apporte des pommes à Marion. Elle

lui raconte son aventure, comment un homme à cheval, qui portait sur son poing ganté une sorte d'escoufle, l'a priée d'amour. Robin s'indigne, et fait le brave : ah! s'il était arrivé à temps, l'insolent chevalier ne s'en serait pas tiré sans bataille! Mais pour l'instant, faisons fête entre nous. Voici des pommes et du fromage, un grand morceau de pain, et de l'eau de la fontaine. (Des fruits et du laitage, Marie-Antoinette n'en eût pas demandé plus sous les arbres du Petit Trianon.) Le repas fini, les deux amoureux chantent et dansent :

— Bergeronnette,
Douce baisselette,
Donnez le moi, vostre chapelet,
Donnez le moi, vostre chapelet!
— Robin, veux tu que je le mete
Seur ton chief, par amourete?
— Oil, et vous serez m'amiete...
Bergeronnette,
Douce baisselette,
Donnez le moi, vostre chapelet!

Le ballet se prolonge : « Avant et arrière, belle, avant et arrière! » Que signifient toutes ces expressions techniques dont se servent nos deux danseurs, *faire le tour du chief*, *le tour des bras*, *baler au serain*, *mener la treske?* Les danses du moyen âge, caroles, baleries, espringeries, nous les connaissons par des descriptions nombreuses de nos vieux poèmes, plusieurs fois réunies et étudiées depuis Ferdinand Wolf. Ici nous voyons en action et nous pouvons nous représenter l'une d'entre elles, grâce à la musique conservée : Robin et Marion dansent un pas frappé, presque sur place, où les mouvemens des bras ont leur rôle, analogue à la bourrée de nos paysans.

Mais le chevalier pourrait bien revenir; il faut être en nombre pour le recevoir bravement. Robin court au village chercher du renfort, ses cousins Beaudon et Gautier le Têtu : qu'ils apportent leurs bâtons et leurs fourches-fières! Hélas! avant qu'ils soient réunis, le chevalier est revenu, sous prétexte de chercher son faucon perdu, et Marion doit encore une fois se défendre contre ses propos galans. Robin a pris dans une haie le faucon qui voletait, sa clochette au cou; il le rapporte poliment au chevalier; mais ses mains maladroites de vilain ne sont pas habitués à tenir ces nobles oiseaux; il maltraite un peu le faucon, et le chevalier le paie d'un horion. « Haro! il m'a tué! » Où sont les ardeurs belliqueuses du brave Robin? Le chevalier enhardi enlève Marion sur sa selle et l'emporte. Robin reste à geindre. Ses cousins accourent : « Eh! que

ne vas-tu la secourir? — Taisez-vous! Il nous courrait sus, fussions-nous quatre cents! C'est un chevalier hors du sens, qui a une si grande épée! » Par bonheur, Marion sait fort bien se défendre toute seule, et le ravisseur doit laisser échapper sa capture, plus difficile à apprivoiser qu'un faucon. Le voilà parti; il ne reviendra plus. — L'alerte est passée: donc le courage revient au hardi Robin: — « Marion, je suis joyeux et guéri, puisque je te vois. — Viens donc ça, embrasse-moi! — Volontiers, sœur, puisqu'il te plaît. » Et aussitôt, la coquette, qui vient de demander elle-même ce baiser, s'écrie: « Regardez-moi ce petit sot qui m'embrasse devant tout le monde! — Et qui s'en retiendrait? » Il la baise derechef, et tout ragaillardi par ce baiser: « Dieu! s'écrie-t-il,

Dieus! com je seroie ja preus
Se li chevaliers revenoit! »

Ce gentil trait de coquetterie, cette bravoure comique de Robin, tous ces enfantillages ne sont-ils pas charmans? Comme l'écrivain allemand Hertz l'a remarqué pour l'auteur d'*Aucassin et Nicolete*, Adam paraît traiter ses personnages avec le plus grand sérieux du monde; mais si l'on s'approche un peu du poète, on voit un sourire qui se dessine sur ses lèvres: et cette ironie sauve son œuvre de la fadeur.

Des nouveaux-venus, un berger, Huart, une bergère, Perrette, ont rejoint nos amis. Ils sont six à présent; ils sont en nombre pour jouer. Il est curieux de remarquer que leurs divertissemens sont les mêmes qui font encore les délices de notre bourgeoisie, et qu'il ne faudrait pas chercher longtemps dans quelque *Trésor des Jeux innocens* pour les y retrouver. Tel le *jeu de saint Coisne*: il s'agit de se présenter devant l'un des joueurs et de lui dire avec un grand sérieux: « Bon saint Coisne, je vous apporte mon offrande. » Si l'on rit, on doit un gage. Comme de juste, chacun de nos bergers éclate de rire. Tel est aussi le *jeu du roi et de la reine*. Le berger Baudon est fait roi par la grâce d'une formulette d'élimination semblable à celle des enfans d'aujourd'hui: empreu, et deux, et trois... et dix, et le dixième est roi. Couronné du chapel de fétus de Perrette, il appelle à la cour successivement les divers joueurs. A chacun il pose une question, à laquelle on doit répondre avec sincérité, et, qui peut, avec esprit. — « Perrette, viens à la cour! Quelle a jamais été ta plus grande joie d'amour? — C'est, répond-elle, un jour que mon ami m'a tenu compagnie aux champs. — Sans plus? — Sans plus! — Elle ment! — Et toi, Marion, viens à la cour! Comment aimes-tu Robin? — Mieux que ma plus chère

brebis! » A ne rien cacher, il s'en faut que toutes les questions du roi soient aussi innocentes et aussi fades. Il en pose aussi qui provoquent de justes protestations : « Car la demande est laide! » Le berger Gautier se distingue entre tous par ses inconvenances. Il propose les jeux les plus imprévus, et tout à l'heure, prié de chanter, il entonnera la plus malpropre des chansons du moyen âge, un vers d'*Audigier*, et Marion sera obligée de faire taire l'*ord menestrel*. Magnin a ingénieusement conjecturé que les détails grossiers qui déparent cette idylle n'y seraient que les additions d'un remanieur. On sait, en effet, que notre jeu fut représenté au moins deux fois, à Naples, d'abord, puis à Arras après la mort d'Adam. M. Magnin croit que le texte qui nous est parvenu est celui de la reprise, enrichi par un poète anonyme, pour la plus grande joie des bourgeois d'Arras, de couplets que n'eussent point admis, à Naples, les nobles spectateurs de la *première*. Mais il nous est bien malaisé de faire ce départ, car nous savons que les sociétés les plus aristocratiques du temps ne se choquaient pas pour si peu. Entre mille témoignages qu'on pourrait alléguer, en voici un qui est bien en situation, puisqu'il s'agit de ce *jeu du roi et de la reine*, auquel jouent nos petits bergers. Dans un fabliau du XIVe siècle, le *Sentier battu*, de grands seigneurs et de belles dames jouent à ce jeu; il nous est représenté comme un des plaisirs les plus délicats des cercles aristocratiques; notons que l'auteur du fabliau, Jean de Condé, se connaissait en matière d'élégance, puisqu'il fut le ménestrel attitré des comtes de Flandre, qu'il passa toute sa vie dans leurs châteaux et qu'il ne rima jamais que pour le plaisir de leur cour. Or, il se trouve que les questions et les réponses des nobles joueurs ne sont que des équivoques rebutantes, et que ce fabliau aristocratique est l'un des plus véritablement grossiers que nous possédions; tant et si bien qu'il nous fait comprendre cet acte du concile de Worcester, en 1240 : *Non sustineant fieri ludos de Rege et Regina*. Oui, tout porte à croire que les détails grossiers de notre comédie sont, comme le reste, l'œuvre d'Adam; sa préoccupation est visible : c'est de peindre avec quelque réalisme la vie de ses petits bergers, et de les maintenir dans cette « condition de demi-vérité » que recherchent les poètes bucoliques. Son personnage de Gautier n'a point d'autre raison d'être; quand Marion offre à Robin du fromage qu'elle a gardé dans son sein, quand un berger vante les délices de la viande de porc qu'il mange à planté, il est évident que le poète a voulu *faire vrai*. Boileau lui reprocherait avec raison de faire parler ses bergers « comme on parle au village. » Et comment voudriez-vous qu'ils parlassent? demandait plaisamment Victor Hugo. Comment? comme

parlent les bergers des *Chansons des rues et des bois*, comme parlent Tircis et Climène, comme parlent le plus souvent Robin et Marion : ce réalisme est inutile autant que maladroit.

A quoi bon poursuivre l'analyse minutieuse de ces scènes enfantines qui se répètent et se prolongent trop longuement? C'est le loup qui emporte une brebis que Robin délivre; puis des scènes de jalousie à propos de Perrette, des fiançailles, des médisances, des caquetages, et des chansons encore, jusqu'au moment où Robin, menant la *tresque*, entraîne après lui, dans cette manière de farandole, bergers et bergères; et tout ce petit monde gracieux disparaît en dansant.

N'est-il pas vrai que ce *Jeu de Robin et de Marion* répond, après tout, aux conditions du genre très secondaire de la pastorale, et qu'il excite, comme Fontenelle le réclame de toute églogue, « une surprise douce et une petite admiration? » Adam a traité ses personnages avec agrément et virtuosité, avec le degré d'ironie et de sympathie qui convient. Les figures n'y sont plus schématiques, comme dans le *Jeu de la Feuillée;* ses petits bergers vivent réellement. Il serait certes disproportionné d'analyser leur caractère : leur âme peu complexe n'est faite que de chansons et d'amourettes. Robin et Marion sont les frère et sœur aînés et ignorés de Rose et de Colas, d'Annette et de Lubin, de ces couples mignards si nombreux dans notre histoire littéraire, depuis la chantefable d'*Aucassin et Nicolete* jusqu'aux poèmes bocagers de Hardy, jusqu'aux églogues de Florian et de Gessner, jusqu'au *Devin de village*.

Ce qu'il y a de plus curieux dans le *Jeu de Robin et de Marion*, c'est, à coup sûr, son public. Cette pièce fut représentée, selon toute vraisemblance, à Naples, dans l'automne de 1283; soit dix-huit mois après les Vêpres siciliennes. Ce souvenir tragique a sa signification. Les barons qui se plaisent ainsi à un retour de pensée et de cœur vers l'Artois, vers ce village d'Ayette, près d'Arras, où la scène est placée, les amoureux de Marion ne sont point d'élégans désœuvrés, occupés, dans des salles jonchées d'herbes et de fleurs, à agencer des rimes de chansons d'amour, selon l'art compliqué des troubadours. Non; ces spectateurs sont les combattans des Abruzzes, de la Sicile, de Tunis, les vieux chevaliers qui savent combien la route a été rude, sous l'armure de guerre, de Bénévent à Tagliacozzo: ils sont les conquérans campés sur la terre d'Italie où depuis vingt ans ils organisent la terreur: les uns, descendans de maisons souveraines, les Courtenay, les Montfort, les Vaudemont, les Brienne; les autres, pauvres chevaliers d'aventure, simples bannerets au partir de France, devenus princes feudataires

dans des fiefs arrachés aux seigneurs calabrais, apuliens, siciliens, et qu'ils pressurent sous une écrasante fiscalité; tels le violent Thomas de Coucy, et ce Guillaume de l'Estendart, le plus féroce des capitaines de Charles d'Anjou, qui, lorsqu'il prit la ville d'Augusta entre Catane et Syracuse, n'y laissa debout ni une pierre, ni un homme. Maintenant la haine est montée autour d'eux, la terre leur échappe; ils entendent encore, ces évadés des Vêpres, le tocsin de Palerme, — et devant eux Robin et Marion passent en dansant :

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara...

Étranges spectateurs en vérité! Au premier rang, le vieux roi Charles d'Anjou, assombri par l'écroulement de ses rêves dignes de Pyrrhus et de Picrocole; c'est Constantinople, c'est Tunis perdus; ce sont les galères vénitiennes, les galères alliées, qui fuient à toutes voiles par le détroit de Messine, tandis que lui-même, debout sur le rivage d'Italie, voit approcher, impuissant, la flotte aragonnaise, pavoisée et triomphante; aujourd'hui il faut défendre pied à pied le sol contre don Pedro; et pendant que, sur son ordre, dans Naples même, les potences s'élèvent sans nombre pour les gibelins rebelles, Marion chante doucement :

Robin m'achata cotele
D'escarlate bone et bele,
Robin m'aime, Robin m'a...

Et qui encore parmi ces spectateurs? Robert d'Artois et le comte d'Alençon, celui qui a conduit à Naples les nouveaux croisés, les brillans vengeurs des Vêpres : six mois plus tard il tombera dans sa tente, lui, le frère du roi de France, sous le couteau de l'un des brigands almogavares de Jean de Procida :

Robin m'aime, Robin m'a!..

Voici encore, à ce spectacle, le fils de Charles d'Anjou, le prince de Salerne, héritier présomptif de ce trône chancelant; bientôt, fait prisonnier, les états de Sicile le condamneront à mort en représailles du meurtre du petit Conradin; et déjà, tandis que dansent nos pastoureaux, blanchissent, à l'horizon de la rade de Naples, les voiles de son vainqueur, l'amiral Roger de Loria :

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara.

Ainsi se manifeste une fois de plus ce phénomène souvent remarqué que les sociétés les plus violentes sont celles qui se plaisent le mieux aux fadeurs des bergeries; à l'heure la plus tragique de son histoire, la cour de Naples se réfugia un instant dans le rêve conventionnel de la paix champêtre, comme firent les hommes des guerres de religion, ceux de la Fronde, et les hommes de la Terreur.

Quelle fut, dans la composition du *Jeu de Robin*, l'originalité d'Adam? Ce n'est pas lui qui a créé ses personnages, ni imaginé aucune des scènes. Tout ce petit monde champêtre vivait avant lui, dans des milliers de pastourelles lyriques, précisément de la même vie que dans sa pièce. On a souvent répété que son *Jeu* était directement inspiré d'une pastourelle composée par l'un des seigneurs de la cour de Naples, Perrin d'Angecort, parce qu'on y retrouve la donnée principale du *Jeu* (les tentatives amoureuses du chevalier) et le refrain : Robin m'aime. Il n'y a aucune raison de croire à une imitation spéciale de cette pièce; car le même refrain se lit encore dans une autre poésie conservée, et le personnage du chevalier entreprenant est, pour ainsi dire, de style dans les pastourelles. Il suffit de feuilleter le recueil publié par Bartsch (1) pour y voir reparaître dans les moindres détails toutes les scènes de notre comédie : on retrouve par exemple dans une poésie du roi de Navarre (p. 232 du recueil de Bartsch) la comparaison faite par Marion des chevaliers et des vilains, et de même (p. 146) le refrain : « Bergeronnette, très douce compaignette, donnez-le-moi, vostre chapelet; » dans une pièce d'Huistace de Fontaines, Marion enlevée par le chevalier appelle au secours dans les termes mêmes que lui prête Adam : « Hé! réveille-toi, Robin; car on en maine Marot » (p. 270); ailleurs (p. 52, 292), les paysans viennent comme dans notre comédie au secours de la bergère; l'épisode de la brebis enlevée par le loup et que Robin délivre reparaît également (p. 126); les jeux des paysans sont encore décrits dans nombre de pastourelles : ici ils jouent au jeu que nous connaissons du roi et de la reine (p. 160); là, ils chantent des chansons (p. 147), jouent du *fretel*, dansent le *vireli*, l'*espringerie*, la *treske* (p. 257, 143, 179, etc.).

La pièce d'Adam de la Halle n'est qu'un centon de pastourelles, et son originalité est grande, pourtant. Comme le *Jeu de la Feuil-*

(1) Romanzen und Pastourellen, Zurich, 1870.

lée, elle reste, au moyen âge, une œuvre isolée : nous n'avons aucun témoignage qu'il ait existé des pièces similaires, et, seulement à la fin du XIVe siècle, nous apprenons qu'on a joué à Angers une pastorale qui, sans aucun doute, ne dut rien à l'œuvre dès longtemps oubliée du poète artésien. Oui, plus d'un siècle avant Adam, la fantaisie anonyme de centaines de poètes avait créé ce monde de bergers; mais, le premier et le seul, Adam de la Halle les vit de ses yeux et les fit voir. Sans doute, les circonstances le favorisèrent : les écoles poétiques sont rares au moyen âge, et, par suite, les vrais poètes y sont rares. Asservis à une existence errante et mendiante, les jongleurs ont rarement la conscience d'être une race à part, des êtres originaux qui doivent se développer dans le sens même de leurs singularités individuelles. Adam eut, au contraire, la bonne fortune de trouver toujours, soit parmi les bourgeois d'Arras, soit dans l'aristocratie de Naples, un public déjà raffiné de rivaux, d'admirateurs, de patrons. Grâce à cet appui, il fut un trouvère complet. Nous possédons de lui des chansons d'amour, des rondeaux, des motets, des jeux partis; il composa même une chanson de geste à la gloire de Charles d'Anjou. Il fut bon musicien, et non-seulement un mélodiste, mais l'un de nos plus anciens harmonistes. Un poète, son contemporain, l'appelle avec une réelle justesse d'expressions « un clerc net et soutil, gracieus et nobile. » Mais tous ces titres sont effacés par ce premier éveil du sens dramatique, qu'il semble bien avoir possédé; et ce mérite d'avoir, le premier, construit des tréteaux pour y faire monter les bourgeois d'Arras et les bergers des pastourelles est plus réel qu'il ne semble d'abord. Nous avons peine aujourd'hui à concevoir avec quelle lenteur les genres littéraires naissent les uns des autres, avec quelle difficulté ce qui est en puissance parvient à l'acte. Il nous est malaisé, à nous les tard-venus, et qui avons trouvé toutes constituées les formes artistiques où se moule le génie humain, d'imaginer l'effort des générations qui ont dû créer ces formes, de nous représenter, par exemple, quel fut le génie créateur de celui-là qui composa la première réplique de Dionysos aux dithyrambes des Lénéennes. Adam paraît avoir possédé quelque chose de cette puissance créatrice : il entendit de ses oreilles le bruit que mène la troupe d'Hellequin; il vit de ses yeux se dérouler la *balerie* de Robin et de Marion : et ce don singulier méritait quelque attention.

JOSEPH BÉDIER.

LES

SOCIÉTÉS ANIMALES

LES INVASIONS DES FOURMIS. — LE POTENTIEL MORAL.

Dans l'étude des sociétés animales, celle des sociétés de fourmis est peut-être la plus suggestive, en raison de l'intelligence surprenante de ces petits insectes. Leur comparaison avec les sociétés humaines est d'autant plus intéressante que les sociétés de fourmis ne fonctionnent pas suivant des règles uniformes, semblables à celles de la mécanique des corps inertes, où toute individualité s'efface, à la fois dans l'accomplissement final du but général et dans le détail même de l'exécution de chacun des actes particuliers qui y concourent. Nous ne rencontrons pas ici cette uniformité géométrique banale, et dominée surtout par les conditions du milieu ambiant, qui préside à la construction des polypiers et même à celle des gâteaux d'abeilles. Au contraire, l'observateur est frappé tout d'abord par l'intelligence individuelle de chaque fourmi et par l'initiative personnelle qu'elle manifeste, en poursuivant la réalisation du but collectif proposé à son activité.

L'étude des sociétés de fourmis mérite d'autant plus l'attention du philosophe qu'elles n'ont jamais été l'objet d'aucune tentative d'utilisation de la part de la race humaine; elles n'ont dès lors jamais subi ces influences modificatrices par hérédité, auxquelles les abeilles sont soumises depuis tant de siècles, depuis qu'il existe des apiculteurs empressés à récolter le miel. Les fourmis, au con-

traire, ont été traitées tantôt comme des êtres agressifs, sans grâce ni amabilité, et que l'homme dédaigne, s'ils ne viennent pas en contact direct avec lui; tantôt comme des animaux nuisibles à l'agriculture et qu'il s'efforce d'exterminer, sans toujours y réussir pleinement.

J'ai déjà fait connaître, il y a quelques années (1), les études que j'ai eu occasion de poursuivre, depuis une quarantaine d'années, sur les habitudes sociales des fourmis. Je demande la permission de rapporter aujourd'hui quelques observations nouvelles sur les invasions des fourmis et sur la psychologie à la fois collective et individuelle qui s'y révèle. Ici, comme dans toute science naturelle, c'est la description exacte des faits particuliers qui peut nous conduire à des vues générales: je commencerai donc par les premiers.

Il y a quelque temps, en visitant les cultures du jardin d'expériences que j'ai institué à Meudon, je fus frappé de voir les tuiles de la toiture d'un hangar adossé au bois couvertes de fourmis, de grosseur moyenne, en pleine activité: elles appartenaient à l'espèce *fusca*.

Ces fourmis venaient du bois par myriades; elles grimpaient le long du mur jusque sur la toiture, et de là se dirigeaient vers un sycomore en fleur, dont le tronc était contigu à la partie basse du hangar, du côté opposé au bois: l'arbre et ses branches en étaient couverts, qu'elles fussent attirées soit par une odeur spéciale, faible, mais un peu musquée, qui se dégageait de ses fleurs, soit par la présence de nombreux pucerons adhérens aux feuilles. Elles transportaient avec empressement les fragmens de ces fleurs, toutes sortes de brindilles et d'autres débris, vers le sommet de la toiture. Là, elles s'enfonçaient sous les tuiles, dans une sorte de coffre ou faux grenier, clos de planches et bien abrité, où elles commençaient à construire leur nid. Quoique l'invasion des fourmis ne datât que de peu de jours, plusieurs hectolitres de matériaux légers étaient déjà accumulés, les larves installées et entourées de soins particuliers. C'était une ville nouvelle, prise en flagrant délit de fondation. J'eusse laissé faire dans les bois; mais les fourmis sont des commensales incommodes. Elles s'installaient au centre de mes provisions de graines, au centre d'emmagasinement des récoltes prochaines. Le lieu de leur séjour était fort bien choisi au point de vue de la colonie, mais tout à fait nuisible à mes expériences: j'étais obligé de les détourner, de les déloger, ou de les détruire.

Aussitôt s'engagea une lutte, fort inégale en apparence, dont les péripéties me montrèrent combien cette nation de petits barbares qui avait envahi mon domaine était ingénieuse, variée dans ses moyens d'attaques et obstinée dans la poursuite de ses projets. La

(1) Voir dans mon ouvrage *Science et Philosophie*, p. 172, *les Cités animales et leur évolution*.

destruction, tant individuelle que collective des intrus, fut d'abord tentée; mais elle parut tout à fait impuissante à leur inspirer une frayeur capable d'arrêter l'élan général qui présidait à l'invasion de la tribu, et il fallut recourir à des procédés moins élémentaires pour y mettre un terme. Je pensai qu'il suffirait de faire disparaître l'objet vers lequel tendait cette multitude, en rendant le sycomore inaccessible. J'y parvins sans peine en enduisant le tronc, circulairement et au voisinage du sol, au moyen d'une large couche visqueuse de goudron mélangé de pétrole, avec addition de phénol et d'aniline, mixture qui rendait le goudron moins siccatif et plus pernicieux. En même temps, le toit fut balayé des débris de fleurs, de feuilles, et aussi des fourmis qui le couvraient, et l'on y projeta du soufre en poudre, matière destructive des fourmilières, comme Aristote le savait déjà. A l'instant, grande agitation parmi les fourmis répandues dans l'arbre et qui ne pouvaient plus en descendre, ainsi que parmi celles du toit, qui avaient reparu presque aussitôt après le balayage. Pour augmenter leur effroi, je fis écraser une à une les nouvelles arrivantes. Plusieurs centaines périrent ainsi en quelques minutes, mais sans résultat : aucune terreur panique ne se déclara, qui fit fuir les insectes en masse. Celles de l'arbre, ne pouvant plus franchir le fleuve de goudron, se laissaient tomber d'en haut sur la terre, la dureté de leur enveloppe cornée atténuant une chute que la petitesse de leur masse empêchait d'être bien violente. Quant aux fourmis que l'on continuait à écraser systématiquement avec un morceau de bois, elles se redressaient contre l'instrument meurtrier et lui présentaient leurs mandibules, en projetant un liquide corrosif. Cependant elles apercevaient l'ennemi qui les décimait. Chaque fois que je m'approchais, les fourmis qui couraient s'arrêtaient subitement, pour s'enfuir ensuite à toute vitesse. La multitude en marche ne tarda pas à diminuer : mais ce n'était qu'une apparence. En réalité, elles avaient passé sous les tuiles, et elles continuaient à cheminer le long des chevrons; dès que l'on s'éloignait, elles reparaissaient au jour en nombre, avec une ardeur surexcitée par les rayons solaires qui donnaient sur le toit.

J'avais mieux auguré de ces procédés de destruction : l'an dernier, en effet, nous avions réussi à détourner par une méthode analogue une première tentative d'invasion, qui s'était arrêtée après une journée. Mais les populations barbares, ennemies de l'empire romain, que Probus et Aurélien avaient repoussées et massacrées, les arrêtant ainsi dans leur première tentative d'invasion, ne recommencèrent-elles point quelques générations après, avec plus d'ensemble et d'énergie, réussissant cette fois à pénétrer au cœur de l'empire et à en accomplir le pillage et la destruction ?

Les fourmis n'avaient pas montré moins d'obstination; détruites

l'an dernier, elles reparaissaient cette année en hordes plus nombreuses et plus acharnées. L'impulsion instinctive qui les poussait était rendue plus forte et leur ténacité accrue par l'existence du centre de colonisation qu'elles avaient réussi à installer dans le faux grenier, et dont je n'avais pas reconnu tout d'abord l'existence. Ce nid, trahi par les directions de ses routes d'accès, fut détruit le lendemain, les tuiles et les feuilles de zinc de la toiture étant soulevées et les matériaux du nid projetés à la pelle pardessus le mur dans le bois, pêle-mêle avec les larves et les provisions déjà accumulées. Les bords, jointures et entrées du faux grenier furent méthodiquement badigeonnés de goudron. En même temps, pour arrêter le flot de l'invasion venue du bois, et qui grimpait le long du mur sans trêve ni relâche, j'étendis en haut de ce mur, au-dessus du chaperon, une bande épaisse de mixture goudronneuse, large de $0^m,25$, sur une longueur d'une trentaine de mètres. C'était une barrière infranchissable : elle allait rejoindre une autre toiture de carton bitumé, récemment goudronnée, et s'étendant sur une longueur plus considérable encore. Bientôt il se forma au-dessous une noire colonne, parallèle au goudron, constituée par des milliers de fourmis arrêtées dans leur marche. Quelques-unes, s'approchant trop, périssaient empâtées dans la matière gluante; d'autres, à demi empoisonnées par les vapeurs d'aniline, tombaient au pied du mur, où elles étaient ramassées et emportées par leurs compagnes. Mais le corps d'armée demeurait toujours aussi compact.

Pourquoi se précipitaient-elles ainsi en masse dans cette direction, avec l'énergie et l'ensemble d'un régiment lancé à l'assaut d'une forteresse? Quel mot d'ordre leur avait-il été donné et par qui? Comment se faisait-il qu'elles arrivassent de tous côtés, après avoir parcouru parfois plusieurs centaines de mètres, distance énorme pour de si petits animaux; obstinées dans une invasion dont elles modifiaient les procédés à mesure qu'elles reconnaissaient l'impuissance de leurs attaques successives? Ce n'était pas là une marche en avant provoquée par la famine, telle que celle des sauterelles algériennes, subitement écloses en un lieu dont elles ont fait disparaître en peu de jours toutes les ressources alimentaires. En effet, les fourmis sont fort disséminées dans cette région du bois, et elles y trouvent aisément habitat et nourriture.

Les fourmilières y sont trop rares pour qu'un *printemps sacré*, tel que celui qui déterminait parfois le départ de toute une génération chez les vieilles populations de l'Italie et de la Germanie, ou bien un exode annuel, pareil à celui des abeilles, pût expliquer une semblable et si abondante émigration.

Aucune coupe de forêt, aucun travail de voirie, de culture ou

de plantation, aucune poursuite systématique et destructive, de la part des gardes-forestiers ou des promeneurs malveillans, aucune attaque d'animaux récemment acclimatés dans la région, n'était venue les troubler dans leurs habitudes et modifier subitement leurs conditions d'existence.

Peut-être est-il opportun de rappeler que le *primum movens* des invasions humaines est parfois aussi obscur que celui des fourmis. Si la nécessité de fuir la domination d'un ennemi victorieux a poussé les Huns vers l'Occident; si la recherche d'une nourriture plus abondante et le désir de s'emparer des richesses de peuples plus industrieux et plus civilisés, ont joué un rôle capital dans la plupart des migrations de barbares; cependant il en est plus d'une dont les mobiles ont quelque chose de mystérieux. Le fanatisme soudain qui précipita les nomades de l'Arabie vers les grands empires des Byzantins et des Persans; la terreur religieuse qui poussa, d'après certains auteurs, les Cimbres et les Teutons à quitter leur pays pour se ruer sur la Gaule et sur l'Italie, n'appartiennent pas à la catégorie des mobiles utilitaires. Serait-il téméraire de se demander s'il n'existe pas quelque chose d'analogue dans l'ordre instinctif, qui touche de si près aux sentimens religieux; c'est-à-dire si cet instinct soudain, qui met en mouvement les animaux sociables, relève toujours d'une conception ou d'une intuition fondée uniquement sur leurs intérêts? Quoi qu'il en soit, l'impulsion une fois donnée, la société animale, comme la société humaine, marche à son but collectif avec une énergie qui ne s'en laisse que bien difficilement détourner. C'est ce dont je ne tardai pas à m'apercevoir, alors que l'établissement d'une barrière infranchissable semblait avoir fermé aux fourmis toute route vers mes magasins: il ne restait plus guère à l'intérieur que quelques survivantes disséminées, échappées à la catastrophe de leur race; et l'affaire paraissait terminée.

Il n'en était rien : le lendemain, la toiture était de nouveau sillonnée de fourmis, moins abondantes sans doute, mais aussi obstinées dans leur attaque et renouvelant leurs entreprises. D'où venaient-elles? En examinant le mur du côté du bois, il fut aisé de voir qu'elles continuaient l'assaut et qu'elles s'étaient frayé de nouvelles routes. Au-dessous de la ceinture inaccessible de goudron, elles avaient découvert des fissures dans le mur, mur vieux et dont le plâtre se détachait par places. C'est par là qu'elles s'insinuaient par centaines, cheminant par des trajets détournés, au milieu des matériaux mal cimentés et dans l'épaisseur même du mur; elles débouchaient de l'autre côté, à l'intérieur même du hangar, parfois à plusieurs mètres plus loin. On les apercevait aux points d'entrée et de sortie. Plusieurs rapportaient déjà leurs larves, impa-

tientes et comme assurées du succès. Nouve effort de la défense. Quelques sacs de plâtre servirent à recrépir le mur et à en boucher les fentes : pour plus de sûreté, on cerna chacune de celles-ci avec des cercles de goudron visqueux.

Cette poussée d'invasion fut plus longue que la précédente. Pendant plusieurs jours, on découvrait chaque matin de nouveaux orifices pratiqués par les fourmis, à l'aide desquels elles pénétraient, avec un entêtement d'autant plus étrange qu'il amenait la destruction incessante de multitudes. Cependant, de proche en proche, les communications avec le bois, ce grand réservoir de la population d'insectes, — *officina gentium*, — finirent par être entièrement coupées et la lutte entra dans une nouvelle phase. Tant au dehors qu'au dedans, les envahisseurs variaient de nouveau leurs artifices.

Au dehors, les fourmis commencèrent à s'installer au pied du mur, en s'agglomérant par places, au milieu des herbes et des arbrisseaux ; elles ébauchèrent de petits villages où elles demeuraient, toujours prêtes à franchir le mur dès que le temps en aurait affaibli les défenses. Mais ce voisinage était trop menaçant pour être toléré. Les nids en formation, arrosés à leur tour de goudron, ne tardèrent pas à devenir intenables, et le mur noirci çà et là par de longues traînées de goudron, blanchi à côté par des réparations de plâtre, reprit l'aspect solitaire d'une muraille honnête, sur lequel peuvent errer quelques mouches ou quelques lézards, mais qui ne saurait servir de route d'invasion à des hordes dévastatrices.

Ce n'était là pourtant qu'un succès partiel ; car à l'intérieur du jardin, c'est-à-dire sur la toiture, au sein du mur, et dans le hangar, il restait quelques milliers de fourmis, emprisonnées, et qui ne pouvaient plus rétrograder. Je m'en aperçus dès que les trous extérieurs du mur se trouvèrent bouchés ; les fourmis, ne rencontrant plus de chemin ouvert pour ressortir du côté du bois, débouchèrent en longues colonnes à l'intérieur. J'espérai un moment qu'elles allaient se disperser, découragées par le trouble incessant où elles étaient tenues, et par les exécutions réitérées, tant par masses que par individu, dont elles étaient l'objet. Leurs habitudes paraissaient, en effet, profondément modifiées. Elles avaient cessé complètement de charrier des matériaux de construction et des provisions : aucune larve n apparaissait plus, portée par les ouvrières. Mais, chose étrange, un grand nombre de fourmis circulaient de tous côtés, en enlevant les cadavres des fourmis écrasées et même leurs débris mutilés, tel que l'abdomen, le thorax, ou la tête. Fort surpris de cette opération, j'ai répété pendant plusieurs jours et des centaines de fois mon observation, sans pouvoir reconnaître ni le but de cet enlèvement, ni le lieu où elles allaient cacher tous ces cadavres :

on eût dit d'un peuple qui enterre ses morts. J'ai lu depuis dans Pline (1) que les fourmis ensevelissent leurs morts à la façon des humains : *Sepeliunt inter se, viventium solæ, præter hominem.* D'après sir John Lubbock, qui les étudie depuis de longues années, elles auraient leurs cimetières : étrange ressemblance avec les sociétés humaines ! A moins qu'il ne s'agisse simplement d'une réserve de provisions de bouche.

Quoi qu'il en soit, les débris de l'armée d'invasion en déroute, au lieu de se disperser, réunissaient peu à peu leurs bandes décimées et se cantonnaient par groupes en certaines places, comme si leur instinct social les eût portés à y former, à défaut d'un nid commun, des installations partielles. Sur un point, c'était entre les parois de minces poteries entassées ; sur un autre, entre des boiseries vermoulues ; ailleurs, dans des plâtras ; ailleurs, dans les couches superficielles d'une terre sèche et ameublie. On assistait à un essai de réorganisation. A partir de chacun de ces points, elles reformaient des routes le long des chevrons de la toiture, d'où elles remontaient à la surface des tuiles, pour se diriger de nouveau vers le sycomore. L'odeur de ses fleurs et certaines odeurs, en général, semblent avoir pour les fourmis un attrait invincible.

Il y a quelques années, j'ai observé une singulière attraction de ce genre, exercée sur des fourmis ailées, et d'autant plus extraordinaire qu'elle les conduisait par centaines à une destruction inévitable. Sur la plate-forme d'une tour haute de 28 mètres, j'avais installé, en vue d'expériences sur l'électricité, des fioles ou flacons isolateurs, renfermant de l'acide sulfurique concentré, du sein desquels s'élevait une tubulure centrale, laissant seulement un étroit espace annulaire, entre elle et le col du flacon : celui-ci même était entouré, sans en être touché, d'un chapeau métallique très voisin. Les physiciens connaissent ces supports isolateurs. Or, les fourmis ailées avaient trouvé le moyen de monter à cette hauteur et de pénétrer, en rampant patiemment, dans les intervalles successifs des fioles et des deux espaces annulaires concentriques, pour se précipiter dans l'acide sulfurique, où elles périssaient aussitôt. Chacun des isolateurs, au nombre d'une douzaine, se trouva ainsi encombré au bout de peu de jours par des centaines de fourmis mortes, exhalant une odeur mélangée de musc et d'acide sulfureux, qui, loin de les faire fuir, les attirait toujours davantage : le col extérieur du flacon demeurait tout couvert de fourmis en mouvement, s'empressant ainsi vers leur propre anéantissement. Mais c'etait là la preuve d'un instinct aveugle et irrésistible, agissant en sens contraire de l'instinct de conservation, inhérent, pretend-on, à tout être

(1) *Histoire naturelle*, liv. XI, ch. 36.

vivant. — Revenons à notre invasion de fourmis, attirées, ce semble, par l'odeur des fleurs du sycomore, ou par ses pucerons, et qui paraissaient mues par l'espoir d'approvisionner la nouvelle cité et les villages construits dans le voisinage.

Il fallut combattre une à une toutes ces tentatives d'installation spécialisées. Les poutres, les chevrons furent goudronnés un à un; la terre, que le goudron ne pénétrait pas suffisamment, fut imbibée de pétrole; les poteries minces, que l'on voulait éviter de souiller, furent submergées dans un baquet, afin de noyer leurs habitans improvisés; sur les tuiles, on traça de longues traînées goudronneuses, de façon à partager la surface de la toiture en une succession de polygones fermés par de véritables cordons sanitaires, et dont l'accès était rendu impraticable. Cependant chaque jour les fourmis apparaissaient sur un point nouveau, comme par une sorte d'infiltration, déployant un esprit d'invention et une variété extraordinaire de procédés inattendus, auxquels il fallait opposer des ressources toujours différentes. La nuit même, elles reprenaient au clair de la lune des routes que la crainte les avait forcées d'abandonner en plein jour : les auteurs anciens ont déjà parlé de ce travail nocturne des fourmis. Si leur multitude avait pu se renouveler, elles auraient peut-être fini par surmonter toutes les tentatives de résistance. Mais elle était désormais limitée par les barrières opposées du côté du bois, qui ne permettaient plus à leurs bataillons de combler leurs vides; leur nombre diminuait peu à peu et la lutte ne pouvait qu'aboutir, après un temps plus ou moins long, à la destruction totale de ces fâcheuses colonies.

Cependant, des individus plus ou moins nombreux, sortis on ne sait d'où, reparaissaient sans cesse. Il fallut plusieurs semaines d'efforts patiens et continus pour en réduire le nombre à quelques rares unités, sans arriver encore à les faire disparaître intégralement. Plusieurs dizaines de mille de fourmis s'obstinèrent ainsi jusqu'à leur destruction totale, laquelle exigea une dépense de 6 kilogrammes de goudron, 2 litres de pétrole, 200 grammes de phénol, autant d'aniline, et 500 grammes de fleur de soufre. Tel est, pour les gens qui aiment à connaître le détail des choses, le bilan matériel de la campagne dirigée contre cette invasion.

Le bilan moral est plus instructif: car le récit qui précède établit la variété singulière des procédés employés par les fourmis pour atteindre un but d'utilité générale, qu'elles ont posé elles-mêmes à leur activité. On a vu comment leur intelligence et leur volonté se plient aux circonstances, promptes à profiter de toute facilité locale, de toute condition accidentelle qui peut les conduire à la fin désirée. Cette fin n'est pas poursuivie par un acte simple

et uniforme, tel que la marche en commun vers un objet déterminé, ou la recherche de la nourriture : c'est une entreprise de colonisation régulière, en un lieu favorable, désigné sans doute à l'avance par leurs explorateurs : la colonisation est tentée d'abord en masse, puis en détail, avec des ressources indéfinies de travail, d'invention et, disons-le aussi, avec un esprit de sacrifice à la communauté, pareil à un véritable dévoûment patriotique. Rien ne ressemble plus aux actes d'une peuplade humaine, en quête d'une installation nouvelle, que les agissemens de cette tribu de fourmis en mouvement, luttant avec persévérance contre un destin contraire, et s'efforçant de surmonter une puissance aussi supérieure à elle que pouvait l'être la force d'une divinité dans les croyances des hommes d'autrefois. Elles procèdent non-seulement par voie directe, mais par toute sorte de procédés détournés et, ce qui est plus remarquable, par une série d'actes individuels, accomplis en raison de l'initiative particulière de ses membres et dont le caractère et la portée rappellent singulièrement les actes raisonnés d'une volonté libre.

Devons-nous persister à désigner sous le nom d'instinct, l'impulsion qui détermine l'ensemble des actions ainsi accomplies par des êtres aussi réfléchis, en nous fondant seulement sur ce fait qu'elles convergent toutes vers un but défini à l'avance? Mais si l'on s'attachait à cette manière de voir, ne pourrait-on pas prétendre que la même interprétation est valable pour la plupart des fonctions accomplies par la civilisation humaine? Le problème a d'ailleurs deux faces : le but poursuivi avec une énergie fatale, opposé à la variété préméditée des moyens par lesquels il est atteint. Si l'on s'attache uniquement à la convergence des efforts dirigés vers une fin déterminée, n'est-il pas évident qu'elle rappelle la pression inconsciente en vertu de laquelle l'eau tend à prendre son niveau et s'infiltre à travers tous les obstacles opposés par une digue? Mais c'est ici une eau dont chaque goutte serait vivante et douée d'initiative personnelle. De même la tension purement physique de l'électricité ou de la chaleur se manifeste par un ensemble de lois, que l'on résume sous le nom de *potentiel*. Toutefois s'il est permis d'assimiler l'instinct des fourmis à une sorte de potentiel moral, n'oublions pas que ce potentiel agit, non par des mécanismes purement physiques, tels que ceux de la chaleur et de l'électricité, mais par l'intermédiaire d'une volonté intelligente, diversifiant à l'infini ses plans et ses moyens d'action, en les accommodant sans cesse aux difficultés et aux circonstances dont elle se propose de triompher.

M. Berthelot.

LES

SALONS DE 1890

II[1].

LA PEINTURE AU CHAMP DE MARS.

La Société nationale des Beaux-Arts, en s'établissant, au Champ de Mars, dans les anciennes galeries de l'Exposition universelle, y a réalisé, du premier coup, une bonne partie des améliorations réclamées depuis longtemps par l'opinion publique dans l'organisation matérielle des Salons. Les sculpteurs, il est vrai, fort peu nombreux d'ailleurs, n'y retrouvent, sous la coupole centrale, ni cette égalité calme dans la lumière, ni ces entourages apaisans de verdures qui font de la nef des Champs-Élysées un séjour si favorable pour les marbres, en même temps qu'un lieu de repos si agréable pour les visiteurs. Les peintres, en revanche, ont pu s'y étendre à l'aise et s'y présenter avec tous leurs avantages. Dans un vaste salon, les peintures décoratives sont dispersées, suivant leurs destinations, sous la lumière qui leur convient, les plafonds en plafonds, les dessus de cheminées en dessus de cheminées, les trumeaux en trumeaux, et quelques belles tapisseries du XVII[e] siècle, suspendues alentour, leur fournissent à la fois des soutiens

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] juin.

et des exemples. Deux longues galeries, très vivement, trop vivement éclairées, ont reçu les toiles de grande dimension ou les groupemens de toiles des membres les plus importans ou les plus féconds de la nouvelle société. Les petits tableaux, les pastels, les aquarelles, les dessins sont disposés avec goût dans une série de petites salles où l'on peut les examiner sous un jour plus recueilli. Partout, en outre, les œuvres du même artiste sont rangées les unes auprès des autres, de façon à se faire valoir mutuellement, et convenablement espacées entre elles, de manière que l'œil s'y puisse tranquillement fixer. Tout serait donc à merveille, si l'on ne sentait presque partout la précipitation qu'on a mise à bâcler, tout en recueillant à la hâte des ouvrages de dates diverses, le plus grand nombre de toiles possible, pour faire grande figure, sinon bonne figure, sur ce nouveau théâtre. Dans aucune exposition, nous le croyons, on n'a vu pareil déballage de peintures inachevées, d'ébauches et de préparations ; c'est le triomphe de l'art improvisé, triomphe douteux et mélangé, dont la répétition fréquente pourrait coûter cher à la bonne renommée et à la bonne santé de l'art français.

I.

Les trois décorateurs dont les ouvrages occupent une place d'honneur au Champ de Mars, MM. Galland, Puvis de Chavannes, Besnard, sont, en effet, les artistes qui semblent, depuis la mort de Paul Baudry, pouvoir prétendre aux premiers rangs dans cet ordre de productions. Tous trois ne se présentent pas dans des conditions égales; M. Galland expose un ensemble considérable de peintures, de modèles, de dessins et de maquettes; M. Puvis de Chavannes s'y montre avec une seule composition, mais d'une grande importance; M. Besnard n'y apparaît qu'avec une ébauche de plafond. Tous trois, néanmoins, en montrent assez pour qu'il soit possible de connaître leurs qualités, d'analyser leurs tendances, de juger leur système au point de vue de l'avenir, dans un moment où notre école de peinture traverse une crise plus grave que beaucoup ne s'imaginent.

Celui qui attire d'abord les yeux, c'est M. Besnard par son plafond destiné à l'Hôtel de Ville. Qu'on le regarde en haut, dans son cadre architectural, qu'on le regarde en bas, dans les glaces qui le reflètent, on a quelque peine à comprendre. La moitié de la toile est bleue; dans ce bleu, on aperçoit des globes, des planètes, des étoiles, c'est tout le système du monde; l'autre moitié est jaune; dans ce jaune on entrevoit, avec quelque peine, sur le premier plan,

une femme nue, plus jaune encore, entourée de lueurs, accourant au galop; derrière elle, accourent d'autres femmes, encore très vagues, d'aspects étranges et de types exotiques. C'est, paraît-il, *la Vérité, entraînant les Sciences à sa suite, qui répand la lumière sur les hommes*. Jusqu'à présent, nous avions cru que c'étaient les Sciences qui découvraient la Vérité, puisque c'est là leur unique objet, et non la Vérité qui découvrait les Sciences. Mais, en fait d'allégories, il ne faut pas être bien exigeant, la plupart reposant sur des jeux de mots. Va donc pour la Vérité entraînant les Sciences et répandant sa lumière! Mais M. Besnard nous refuse-t-il l'espérance de voir une Vérité mieux construite et mieux portante, répandant une lumière moins artificielle, des Sciences plus saines aussi et mieux caractérisées? Nous voulons croire que non. L'œuvre n'est qu'esquissée, bien disposée au point de vue de l'ordonnance, sinon de la beauté de la lumière, et le mouvement des figures n'a rien d'excessif non plus que de banal. Il est encore temps pour l'artiste de faire de ce plafond une bonne œuvre décorative. Était-il toutefois bien nécessaire de mettre le public dans la confidence d'une préparation si insuffisante qu'elle lui prête à rire plus qu'à admirer et sur laquelle, d'ailleurs, il ne peut porter de jugement définitif?

Le moins surprenant aux yeux du public qui passe, le moins original, diront ceux qui confondent la bizarrerie avec le génie, le moins personnel peut-être, mais, à coup sûr, le plus réfléchi et le plus complet, le mieux équilibré et le moins périlleux à suivre, c'est M. Galland. Soit qu'on regarde ses plafonds du grand Salon, où s'envolent dans un azur calme les déesses blanches de la peinture et de la sculpture; soit qu'on examine ses cartons de tapisserie pour la galerie d'Apollon ou l'Académie de Bordeaux, ses études, peintes et dessinées pour la galerie de l'Hôtel de Ville de Paris, ses modèles de diplômes, d'encadremens, de reliures, on est frappé partout de la grâce rythmique avec laquelle s'y établissent et s'y balancent les diverses parties de l'ordonnance décorative; on y admire partout l'élégance affable et souple des figures ou figurines qui s'y reposent avec tranquillité ou s'y meuvent avec aisance, en des encadremens bien proportionnés. M. Galland est un fils direct de la renaissance; il ne s'en cache pas, il le déclare, il l'affirme à chaque coup de son pinceau ou de son crayon, mais il a pris la renaissance au bon moment, à cette heure courte et charmante où, d'italienne qu'elle était, déjà compliquée, alourdie, prétentieuse et menteuse chez les successeurs de Bramante, de Donatello, de Léonard, elle redevient claire, vive, pleine de grâce et d'esprit entre les mains de nos Lescot et de nos Bullant, de nos Jean Goujon et de nos Germain Pilon. M. Galland reprend l'art français au point où

nos ancêtres l'ont laissé à Écouen et à Anet, et s'il regarde du côté des Italiens, c'est chez ceux qui nous ont toujours été au cœur par la netteté et la tendresse de leur génie, chez des Florentins, Brunellesco et Andrea del Sarto. Dans les charmantes grisailles où M. Galland met au travail, sur leurs chantiers ou dans leurs ateliers, des tailleurs de pierre, des sculpteurs, des ferronniers, des peintres et autres corps de métier, réapparaissent de doux vieillards et de sveltes garçons dont la famille habite, depuis plus de trois siècles, sous les arcades des *Scalzi*. Ce dilettantisme élégant, d'une distinction précieuse et rare, ne va pas sans doute sans quelque froideur ; le goût de l'artiste est sûr, mais d'une prudence et d'une sobriété qui, en lui évitant les éclats téméraires, le privent aussi des énergies frappantes. Au milieu d'une architecture plus puissante, tant soit peu riche, compliquée, pompeuse, sa manière habituelle pourrait sembler trop modeste et réservée. Ce n'est pas qu'il ne sache, à l'occasion, hausser le ton, comme il l'a fait pour le médaillon d'Henri IV de la galerie d'Apollon ; mais on n'a qu'à regarder les belles tapisseries du XVIIe siècle, suspendues bien à propos dans la même salle, puis voir combien ce ton reste encore au-dessous de la note éclatante et magnifique, si admirablement tenue par tous les décorateurs de cette époque, depuis Rubens jusqu'à Le Brun, Coypel, Audran. En tout cas, si M. Galland nous semble s'arrêter sur la route d'un peu bonne heure, trop près encore du départ, il marche dans la vraie route ; on peut l'y accompagner sans crainte, sauf à s'élancer plus avant. La distribution bien équilibrée des parties, le remplissage nettement expressif de ces parties, l'harmonie soutenue des colorations et la correction assouplie des figures seront toujours les qualités fondamentales qu'on exigera d'un décorateur ; M. Galland possède toutes ces qualités. C'est un maître excellent : on aurait mauvaise grâce à lui reprocher d'être trop sage.

L'exemple de M. Puvis de Chavannes sera-t-il aussi utile ? Non, nous n'hésitons pas à le dire. La personnalité de ce grand artiste, autrement hardi par l'initiative, autrement puissant par l'imagination, est à la fois trop particulière, trop haute, trop incomplète pour qu'elle puisse servir de point de départ. L'histoire de l'art n'offre point d'exemple qu'une école de peinture ou de sculpture se développe autrement que par une étude passionnée ou réfléchie de la nature et par une recherche progressive de la précision dans le rendu des formes et dans l'expression du caractère. Il arrive souvent, il est vrai, qu'une génération, tout d'un coup grandie par cette étude et cette recherche, s'en lasse assez vite et la néglige, ayant suffisamment, pour un temps, réalisé l'idéal désiré

par l'imagination contemporaine; c'est ce qui s'est passé au XIIIe siècle, en France, pour les sculpteurs; au XIVe et au XVIe siècle, en Italie, pour les peintres, une première fois après Giotto, une seconde fois après Raphaël, Titien et Corrège; la décadence, alors, n'a pas tardé à suivre et n'a jamais été enrayée ensuite que par un retour, plus ou moins violent, au respect de la réalité. Or, le dilettantisme de M. Puvis de Chavannes consiste précisément à substituer une interprétation, toujours atténuée et simplifiée, des formes réelles à leur représentation rigoureuse et exacte, en même temps qu'à atténuer, en vue d'une harmonie douce et tendre, mais vague et en sourdine, tous les accens nets et particuliers des types, des costumes, des accessoires. L'effort qu'il tente, avec une conviction et une persistance admirables, se produit donc absolument en sens inverse de l'effort qu'on a vu faire aux Flamands et aux Italiens du XVe siècle, aux Hollandais du XVIIe, aux Français du XIXe. Si M. Galland retourne à Andréa del Sarto et à Jean Goujon, avec le désir de les approprier à notre temps, M. Puvis de Chavannes retourne à Giotto et à Fra Angelico, dont il a retrouvé plus d'une fois la merveilleuse unité expressive, sans vouloir ou sans pouvoir joindre à cette unité expressive les résultats acquis par tous les siècles postérieurs; en sorte que nous assistons à ce spectacle étrange : chez les fresquistes du XIVe et du XVe siècle, nous voyons des génies encore emprisonnés, mais s'efforçant toujours, avec une ardeur et une naïveté touchantes, de se délivrer et de se fortifier, par un contact de plus en plus direct avec la réalité; chez le décorateur du XIXe, leur successeur, nous voyons, au contraire, un homme libre et muni de bonnes armes qui s'efforce de perdre cette liberté et de laisser rouiller ces armes en détournant ses yeux de tout ce qui, dans la nature, lui paraît avoir un contour trop âpre, une couleur trop éclatante, un caractère trop déterminé pour troubler la douceur confuse de son grand rêve. Le contraste est assez curieux, avouons-le. Lorsque le système est représenté par des œuvres aussi majestueuses que les décorations du musée d'Amiens, du Panthéon, de la Sorbonne, on peut se faire illusion sur sa valeur en présence des résultats obtenus par l'imagination puissante et séduisante de l'illustre artiste. Peut-être est-il temps de se demander ce que deviendrait le système entre les mains moins habiles des élèves et des imitateurs.

M. Puvis de Chavannes est chargé, par exemple, de décorer un panneau pour le Musée de Rouen. Bien qu'il donne à sa composition un titre vague et général :*Inter artes et naturam*, il y manifeste, plus qu'il n'avait fait ailleurs, en des circonstances semblables, l'intention de représenter le pays et les gens pour les-

quels elle est faite. Il place donc, dans un ensemble habilement ordonné, avec la clarté et l'agrément qui lui sont propres, sur trois plans successifs, plusieurs groupes qui rappellent ou doivent rappeler la double gloire de la race normande, celle de vivre au milieu d'une belle nature, celle d'avoir joué un grand rôle dans les arts. Sur le premier plan, une jeune femme présente une fleur à une autre jeune femme qui la peint sur une plaque de faïence, tandis qu'un jeune garçon porte sur sa tête un plateau chargé d'autres pièces de céramique. L'adolescent est nu, les femmes, élégantes et douces, sont drapées à l'antique; c'est un groupe charmant, mais qui pourrait également personnifier la céramique grecque, la céramique italienne, la céramique hollandaise si la forme et le décor des vases suffisent à caractériser toute une époque. Derrière, s'avance, lente et rêveuse, une femme plus mûre, un livre à la main. C'est la poésie sans doute. Est-ce bien la poésie normande, cette poésie virile et sonore, belliqueuse et éloquente, qui retentit d'abord dans les laisses de la *Chanson de Roland* et plus tard dans les tirades du *Cid* et de *Polyeucte?* Au milieu de la composition, sous des pommiers rectifiés et ennoblis, prêts à se changer en lauriers, une jeune mère, soulevant un enfant qui tend la main, abaisse vers lui une branche chargée de fruits. Sur la droite, un dessinateur, en costume moderne de campagne, adossé à un arbre, explique ce qu'il va faire à deux élèves en blouse, debout à ses côtés. Un autre artiste est assis sur le gazon, et rêve. M. Puvis de Chavannes fait là sans doute une légitime allusion au paysage moderne qui, en effet, est presque né et qui vit en Normandie. On peut regretter qu'il n'ait pas songé aussi à la peinture d'histoire qui doit à la Normandie ces deux illustres génies, Poussin et Géricault. Dans le fond, à gauche, deux ouvriers nus fouillent le terrain pour en extraire des antiquités; sur la droite, une femme assise, tenant sur ses genoux un enfant malade, semble en consulter une autre qui se tient devant elle. Est-ce une allusion à la médecine? A l'horizon, enfin, par-delà d'autres fragmens de ruines romaines et romanes, se développe le panorama de Rouen, panorama simplifié et dégagé de ses particularités saillantes, comme tout le reste. Le mélange des vêtemens anciens et des vêtemens modernes, des types d'autrefois et des types modernes, des monumens de différens styles et de différentes époques, n'a rien, cela va sans dire, qui nous puisse choquer. C'est le droit absolu de l'artiste dans une composition de ce genre, synthétique et allégorique, de grouper, au gré de son imagination, des êtres et des choses qui ne se rencontrent point dans la réalité; mais ce que nous avons le droit de lui demander, c'est que ces êtres et ces

choses soient caractérisés, chacun en ce qui le concerne, aussi nettement et aussi profondément que possible, de manière à nous apparaître comme des êtres vraisemblables, sinon réels. Quel parti eût pu tirer, d'une ordonnance semblable, un praticien plus sensible aux splendeurs verdoyantes du paysage normand, au caractère décidé, actif, énergique de la race puissante et joyeuse qui l'habite, à la variété des merveilles architecturales qui s'y succèdent depuis le XII[e] siècle jusqu'au XVI[e]! C'est le privilège des grands peintres de transporter, sans les affaiblir, en accentuant même leurs traits significatifs, des créatures vivantes et réelles dans le monde idéal de la fiction. Souvenons-nous du groupe des Docteurs dans la *Dispute du Saint-Sacrement*, de celui des seigneurs agenouillés dans le *Miracle de Bolsène*, des dames et des gentilshommes dans le *Mariage* et le *Couronnement de Marie de Médicis;* sans aller même ni si loin ni si haut, souvenons-nous seulement de l'*Apothéose d'Homère*, et de l'*Hémicycle de l'École des Beaux-Arts*, et nous reconnaîtrons que ce qui manque à M. Puvis de Chavannes pour arriver à la réalisation complète de son rêve, c'est le sens et le besoin de la précision, aussi bien dans l'expression du caractère que dans la forme des corps. Sous ce rapport, M. Puvis de Chavannes ressemble aux deux nobles écrivains lyonnais, ses compatriotes, chez lesquels l'expression flottante compromettait souvent la beauté de la conception, Ballande et Laprade. Cette indécision dans la pensée et dans le rendu est plus facilement acceptable dans des sujets généraux ou d'un caractère historique très vague et très lointain comme ceux que l'artiste a traités autrefois à Amiens et à Paris; on s'y fait moins aisément, lorsqu'il s'agit d'époques plus rapprochées et de choses plus connues. L'*Inter artes et naturam* reste donc un rêve harmonieux et noble, tout rempli d'indications délicates et poétiques, tel qu'à l'heure actuelle aucun artiste contemporain n'en sait faire d'aussi séduisant; mais donner en exemple, au point de vue de l'exécution, ce qui n'est qu'une esquisse suggestive, à la génération qui grandit, ce serait, à notre avis, une erreur profonde et une irréparable faute.

Parmi ceux (et ils sont nombreux!) qui doivent à M. Puvis de Chavannes ce sentiment si précieux de l'unité expressive dans la coordination des figures et de l'unité harmonique dans l'orchestration des couleurs, il en est d'avisés qui sentent bien déjà ce qu'il y faut ajouter. Chez M. Lerolle, par exemple, qui a montré tout de suite une habileté extrême à faire accorder ses figures avec leurs fonds de paysages ou d'architecture dans une atmosphère fine et lumineuse, l'effort, depuis quelques années, vers une détermination plus sûre, est visible et continu. Ses deux panneaux pour l'église Saint-

Martin sont disposés avec une simplicité dont nous ne songeons pas à nous plaindre, mais cette simplicité même, en donnant aux figures, découpées et isolées, une importance plus grande, leur impose aussi l'obligation d'être dessinées et peintes avec plus de précision. Il est singulier que cette nécessité, si bien comprise par les primitifs italiens et flamands, semble échapper à ceux qui s'y rattachent le plus. Dans le *Saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre*, M. Lerolle s'est souvenu de la belle miniature de Jehan Foucquet; dans les deux peintures, nous voyons, en effet, de dos, sur la gauche, une avant-garde de cavaliers, enveloppés de leurs manteaux, entrant sous la porte d'un châtelet; dans les deux peintures, la scène se passe sur le bord d'un fleuve, avec un fond de quais et de maisons; mais si l'on regarde au Louvre la peinture du XVe siècle, on verra de quel côté, dans les deux figures principales, se trouvent la forme la plus correcte et l'expression la plus caractérisée. Le saint Martin de M. Lerolle est, il est vrai, un officier romain, en casque et en cuirasse, tel que nous en voyons sur les chemins de croix, tandis que celui de Foucquet est un jeune capitaine français de l'armée de Charles VII; mais celui-ci est original et vivant, tandis que celui-là est banal et inanimé. Le pauvre est d'un dessin plus ferme et d'une bien meilleure exécution; mais sa nudité ne paraît guère souffrir de la gelée et de la bise qui glacent tout autour de lui. Le *Jésus-Christ apparaissant à saint Martin* est, de tout point, mieux réussi. Le peintre a admirablement rendu la douceur pâle de la lumière matinale dans la salle dallée en pierres blanches où dort le jeune soldat, nu, suivant l'usage de l'antiquité et du moyen âge, sous la couverture blanche qui lui couvre le bas du corps. A gauche, dans une encoignure, tremblote la lueur jaunissante d'une veilleuse, tandis que, sur la droite, resplendissent, envolés à un pied du sol, le beau Christ, doux et tendre, la poitrine nue, les jambes enveloppées d'une draperie blanche, et les trois anges, aux cheveux bouclés, souriant, en longues robes blanches, qui l'accompagnent. C'est encore, on le voit, une de ces symphonies en blanc majeur dont nos peintres usent et abusent et dont on se lassera vite, mais il faut reconnaître que M. Lerolle l'exécute en vrai peintre. Il trouve des raffinemens de douceurs exquises dans les clairs de ses murailles, dans les clairs de ses draperies, dans les clairs de ses carnations. Avec un peu plus de décision dans les modelés, ce serait parfait; on sent toutefois, que M. Lerolle cherche cette décision, qu'il la veut, qu'il la trouvera. Dans son panneau décoratif du *Soir*, où deux jeunes femmes nues chantent aux étoiles, on trouve la même harmonie dans l'ensemble avec la même distinction et la

même recherche. Qu'il persiste dans ces études et dans cet effort, et M. Lerolle est un homme sauvé.

II.

S'il est deux artistes qui se ressemblent peu, ce sont bien MM. Meissonier et Puvis de Chavannes. On ne saurait trouver deux antithèses plus frappantes. En les prenant, l'un pour son président, l'autre pour son vice-président, la nouvelle société a fait montre de la plus louable impartialité; elle a témoigné qu'elle comptait s'ouvrir aux talens de toute sorte, de quelque endroit qu'ils viennent. Toutefois, on a toujours raison de ne point mettre, dans la même salle, leurs toiles face à face, car le spectateur étonné pourrait avoir quelque peine à se remettre d'une si brusque transition entre l'idéal et le réel, la rêverie et la volonté, la tendresse et l'énergie, l'incertitude et la décision, l'aspiration et la science, l'infini et le positif. Tous deux trouvent la poésie; mais l'un, en cherchant de tout près, dans l'extrême exactitude des êtres et des choses; l'autre, en regardant de loin, dans leurs plus simples apparences. Il ne faut donc point les comparer, sous peine de s'exposer à être injuste pour l'un et pour l'autre, et peut-être pour les deux. Est-il permis de douter, cependant, qu'au point de vue scolaire l'exemple de M. Meissonier ne soit plus utile que celui de M. Puvis de Chavannes? Aucun art peut-il vivre en dehors du métier? Aucune littérature peut-elle vivre en dehors de la grammaire?

Chez M. Meissonier le métier est surprenant. Malgré son âge, son œil possède une acuité d'analyse sans pareille, sa main une sûreté et une fermeté qui vont, au besoin, jusqu'à l'âpreté et à la rudesse. On a vu de lui des compositions plus dramatiques, plus mouvementées, plus puissantes que le *1806;* on n'en a pas vu où la conscience de l'artiste se marque avec plus de soin d'un bout à l'autre. Il y a cependant dans cette peinture, sur les premiers plans, quelques parties qui semblent inachevées; on sait ce qu'est l'inachevé de M. Meissonier, ce serait le léché pour tous les autres! Mais comme toutes ces figurines sont bien à leur place et à leur affaire dans cette mêlée! Que de clarté dans l'agitation! Que de grandeur dans la petitesse! Sur un tertre, à droite, Napoléon, en redingote grise, sur un cheval blanc (le cheval est une merveille de solidité, de vivacité, d'allure, et comme il est bien dans l'air!), regarde la bataille qui est engagée à gauche, sur d'autres hauteurs. A ses pieds, dans la vallée, lancé sur l'ennemi, galope un régiment de cuirassiers, qu'on voit de dos. Autour de l'empereur, des généraux et des aides-de-camp, affairés, attentifs ou indifférens,

forment ce groupe habituel qu'on trouve dans toutes les peintures de bataille, mais que M. Meissonier sait toujours rendre intéressant et nouveau par la netteté avec laquelle il détermine les allures, les gestes, les caractères, les physionomies. Il n'est pas un des petits soldats, à peine visibles dans le lointain, qui n'ait son individualité; l'artiste, en les peignant, les a sentis vivre d'une vie personnelle; il pourrait leur donner un nom : l'un est Pierre et l'autre est Paul, l'un est Jacques et l'autre Barnabé; celui-ci est Alsacien et celui-là Breton; celui-ci Flamand et celui-là Provençal. C'est par cette insistance sur le caractère, pour chaque figure et chaque objet, que M. Meissonier est devenu et qu'il reste un des plus grands artistes de notre temps, sans avoir possédé un tempérament exceptionnel de peintre en ce qui touche le maniement de la couleur; il suffit qu'un homme pousse à fond, sur un seul point, la recherche et la conscience, pour devenir un homme supérieur.

C'est dans le respect de la méthode rigoureuse, en fait de dessin, suivie par M. Meissonier, que la génération actuelle peut et doit trouver un contrepoids aux entraînemens vers le vague et l'indécis qui sont la conséquence de l'admiration légitime, mais excessive, accordée aux harmonies extraordinairement simplifiées de Corot, de Millet, de M. Puvis de Chavannes. Il est juste de reconnaître qu'au Champ de Mars, sans parler même des élèves directs de M. Meissonier, MM. Lucien Gros, Moutte, Maurice Courant, Charles Meissonier, un grand nombre de peintres de genre, rustiques et mondains, s'efforcent de combiner l'exactitude caractéristique des formes avec l'harmonie expressive de la lumière. Ce fut un des mérites de Bastien Lepage de chercher cette combinaison; malheureusement, il mourut avant de l'avoir pu réaliser complètement par un accord soutenu entre la vigueur de l'analyse et la vigueur du rendu; sa peinture, au moins dans ses grandes toiles, claire, fine, diaphane, reste presque toujours mince et pâle et n'arrive à fournir ni des dessous bien résistans ni des surfaces très brillantes. De tous côtés, en réalité, chez Bastien Lepage, comme chez M. Puvis de Chavannes et chez M. Meissonier, l'idée de peinture proprement dite, l'idée d'une couleur éclatante et vive, d'une pâte solide et chaude, d'une touche ferme et souple a souffert de leurs qualités mêmes, de leurs qualités les plus hautes ou les plus fines. Il n'est donc point surprenant que nos jeunes gens aient quelque peine à se remettre de cette série d'ébranlemens en sens divers et qu'on les voie encore s'engager avec timidité dans une voie plus difficile où la mode ne les pousse guère. L'essentiel est qu'ils s'y engagent, qu'ils se groupent, qu'ils se soutiennent de façon à décider autour d'eux le mouvement de sympathie qui se prépare dans un public

écœuré de tant de fadaises, de tant d'à-peu-près, de tant de charlatanisme. De cette union du sentiment de la vie moderne et de la recherche intense du caractère peuvent et doivent sortir, en grand nombre, des œuvres nouvelles et intéressantes. Au Champ de Mars comme aux Champs-Élysées, il y a déjà, à cet égard, plusieurs tentatives heureuses tant chez les étrangers que chez les Français.

Les étrangers, en effet, ici, sont nombreux et brillans. En tête, voici les Flamands, petits-fils de Rubens, de Téniers et de Leys qui, eux, tiennent toujours pour les beaux coups de brosse, les larges coulées de peinture, solides, brillantes et chaudes. Les Belges n'ont guère donné, jusqu'à présent, dans la brume malsaine et les alanguissemens stériles. M. Alfred Stevens, après sa belle exposition en 1889, ne nous révèle rien d'inattendu dans sa manière mondaine, si brillante et si souple. Les *Iris*, l'*Ophélie*, la *Lady Macbeth*, sont des variantes fort agréables de figures qu'il nous avait déjà montrées. C'est une joie surtout de revoir ces peintures plus anciennes, *une Musicienne*, la *Jeune Veuve*, qui ont subi, sans en souffrir, l'action du temps. Si ces toiles ont dû leur premier succès auprès du public, à l'esprit et à la vivacité avec lesquels l'artiste y rendait les allures et les physionomies de la femme moderne, le froufrou des toilettes, le luxe des intérieurs, elles devront leur réputation durable, auprès des amateurs, à leurs qualités intrinsèques, justesse du dessin et solidité de la couleur. Les Belges, nous l'avons vu, l'année dernière, poussent volontiers à l'extrême ce goût excellent pour la fermeté de la peinture. Aujourd'hui, c'est M. Brunin, d'Anvers, un archaïsant comme Brackeeler et Leys, qui nous introduit chez le *Distillateur*, chez le *Marchand de tableaux*, chez un *Antiquaire*, pour avoir un prétexte de peindre, autour d'un visage attentif et vivement éclairé, une multitude d'ustensiles et d'objets dont il faudra rendre avec exactitude, dans leur extrême variété, la matière, la forme, l'éclairage. Un travail acharné de ce genre ne va guère sans quelque âpreté. La peinture de M. Brunin est dure et systématiquement tenue dans la tonalité rousse des vieilles toiles émaillées par la couverte des vernis ; c'est du dilettantisme, mais un dilettantisme savant et sain qui peut apprendre leur métier à ceux qui l'ignorent. Dans l'*Antiquaire*, le plus soigné et le mieux réussi, la figure du bonhomme assis au milieu de son bric-à-brac, examinant avec attention un fermoir en argent est même très moderne et très vivante, par l'observation, sinon par l'exécution. La fermeté de la brosse est moins opiniâtre et moins égale, mais plus libre, plus personnelle, plus neuve chez M. Léon Frédéric, un réaliste populaire à la façon de Bastien Lepage, qui apporte, dans l'analyse des types vulgaires, une pénétration et une naïveté

vraiment remarquables. Il n'a, au Champ de Mars, qu'une étude de deux petites filles, en sarrau de toile, assises côte à côte, avec des expressions craintives et sérieuses d'enfans pauvres, les *Boëchelles;* c'est touchant et saisissant à force de simplicité, d'énergie aussi et de justesse dans les indications.

Les peintres étrangers ont-ils plus confiance que les peintres français dans la candeur et dans la bienveillance du public auquel ils s'adressent? Redoutent-ils moins que les nôtres les ironies méprisantes, les faciles plaisanteries, l'indifférence pédante, lorsqu'ils présentent des épisodes de la vie populaire, scènes de famille ou de travail, scènes de joies ou de douleurs? Quelle qu'en soit la cause, généralement ils vont plus à fond que nous, avec moins de crainte du ridicule, avec moins de souci du joli, dans l'intelligence et dans la représentation de toutes ces créatures déshéritées et bornées, dont les passions et les sentimens offrent, au peintre comme au poète, une matière d'autant plus riche et heureuse que ces passions sont plus spontanées et ces sentimens plus naturels. Comparez nos amis des paysans, les plus sincères et les plus habiles, MM. Jules Breton et Lhermitte, par exemple, avec ces Hollandais et Allemands que j'aperçois là-bas, MM. Israels, Artz, Uhde, Liebermann et vous comprendrez bien ce que je veux dire.

Ah ! certainement, ni chez M. Israels, ni chez M. Uhde, on ne saisit apparence du désir de retrouver, sous les haillons du travail ou de la misère, quelques-unes de ces finesses dans le type, de ces distinctions dans le geste qui ne sont point le privilège des aristocraties et qu'on peut rencontrer, en effet, chez les paysans et les ouvriers, d'autant plus frappantes qu'elles y sont plus rares et accompagnées encore d'une simplicité qui en relève le prix ! Leurs misérables sont de vrais misérables ; ils ne dissimulent ni leur laideur, ni leurs haillons, ni leurs saletés, ils ne les étalent pas non plus, ils ne cherchent pas à en apitoyer notre sentimentalité; ils souffrent pour eux, pleurent pour eux, et c'est pourquoi ils nous émeuvent tant. Sans doute, on l'a remarqué, depuis quelques années, la peinture de M. Israels s'assombrit, s'attriste, s'alourdit de plus en plus ; la lumière s'y fait rare et grise ; c'est que les pauvres gens auxquels il s'intéresse sont eux-mêmes bien tristes sous un ciel sombre et lourd. Les *Jeunes filles de Zandvoort allant à la criée*, à travers des chemins boueux, sous une bourrasque dure et aigre, ne sont pas de celles qui chantonnent tous les jours en accomplissant leur rude besogne. La *Petite Ménagère*, de M. Artz, qui épluche les légumes, dans une humble cuisine, auprès de sa mère infirme, est une fillette mûre avant l'âge, naïvement pensive, qui sent déjà le poids de la vie domestique peser sur ses petites épaules. C'est

une des meilleures peintures qu'ait faites M. Artz, fermement établie, solidement brossée, avec une gravité simple. La composition de M. Uhde est, dans ce genre, la mieux conçue et la mieux exécutée. *Là-bas est l'auberge*, dit un piéton boueux et harassé, un ouvrier en voyage, à sa compagne épuisée qui ne peut plus avancer le pied dans les ornières glissantes d'une route défoncée. Là-bas est l'auberge! et, en effet, à travers le brouillard qui tombe déjà sur l'horizon, on aperçoit, jaunissante et tremblotante, une lueur de lampe dans la lucarne d'une petite maison. Là-bas est l'auberge! et il n'est que temps d'y arriver, car la pauvre femme, prête à lâcher son petit panier, s'affaisse sur ses jambes appesanties, et l'ami qui la soutient n'est guère plus valide, s'appuyant avec peine sur son bâton. Un peu plus, et ce groupe désespéré tomberait à demi mort de fatigue, de froid, peut-être de faim, sur ce grand chemin désert et glacé, bordé d'arbres dénudés. Les tonalités, tristes et grisâtres, dans lesquelles se plaît l'imagination de M. Uhde, s'appliquaient à merveille à ce sujet; pour exprimer la lassitude de ces malheureux errans, le découragement de l'une, la tendresse de l'autre, la tristesse froide du paysage embrumé, il a trouvé dans la touche et dans la couleur des accens d'une pénétration extraordinaire. Rien ne montre mieux que le tableau de M. Uhde, à quel point, dans la peinture, la matière s'associe à la pensée et peut devenir l'expression du sentiment. Ce qui fait la qualité de l'œuvre de M. Uhde, comme de celle de M. Israels, c'est que le maniement habile et libre de la matière colorante n'y sert qu'à bien exprimer ce qu'ils ont l'intention de dire. L'ouvrier s'y fait sentir, mais ne s'y substitue pas à l'artiste. Nous regrettons de voir que MM. Liebermann et Kuehl, dont les figures ont tant de caractère, manifestent quelque tendance à introduire, dans leurs peintures, par une sorte de travail trop apparent de maçonnerie savante, des effets de trompe-l'œil grossiers qui n'ont plus qu'un rapport lointain avec l'art. Les pierres, les briques, les plâtres, dans la *Maison de retraite à Leiden*, par M. Liebermann, prennent un relief dur et brutal qui écrase les figurines; ces dernières, de bonnes vieilles, à demi paralysées, blanches et raides dans leurs uniformes de bure, sont toujours modelées et sculptées, d'ailleurs, avec cette énergie rigide qui caractérise le talent si personnel de l'artiste. Que dire des empâtemens en relief par lesquels M. Kuehl reproduit les décorations sculptées, les orfèvreries, les cadres, les moulures, dans son *Intérieur de l'église Saint-Jean, à Munich*, et dans son *Ave Maria?* Ceci nous ramène aux procédés enfantins des peintres gothiques accrochant sur leurs panneaux, aux mains de saint Pierre, de véritables clefs en métal. C'est là de l'habileté à rebours; sans cet excès de sail-

lies, on apprécierait beaucoup mieux, dans l'*Ave Maria*, la finesse et la délicatesse avec laquelle est peinte la petite communiante assise devant l'orgue, charmante apparition qu'anéantit ce brutal encombrement du mobilier environnant. Il est d'autant plus fâcheux de voir M. Liebermann et M. Kuehl s'appesantir ainsi et s'alourdir dans leurs procédés, qu'ils dessinent avec une remarquable netteté, qu'ils sont de ceux, parmi les étrangers, qui savent déterminer leurs figurines avec le plus de franchise et d'exactitude.

Chez beaucoup d'autres, notamment chez les Suédois et les Norvégiens, la main est souvent moins sûre, en sorte que, malgré un sentiment très fin, en général, et parfois très profond de la poésie intime, leurs œuvres nous étonnent par leurs hésitations et leurs inégalités. On constate des incertitudes de ce genre chez M. Osterlind, qui étudie les enfans avec une charmante naïveté et qui les met en scène avec une préoccupation marquée des éclairages nouveaux, exceptionnels et bizarres. Mais pour que ces éclairages singuliers nous charment, faut-il encore qu'ils soient vraisemblables. N'est-il pas difficile de croire, par exemple, que, dans les *Ombres chinoises,* la lueur d'une chandelle, en plein jour, suffise à éclairer si vivement et si uniquement le linge blanc sur lequel une fillette projette, avec ses doigts entrelacés, une silhouette de lapin, tandis que tout l'entourage de la chambre ne participe en rien à cette illumination? Il semble qu'il y ait deux morceaux dans la toile, l'un peint devant l'effet voulu, l'autre peint sous le jour ordinaire de l'atelier. Les physionomies des fillettes sont, d'ailleurs, vives et malicieuses, mais il reste encore bien à faire à M. Osterlind pour être maître de ses moyens d'expression. M. Edelfelt, plus sûr de lui, se contente de demander à la lumière naturelle du matin ou du soir les finesses qu'elle nous prodigue. Il laisse trop sans doute ses études familières à l'état d'esquisses, mais ces études sont charmantes. Nous signalerons surtout dans *Village finlandais* le bonhomme en blouse blanche qui revient de son travail et le gamin qui lui ouvre la barrière.

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne sied à ces problèmes d'éclairages, ombres et reflets, qui ne se posent pas pour la première fois dans la peinture, mais auxquels le public paraît apporter une certaine attention. Il en a été ainsi chaque fois qu'on a attiré ses yeux par des recherches de ce genre. Effets de gaz, effets de bougies, effets de lampes, tout cela n'est, en vérité, guère plus intéressant que les effets de lanternes, de torches, de chandelles qui ont fait la popularité, au XVIIe siècle, du trop fameux Honthorst, Gherardo delle Notti, et plus tard celle de Schalcken. Vers 1850, si l'on veut bien s'en souvenir, c'était autour des scènes

populaires de Van Schendel, un Hollandais au nom prédestiné, scènes toujours illminées par quelque falot extraordinaire, que se pressait aussi la foule dans nos expositions. Que sont devenues les gloires de Honthorst, de Schalcken et de Van Schendel? Une singularité de cette sorte peut arrêter brutalement et vivementles regards sur une toile; elle ne saurait les y retenir longtemps si l'on n'y trouve en même temps des figures bien caractérisées, des physionomies expressives, un sujet intéressant, un travail sérieux qui justifient et qui excusent cet appel insolite par des moyens artificiels.

M. Besnard s'adonne de plus en plus à l'analyse de ces phénomènes étranges et exceptionnels de la lumière. Comme il est fort habile, très savant analyseur des nuances et des demi-nuances, il trouve souvent dans ses esquisses sur nature, faites dans ces conditions extraordinaires, des subtilités de colorations fines et exactes qui peuvent amuser un instant nos yeux, comme des témérités neuves et piquantes, mais qui, en vérité, ne sont pas suffisantes pour constituer un tableau. La plus simple et la meilleure de ses toiles, *une Famille,* ne perdrait rien à ce que les visages y fussent modelés et peints avec plus de solidité et de vérité. Cela n'en donnerait que plus de prix à toutes ces petites têtes, si vivantes et si naturelles, groupées près d'une fenêtre ouverte sur un paysage. Malheureusement, il est bien évident que M. Besnard ne tient pas au naturel, au moins en ce qui concerne la lumière; c'est l'artificiel qui le ravit, l'artificiel possible et l'artificiel impossible. Lorsqu'on prend l'habitude de tirer sans cesse des feux d'artifice et de ne s'éclairer qu'aux feux de Bengale, on ne peut plus supporter la simple lumière; le ciel ressemble à du papier peint, le soleil devient pâle et bourgeois. On sait à quelles extravagances de pinceau cette passion raffinée pour les complications lumineuses a poussé le grand paysagiste anglais Turner. Si nous ne regardions que la *Vision de Femme,* une vision agitée et maladive dans laquelle se tortille, devant des touffes indécises de grandes fleurs bariolées, au milieu de reflets rougeâtres et verdâtres, comme dans un enfer ou une apothéose d'opéra, une forme fantastique de nudité jaunâtre, nous regarderions M. Besnard comme un peintre fort compromis. Heureusement, dans la section des pastels, le très intéressant *Portrait de Mme Lemaire,* nettement et vivement exécuté, avec des bonheurs de colorations vraiment délicates et rares, nous rassure à temps sur son compte. Voilà un morceau bien moderne, dans le bon sens du mot, savant et libre, personnel, avec des qualités traditionnelles, les qualités de fond nécessaires en tous les temps. Il y a bien encore, çà et là, certains petits reflets jaunes

qui tombent on ne sait d'où et qui ne servent qu'à agacer les yeux; mais il y en a si peu! Un artiste florentin du XV[e] siècle désirait déjà qu'une loi interdît de vendre aux peintres du noir et du blanc purs, parce que rien, disait-il, n'est plus désagréable que l'emploi abusif de ces couleurs extrêmes. Si les marchands refusaient de vendre du jaune à M. Besnard, peut-être lui rendraient-ils service. M. Besnard, à ce jeu prolongé, court risque de compromettre ses qualités imaginatives, qui sont grandes, et son savoir, qui est réel.

Le parti-pris est encore visible dans la manière toute conventionnelle dont M. Carrière enveloppe ses fragmens de figures uniformément blanchâtres et fondantes dans une pénombre cotonneuse. Le procédé n'a rien de naïf, mais on pourrait répondre que celui de M. Henner n'est pas naïf non plus, et l'on aurait peut-être raison. Cependant, M. Henner est un artiste; M. Carrière aussi est un artiste; c'est avec une délicatesse extrême, une sorte de tendresse caressante qu'il dégage à demi de cette ombre obstinée des bouts de visage et des lambeaux de bras d'une carnation moelleuse et d'une expression douce. Le *Sommeil*, la *Tendresse*, le *Cahier*, sont des notes charmantes dans leur brièveté; cela ne va pas au-delà; le talent est réel, mais c'est un talent volontairement borné, qui paraît devoir longtemps tourner dans le même cercle.

MM. Friant, Muenier, Dinet, La Touche, tous partis aussi à la poursuite de la lumière, la cherchent avec moins d'effort en des endroits où elle se répand plus naturellement et plus librement. Tous les quatre aiment le plein air et le soleil; ce sont des gens sains, qui veulent rester sains. L'exposition de ces jeunes artistes au Champ de Mars confirme les bons présages qu'on avait tirés lors de leurs débuts. Ce n'est pas qu'ils soient tous encore aussi maîtres de leurs moyens d'expression, aussi bien outillés, aussi bien équilibrés que nous les voudrions voir; mais tous quatre, autant que nous en pouvons juger, sont des sincères et des laborieux; ils s'interrogent avec modestie, s'examinent avec conscience, cherchent à se compléter avec patience et volonté. S'ils se montrent, comme leurs camarades, et avec raison, extrêmement sensibles aux charmes violens ou délicats de la lumière épanchée ou contenue, ils ne sont pas sans s'être avisés que ces charmes sont d'autant plus durables qu'on les emploie mieux à mettre en valeur des figures intéressantes. Ils reprennent l'œuvre de Bastien Lepage, où Bastien l'avait laissée, avec l'intention évidente de la pousser plus loin.

Le plus fin dessinateur des quatre est M. Friant. Il possède peut-être moins que MM. Muenier et La Touche le sentiment de l'enveloppe atmosphérique; il a souvent quelque peine à raccorder ses

figures à ses fonds, soit qu'il consulte trop fréquemment des photographies, soit qu'il ait contracté, par une habitude d'analyse un peu menue, des habitudes de vision spéciale, qui lui détachent trop sèchement les objets de leur milieu ambiant. C'est un cas fréquent dans l'histoire des dessinateurs, un accident dont on se remet quand on a, comme M. Friant, la volonté de s'en remettre. En ce moment M. Friant poursuit, ce nous semble, deux buts : il veut donner à son dessin toute la précision désirable, non-seulement dans les têtes et dans les mains, mais dans les corps tout entiers et, au besoin, dans les nus ; il s'efforce en même temps de donner à sa peinture plus de force, de largeur et d'unité. Le danger auquel s'exposent tout d'abord les jeunes peintres qui s'acharnent à l'analyse détaillée de la réalité, le danger que n'avait pas, dans ses premières œuvres, évité Bastien Lepage, c'est d'apporter, dans leur exécution, plus de finesse que de solidité, plus de délicatesse que d'ampleur ; mais c'est un danger honorable, auquel s'exposent seulement les bons travailleurs, et d'où l'on sort d'ordinaire, lorsqu'on possède un bon tempérament, fortifié pour toute sa vie. Que la peinture de M. Friant reste encore çà et là, un peu mince et sèche, et même quelquefois désaccordée, il n'y a pas à s'en effrayer ; l'important est qu'on y sente partout l'effort intelligent pour se posséder. Dans plusieurs morceaux de cette année, comme dans le mendiant assis de *la Toussaint en 1889*, on voit cet effort aboutir ; on reconnaît la main d'un peintre en même temps que celle d'un dessinateur. Nous n'en voulons pour preuve que le joli petit portrait d'une vieille dame, habillée de noir, coiffée de son chapeau, assise dans son appartement. Les détails du mobilier sont encore un peu confus et compliqués, mais avec quelle intensité d'observation, quelle vivacité et quelle justesse d'exécution, la figure est posée, analysée, menée d'un bout à l'autre ! Dans le *Portrait de M. B..*, de plus grandes dimensions, on voit aussi les parties principales brossées avec toute la souplesse et la force qui conviennent. La *Lutte* de deux jeunes gens, en caleçons courts, auprès d'une rivière, devant un jury d'autres jeunes baigneurs, est la pièce capitale de l'exposition de M. Friant. On ne saurait dire que ces deux figures nues, en plein mouvement, dans des attitudes violentes, déploient suffisamment, dans l'effort musculaire, l'ardeur, la vigueur, la saillie qu'elles devraient avoir. Le contour reste un peu sec, le modelé en surface et léger, mais tout est bien en place, cherché avec soin ; c'est une étude préparatoire excellente pour des œuvres plus libres. De telles habitudes de précision se trouvent naturellement plus à l'aise dans des petites toiles. La *Discussion politique*, le *Retour de la pêche*, le *Vagabond*, compositions bien disposées,

bien remplies, qu'on pourrait, au rebours de tant d'autres, agrandir sans inconvénient, montrent des types populaires étudiés et définis avec une netteté, une sûreté, une insistance d'autant plus précieuses que cette netteté, cette sûreté, cette insistance, sont les qualités qui manquent le plus, tant au Champ de Mars qu'aux Champs-Élysées, à beaucoup d'artistes qui prétendent nous représenter la vie moderne. Qu'il y ait quelque âpreté dans cette insistance, nous ne le nions pas! C'est cette insistance qu'on a aussi longtemps reprochée à M. Meissonier, mais M. Meissonier survivra à bon nombre de ses contemporains qu'on a d'abord beaucoup plus fêtés. Parler net et clair, en art comme en littérature, sera toujours la meilleure façon d'être bien entendu.

Chez MM. Muenier et La Touche, le dessin est moins ferme, l'observation moins serrée, mais l'enveloppe lumineuse est plus naturellement douce et charmante. M. Muenier, lui aussi, tient beaucoup de Bastien Lepage ; sa touche est mince, presque diaphane, et ses corps sont plus des apparences que des réalités, mais c'est avec une délicatesse extrême et une rare distinction qu'il comprend et analyse la poésie des êtres simples, dans leurs occupations familières, lorsqu'ils nous apparaissent revêtus d'une beauté passagère et exquise, et comme tranfigurés, par la beauté environnante et éternelle des choses. Il a le sentiment de la paix dans la nature et de la paix dans les âmes. On se souvient de son début si aimable : un bon prêtre, assis sur une terrasse, au milieu de ses plates-bandes, dans la douceur du crépuscule, lisant son bréviaire. On retrouve cette même sérénité, ce même apaisement des physionomies, cette même jouissance innocente de la verdure, des fleurs, de l'été, dans ce déjeuner de famille, à la campagne, qu'il intitule *les Beaux jours*. Rien de plus bourgeois et pourtant rien de plus finement pénétrant. Un sentiment fin du même genre, sentiment de bien-être, de tranquillité, de bonheur donne leur prix à deux autres scènes de villégiature, *les Pivoines* et *les Phlox*, par M. Gaston La Touche. Comme les titres l'indiquent, dans ces deux toiles, ce sont des fleurs, fraîchement épanouies, abondantes, triomphantes, qui jouent le rôle principal, mais, derrière ces touffes roses ou blanches, apparaissent encore, sous la verdure, des groupes aimables de jeunes ménages et d'enfans, en toilettes fraîches, respirant la douce joie de vivre dans une tiède atmosphère d'été. Un intérieur de paysans, où l'on s'apprête à recevoir la famille, *un Jour de fête*, rappelle, par la précision des détails, la première manière de M. Dagnan. L'arrangement lumineux y est excellent, la recherche des attitudes et des types sincère et heureuse. Si M. La Touche ne se laisse pas aller à l'extrême facilité d'assimilation et d'exécution qu'il semble

posséder, il peut occuper un rang très distingué parmi nos peintres de genre, à la campagne comme à la ville; c'est certainement un des mieux doués. M. Adolphe Binet, qui a débuté aussi par des scènes populaires, semble avoir de plus hautes ambitions. Son panneau décoratif pour la ville de Paris, *l'Intérieur d'un fort pendant le siège*, bien qu'un peu terne et gris, semble prouver qu'il a raison de les avoir. Les figures y sont justes, bien posées, largement peintes; mais, pour la joie de nos yeux, nous préférons ses esquisses faites dans la banlieue, *la Blanchisseuse* et *les Blanchisseuses*. Les sujets n'ont rien de relevé, mais l'analyse est fine, et la peinture, traitée en pastel, d'une tonalité charmante. M. Dinet a été de bonne heure un coloriste plus vif et plus hardi; c'est un de ceux qui, les premiers, se sont plu à exprimer les effets les plus extraordinaires et les plus inattendus du soleil sur les figures en plein air. Pour se gorger de lumières, il travaille maintenant en Afrique. Sa grande scène des *Charmeurs de vipères*, où tous les personnages, éblouis par une lumière intense, clignent des yeux et grimacent sous la chaleur, fait aussi cligner les yeux de ceux qui la regardent; mais, si l'on peut supporter cet éclat aveuglant, on verra que les figures, sous ce rayonnement excessif, sont vraisemblables, particulières, vivantes. Même effet, même esprit dans la petite scène des gamins arabes qui dégringolent sur la pente d'un rocher pierreux et qui se bousculent dans la poussière en se livrant le *Combat autour d'un sou*. L'Algérie est une bonne école pour les coloristes. M. Brétegnier y assouplit aussi et y échauffe son talent. Sans étinceler avec cet éclat presque insupportable, ses *Mendians nègres dans une rue de Tanger*, sa *Porte de la Kasbah* à Tanger, sont de bonnes études, sincères et lumineuses.

A côté de ces jeunes gens pour lesquels le Salon du Champ de Mars a été une occasion de confirmer ou d'établir leur réputation, nous y retrouvons un certain nombre de ceux qui les ont précédés dans l'étude de la vie moderne. Parmi les Parisiens, c'est, d'abord, M. Béraud avec son *Monte-Carlo*, où il réunit, avec son esprit accoutumé, autour du tapis vert, des types variés, d'une exactitude criante. Il a choisi l'instant fatal où le croupier crie : « Rien ne va plus. » L'inquiétude, la curiosité, l'angoisse se peignent, franches ou contenues, sur tous les visages des joueurs et des joueuses. Les douairières assidues, les vieux routiers et les dupes naïves, les cocotes à l'affût et les décavés piteux, tout ce monde international et interlope est mis en scène, d'une touche pleine et vive, avec le sang-froid et l'ironie qu'on connaît à l'auteur; c'est un des tableaux qui sont le plus entourés. M. Goeneutte, avec sa *Mi-Carême*, amuse fort aussi le public; toutefois les qualités pittoresques

de l'artiste s'y montrent moins que dans ses études de paysages. M. Frappa reste encore vulgaire et commun dans son *Bureau de nourrices*, malgré la bonne observation des types, mais il a peint un bon portrait, le *Portrait de Mme B...* Voici enfin MM. Toulmouche et Firmin-Girard qu'on ne s'attendait guère, en vérité, à rencontrer dans cette affaire. M. Toulmouche, il est vrai, résiste avec une conviction absolue au débordement d'impressionnisme environnant; il continue à habiller avec le soin extrême qu'on lui connaît, dans des intérieurs riches et bien soignés, de jolies personnes, dames ou demoiselles, d'un tempérament calme et d'une correction irréprochable, en robes de satins luisans, au milieu d'un mobilier Louis XVI. La *Consolation* et l'*Avenir* nous reportent vers d'autres temps et vers un autre art. Cette correction imperturbable des mobiliers, des toilettes, des visages, semble aujourd'hui un peu froide, même dans le milieu mondain où se place M. Toulmouche, dans ce milieu qu'il connaît si bien, mais que le goût du mouvement, de la couleur, de la vie a déjà bien pénétré et transformé. M. Firmin-Girard serait-il lui, plus ébranlé dans ses habitudes de patience méticuleuse? Il semble croire, à son tour, qu'une bonne enveloppe de lumière et qu'une honnête liberté dans le rendu donnent plus de charme et plus de vie à la peinture. Ses *Chaumières à Onival-sur-Mer*, son *Givre*, ses *Charbonniers* montrent en lui un meilleur paysagiste qu'on ne croyait.

Les voisinages et les camaraderies du Champ de Mars n'auront pas été peut-être inutiles à d'autres dessinateurs attentifs et sérieux, mais qui tombaient aisément dans la froideur, la sécheresse ou la minutie. Il faut hurler avec les loups, il faut brosser avec les brosseurs, il faut improviser avec les improvisateurs. Un peu de hâte n'a pas nui à M. Aublet non plus qu'à M. Rosset-Granger qui se précipitent, un peu vite peut-être, du côté des éclairages à la mode, mais qui semblent mieux dégager, dans cet effort rapide, l'un ses qualités d'observation fine, l'autre ses qualités de décorateur. M. Aublet étudie surtout les Parisiens et Parisiennes au bord de la Manche. M. Rosset-Granger les rencontre en Provence. Dans son *Soir de fête*, deux jeunes filles, dans un jardin au bord de la mer, allument des lanternes vénitiennes. Vous voyez d'ici toutes les complications : lueurs des flammes sous les papiers rouges, lueurs du ciel crépusculaire, reflets dans les verdures, reflets sur les eaux. C'est aussi dans leurs villégiatures que MM. Duez et Roger Jourdain comprennent le mieux leurs contemporains et contemporaines. M. Duez est, de tous, le peintre le plus franc et le plus vif; son *Café sur la terrasse* est une fort jolie étude. Parmi ces petits peintres de mœurs, deux méritent une attention spéciale

par le nombre comme par les qualités de leurs œuvres : M. Brandon, qui a consacré sa vie à l'étude des synagogues et à la représentation des cérémonies du culte juif; M. John-Lewis Brown, qui s'est voué à l'équitation, au turf, aux haras, qui ne vit qu'avec les entraîneurs, les jockeys, les gentlemen-riders. Le premier est un dessinateur correct, classique, plein de tenue, un peintre grave et attentif, un peu triste; l'autre, au contraire, est un coloriste capricieux, romantique, agité, un peintre joyeux, vif, inégal et gai, qui connaît, comme pas un, ses bêtes et ses gens, et adore, pardessus le marché, le paysage et le soleil. L'un médite, l'autre improvise. Tous deux sont des artistes intéressans, aux deux pôles de la peinture; mais le dernier, comme on dit, est bien plus dans le train.

III.

Plusieurs des peintres de genre cités plus haut joignent, nous l'avons vu, à leurs scènes de mœurs, d'agréables et de bons portraits. Quelques paysagistes en font autant. Quant aux portraitistes de profession, ils abondent. Au Champ de Mars comme aux Champs-Elysées, par la quantité, presque autant que par la qualité, c'est donc le portrait qui domine, et, avec le portrait, la tête d'étude, ou, comme on disait autrefois, la tête d'expression. Le catalogue annonce seulement deux portraits de M. Ribot; mais, en réalité, ses huit autres peintures ne sont que des études de têtes, isolées ou groupées, avec une recherche plus ou moins marquée, de physionomies expressives, sous un prétexte quelconque. Tous ces morceaux de bravoure, *Au Sermon*, les *Titres de famille*, les *Perles noires*, la *Tricoteuse*, etc., sont brossés avec la vigueur qu'on sait, dans une pâte forte et généreuse, éclatante et rutilante dans les chairs sanguines, blanchâtres ou couperosées, extrêmement sombre dans les vêtemens noirs et dans les fonds obscurs. C'est le système un peu brutal des Bolonais, de Caravage, de Ribera, repris, dans toute sa simplicité, avec moins d'imagination, mais avec une énergie robuste. M. Ribot y joint, de son cru, certains accens souples et piquans dans les clairs qui donnent à chaque morceau de cette collection à l'aspect monotone une valeur d'art réelle et durable. Il est certain, d'ailleurs, que cette manière unique de regarder la nature, ce parti-pris de l'examiner sans cesse sous le même jour et sous un jour préparé, n'est pas fait pour ouvrir de vastes horizons à la peinture. C'est le régime cellulaire, et, à moins d'être Rembrandt, trop paysagiste, trop passionné, trop aventu-

reux, lui, pour s'y enfermer pendant longtemps, on a bien vite fait le tour de ce cachot. Quoi qu'il en soit, dans cette prison volontaire, l'œil de M. Ribot s'est singulièrement affiné ; il démêle, sur les visages le plus souvent vulgaires et bourgeois, mais bons et honnêtes qu'il analyse, toutes sortes de taches, de reliefs, de plissemens, de lueurs, dont il nous redit les étrangetés et les complications avec un si vif plaisir de peintre qu'il nous le fait partager. Parfois même il joint à cette savoureuse facture une intensité d'expression assez remarquable. Des études comme la *Femme aux lunettes* et la *Flamande* valent de beaux portraits. On ne s'imagine pas une école entière se condamnant à la virtuosité noire et blanche de M. Ribot, non plus qu'à celle de M. Henner ou de M. Carrière ; mais quand cette virtuosité porte des fruits si savoureux, il faut bien l'accepter. La vraie peinture est bonne à prendre, de quelque endroit qu'elle vienne ; les bons ouvriers font les bons artistes.

Le grand succès du Champ de Mars est pour M. Carolus Duran. Du moment qu'il s'agissait de faire brillant et de faire vite, on était sûr de trouver là ce magnifique improvisateur. L'idée d'une lutte nouvelle l'a mis en verve. Tandis que, chez la plupart de ses camarades, moins bien outillés ou moins bien doués, ce grand coup de fouet n'a amené que de piteux résultats, pour lui, cette entrée en campagne a été l'occasion immédiate de faire résonner à la fois toutes les sonorités de son riche clavier, de faire chatoyer toutes les nuances de sa palette multicolore. Ni rigoureux dessinateur, ni physionomiste profond, M. Carolus Duran est pourtant un portraitiste rare et supérieur par la sincérité qu'il apporte à rendre, dans tout son éclat et toute sa variété, la première et saisissante apparence des êtres vivans, par l'aisance et par la verve avec lesquelles il les campe et les anime dans la vérité de leurs allures, de leur air, de leurs ajustemens. Voici qu'il nous montre, sur une seule rangée, quatre portraits de jeunes femmes en pied, tous d'un aspect différent. La première, la *Princesse de* ***, tenant son éventail, est en robe décolletée, d'un blanc doré, avec un grand manteau violacé, costume de soirée dans le goût empire ; la seconde, *M*me ***, s'avance, devant une tenture jaune, en robe noire bien ajustée à reflets bleuâtres, portant haut la tête dans une large collerette montante, costume de cérémonie dans le goût Louis XIII ; la troisième, *M*lle *S...*, une toute jeune fille, une brunette fraîche et rose, en toilette de ville, porte un délicieux costume gris, avec ceinture et jabot rosés ; la quatrième, *M*me ***, beauté svelte et correcte, d'une allure élégante et vive, les bras nus, les épaules nues, portant au front le croissant de Diane, se

dresse dans une robe d'un rouge éclatant, laissant traîner les grands plis noirs de son manteau de fourrures. Pour l'exactitude et pour la finesse des modelés, pour la distinction générale, cette dernière est la victorieuse; la plus charmante, pour la musique harmonieuse et douce des colorations savamment rythmées, c'est la troisième. Entre ces quatre grandes toiles, vers lesquelles l'éclat des velours, des satins, des visages attire d'abord les yeux de la foule, M. Carolus Duran a placé deux portraits à mi-corps qui nous semblent supérieurs encore par des qualités d'un ordre plus relevé, par l'expression puissante et complète de physionomies moins naturellement séduisantes; c'est d'abord le *Portrait de M. Thaulow*, le paysagiste norvégien, bonne figure bien saine et bien fraîche, vivante, ouverte, s'épanouissant, toute rose et blonde, en pleine lumière, au-dessus d'un éclatant veston bleu tout neuf. Ce n'est qu'une esquisse, mais emportée de haute verve, d'un accent singulièrement joyeux. C'est ensuite le *Portrait de Mme* ***, une vieille dame, en noir, grasse, un peu ridée, à l'air bienveillant, sans coquetterie et sans prétention. C'est, à notre gré, l'un des meilleurs morceaux, le plus sérieux et le plus poussé peut-être qu'ait peint M. Carolus Duran.

MM. Gervex, Roll, Duez, dans cette course au clocher, ont été moins heureux que M. Carolus Duran. Les portraits à mi-corps de M. Gervex ne sont, cette année, qu'intéressans, et sa pièce capitale, le *Cabinet de rédaction de la « République française, »* n'est pas exécutée avec la vigueur et l'éclat qu'on devait attendre. Les cinq personnages réunis, MM. Spuller, Challemel-Lacour, Joseph Reinach, Emmanuel Arène, Jules Roche, par la variété des types et par le caractère accentué des physionomies, offraient cependant, à un dessinateur sérieux et à un coloriste brillant comme l'est souvent M. Gervex, l'occasion de faire un tableau historique d'un intérêt exceptionnel. Presque tout, par malheur, sauf la tête de M. Jules Roche, y reste à l'état vague d'ébauche ou d'indication. N'en est-il pas de même dans le *Portrait de George Hugo,* par M. Duez, dans ceux de *M. Coquelin cadet* et de *Mlle Jeanne Hading*, par M. Roll? A l'inexactitude des modelés, à l'insuffisance de la structure, au désaccord des figures et des fonds, on devine une précipitation fâcheuse. Heureusement pour M. Roll, il affirme à quelques pas de là, dans la salle des pastels, par le beau *Portrait de M. Antonin Proust*, la persistance et les progrès de son talent. La tête y est modelée avec une souplesse et une délicatesse qui sont rares dans l'œuvre de M. Roll, dont la qualité ordinaire est plutôt l'énergie. On revoit aussi, de lui, avec plaisir, quelques

bonnes études, d'une date un peu antérieure, l'*Enfant avec sa bonne*, la *Vieille paysanne*, dans lesquelles on retrouve sa force et sa franchise.

Le meilleur groupe de portraits est celui que nous offre M. Lhermitte dans son tableau destiné à la Faculté des sciences, *Sainte-Claire Deville*, dans son laboratoire, entouré de collègues et d'élèves. La scène est bien disposée. La plupart des têtes se présentent franchement, modelées par méplats comme la glaise du sculpteur avec des saillies plutôt excessives, dans une pâte grisâtre mais solide, avec force et ampleur. Il ne manque, à cette bonne toile, qu'un accord plus lumineux et plus chaud entre les diverses parties. Il est singulier que M. Lhermitte, paysagiste avant tout, vivant dans les champs, pèche précisément par une certaine sécheresse dans la distribution lumineuse. A côté de ses portraits, il présente plusieurs scènes champêtres et familières, la *Soif*, les *Foins*, le *Repos des moissonneurs*. Les paysans et les paysannes, peut-être un peu jolis, y sont toujours groupés avec un art parfait et dessinés avec une aisance et un goût exceptionnels. Combien toutes ces figures en plein soleil seraient néanmoins plus vivantes et plus attirantes, si le soleil qui les éclaire était plus brillant et plus chaud!

Autour de ces chefs de file apparaissent encore un grand nombre de portraitistes intéressans : les uns, cherchant l'expression dans la franchise et la vigueur du rendu, comme M. Rixens, qui a fait aussi une amusante réunion de portraits dans *Un jour de vernissage au palais des Champs-Élysées*, ou comme M. Desboutin, qui cherche plus le caractère que l'élégance et qui le dégage souvent avec une rare franchise, moins pourtant dans ses peintures que dans ses eaux-fortes. D'autres poursuivent l'expression par la finesse de l'observation et la délicatesse du dessin; c'est avec plaisir qu'on trouve, autour des coloristes à outrance et des harmonistes superficiels, des artistes, un peu moins brillans, mais discrets, attentifs, parfois pénétrans, tels que MM. Courtois, Meslé, Perrandeau, Picard. Ce dernier, en particulier, dans deux portraits de jeunes femmes, comme dans le *Portrait de M. Hoschedé*, montre des qualités vraiment précieuses d'analyste et de dessinateur. Le *Portrait du baron de W...*, la *Jeune Fille en Japonaise*, le *Portrait de M. Lebargy* compteront aussi parmi les études les plus fines et les plus distinguées qu'ait faites M. Courtois.

A la tête des impressionnistes marche M. Blanche, avec une série de huit grands portraits, peints à l'huile, mais traités en pastels, d'un ton mat, qui soulèvent les exclamations des uns par leurs incorrections et leurs gaucheries bizarres, qui excitent l'enthou-

siasme des autres par les délicatesses et les harmonies de leurs tonalités. Il y a, en effet, chez M. Blanche, par instans, de quoi rire, et par instans de quoi admirer. L'artiste qui a peint le fin *Portrait de Mlle Jeannine Dumas*, les images brutales, mais bien caractérisées, du *Docteur Blanche* et de *M. Henry Guérard*, n'est pas un artiste banal ; c'est un homme cultivé et troublé, volontiers excentrique, qui pense à beaucoup de choses, tantôt aux Anglais, tantôt à Hals ; seulement, il prend Hals par le mauvais bout, le Hals de la fin, le Hals infirme, tremblotant, presque aveugle. Cependant, même à cette époque, dans sa décrépitude, quand le vieux Hals brossait une main, on sentait encore sous la touche vive, large, longuement coulée dans le sens de la forme et du mouvement, on sentait toujours les muscles et la vie. Qu'on compare la main de l'Henry Guérard, par M. Blanche, cette main qui, à distance, à force de brouillement coloré, fait quelque effet, avec une main quelconque de Hals, et l'on connaîtra la différence entre un praticien qui sait et un praticien qui tâtonne.

Il y a quelque parenté entre M. Blanche et M. Boldini. Celui-ci redoute encore moins les excentricités fin de siècle. Il continue à donner à ses jolies femmes, sous prétexte d'élégance, pour bras et pour jambes, des baguettes fuselées qui n'ont qu'un lointain rapport avec la nature. C'est, d'ailleurs, un peintre infiniment plus habile et un observateur plus pénétrant, d'une tournure d'esprit ironique, sceptique, caricaturale, singulièrement avisé, audacieux et amusant. Comme peintre de genre, il a fait une étude de cocher parisien endormi dans sa voiture, qui est une petite merveille de peinture et de justesse dans l'exécution. Dans son *Portrait de M. John-Lewis B..*, marchant par les rues avec sa femme et sa fille, il n'a pas sans doute la prétention de flatter ni d'enjoliver les amis qu'il représente ; c'est néanmoins une peinture d'une habileté, d'une sûreté, d'un entrain vraiment rares, où la personnalité des personnages, dans leurs traits, dans leur allure, dans leur physionomie, est accentuée avec une verve très personnelle. Avec plus de sérieux, d'autres étrangers déploient aussi, dans l'art des portraits, des qualités bien remarquables, surtout au point de vue physionomique ; on ne saurait oublier les visages si francs, si honnêtes, si intelligens qui se dégagent de la pâte un peu lourde et plâtreuse des toiles de Mlle Breslau, notamment ceux de deux jeunes garçons en costumes d'été, *Messieurs Aymard et Thierry de M...*, non plus que la distinction et l'animation du *Portrait de M. le comte de M. H...* par M. Edelfelt. Quant aux pochades de M. Zorn, toujours piquantes par l'étrangeté de la complication lumineuse, elles sont brossées avec une désinvolture et

une insouciance des formes qui nous font craindre pour l'avenir de ce talent si original.

IV.

Des paysages, nous en trouvons ici encore, et en quantité, presque toujours à l'état d'esquisses, d'ébauches, de pochades. Peu de tableaux achevés, surtout chez les Français. Les étrangers nous apportent trois belles œuvres au moins, trois marines, *Avant l'orage* par M. Mesdag, *Comme brille le soleil après l'orage* par M. Moore, *la Nuit* par M. Harrison. Il arrive aujourd'hui pour la mer et pour les eaux, ce qui s'est passé autrefois pour les plaines et pour les bois; après s'en être servi longtemps comme de prétexte pour y montrer des embarcations, des naufrages, des batailles, peu à peu les peintres en font disparaître tous les acteurs humains et jusqu'à leurs traces. On aime maintenant la mer pour elle-même, pour son mouvement, pour son immensité, pour tous les accidens de sa vie calme ou agitée. Dans le tableau de M. Mesdag, le ciel pesant, la lumière troublée et comme souffrante sous l'amoncellement des nuées, la torpeur silencieuse et inquiète des vagues assombries, sont exprimés avec une admirable sûreté; c'est à peine si deux ou trois embarcations, perdues à l'horizon, entre le grand ciel et la grande mer, nous font souvenir des dangers que peut courir l'homme dans ces tumultes de la nature. Même demi-solitude dans celui de M. Moore où l'horizon se dégage et s'éclaircit, tandis que les lames, mal remises de leur récente commotion, sursautent et palpitent encore, mais d'un mouvement languissant et comme épuisé. Dans *la Nuit* de M. Harrison, la solitude est complète : plus de voile, plus de barque, à peine, dans la hauteur, une bandelette de ciel; encore ce ciel, sombre et verdâtre, se confond-il, dans l'obscurité tombante, avec la grande eau sombre et verdâtre qui occupe presque tout le cadre. C'est plus hardi que la *Vague* de Courbet, plus hardi que la *Vague* aussi de M. Harrison, si admirée à l'Exposition universelle. Comment avec un carré d'eau obscure, presque noire, qui se soulève et se gonfle, sous une vague lueur lunaire, se creusant au centre comme un gouffre insondable, M. Harrison est-il arrivé à faire un tableau si étrangement intéressant et émouvant? Toujours par la science. M. Harrison, comme MM. Moore et Mesdag, a mieux étudié la mer que les trois quarts de nos peintres n'étudient la figure humaine. Ses vagues sont analysées, dessinées, modelées avec une attention et une passion qui nous en font comprendre la profondeur, le mouvement, la puissance. Chez ces marinistes, comme chez les bons paysagistes que nous avons ren-

contrés aux Champs-Élysées, MM. Harpignies ou Français, rien de livré au hasard. L'inspiration procède du savoir.

C'est avec la même science que M. Thaulow, ce Norvégien dont M. Carolus Duran a fait un si beau portrait, nous montre les aspects terrestres de son pays dans ces trois excellentes peintures qui sont l'un des attraits du Salon, sa *Ferme en Norvège l'hiver*, sa *Ferme en Norvège l'automne*, son *Jour d'hiver en Norvège.* Cette dernière, un effet de neige, sous le soleil, dans un terrain montagneux, avec une paysanne au costume éclatant, en marche sur le premier plan, est particulièrement surprenante, non-seulement par la vérité brillante et grandiose de l'effet, mais par la solidité du fond, la limpidité atmosphérique, la splendeur de la lumière et la délicatesse des demi-teintes. Dans la section des pastels, les études de M. Thaulow, l'hiver et l'automne, *Au bord d'un fleuve,* ne sont pas moins saisissantes par leur accent de vérité et leur sûreté de rendu. Les Suédois, MM. Skredsvig et Hagborg, que nous rencontrons depuis plus longtemps à nos expositions annuelles, continuent à montrer un sentiment très vif des belles lumières, l'un dans sa *Villa Baciocchi, un jour d'hiver, près d'Ajaccio,* l'autre dans ses études de *Marée basse* et *Marée montante.* La Belgique est représentée par MM. Courtens, Verstraete, Goethals. Tous trois, par la gravité de l'impression, la liberté et la force de l'exécution, sont bien fidèles à la tradition nationale. La *Matinée d'automne,* par M. Courtens, brossée en décor, vue à bonne distance, est d'un effet puissant. On a rarement mieux rendu la splendeur dernière des feuillages jaunis et des campagnes empourprées. Le *Coup de vent par un temps pluvieux* montre la variété de ce talent inégal, parfois trop expéditif, mais passionné et robuste. M. Verstraete anime ses paysages par des figures naïves, bien vues et bien rendues. La Hollande nous donne M. Roelofs, avec son *Troupeau de vaches dans les dunes;* la Suisse, MM. Burnand et Baud-Bovy, tous les deux aussi bons animaliers que sincères paysagistes, et qui traitent tous deux, en des pays divers, le même sujet, une descente de troupeaux, l'un en Provence, l'autre dans les Alpes bernoises, M. Eugène Girardet, qui passe avec talent de l'Algérie dans la vallée d'Auge. Nous trouvons aussi au Champ de Mars une bonne partie de la colonie autrichienne de Paris, le regretté Othon de Thoren, avec une intéressante collection de dix tableaux ou esquisses, M. Ribarz, exécutant très habile et voyageur infatigable, qui promène sa virtuosité de Normandie en Hollande, de Picardie en Auvergne, M. Jettel, avec plusieurs bonnes études picardes et bretonnes. Tous trois se rattachent très nettement à l'école française; il en est de même de M. Pittara, de Turin.

Parmi les Français, on constate une double tendance : les uns, séduits par les rêves de Corot, préfèrent par-dessus tout l'harmonie générale et douce de la peinture; les autres, marchant sur les pas moins trompeurs de Théodore Rousseau et des Hollandais, apportent dans leur étude de la nature un esprit plus scientifique et une soumission plus scrupuleuse. A la tête des partisans du paysage poétique, artiste très distingué, très séduisant, marche aujourd'hui M. Cazin. La part d'interprétation et d'atténuation qu'il introduit dans la transposition des élémens naturels est sans doute très grande, et on ne saurait l'imiter sans péril; mais cette interprétation est délicate et cette atténuation pleine de recherches exquises. *La Moisson* et *le Soir*, paysages sans figures, ont le charme de douces chansons rustiques murmurées à demi-voix; lorsque le peintre indique avec discrétion des figures aimables dans ses paysages attendris, comme dans *les Voyageurs* et *un Soir*, il les y place avec une grâce parfaite et un sens tout à fait juste de la légèreté atmosphérique et de la sérénité lumineuse. Le Salon du Champ de Mars servira sa réputation comme il servira celle de quelques autres, peut-être plus studieux de la réalité, mais qui semblent disposés aussi à donner à leurs impressions l'ampleur et le charme des beaux rêves, ce dont on ne les saurait blâmer. M. Billotte, par exemple, donne à ses études en banlieue une distinction de plus en plus juste et précise. M. Iwill, jusqu'à présent vague et incertain, exprime dans sa *Solitude* et surtout dans ses pastels, *Matin à Dordrecht*, *Octobre en Zélande*, *Baie de la Forest*, son sentiment poétique au moyen d'observations plus nettes et plus exactes. Dans sa *Lisière de bois* et ses *Chênes en hiver* M. Cabrit montre à nouveau cette entente délicate de la lumière fine et légère et cette connaissance de la structure végétale qui ont attiré sur lui l'attention, dès son apparition à Paris.

Dans notre Nord, les meilleurs paysages sont, d'abord, une série de petites marines, d'une exécution variée, souvent très colorée, par M. Boudin, et les belles études panoramiques, en plaines bretonnes, spacieuses et lumineuses, mais trop sommaires, de M. Damoye. Voici ensuite une *Matinée d'hiver* et surtout un *Soir d'hiver*, par M. Henri Saintin. La peinture de M. Saintin est un peu mince pour ses grands cadres, mais cet artiste apporte, dans l'analyse des effets doux de la lumière hivernale sur les arbres desséchés, les gazons pelés, la campagne déserte, une force et une délicatesse qu'on ne remarque peut-être pas assez. C'est un paysagiste extrêmement consciencieux. Sous ce rapport, on ne peut lui comparer que M. Victor Binet. Celui-ci, à vrai dire, parmi tous nos jeunes gens, nous semble un de ceux

qui devront aller le plus loin. Les motifs qu'il choisit pour ses études ne sont pas toujours rians et attrayans. Il s'arrête devant lui, à peu près au hasard, croyant que, pour un artiste, tout peut être un excellent sujet de sensation et de pensée, mais partout il pousse son observation avec une conscience et une conviction d'où sortira quelque jour sans doute une personnalité bien marquée. Son *Soir*, ses *Carrières à Gentilly*, son *Jardinet à Montrouge*, ne figurent pas parmi les toiles les plus tapageuses du Salon, elles comptent parmi les plus sérieuses. Au Midi, nous rencontrons encore toute une escouade de Provençaux, M. Montenard, d'abord, toujours brillant et scintillant, mais qui s'empoussière à force de vouloir s'ensoleiller. Ses toiles ne nous offrent plus, au point de vue de l'authenticité de la lumière, de l'exactitude des objets, de la solidité des formes, toutes les garanties que nous trouvons, en revanche, chez M. Moutte dont *les Deux Compagnons* (un âne avec son ânier devant une porte) sont un des plus jolis tableaux du Champ de Mars, et chez M. Dauphin qui n'expose pas moins de cinq études provençales, de terre ou de mer, avec ou sans navires, toutes les cinq très saisissantes par la netteté vive de l'exécution et la justesse chaude de la lumière. Le paysage pyrénéen n'est raconté que par M. Gustave Collin dans un style ardent et coloré où on sent l'admiration du peintre pour Eugène Delacroix; quelques-unes de ses études sont d'une sincérité puissante et chaleureuse.

Dans le paysage, comme dans le genre et dans le portrait, nous trouvons, en somme, au Champ de Mars ainsi qu'aux Champs-Élysées, malgré un entourage fâcheux de pochades sans intérêt et sans convictions, un certain nombre de résistances suffisantes aux paradoxes à la mode pour que les destinées de l'école ne semblent pas compromises, si tous ceux qui comprennent la nécessité d'un retour énergique à la science des formes par une étude plus rigoureuse du dessin se fortifient dans leurs convictions et se soutiennent entre eux afin de s'enhardir dans l'expression de ces convictions. La présence de M. Meissonier à leur tête est bien faite pour les encourager. Il n'est donc pas impossible que la campagne de 1890 au Champ de Mars, faite sous la direction de ce chef énergique, amène, comme celle de 1889, à l'exposition centennale, faite sous la protection de David, ce résultat, peut-être imprévu, que les peintres français se confieront plus pour l'avenir à la science qu'à la fantaisie, à l'étude qu'au laisser-aller!

GEORGE LAFENESTRE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Zaïre*, opéra en 2 actes, paroles de MM. Édouard Blau et Louis Besson, musique de M. Véronge de la Nux. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *la Basoche*, opéra comique en 3 actes, paroles de M. Albert Carré, musique de M. André Messager. — Théâtre de l'Odéon : *Béatrice et Bénédict*, opéra comique en 2 actes, paroles et musique de Berlioz. — Théâtre de l'Opéra : *le Rêve*, ballet en 2 actes, de M. Édouard Blau, musique de M. Léon Gastinel.

« Mesdames et messieurs, l'ouvrage qu'on vient d'avoir... » L'autre soir, à l'Opéra, quelques spectateurs avaient cru entendre : « l'*audace* de représenter devant vous. » Ils s'étaient trompés. M. le régisseur a dit, comme toujours : l'*honneur* de représenter. L'*audace* eût été excessif ; l'*honneur* l'est aussi ; le *tort* aurait peut-être mieux valu. Mais ce tort, si c'en est un, n'est pas trop imputable aux directeurs de l'Opéra, le cahier des charges stipulant expressément qu'ils devront tous les deux ans représenter l'œuvre d'un prix de Rome, choisi par M. le ministre des Beaux-Arts sur une liste dressée par l'Institut. La clause d'ailleurs n'a rien que d'assez naturel : elle sanctionne une distinction qui sans cela risquerait souvent de demeurer purement honorifique ; elle peut un jour ou l'autre révéler, imposer même un chef-d'œuvre. Ce chef-d'œuvre toujours possible, *Zaïre* ne l'est pas. Mais faut-il s'étonner qu'un débutant ne soit pas un maître ?

MM. Besson et Blau ont réduit en scenario la tragédie de Voltaire. Ils ne l'ont pas fait sans quelque dextérité. Mais qu'avaient-ils besoin de le faire ? Que nous veut une *Zaïre* après tant d'*Otellos* ? La pièce de Voltaire n'est elle-même qu'une belle œuvre de second ordre et de

seconde main, une imitation de Shakspeare où le souvenir de Racine se mêle parfois au pressentiment de M. d'Ennery. *Zaïre*, tragédie encore et déjà mélodrame, *Zaïre*, classique et romantique à la fois, aurait quelque droit à s'appeler la *Croix de ma mère*, ou l'*Enfant du mystère*, comme *Cœlina*. Il y a pourtant de sérieuses qualités dans *Zaïre* : une intrigue dramatique, d'éloquentes tirades, beaucoup de passion chez Orosmane, et plus de grâce encore chez Zaïre. Les librettistes, en serrant l'action et surtout les caractères, n'ont laissé au musicien qu'un sommaire de l'œuvre originale. Ils ont supprimé tout développement passionnel et psychologique. Quelques vers de Voltaire seulement ont été conservés. Presque tous ont disparu : notamment le fameux : *Soutiens-moi, Châtillon!* et le non moins fameux : *Vivre sous Orosmane est ma seule espérance.*

Nous ne connaissions rien encore de M. Véronge de la Nux. *Zaïre*, paraît-il, est sa première œuvre de théâtre. Modestement, il ne l'a pas faite trop longue. Il l'a faite avec non moins de conscience et de sincérité que de modestie; sans préoccupation de doctrine ni de système, il a tâché de dire franchement ce qu'il sentait. Mais il nous a paru qu'il avait deux manières de sentir, et quelque peu contradictoires. Sa partition est un alliage de recherche, évidemment intentionnelle, et de banalité, sans doute involontaire. Les formules rythmiques, mélodiques ou instrumentales les plus familières à notre mémoire traînent ici à côté de tournures gauches et gênées, dans l'embarras d'une déclamation pénible. Quand la route ne fatigue pas par ses aspérités, c'est par sa platitude qu'elle désespère. Pour les voix, par exemple, M. de la Nux écrit d'une singulière façon : d'abord et presque toujours trop haut, puis avec des intonations scabreuses, des intervalles maladroits, qui sèment la phrase vocale d'obstacles et de casse-cou. Dès lors, plus de ligne mélodique, un dessin constamment brisé; au lieu de la certitude, ou du moins de la sécurité dans la modulation et la tonalité, partout l'équivoque et l'ambiguïté. Orosmane, par exemple, quand il entre au premier acte, chante une sorte d'air, ou de récit mesuré, quelque chose enfin d'insaisissable et d'indéfinissable, série de phrases qui semblent n'aller nulle part et n'aboutir à rien. Tous les récitatifs sont dans un style qui paralyse constamment la parole et torture la déclamation. En vérité, nous étions sur le point de regretter les romances de *Dante*. Et, par un contraste bizarre, que nous signalions plus haut, M. Véronge de la Nux, à ce perpétuel tourment de lui-même, unit une excessive indulgence, pour lui-même aussi. La contradiction éclate parfois dans la même page entre un chant, une déclamation trop excentrique et des accompagnemens trop ordinaires. Non pas que l'orchestre accompagne jamais en guitare; mais que de plates ritournelles, que d'effets trop connus, dont on ne saurait plus rien attendre : par exemple, l'effusion

sans cesse répétée, l'effusion à l'unisson, large et chantante, des violons ou des violoncelles! Le *quatuor* de M. de la Nux s'abandonne trop souvent à ces épanchemens faciles. Et puis l'auteur de *Zaïre*, comme celui de *Dante*, manifeste pour les harpes une tendresse exagérée. Qu'on chante l'amour ou la guerre, que Zaïre meure ou que rugisse Orosmane, tout se passe en arpèges; décidément on fait trop d'honneur, ce printemps, à l'instrument que chérissait Corinne. En dépit des harpes, et aussi d'un orgue, dont les sonorités orthodoxes ne conviennent peut-être pas très bien au sérail d'un Soudan, l'orchestration de M. Véronge de la Nux ne manque pas toujours d'une certaine puissance. Une marche, au second acte, a paru bien développée. Au premier, si le finale: *France! France!* pèche par la banalité, certaines pages qui le précèdent nous avaient presque ému. Il s'agit d'une sorte d'homélie religieuse et patriotique adressée par Lusignan à ses compagnons de captivité, délivrés avec lui. Le musicien a obtenu ici un effet vraiment pathétique d'une déclamation rapide, jetée avec emportement, avec enthousiasme, sur l'ensemble des masses chorales. Un certain souffle d'héroïsme emporte le cantique du vieillard et le maintient même trop longtemps sur des hauteurs où M. Escalaïs n'a pas bronché. Outre ce passage, le meilleur, on pourrait citer encore quelques détails, des amorces d'idées ou de phrases : la première entrée de Zaïre après un chœur oriental agréable; le duo de Zaïre et de Fatime; dans le rôle de Zaïre encore, au second acte, un air d'un sentiment juste et touchant.

Les interprètes principaux de *Zaïre*, Mlle Eames et M. Delmas, ont prêté à deux rôles ingrats et difficiles, l'une sa grâce, l'autre son énergie. M. Delmas a beaucoup de talent, un talent simple, solide et sain. Il chante juste, dans toutes les acceptions du mot; il joue avec intelligence et chaleur et prononce à merveille. Que les directeurs de l'Opéra, au lieu de le laisser partir, lui fassent donc une situation jusqu'ici faite à d'autres qui sont loin de le valoir. — Mlle Eames est en progrès : sa prononciation s'est améliorée et son expression a pris de la variété. Sa voix ne pouvait embellir : elle demeure toujours un peu froide, on l'a dit; mais, on l'a dit aussi, froide délicieusement. Et puis (je dis : et puis, non : d'abord) la jeune fille est si jolie! Les auteurs devraient lui dédier leur *Zaïre* comme Voltaire dédia la sienne à Mlle Gaussin :

> Zaïre est ton ouvrage.
> Il est à toi, puisque tu l'embellis.
> Ce sont tes yeux, tes yeux si pleins de charmes,
> Ta voix touchante et tes sons enchanteurs,
> Qui du critique ont fait tomber les armes.
> Ta seule vue adoucit les censeurs.

On aurait tort, en effet, de ne pas désarmer, et d'accueillir une *Zaïre* avec la même sévérité qu'un *Dante*. On doit quelquefois avoir deux poids et deux mesures et ne jamais refuser à des débuts, modestes mais honorables, ni le crédit ni les délais. M. Véronge de la Nux aura peut-être beaucoup de talent. N'en faut-il pas un peu déjà pour écrire deux actes d'opéra ?

Après quelques soirées sévères, on avait besoin de s'amuser à tout prix. On s'en est donné à cœur joie chez M. Paravey, où *la Basoche* a très brillamment réussi. Je n'ai jamais si bien compris qu'en assistant à cette représentation, écrivait un de nos confrères, ce qui distingue l'opéra comique de l'opérette. Nous de même, et jamais non plus nous n'avons si vivement regretté d'entendre une partition commencer, que dis-je, se soutenir presque tout un acte comme un délicieux opéra comique, pour tourner et finir en trop facile et trop légère opérette. Mais, dira-t-on, qu'est-ce donc qui distingue l'opéra comique ? Une nuance, un rien, mais quelque chose pourtant, sinon dans la quantité, du moins dans la qualité de notre plaisir. Ce rien ne permet pas de rire du même rire en écoutant *la Petite Mariée* et *le Roi l'a dit*, *le Tableau parlant* et *l'Ile de Tulipatan*. L'opérette, dit-on encore, est un succédané de l'opéra comique. Fort bien, mais ce vilain mot n'implique-t-il pas justement une idée d'infériorité et de décadence ? — Auber enfin, Auber est parent de M. Lecocq. — Parent éloigné, et *la Fille de Mme Angot* elle-même n'a pas détrôné *le Domino noir*. Et puis Auber, malgré tout son talent, n'est pas le premier, il s'en faut, dans la maison des Grétry et des Boïeldieu, dans un genre dont on se moque en ce moment, mais pour lequel ceux qui se vantent de le mépriser le plus, trouvent des cris d'admiration et des larmes de tendresse, dès qu'un de leurs favoris daigne y condescendre, quitte à descendre même un peu plus bas qu'il ne faudrait. Rien de plus divertissant que de voir les plus avancés d'entre nous, les éclaireurs et même les incendiaires, allumer leurs torches sacrées à la moindre lampe, pourvu qu'elle brûle dans une de leurs chapelles et crier à la fois : « Haro » sur *la Dame blanche*, et, pour *la Basoche* : « Hurrah ! »

A Paris, sous le règne de Louis XII, devant l'hostellerie du *Plat d'Étain*, les clercs du Parlement procèdent à l'élection de leur roi pour rire. C'est le plus savant qu'on doit nommer : le plus savant en gai sçavoir et gentil langage, celui qui rime et chante le mieux. Clément Marot, tout jeune et déjà poète, triomphe d'un rival pédant et jaloux : il est proclamé roi. Mais le roi, de par les statuts de la Basoche, doit être célibataire. Or Clément s'est marié en secret et voici sa femme Colette, gentille pastourelle, venue de Chevreuse à Paris pour le chercher. Au milieu des clercs et des étudians, elle retrouve Clément et le reconnaît, ou plutôt elle va le reconnaître ; mais, sur un regard de lui,

devinant un danger, elle se rétracte : « Je suis veuve, dit-elle, avec des pleurs dans la voix. J'avais un mari naguère, et ce jeune homme lui ressemble ; mais il est mort et je me suis trompée. » — C'est en miniature la situation, conjugale et non plus maternelle, du quatrième acte du *Prophète*. — Et maintenant je ne vous conterai pas l'inénarrable et désopilant imbroglio qui s'ensuit, et les deux rois, le roi de France et le roi de la Basoche, et les aventures des deux reines. Il faut voir la pièce pour s'y reconnaître et s'en divertir. Elle s'achève dans la bouffonnerie et la caricature par un troisième acte qui passe peut-être un peu la mesure de la parodie et le ton de la maison, même en ses plus libres jours. N'est-ce pas manquer légèrement, je ne dis pas à la vérité historique, car elle n'a que faire ici, mais à certaines délicatesses qui devraient avoir affaire partout, que de donner à une ganache le personnage et le nom de Louis XII? Les noms de Laurent XVII ou de Kakatoës XXIV, plutôt que ceux des rois de France, devraient être réservés aux gâteux d'opérette, qui n'en seraient pas moins drôles pour cela.

La *Basoche* (et maintenant nous parlons de la partition) débute à merveille. Il est dommage qu'à partir du second acte, l'œuvre dévie un peu et penche, je ne dis pas vers la trivialité, nul reproche ne serait plus injuste, mais vers la banalité. Je sais bien que, par la faute du livret lui-même, le dommage pouvait être plus grand encore, si la musique, au lieu de retenir la pièce et de la relever un peu, l'eût entraînée et précipitée dans la charge. Elle ne l'a pas fait, et c'est bien quelque chose. Les deux derniers actes eux-mêmes, le second surtout, renferment des pages où le comique et l'émotion demeurent de bon aloi ; le musicien y fait preuve encore, à l'orchestre particulièrement, d'un esprit fin et d'un talent délicat. Mais le ton général, le sentiment et le style ont pourtant baissé. Nous sommes descendus de quelques degrés. Et sachez bien que nous étions tout d'abord à une certaine hauteur, de plain-pied avec le *Roi l'a dit*, de M. Delibes, peut-être même avec les premières scènes de *Carmen*. *La Basoche* ne commençait pas avec moins de distinction, de mouvement et de verve, avec un plus clair rayon de gaîté, avec une ombre plus douce de sentiment et de mélancolie. Tout est charmant durant cette première demi-heure de musique, et même plus longtemps, je crois ; tout : la chanson légèrement archaïque de Marot sur les paroles mêmes du poète : *Je suis aymé de la plus belle* ; la villanelle : *Quand tu connaîtras Colette*. Adorables, le chœur des femmes à la fontaine, l'entrée, les récits, le premier air de Colette, j'allais dire de Micaela, tellement ces jolies pages m'ont paru dignes de Bizet. Dans la mélodie, l'harmonie, le rythme, l'orchestration, partout l'originalité, l'adresse, beaucoup d'allure et de vie. A la bonne heure! voilà des flûtes modestes et des harpes, une harpe plutôt expressive par sa discrétion même. Et que

d'accompagnemens ingénieux! Quelle jolie tenue du *quatuor* sous le premier air de Marot! quels gracieux dessins enroulés autour de la prière de Colette : *O mon patron! saint Nicolas!* Surtout, quelle parfaite justesse, quelle délicatesse exquise de sentiment et d'accent dans la scène où, pour sauver son mari, Colette feint de ne pas le connaître! Il fallait craindre ici toute exagération, même et surtout l'exagération sentimentale. Le musicien l'a compris avec un tact parfait, et c'est à peine s'il a fait poindre une larme dans les yeux de la petite paysanne. Elle se plaint doucement, la pauvrette, avec chagrin, avec un peu de honte et de crainte, comme si renier son amour, fût-ce par un pieux mensonge, c'était le profaner, le blesser, qui sait? le tuer, peut-être!

Nous pourrions citer plus d'une page encore, par exemple, les couplets du ténor : *Mais jurez, Colette, de rester discrète!* avec le refrain, très gentiment tourné, qui n'a pas été moins gentiment chanté par un jeune débutant, M. Carbonne. Tout ce premier acte fourmille de jolis détails; on y surprend à chaque page quelques mesures piquantes de récitatif ou de chœur, et, dans l'orchestre surtout, mille petits coins charmans.

L'interprétation de *la Basoche* est excellente. M. Soulacroix chante, comme toujours, à merveille. M. Fugere est d'un comique puissant, presque grandiose. J'imagine qu'il ne doit pas être au-dessous de ce que furent les grands artistes bouffes de l'Italie. A Mme Landouzy, je préfère encore Mme Molé-Truffier. Elle joue avec esprit et chante pareillement, d'une voix pour ainsi dire retroussée, ainsi que toute sa petite personne. L'orchestre est parfait et ne laisse rien perdre de toutes les gentilles choses qui lui sont confiées.

Voilà enfin une agréable soirée de musique. Elle nous était bien due. Quand vous irez entendre *la Basoche*, ne manquez pas surtout la première moitié du premier acte. Si vous trouvez que, par la suite, M. Messager a repris un peu trop souvent la grand'route, souvenez-vous qu'il a marché d'abord dans un sentier fleuri. Nous l'y avons suivi avec délices. S'il n'a pas achevé le petit chef-d'œuvre espéré, félicitons-le de l'avoir un peu plus que commencé. Qu'il le recommence au plus vite, et, cette fois, nous gagerions volontiers qu'il le finira.

Passons maintenant au spectacle *select* du jour. On savait, depuis quelques mois, que les plus nobles, les plus élégantes et les plus riches d'entre les Parisiennes avaient fondé une société dite un peu emphatiquement *Société des grandes auditions musicales de France*. Après une première épreuve, *Société des grandes mystifications* paraîtrait un meilleur titre. La société en question, qui promettait de nous faire entendre les chefs-d'œuvre oubliés, vient de débuter assez piteusement par une partition de Berlioz, *Béatrice et Bénédict*, trop peu oubliée,

hélas! puisqu'il s'est trouvé des gens pour s'en souvenir. Au seul nom de Berlioz, et par genre beaucoup plus que par goût, le « tout Paris » s'est précipité vers l'Odéon, en toilette de gala. On a vu des cravates blanches au parterre et des diamans au paradis. On allait ouïr une merveille. Berlioz n'est-il pas, après Wagner, le musicien le plus en vogue, le mieux porté? le berliozisme une forme très distinguée du snobisme esthétique? Si les princes de la jeunesse musicale commencent à se lasser un peu de la *Damnation de Faust*, déshonorée, à leur gré, par l'admiration populaire, ils nous vantaient les autres œuvres du maître, les œuvres *jouées en Allemagne*, comme ils disent avec onction, et ce petit bijou, honteusement ignoré de notre pays : *Béatrice et Bénédict*. « Pour la première fois en France, » disent les affiches avec un air de reproche ; elles auront bientôt dit : « Pour la dernière fois. » — Jamais on ne s'est plus ennuyé que l'autre soir à l'Odéon. Il fallait voir la douloureuse surprise de tout ce beau monde! Ah! l'ennui dans la musique, et dans la musique des plus grands maîtres! — Sera-t-on encore taxé de paradoxe et d'irrévérence si parfois on le dénonce, si l'on ose dire aux gens de bonne volonté et de bonne foi : « Ne soyez dupes ni des doctrinaires, ni des meneurs, — des fumistes, dirait M. Sarcey. Ne méprisez et n'admirez rien de confiance, par pose mondaine ou par docilité moutonnière, par préjugé d'école ou parti pris de salon. Défiez-vous des légendes, des réclames; au besoin, des souscriptions, des comités qu'on affiche, mais qu'on ne réunit pas, et quand on bat la grosse caisse autour de l'Odéon, rappelez-vous que toutes les montagnes, fût-ce la montagne Sainte-Geneviève, dont le théâtre est voisin, peuvent accoucher d'une souris. »

Les gens de génie sont terribles; quand ils sont ennuyeux, ils le paraissent encore plus que les gens d'un peu ou de peu de talent, parce qu'on leur demande davantage, et qu'après *la Damnation de Faust* on ne s'attend pas à *Béatrice et Bénédict*. L'œuvre a déplu par bien des raisons. Des idées peu mélodiques, peu musicales, peu vocales surtout, y sont constamment présentées sous des formes vieilles et poncives. Tout y est froid, long et lent. De sentiment théâtral, pas l'ombre, et de sentiment littéraire, pas davantage. Berlioz, quoi qu'on en ait dit, quoi qu'il en ait dit lui-même, n'a pas toujours compris Shakspeare. Fantaisie, poésie, caractères, rien n'est resté, dans *Béatrice et Bénédict*, de *Beaucoup de bruit pour rien*. La gaîté s'est éteinte et la passion s'est glacée. Quant à l'esprit, je vous recommande l'intermède satirique du maestro ridicule conduisant une fugue de sa façon; c'est à faire regretter le comique des *Maîtres chanteurs*. L'orchestre même, l'orchestre de Berlioz! est ici déplaisant, aigrelet, et maigre. Parlerons-nous du fameux et ravissant duo-nocturne? Ce mystérieux et suave rayon ne saurait à lui seul éclairer une aussi morne

partition. Depuis trente ans il se chante dans tous les concerts et point n'était besoin, pour nous le servir encore une fois, de dépenser, les uns disent cinquante, les autres quatre-vingt mille francs. Si on se demandait pourquoi, de *Béatrice et Bénédict*, on connaissait le duo seulement, je pense qu'on ne se le demandera plus maintenant.

L'interprétation n'a pas semblé moins pâle que la musique elle-même. Ceux qui jadis entendirent l'ouvrage à Bade affirment qu'ils le goûtèrent davantage dans un cadre et devant un public moins imposant. Ils disent aussi, mais tout bas, que M. Lamoureux a peut-être pris tous les mouvemens avec trop de lenteur et de solennité.

N'avons-nous point assez parlé musique et faut-il allonger encore cette chronique par l'analyse du *Rêve*, un ballet que vient de représenter l'Opéra pour allonger *Zaïre?* L'action, d'ailleurs inintelligible sans le livret, et avec le livret insignifiante, comme dans tout ballet véritable, se passe au pays de Mme Chrysanthème. Les costumes sont charmans et la mise en scène brillante. On parlera beaucoup d'un éventail gigantesque et superbe, dans les branches duquel s'endort Mlle Mauri, pour rêver qu'au bord d'un lac éclairé par les lueurs étranges chères à M. Besnard, elle est poursuivie par un vieux monsieur japonais et défendue par un jeune, son frère ou son fiancé. A la fin elle se marie, et l'on voit un vilain mandarin avec une grande ombrelle en papier. Voilà. — Mlle Mauri danse à ravir les différentes phases de ce drame, surtout un pas, un tout petit pas exquis, pour lequel je donnerais tout le reste. C'est plaisir de la voir, en longue robe de chambre japonaise, rejeter d'un coup d'éventail la traîne soyeuse qui voltige autour d'elle, et cela avec des trottinemens et des révérences de perruche tout à fait spirituels et gracieux.

Mais la musique? La musique est de M. Léon Gastinel, qui, dit-on, a eu le prix de Rome il n'y a pas encore cinquante ans. C'est de la musique... Comment dire? Plus que dansante, oh! oui, beaucoup, infiniment plus, quelque chose comme une sélection de Sellenick, d'Arban, de Fahrbach; les érudits ajoutent: d'Artus et même de Hubans; grosse musique, gaie, bonne fille, qui rappelle tour à tour la *Valse des Roses* et *En revenant de la Revue*.

Décidément, le printemps a été dur : *Dante, Béatrice et Bénédict, le Rêve*, tout cela en quelques semaines. Mais c'est fini; voici la morte-saison, ou plutôt la saison vivante, la saison du départ et de la liberté; et, soit par indulgence, soit par lassitude, après huit mois de musique, on ne veut plus médire de rien, fût-ce du *Rêve*.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Cependant, les jours passent, le monde marche et même quand il semble se reposer ou se recueillir, il ne s'arrête pas. Depuis quelque temps, bien des questions de toute sorte ont agité les esprits, soulevé des contestations passionnées et mis parfois peut-être en péril la paix publique. Elles touchaient à tout, à l'intégrité des institutions, à la dignité des hommes, aux garanties sociales, à l'ordre civil et moral, à l'honneur et à l'avenir du pays. Pour un instant, elles avaient créé une atmosphère enflammée, une sorte d'état de confusion et de guerre où l'on finissait par ne plus se reconnaître et d'où on semblait ne plus pouvoir sortir que par quelque éclat meurtrier. C'est, en vérité, l'histoire d'une année qui est déjà loin ! Puis toutes ces questions se sont pour ainsi dire apaisées un peu d'elles-mêmes, un peu parce qu'on les a aidées à s'apaiser. Si on ne désarme pas tout à fait aujourd'hui, on en aurait peut-être bonne envie, et ceux qui rêvent encore la guerre en sont visiblement pour leurs excitations. On est entré dans une ère nouvelle où l'on semble se détourner de tout ce qui animait et passionnait le plus il y a un an pour en revenir au calme réparateur d'une vie plus régulière et plus saine. Ce n'est pas encore la paix définitive, nous en convenons ; c'est du moins l'apparence ou le commencement de la paix, — d'une paix qui pourrait être plus sérieuse et se prolonger, pour peu qu'on voulût se prêter aux transactions nécessaires. Les partis sentent que, dans l'état du pays, c'est leur seule ressource ; le gouvernement ne demanderait peut-être pas mieux que d'être modéré s'il l'osait. L'unique difficulté est de savoir se décider, d'oser avoir une politique et d'en accepter les conditions, sans mêler, comme on le fait encore parfois, la paix et la guerre, l'ordre et le désordre, l'équité et les concessions à l'esprit de violence.

Eh bien! oui, sans doute, le gouvernement a osé ces jours derniers; il a eu une juste et prévoyante inspiration en rendant la liberté au jeune prisonnier de Clairvaux, à M. le duc d'Orléans. Il ne pouvait rien faire de mieux que de mettre fin à une épreuve inutilement pénible pour le prisonnier et peu glorieuse, humiliante pour le gouvernement. A dire vrai même, ce n'est qu'une résolution un peu tardive. Il y a longtemps déjà qu'on aurait dû en finir, et, accompli plus tôt, cet acte aurait laissé à un épisode de notre vie contemporaine son caractère de chevaleresque et inoffensive témérité. Car enfin, à quel commandement impérieux de légalité, à quelle nécessité politique répondait cette peine prolongée?

Ce jeune prince devenu l'hôte inattendu de Clairvaux, quel grand crime avait-il commis? Eût-il cédé à une vivacité de jeunesse, à une impatience de son sang généreux, était-il donc si coupable? Il a voulu inscrire son nom parmi ceux des conscrits de la France, il a désiré servir son pays, il n'a fait, il n'a voulu rien faire de plus. Si on a fait de la politique pour lui, il y a été étranger; il l'a dit, et par son attitude pendant sa captivité, il a prouvé qu'il disait vrai. Il a fait ses cent jours de prison simplement, sans une plainte, sans un murmure, sans ostentation. Il a attendu sans impatience, sans paraître même désirer une grâce qui devait encore une fois faire de lui un exilé. Pourquoi a-t-on tant tardé? Ah! c'est justement la fatalité des fautes politiques d'une certaine nature. Elles s'enchaînent, la première conduit à la seconde et à toutes les autres. Si dès l'origine, le dernier ministère avait eu un éclair de raison et de résolution, il n'eût pas même laissé à cette aventure le temps de se développer; il eût tout prévenu par un acte hardi de responsabilité. Si après une instruction inutile et une condamnation démesurée, il avait provoqué une grâce immédiate, il tranchait encore la question, il se dégageait d'un seul coup. Il ne savait rien faire à propos, il s'arrêtait devant une démonstration des radicaux, et il finissait par laisser à un nouveau ministère, celui qui existe aujourd'hui, cet héritage de fautes accumulées. Il léguait un prisonnier qui était, si l'on veut, le captif du gouvernement et dont le gouvernement, à son tour, était quelque peu le captif, — si bien qu'en délivrant le jeune prince, le ministère s'est sûrement délivré lui-même. Il s'est du moins dégagé d'un embarras en faisant aujourd'hui ce qui aurait dû être fait dès le premier jour, en mettant fin à des rigueurs inutiles, en reconduisant M. le duc d'Orléans à la frontière.

C'est un fait accompli, soit! M. le duc d'Orléans a retrouvé la liberté qu'il avait risquée avec l'entrain et la bonne grâce d'un généreux cœur de vingt ans, rien de mieux. Le ministère a fini par se décider, par oser, c'est son mérite. Le malheur est qu'il n'a même pas su rester bien inspiré jusqu'au bout et que, par une tactique qui n'a rien de

nouveau, en rendant la liberté à M. le duc d'Orléans, il s'est cru obligé d'apaiser, de désarmer les radicaux par d'autres grâces. Entendons-nous : il ne s'agit sûrement pas de contester ou de limiter les grâces accordées par la « magnanimité de la république, » comme dit M. le président du conseil, à des malheureux entraînés par les agitateurs dans les manifestations et les grèves. Ce qu'il y a de réellement caractéristique, c'est cette sorte d'affectation avec laquelle on semble vouloir compléter ou compenser la libération de M. le duc d'Orléans par les grâces accordées aux grévistes, comme pour se faire pardonner une inspiration généreuse. Le dernier ministère s'arrêtait tout simplement devant une injonction des radicaux; le nouveau ministère ne va pas jusque-là; il est sur le même chemin, il leur accorde quelques faveurs pour leurs cliens pris dans toutes les agitations. Il est clair qu'il veut avant tout se dérober à l'éternel et terrible soupçon de réaction, d'orléanisme, d'alliance avec les conservateurs! Est-ce que le ministère se flatte sérieusement de gagner, de rallier ainsi les radicaux, de gouverner avec eux? Il sait bien que les radicaux seront toujours prêts à surprendre et à exploiter ses faiblesses, à le compromettre ou à lui créer des difficultés. Ils le prouvent dans toutes les occasions; ils l'ont prouvé ces jours passés encore, par l'appui qu'ils ont plus ou moins prêté à cette étrange interpellation sur l'élévation de M. l'amiral Duperré au poste de commandant de l'escadre de la Méditerranée.

Y avait-il quelque secret dans cette guerre déclarée au nouveau commandant de l'escadre? y a-t-il eu quelque obscur complot prémédité, organisé, comme a semblé le laisser entendre M. le ministre de la marine? Toujours est-il qu'il y a eu depuis quelque temps, dans les journaux radicaux, une campagne de polémiques violentes, d'accusations injurieuses contre M. l'amiral Duperré, — et tout cet orage de presse est venu se résoudre dans une interpellation de parlement. Qu'avait-on à reprocher au chef chargé de conduire nos marins? M. l'amiral Duperré est un des plus éminens officiers de notre flotte. Depuis vingt ans, il n'a cessé de tenir la mer, ou il a occupé les préfectures maritimes, — et partout il s'est signalé par ses brillantes qualités, par un zèle et un dévoûment, dignes de son illustre nom. On n'a trouvé rien de mieux que de l'accuser d'avoir eu une mission délicate à remplir il y a vingt ans, d'avoir été chargé, en 1870, de conduire le prince impérial hors de France et d'être resté prisonnier de guerre en Belgique. On a instruit, avec des bavardages, des déclamations et des insinuations, un procès de tendance contre le passé déjà lointain d'un vaillant serviteur du pays. En réalité, M. Duperré, alors jeune officier, ne faisait que son devoir, — un devoir douloureux, si l'on veut, — en exécutant l'ordre de celui qui était encore le chef de la France, qui avait le droit de lui commander. Prisonnier, il ne faisait que respecter l'honneur en subissant la dure loi de la guerre, en demeurant fidèle à sa parole,

quoi qu'il dût lui coûter de ne pas rejoindre ses glorieux chefs, les Pothuau, les Jauréguiberry. Il se conduisait avec la loyauté d'un soldat, et M. le ministre de la marine, il faut lui rendre cette justice, a défendu sans restriction, avec autant de fermeté que de chaleureuse émotion, celui que les plus brillans services avaient désigné à son choix.

De toutes ces accusations envenimées de l'esprit de parti, il n'est certainement rien resté ; la bonne renommée de l'homme est demeurée intacte. De tels débats cependant, qu'on ne s'y trompe pas, ont leur gravité et une assez triste moralité. Ils ne feraient d'abord, s'ils devaient se renouveler, que dénaturer et ruiner le régime parlementaire. Qu'un député interpelle le gouvernement sur sa politique, sur la direction générale des affaires, il le peut sans doute, il peut même abuser d'un droit que M. le président Floquet a peut-être exagéré en le confondant avec la liberté légitime de la tribune. Prétendre intervenir à tout propos dans les détails de l'administration, dans le choix des hommes, dans l'appréciation des services, c'est changer tous les rôles, mettre la confusion dans tous les pouvoirs, ruiner à la fois le gouvernement et le parlement. D'un autre côté, pense-t-on que cette délation organisée et retentissante, illimitée et sans responsabilité, soit sans péril pour la discipline, pour cette discipline qui est restée jusqu'ici incorruptible dans notre marine ? C'est au contraire le plus sûr moyen d'affaiblir l'autorité des chefs, d'altérer la confiance, d'avilir à la fois le commandement et l'obéissance ; c'est ramener par l'anarchie à tous les rêves ou à toutes les tentations de dictature. La chambre s'est heureusement arrêtée dans cette voie, et il s'est trouvé une majorité pour en finir par un pur et simple ordre du jour.

Chose étrange cependant ! Voilà déjà plusieurs circonstances où les questions politiques les plus sérieuses, les plus délicates se sont trouvées engagées par des interpellations captieuses, agitatrices. Il y a quelque temps, on interpellait le gouvernement sur les répressions du 1er mai ou sur le rétablissement de M. le préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville, qui n'était que le simple retour à une légalité méconnue par le conseil municipal. Il n'y a que quelques jours on l'interrogeait sur la libération de M. le duc d'Orléans. Hier c'était au sujet de la nomination d'un chef d'escadre. Et dans ces diverses circonstances, d'où est venu le péril pour le ministère ? où a-t-il, au contraire, trouvé un appui ? Ce sont les radicaux qui lui ont suscité des difficultés ; ce sont les conservateurs qui, sans craindre de se rencontrer avec les républicains modérés, lui ont donné leur vote. Est-ce que ce ne sont pas là les signes d'une situation assez nouvelle, les indices vagues, indécis, assez sensibles pourtant, des conditions pratiques où l'on pourrait faire de cette trêve d'aujourd'hui une paix plus sérieuse et plus durable ? On le sent, c'est certain, on ne le dit pas. Le mal vient de ce

que personne n'ose avouer sa pensée, que tout le monde se réserve, qu'on cherche encore à s'abuser mutuellement, et M. le ministre de l'intérieur lui-même va dans la Dordogne prononcer des discours où il se livre aux plus curieuses variations sur la politique du jour. M. le ministre de l'intérieur est un habile homme qui met de la bonhomie dans son langage, au besoin de la résolution dans ses actes, et qui a tout l'air de jouer avec les partis pour finir par se moquer de tous. Son dernier discours de Périgueux est certes un morceau d'une originalité précieuse qui dira tout ce qu'on voudra, et même, si l'on veut, ne dira rien.

M. Constans veut une « sage et bonne république, » point « tracassière, » point « fermée, » une république « ouverte, » — mais à la condition qu'on y entre comme dans une prison, en commençant par baisser la tête et par donner des gages. Il veut de « l'union, de la conciliation, » — mais au « profit du parti républicain, » qui n'est pas d'humeur à céder le pouvoir ni même à le partager. Il ne demanderait pas mieux que d'accueillir en bon prince, sans façon, les minorités repentantes, sauf à ajouter lestement qu'après tout, on n'a pas besoin de leur concours, — comme si on se passait du concours de minorités qui représentent la moitié du pays, comme si M. le ministre de l'intérieur lui-même n'avait pas été trop heureux de trouver ce concours dans les derniers votes! Ce sceptique met toute sa dextérité à brouiller les choses, à déguiser ce qui n'est peut-être encore que l'art de faire de l'ordre avec du désordre. Qui donc dira le mot, le vrai mot qui ouvrira à la France lasse de violences, de mécomptes et de subtilités, la voie franche et large où elle trouvera une politique réellement faite pour rallier toutes les bonnes volontés, non plus « au profit d'un parti, » mais dans l'intérêt souverain de la nation?

Les événemens si imprévus, si extraordinaires, qui ont passé pour ainsi dire comme un orage sur l'Europe depuis quelque temps, n'ont sûrement pas dit leur dernier mot. Ils n'ont pas d'abord troublé ni compromis la paix générale; ils l'auraient plutôt servie, au contraire, en diminuant les chances de conflits, en ouvrant aux esprits d'autres perspectives, cela est certain, c'est un premier avantage. Quels seront, après cela, les résultats définitifs de ces soubresauts de politique, de ces coups de théâtre qui se sont succédé, de cette brusque révolution d'influence qui s'est accomplie à Berlin et s'est fait sentir dans les affaires du monde? Ici s'ouvre une carrière nouvelle où tout est conjecture, où l'on peut tout prévoir, parce que tout est possible, parce que les conditions, les hommes, les idées, les mobiles, ne sont plus ce qu'ils étaient naguère. La disparition de M. de Bismarck, de ce reclus qui ne se résigne pas facilement à se taire, et dont les indiscrétions commencent à devenir importunes, cette disparition n'est pas seulement un fait, elle est un symptôme. Il est certain, dans tous les

cas, que tant de changemens ne peuvent manquer d'avoir un jour ou l'autre leurs conséquences dans la diplomatie, dans les alliances comme dans les affaires intérieures des peuples. On s'en défend sans doute; on veut que rien ne soit changé, que les alliances subsistent plus que jamais, — et, comme pour le mieux prouver, on s'obstine aux armemens; on se répète ce que le comte Kalnoky disait, ces jours passés, à Buda-Pesth : « Les buts pacifiques de la triple alliance ne seront atteints que lorsque la puissance militaire des états alliés, qui doivent pouvoir compter les uns sur les autres, sera parvenue à son entier développement. » Fort bien, la triple alliance reste intacte; mais en même temps, on n'en peut douter, l'Allemagne s'efforce de désarmer les susceptibilités russes, de reconquérir l'amitié du tsar. L'Autriche elle-même, qui parle officiellement par la voix de M. de Kalnoky, invoque la triple alliance; mais à Vienne, les esprits défians ou réfléchis commencent à se dire que l'Autriche serait plus intéressée à se rapprocher de la puissance russe. L'Italie, à son tour, proteste que si la triple alliance n'existait pas, il faudrait l'inventer; mais au même instant elle est, par le voyage du prince de Naples, en coquetterie avec la Russie, ou elle se ménage de meilleurs rapports avec la France. Cela ne veut pas dire que de grands états, alliés jusqu'ici, veuillent s'affranchir de leurs engagemens; cela signifie tout simplement que les événemens ont leur influence, que chacun songe à prendre ses précautions, que cette alliance, invoquée encore pour l'ostentation, commence à être moins une force ou un avantage qu'un poids dans les affaires des peuples.

On verra ce qui en sera. En attendant, les affaires de diplomatie, toujours discrètement voilées, ont dans les parlemens moins de place que les affaires intérieures, et l'Allemagne elle-même, si elle veut réaliser le programme de réformes sociales par lequel l'empereur Guillaume II a signalé son entrée en scène, l'Allemagne n'est point sans avoir du travail. Malheureusement ces réformes sociales ne sont point faciles et elles semblent provisoirement ajournées. On n'est occupé jusqu'ici dans le parlement de Berlin que de questions militaires ou de questions religieuses, de la liquidation du kulturkampf, — ou de questions coloniales. Que ce soit pour faire encore honneur à la triple alliance ou tout simplement pour suivre ses goûts, ses instincts de soldat, l'empereur Guillaume a tenu avant tout aux effectifs nouveaux qu'il réclame pour l'armée, aux crédits militaires qu'il demande. Pour le jeune souverain, c'est la première des questions, et peut-être dans sa pensée, va-t-il encore au-delà des projets dont il demande la sanction au parlement. A la vérité, ces propositions rencontrent une certaine résistance. Le chef du parti progressiste, M. Richter, le chef du parti catholique, M. Windthorst, des libéraux eux-mêmes, dans la commission chargée d'étudier ces projets, se sont montrés quelque

peu effrayés et de l'excès des armemens et des dépenses auxquelles on ne pourra faire face que par des impôts nouveaux. Les plus hardis demandaient tout au moins, en compensation de l'accroissement des effectifs, une réduction du service à deux ans. Les représentans du gouvernement, le chancelier de Caprivi, le ministre de la guerre, le général Verdy du Vernois, n'ont pas, bien entendu, admis la compensation, et ils n'ont pas même dissimulé qu'on tenait en réserve de nouveaux projets. On en est encore là. Le gouvernement aura sans doute ce qu'il demande. Il sera plus heureux dans ses affaires militaires qu'il ne l'a été dans une discussion récente où il s'agissait de décider ce qu'on ferait des sommes confisquées ou retenues sur les traitemens ecclésiastiques pendant la campagne du kulturkampf. Le ministre des cultes, M. de Gossler, demandait pour le gouvernement le droit de disposer de ces sommes ou des intérêts, qu'il affecterait selon son gré aux menses épiscopales. Le chef du centre catholique, M. Windthorst, veut qu'on rende simplement à l'église ce qu'on lui a pris, ce qui lui appartient. On a eu beau lui laisser entendre que le Vatican se prêtait à la transaction proposée; M. Windthorst a tenu bon, et c'est lui qui a eu le dernier mot, qui a fait échouer le projet de M. de Gossler. Malgré ses quatre-vingts ans, M. Windthorst est un habile stratégiste parlementaire qui sent sa force, qui vient encore une fois d'en donner la mesure et qui est homme à faire ses conditions dans le vote des nouvelles lois militaires. Au fond, dans toutes ces affaires, dans tous ces débats, on sent que la politique du nouveau règne en est encore à se dégager, que le coup de barre du jeune empereur a pu changer l'ancienne direction sans donner une direction nouvelle bien précise.

Que l'Autriche se ressente aussi bien et encore plus peut-être que l'Allemagne des derniers événemens, cela n'est pas douteux, et l'Autriche s'en ressent d'autant plus que, si elle a toujours à soutenir sa politique extérieure, à faire bonne contenance, elle a des troubles, des tiraillemens, des conflits intérieurs qui sont pour elle un perpétuel embarras. Il n'y a que quelques jours, les délégations austro-hongroises se sont réunies à Pesth; elles ont été inaugurées par un discours de l'empereur François-Joseph, qui n'a pas manqué de leur rappeler les intérêts communs de l'empire, les obligations qui lient l'Autriche, la nécessité de développer sans cesse la puissance militaire de la monarchie. Après l'empereur, le comte Kalnoky, dans ses explications, s'est efforcé de démontrer que rien n'était changé, que si M. de Bismarck avait été l'initiateur de la triple alliance, l'empereur Guillaume II et M. de Caprivi étaient résolus à la continuer, que l'Autriche se devait à elle-même d'avoir des forces suffisantes pour garantir sa sûreté et l'efficacité de sa politique en Orient comme en Europe. Soit, c'est le thème officiel. Quelles que soient les apparences cependant, un certain doute

perce jusque dans l'affectation du langage, et quoiqu'on fût à Pesth, quoiqu'on eût l'air de ne parler que de politique extérieure, il y avait autre chose. L'empereur lui-même, à la réception des délégués austro-hongrois, a laissé voir ses préoccupations en parlant de Prague, du compromis, en s'adressant à quelques-uns des délégués, notamment à M. Rieger. C'est que là, en effet, est un point vif pour l'Autriche. Évidemment, le compromis négocié par le comte Taaffe pour la Bohême, accepté par les vieux Tchèques et leur chef, M. Rieger, le compromis n'a pas réussi. Lorsque la diète de Prague s'est réunie récemment, elle a délibéré au milieu de l'agitation. Les jeunes Tchèques, M. Gregr, M. Hérold, ont attaqué passionnément le compromis; M. Rieger l'a défendu avec une conviction résolue, mais attristée, et malgré son passé, malgré les services qu'il a rendus à la cause de la Bohême, il n'a pu échapper à des manifestations hostiles. Au demeurant, on n'a pu arriver à faire voter que l'article le moins contesté du compromis sur le régime scolaire. Et l'opposition s'accentue toujours en Bohême! C'est une complication malheureuse pour l'Autriche, qui ne peut avoir la liberté de sa politique extérieure que par la paix intérieure entre ses nationalités si diverses et souvent ennemies.

Nous vivons, il faut l'avouer, dans un temps singulier, et la politique a d'étranges contradictions. S'il est un fait universel, caractéristique, particulièrement propre à notre siècle, surtout à cette fin de siècle, c'est le besoin d'étendre les relations des peuples, de multiplier les communications. Tandis que le génie de l'industrie met toute sa puissance inventive à percer les isthmes et les montagnes, à ouvrir des voies ferrées à travers les déserts, à créer de nouveaux services de navigation, il est cependant des pays, et non pas les moins grands, qui semblent se piquer de s'enfermer dans leur isolement comme dans une citadelle inexpugnable. L'Angleterre n'est point, certes, la dernière dans la voie des grandes entreprises et des grandes explorations. Elle est mêlée par ses intérêts, par ses ambitions au mouvement universel, à condition toutefois de rester retranchée dans son inviolabilité insulaire et de se répéter encore le mot de l'Imogène de son poète : « Notre Bretagne est un fragment détaché du volume du monde; elle en est et elle n'y est pas. » Elle veut bien communiquer avec le monde, elle ne veut pas que le monde communique trop avec elle. Elle se complaît dans son isolement au milieu des mers; et rien n'est plus curieux ou plus puéril, si l'on veut, rien ne peint mieux son humeur défiante et jalouse que cette discussion qui s'est ouverte ces jours passés dans le parlement sur le tunnel de la Manche. Au premier abord tout semblerait favoriser une œuvre qui ne pourrait que multiplier ou faciliter les relations des Iles britanniques avec le continent, à laquelle s'intéressent des hommes hardis, Anglais ou Français, entre autres, un des plus grands constructeurs du Royaume-Uni, sir Edward Watkins. Cette

discussion récente a prouvé au contraire que le vieil esprit vit toujours. Notez qu'il ne s'agissait pas d'engager ce grand travail, de mettre la main à l'œuvre, on n'en est pas là encore; il s'agissait tout simplement d'une autorisation de poursuivre des travaux ou des études préliminaires, on restait toujours libre. N'importe, le bill a été lestement repoussé. Le gouvernement l'a combattu et il a trouvé une majorité fidèle. Ni sir Edward Watkins, le principal promoteur du projet, ni M. Gladstone lui-même qui s'en est fait l'éloquent défenseur, n'ont pu vaincre des préventions passablement surannées.

Qu'en sera-t-il de cette œuvre gigantesque, de cette voie sous-marine rêvée par les ingénieurs des deux pays? Elle se fera ou elle ne se fera pas, c'est l'affaire de l'avenir. Ce qu'il y a d'étrange, dans tous les cas, c'est qu'une œuvre évidemment conçue dans une pensée de paix et de rapprochement réveille de si bizarres méfiances et suscite de tels ombrages chez une nation pratique comme l'Angleterre. On dirait, en vérité, que les Anglais, ou du moins bon nombre d'Anglais ont encore l'imagination hantée par le camp de Boulogne et qu'ils voient des invasions partout. On a écrit des romans là-dessus; on a même raconté, il y a des années, une bataille de Dorking qui a fait frissonner ceux qu'elle n'a pas amusés. — Que deviendrait l'Angleterre, si elle cessait d'être une puissance insulaire, protégée par les mers qui l'entourent, si elle n'avait plus le fossé de la Manche, si le tunnel qu'on médite s'ouvrait sur ses rivages? Elle serait manifestement désarmée et livrée sans défense à la conquête! Elle pourrait être surprise par des légions de pantalons rouges débouchant tout à coup et se répandant dans les campagnes anglaises! — On a fait appel à toutes les raisons militaires, politiques, commerciales. Lord Wolseley lui-même s'est mis depuis longtemps en campagne pour sauver l'Angleterre, et l'autre jour un des ministres, sir Michael Hicks-Beach, s'est fait l'écho de tous les préjugés, de toutes les passions, de toutes les frayeurs. Ce malheureux tunnel, patronné par sir Edward Watkins, ne pouvait être qu'une source de dangers et de maux! En mettant les choses au mieux, l'Angleterre ne pouvait se garantir qu'en se hérissant de fortifications, en s'imposant l'obligation d'une armée permanente qu'elle n'a jamais eue et de dépenses militaires démesurées qui retomberaient de tout leur poids sur les contribuables! On parle ainsi, au risque de prendre des chimères pour des raisons, de se créer des fantômes ou de berner le public avec des naïvetés effarées comme celle de sir Michael Hicks-Beach, qui assure qu'une invasion peut surprendre l'Angleterre en gagnant quelque employé subalterne du tunnel! Tout cela, il en faut convenir, est assez puéril, et M. Gladstone s'est un peu moqué de la commission royale militaire, de sir Michael Hicks-Beach, comme des raisons qu'il invoquait; il a même ajouté qu'il trouvait ridicule et humiliante l'attitude qu'on faisait à l'Angleterre, que c'était une plaisanterie de parler

des dangers d'une invasion, qu'il y avait eu, après tout, plus d'invasions anglaises en France que de débarquemens français en Angleterre. M. Gladstone en a été pour ses frais d'éloquence; le gouvernement a eu sa victoire, si tant est que ce soit une victoire bien fructueuse, digne d'une grande nation.

Au fond, ce n'est là sans doute qu'un de ces incidens dont un gouvernement a aisément raison quand il peut flatter quelque vieux préjugé, quelque passion nationale, — et, si le ministère anglais n'avait pour le troubler que le tunnel de la Manche, il n'aurait pas à s'émouvoir. Malheureusement pour lui, il n'en est pas à une difficulté près; il a bien d'autres affaires qui lui créent une situation des plus compliquées, des plus délicates, qui peuvent être une dangereuse épreuve pour sa majorité, pour ses alliances parlementaires, pour son crédit. Nous ne parlons même pas de cette question des pêcheries de Terre-Neuve, à laquelle il a laissé peut-être prendre une importance artificielle et qui le place aujourd'hui dans une position assez critique, soit vis-à-vis de la France, qui ne lui demande pour ses nationaux que l'exécution des traités, soit vis-à-vis des habitans de Terre-Neuve, qui le menacent de se donner aux États-Unis. Cette querelle un peu bruyante finira par s'apaiser sans doute. Lord Salisbury a de plus, pour le moment, à poursuivre avec l'Allemagne une négociation fort laborieuse au sujet des possessions de l'Afrique orientale. Il vient de renvoyer à Berlin sir Percy Anderson pour pousser à bout cette négociation. L'Angleterre se résignera-t-elle à faire des concessions à l'Allemagne? Réussira-t-on à tracer une délimitation nouvelle, suffisamment satisfaisante, entre la sphère d'action anglaise et la sphère d'action allemande? La position est d'autant plus critique que l'opinion est désormais éveillée par les révélations de M. Stanley et qu'elle n'est pas sans défiance à l'égard de la diplomatie de lord Salisbury. C'est certainement une complication sérieuse pour le ministère anglais; mais la question la plus grave pour lui, peut-être, à l'heure qu'il est, la plus dangereuse pour sa sûreté, est d'un ordre tout intérieur : ce n'est même plus l'Irlande, c'est cette question de la clôture des cabarets et de l'indemnité promise aux débitans en cas de suppression de leurs débits. Le chancelier de l'échiquier, M. Goschen, s'est visiblement engagé dans une mauvaise aventure.

Étrange retour des choses! Il n'y a que peu de temps encore, lorsqu'il présentait son budget, M. Goschen était un des hommes les plus populaires de l'Angleterre. Il passait pour le plus habile financier après M. Gladstone, pour l'athlète du cabinet tory-unioniste, et peu s'en fallait qu'on ne vît en lui un futur premier ministre. Aujourd'hui, il est l'objet de toutes les animadversions! C'est la faute de ce malencontreux *bill* sur les cabarets, qui pourrait bien mettre le désarroi dans la majorité ministérielle, qui ne satisfait ni les libéraux, ni les conserva-

teurs, qui irrite les cabaretiers menacés dans leurs intérêts et provoque une véritable tempête parmi les amis de la tempérance. Un mouvement s'est organisé contre ce *bill*, trop rigoureux pour les uns, insuffisant pour les autres, et, pas plus tard que dimanche, il y a eu à Londres, à Hyde-Park, une immense manifestation, presque aussi nombreuse et aussi animée que les dernières manifestations ouvrières, contre les propositions du gouvernement. Que fera M. Goschen ? S'il va jusqu'au bout, il risque de préparer au ministère, dans les élections prochaines, des adversaires ardens, de redoutables coalitions ennemies; s'il recule devant cet orage d'impopularité, il s'affaiblit lui-même et perd une partie de son crédit. Et c'est ainsi que s'enchevêtrent autour du ministère anglais les difficultés intérieures ou extérieures dont l'opposition profitera un jour ou l'autre!

Comme les autres pays, l'Espagne a eu, dans ces derniers temps, ses mouvemens socialistes, ses grèves, et ses manifestations ouvrières. Plus que d'autres pays même peut-être elle a ressenti cette sorte de commotion spontanée ou artificielle qui a éclaté presque partout à la fois, au-delà des Pyrénées comme ailleurs, à Barcelone, à Valence, dans quelques villes du Midi aussi bien qu'à Madrid. Tout ne s'est pas passé sans trouble sur certains points de la Péninsule, notamment en Catalogne et à Valence, où l'autorité militaire a été obligée de s'armer de l'état de siège pour maintenir la paix publique. A Madrid, il y a eu des manifestations, des meetings et des discours, même des discours républicains et socialistes, sans désordres et sans apparence de sédition. Aujourd'hui, l'agitation est à demi dissipée, les grèves semblent diminuer, les esprits commencent à se rasseoir. La scène n'est plus aux agitateurs et aux manifestans. Il reste toujours, après comme avant, un état politique assez difficile, assez obscur. Depuis les dernières crises ministérielles et parlementaires, on ne peut pas dire que cet état politique se soit précisément aggravé; on ne peut pas dire non plus qu'il se soit sensiblement éclairci et fixé. Il serait plus vrai de dire qu'il y a dans les affaires espagnoles une crise qui n'a été qu'à demi dénouée, il y a quelque temps, et qui continue.

La vérité est que M. Sagasta, à travers toutes les difficultés qui l'assiègent, et les métamorphoses du ministère qu'il dirige depuis quatre ans, poursuit avec ténacité la réalisation de son programme. Il a même fini par obtenir du sénat le vote du suffrage universel, qui avait été déjà voté par le congrès, et qui redevient désormais la loi du pays. Sa situation ne reste pas moins précaire, incertaine, et, s'il a vu récemment disparaître un ennemi redoutable, le général Cassola, mort depuis peu, il ne cesse pas d'avoir autour de lui une majorité incohérente et devant lui bien des adversaires passionnés, impatiens, qui lui rendent le gouvernement laborieux. Comment sortira-t-on de là? Qui sera chargé d'appliquer le suffrage universel, récemment restauré? Ce n'est

pas une petite affaire. Un des chefs de l'opposition libérale dissidente, qui ne manque ni d'activité ni de talent, le général Lopez Dominguez, s'est donné depuis quelque temps la mission épineuse de remettre un peu d'ordre dans cette situation obscure, de tenter un rapprochement de tous les libéraux avec M. Sagasta ou sans lui. Il a entrepris ce qu'on a appelé un peu ironiquement un voyage d'exploration auprès de tous les chefs de partis. Il a visité successivement le général Martinez Campos, le général Jovellar, M. Alonso Martinez, M. Gamazo, M. Montero Rios, M. Castelar. Il a négocié avec les uns et les autres, il a consulté M. Martos. Il ne paraît pas avoir réussi. De sorte que la difficulté reste entière; on en revient toujours à l'inévitable question : Qui dirigera les affaires d'Espagne au moment de l'application nouvelle du suffrage universel? Sera-ce M. Sagasta, avec son autorité contestée et diminuée? Sera-ce un ministère intermédiaire avec M. Alonso Martinez et quelques généraux? Ce rôle reviendra-t-il aux conservateurs, dont le chef, M. Canovas del Castillo, montre dans cette longue crise autant de circonspection que d'habileté?

M. Sagasta, avec sa dextérité et son humeur de temporisation, est homme à tout ajourner à l'automne, après les voyages à Saint-Sébastien et les villégiatures de l'été; mais ce n'est pas une solution et la question est d'autant plus grave pour l'Espagne, pour la monarchie elle-même, que l'application prochaine du suffrage universel se lie à ce réveil récent d'une agitation socialiste et républicaine, qui peut être momentanément apaisée et n'est pas moins sensible au-delà des Pyrénées. Les jours d'épreuve ne sont peut-être pas finis pour la régence espagnole!

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse de la rente française a été menée, depuis les derniers jours de mai, avec une *furia* que la légitimité d'un nouveau changement dans le taux de capitalisation ne saurait seule expliquer. Il y faut reconnaître l'intervention d'un autre facteur dont l'action tem-

poraire a été toute-puissante : les rachats précipités d'un découvert aux abois, réduit à capituler. Il suffit de considérer comment la hausse a procédé. La dernière semaine de mai a vu le 3 pour 100 dépasser résolument le cours de 90 et s'avancer vers 91. La réponse des primes s'est faite à 90.92. Le cours de 91.40 a été fixé pour la liquidation, avec un report insignifiant de 0 fr. 02 à 0 fr. 03; et, quelques jours après, la rente arrivait à 92.50 et 92.70. On attendait une réaction après une poussée aussi violente. Elle est venue en effet, mais elle a duré deux jours et n'a ramené que pour un moment la rente entre 92.35 et 92.50. Puis le mouvement a repris, et le dernier cours est 92.80. Déjà le prix de 92 francs, ex-coupon, est acquis.

La poursuite d'un découvert n'est pas toujours la conséquence d'un plan préconçu et d'une volonté très arrêtée dans ses desseins. Elle est le plus souvent le déchaînement d'une force brutale. Il est bien certain que dans les hautes sphères financières, on avait préparé et machiné la grande hausse des fonds et des valeurs en vue de l'emprunt français de 700 millions et de diverses autres opérations d'une importance considérable. Les achats de rente pour le compte des Caisses d'épargne ont été un des moyens d'exécution de ce programme. Mais la hausse eût pu rester modérée, et cela eût été mieux ainsi. Les baissiers auraient dû comprendre les signes des temps, et voir que, toutes les places financières marchant depuis sept ou huit années de conversions en conversions, le taux de capitalisation suivait nécessairement les modifications de celui de l'intérêt. Le découvert s'est obstiné. Une liquidation est arrivée où une levée de boucliers des intermédiaires l'a forcé à abandonner toutes ses positions, à rendre la place à ses adversaires.

Le résultat est qu'il n'y a plus de découvert (peut-être cependant s'en forme-t-il déjà un nouveau), que l'épargne commence à ralentir ses achats, que les cours nouveaux étonnent et mécontentent les capitalistes qui ont des placemens à effectuer et que ces cours vont peut-être sembler un peu difficiles à soutenir dans l'attente de l'emprunt de 700 millions dont le principe a été voté par la commission du budget.

Ce grand mouvement du 3 pour 100 français a été accompagné d'une fusée générale de hausse sur les autres valeurs. Les plus favorisées de ces dernières ont été la Banque ottomane et tout le groupe turc, l'Extérieure, les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, le Nord surtout, et les Chemins autrichiens.

Le Crédit foncier a baissé un moment jusqu'à 1,170. Mais de vigoureux rachats l'ont relevé à 1,240. Les attaques dirigées contre cet établissement ont à peu près épuisé tout leur effet.

Les fonds étrangers ont été portés comme les rentes françaises à un niveau si élevé que la spéculation à la hausse éprouve maintenant quelque peine à les y maintenir. L'Italien, sous le coup des rachats du

découvert, a effleuré 98 francs. Mais cette avance si brusque a causé de véritables désastres sur les places italiennes mêmes où les spéculateurs, oublieux de tout sentiment patriotique, ce qui est fréquent en matière financière, étaient fortement vendeurs de la rente nationale. Le titre a fléchi ensuite de près d'une unité et vaut 97 francs, prix que la proximité du détachement du coupon semestriel ramène à 95 francs environ. Le syndicat anglo-allemand prépare le terrain pour l'émission des nouvelles obligations italiennes de chemins de fer du type 4 pour 100 dont la création est l'objet d'un projet de loi présenté par le gouvernement à la chambre des députés d'Italie.

Le 3 pour 100 portugais, sur lequel la spéculation anglaise a pris de fortes positions à la baisse, a bénéficié de la crainte inspirée au découvert par les désastres que la dernière liquidation lui a infligés sur d'autres valeurs. L'Extérieure est tenue en hausse à cause des 100 millions de pesetas en obligations que la Banque d'Espagne s'est chargée d'émettre pour le compte du gouvernement. Cette ressource va délivrer le trésor de ses embarras immédiats, mais grossit d'autant le montant de la dette flottante, formée des déficits accumulés des dernières années. L'emprunt de liquidation reconnu nécessaire pour éteindre de si formidables insuffisances, et qui s'élèvera à 7 ou 800 millions, est définitivement ajourné à l'an prochain.

L'opération de la conversion de la Dette égyptienne privilégiée, qui a donné lieu à de si longues négociations, closes enfin par notre ministre actuel des affaires étrangères, est entrée dans la phase d'exécution. Les conditions auxquelles le gouvernement français a accédé aux propositions du khédive et du cabinet de Londres ont été acceptées. Elles président à l'opération commencée. Pour nous en tenir à celles de ces conditions qui ont un caractère financier, il a été arrêté que la Dette privilégiée 5 pour 100, la Dette domaniale et la Daïra seraient remplacées par trois nouveaux emprunts distincts, qu'aucune modification ne serait apportée au mécanisme des grandes administrations sous le contrôle desquelles sont placées ces diverses dettes, et que le bénéfice total devant résulter de la conversion ne pourra être employé que conformément aux décisions prises après entente entre les puissances intéressées.

La première opération va substituer à la Dette privilégiée actuelle 5 pour 100 une dette du type de 3 1/2 pour 100. Le montant de l'emprunt à émettre a été porté à un chiffre suffisant pour permettre du même coup le remboursement de l'emprunt 4 1/2 pour 100 de 1888, au montant de 5 millions de livres sterling, et pour créer une somme de 1,300,000 livres égyptiennes, qui devra être affectée à divers travaux publics.

La maison Rothschild a lancé, le 10 courant, le prospectus officiel de la souscription publique au nouvel emprunt, fixée au 13 juin. La

répartition ne pourra être faite que lorsque sera connu le nombre d'obligations anciennes 5 pour 100 à rembourser. Les porteurs ont jusqu'au 23 juin courant pour déclarer s'ils préfèrent le remboursement à la conversion. Ceux qui n'auront pas fait cette déclaration au plus tard le 23, seront considérés comme ayant adhéré à la conversion. Pour chaque obligation actuelle valant 525 francs, remboursable à 500, et rapportant 25 francs par an, ils recevront un titre nouveau au prix d'émission (458 fr. 50), plus l'intérêt acquis et une soulte de 45 francs. Ce titre nouveau rapporte 17 fr. 50 par an, est remboursable à 500 francs, et ne peut être converti avant 1905.

L'emprunt mis en souscription publique le 13, pour la réalisation de cette première partie de l'opération générale, s'élève au chiffre nominal de 735 millions de francs 3 1/2 pour 100.

L'Unifiée, qui avait atteint presque le pair de 500 francs, a reculé de 497.50 à 492.50.

Le succès de la conversion des obligations ottomanes de priorité a donné une poussée des plus vives à toutes les valeurs portant l'estampille turque, Chemins ottomans, Dette générale, Obligations des Douanes, Tabacs, Banque ottomane. Depuis plusieurs jours les acheteurs ont cherché à réaliser. La place de Berlin, très engagée, a faibli, et une réaction brusque s'en est suivie. La nouvelle obligation a été ramenée assez vite de 425 à 420. La campagne ne paraît cependant pas terminée sur ce groupe de titres.

Depuis l'ouverture des Délégations à Pesth, la rente hongroise 4 pour 100 a faibli de près d'une demi-unité. L'ensemble du marché de Vienne a montré quelques hésitations qu'explique suffisamment la vigoureuse hausse faite en liquidation et dans les trois ou quatre bourses qui ont suivi.

Les fonds russes n'ont pas encore trahi la moindre défaillance depuis la conquête de très hauts cours sur les nouvelles rentes 4 pour 100. Le taux de capitalisation s'est subitement transformé, à la suite des opérations de conversion et à cause du grand succès qu'elles ont obtenu.

On n'a pas été peu étonné sur notre place d'apprendre, par un télégramme de Buenos-Ayres, que le ministre des finances de la république Argentine, M. Uriburu, dont l'arrivée au pouvoir avait rendu la confiance aux porteurs de titres et aux banquiers européens, avait brusquement donné sa démission. En attendant que les premiers actes de son successeur permettent une appréciation raisonnée des suites de l'incident, la prime de l'or a été un peu relevée. Elle se tient à environ 150 pour 100. L'émission, faite à Londres, d'obligations du chemin de fer de l'Ouest de Buenos-Ayres, a été couverte plusieurs fois, bien que les titres ne fussent point garantis par la province.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXe ANNÉE.

MAI. — JUIN.

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Maison Quantin, L.-H. May, directeur, 7, rue Saint-Benoît.

